MONDE SANS VISA : Guinée, le chaos en héritage

DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

64228
1831

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12989 - 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – SAMEDI 1er NOVEMBRE 1986

Violents affrontements sur un campus à Séoul

La répression s'aggrave en Corée du Sud

La répression ne cesse de s'aggraver en Corée du Sud. La police a pris d'assaut, ce vendredi 31 octobre, le campus de l'université Konkuk de Séoul.

Il y a eu, selon un premier bilan, 70 blessés parmi les étudiants qui l'occupaient depuis trois jours et 12 parmi les forces de l'ordre. Les autorités ont, en outre, procédé à 1 185 arrestations.

Plus de 7 000 membres des forces de l'ordre se sont lancés à l'assaut de cinq bâtiments sur les toits desquels s'étaient réfugiés 450 étudiants hostiles à la présence de bases américaines en Corée du Sud et à la politique anticommuniste du président Chon Doo-hwan. Des heurts très violents se sont produits.

Un incendie, provoqué par les étudiants, a ravagé une partie du campus. Les étudiants avaient rejeté plusieurs ultimatums avant l'assaut de la police. Les autorités ont annoncé que ceux qui ont participé à ce mouvement *« procommuniste »* seraient *« sévèrement punis »*.

La fin de l'ouverture

Les affrontements violents dont l'université de Konkuk, à Séoul, vient d'être le théâtre, risquent fort de sonner le glas des efforts, timides il est vrai, du président Chon Doo-hwan en faveur d'une libéralisation du régime sud-coréen. On ne peut même plus exclure un rétablissement de la loi martiale, à laquelle le gouvernement a déclaré qu'il aurait à nouveau recours en cas de troubles.

Il serait douteux, en effet, que la fermeté affichée ce vendredi 31 octobre par les autorités mette un terme à l'agitation qui affecte un nombre croissant d'universités. Après la trêve des Jeux asiatiques, les gouvernants auront apparemment bien du mal à éviter l'engrenage face à la détermination de jeunes lassés de voir agiter l'épouvantail du communisme chaque fois qu'ils réclament la restauration des libertés essentielles.

Pour calmer le jeu, le président Chon a promis de quitter son poste en 1988. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire du pays, un changement de pouvoir se ferait dans l'ordre. Ce qui serait enfin dans la logique des choses, compte tenu du niveau de développement et de modernisation de la société sud-coréenne. Si ce scénario pouvait être appliqué, il améliorerait singulièrement l'image de marque d'un régime qui a longtemps fait figure d'appendice américain en Asie.

Mais les derniers affrontements jettent un sérieux doute sur l'éventualité d'une telle évolution. D'autant que même l'opposition modérée au régime s'interroge sur les intentions réelles du président, qui continue d'opposer une fin de non-recevoir à deux de ses requêtes, l'ouverture d'un dialogue et la tenue d'un référendum sur la Constitution.

L'opposition parlementaire – prisonnière de ses querelles internes – s'est laissée, pour sa part, enfermer dans un débat sur ce projet de Constitution qui paraît loin de susciter l'intérêt du grand public. Et elle est incapable de canaliser les revendications d'un mouvement étudiant qui s'est radicalisé au point de réclamer le départ des troupes américaines ainsi qu'un changement profond des relations avec le régime nord-coréen.

Pour les Etats-Unis, Séoul fait de nouveau figure de protégé difficile, surtout au moment où Pyongyang opère un rapprochement avec Moscou, illustré par la chaleur de l'accueil réservé à M. Kim Il Sung lors de sa récente visite en Union soviétique. Washington craint d'autant plus de nouvelles tensions dans la péninsule coréenne qu'un autre de ses alliés asiatiques, les Philippines, est loin de se stabiliser.

Alors que la Corée du Sud s'apprête à accueillir en 1988 les Jeux olympiques, ses dirigeants auraient sûrement souhaité éviter un nouveau durcissement politique. Mais ses élites semblent toujours incapables d'imaginer la libéralisation d'un régime au sein duquel les militaires veulent conserver un rôle central. On peut difficilement y trouver matière à optimisme.

La baisse du taux d'escompte japonais

Tokyo donne un coup de pouce aux économies occidentales

En baissant, le vendredi 31 octobre son taux d'escompte, Tokyo donne un coup de pouce aux économies occidentales. Cette baisse d'un demi point ramène le loyer de l'argent à 3 %, son plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale. Cette décision aura peu de retombées sur l'économie nipponne, mais elle répond à une longue attente de Washington et de la plupart des pays industriels.

Le Japon a soigneusement choisi son heure. Voilà des semaines que Tokyo était, comme Bonn, l'objet de pressions américaines en faveur d'une baisse des taux d'intérêt et résistait. A 3,5 %, le taux d'escompte nippon n'était-il pas l'un des plus bas au monde ? En décidant, ce vendredi 31 octobre, de réduire ce taux d'un demi-point, la Banque du Japon ne fait pourtant preuve d'aucune inconséquence.

Sur le plan interne, cette décision constitue un signal encourageant pour les petites et moyennes entreprises, rendues très vulnérables à l'exportation par la flambée du yen. Sur le plan international, elle intervient à la veille des élections législatives du 4 novembre qui s'annoncent difficiles pour le président Ronald Reagan.

Un gage de bonne volonté sans danger : l'amenuisement du déficit commercial américain a renforcé le mouvement à la hausse du dollar et pourrait permettre à la Réserve fédérale de réduire à son tour le taux de l'escompte, si elle le juge nécessaire, compte tenu d'une conjoncture toujours molle.

La nouvelle variable introduite par Tokyo dans le jeu monétaire international entraînera-t-elle la désescalade généralisée du loyer de l'argent attendue avec impatience par nombre de pays industriels, comme la France ou la Grande-Bretagne ? Dans un premier temps, le dollar s'est trouvé ragaillardi : notamment face aux monnaies européennes.

(Lire, page 30, l'article de FRANÇOISE CROUIGNEAU.)

Expliquer

par ANDRÉ FONTAINE

« PERSONNE, écrit le *Wall Street Journal*, *ne prête plus attention à ce que les ministres français disent quant à ce qui se passe ou ne se passe pas dans la coulisse.* » Le propos est cruel, même s'il s'applique aussi bien à ceux d'hier qu'à ceux d'aujourd'hui.

Le gouvernement de Laurent Fabius ne cessait de répéter, l'an dernier, qu'il était déterminé à établir la vérité dans l'affaire Greenpeace, dans le même moment qu'il essayait, le plus maladroitement du monde, de l'étouffer. Celui de Jacques Chirac n'a pas fait le moindre effort, jusqu'à ce que la presse s'en mêle, pour expliquer à l'opinion pourquoi il se dérobait à l'appel à la solidarité de Margaret Thatcher face au terrorisme syrien. Et lorsque *le Monde* a apporté là-dessus des explications dont personne ne peut nier la cohérence, le moins qu'on puisse dire des propos tenus par ses ministres ou porte-parole, c'est qu'ils n'en ont pas montré beaucoup.

Jean-Bernard Raimond, diplomate de carrière, homme calme et courtois s'il en est, et qui préfère se taire, à l'habitude, plutôt que de raconter des histoires, n'a pas hésité à parler de *« désinformation »* sans trop dire au demeurant sur quoi elle portait. Charles Pasqua, dont le tempérament, pourtant, est à l'opposé, s'est refusé à tout commentaire. Il est vrai qu'il avait apporté une sérieuse pièce au dossier en célébrant dans un journal saoudien, en un moment où la « dame de fer » lançait à tous les pays de la CEE un appel à la solidarité contre le terrorisme syrien, l'efficace collaboration des polices française et syrienne.

Enfin, le porte-parole du premier ministre, Denis Baudoin, tout en démentant qu'il y ait eu *« négociation avec les terroristes »*, a admis que des *« messages à certains Etats »* avaient permis de *« juguler, ne serait-ce que pour un temps, le terrorisme »* : c'est pratiquement ce qu'avait dit *le Monde*.

Remarquons seulement au passage que, puisque la Syrie est, de notoriété publique, l'un de ces *« certains Etats »* auxquels la France s'adresse, Baudoin prend ses distances, en s'exprimant ainsi, avec la thèse, qui ne fait de doute ni pour Londres ni pour l'UDF, que l'Etat en question est lui-même « terroriste ». Thèse non sans fondement, y compris concernant la France, puisque l'assassinat de Louis Delamare, ancien ambassadeur à Beyrouth, est imputable, de notoriété publique, – même s'il s'agit, comme on l'entend dire, d'une « bavure », – sinon aux Syriens, du moins à des Syriens, et qu'il en va de même de l'attentat commis en 1982, rue Marbeuf, contre un journal arabe.

(Lire la suite page 6.)

Trois ans après le rétablissement de la démocratie

L'Argentine convalescente

Le gouvernement argentin a renouvelé, le jeudi 30 octobre, sa condamnation de la décision prise par Londres de réglementer le droit de pêche autour des Malouines, mais il a aussi réaffirmé sa volonté de régler pacifiquement le différend sur la souveraineté concernant l'archipel. M. Mitterrand s'est entretenu jeudi par téléphone avec le président Alfonsin.

par Marek Halter

Buenos-Aires, octobre 1986. Dans l'énorme métropole de plus de dix millions d'habitants courant le long d'avenues qui ne se rencontrent jamais, jusqu'au rio de la Plata, c'est le printemps. J'y reviens pour la première fois depuis le départ des militaires et le retour à la démocratie.

A mon dernier passage à Buenos-Aires, il pleuvait. C'était en septembre 1977, un an et demi après que la junte militaire du général Videla se fût installée à la Casa Rosada, siège du gouvernement. Je ne restai alors qu'une seule nuit. Menacé de mort par l'AAA, une police parallèle, et suivi de près par quelques gorilles du général Ramon Camps, chef de la police provinciale, actuellement jugé pour ses crimes, je m'enfuis à l'aube à Porto-Alegre, au Brésil.

L'aéroport international d'Ezeiza me paraît cette fois plus grand, plus animé.

« Français ? », me demande un douanier, grand garçon blond.

– *Oui.*

– *Que dit-on de l'Argentine à Paris aujourd'hui ?*

Sa question me surprend, mais je la rencontrerai durant tout mon séjour. *« Les Argentins sont de ces convalescents qui, au sortir d'une « longue maladie », tiennent à faire savoir qu'ils l'ont échappé belle »*, m'explique le metteur en scène Cecilio Madanes, directeur du Théâtre Colon.

Les huit années du régime militaire, avec ses dizaines de milliers de morts, de torturés, de déportés, et surtout avec ses milliers de disparus, ont profondément affecté la société argentine. *« Nunca mas ! »*, *« Jamais plus »*, dit une pancarte à la vitrine d'une librairie universitaire de la Calle Florida, l'élégante rue piétonne. Et les promeneurs s'arrêtent en silence pour regarder des photos des disparus qui y sont exposées ainsi que des listes de noms de morts, compilées par la Commission nationale pour les personnes disparues, et qui figurent dans les deux livres publiés par EUDEBA, les presses universitaires de Buenos-Aires.

(Lire la suite page 3.)

Changement de cap en Inde ?
Une violente diatribe de M. Gandhi contre quarante ans de gestion socialiste.
PAGE 32

Les élections en Tunisie
Toutes les formations d'opposition se sont retirées de la compétition.
PAGE 4

Le budget de l'agriculture
Un vent de jacquerie venu de l'Ouest a soufflé sur l'Assemblée nationale.
PAGE 7

La CNCL au complet
La Commission nationale de la communication et des libertés a choisi ses trois derniers membres : MM. Pierre Sabbagh, Jean-Pierre Bouyssonie, ancien président du groupe Thomson-Brandt, et Roger Bouzinac, directeur général de la Fédération nationale de la presse française.

Le sommaire complet se trouve page 32

Le congrès mondial sur la fertilité et la stérilité

Vaccins à l'essai contre la grossesse

Huit mois après que l'Organisation mondiale de la santé eut annoncé qu'un vaccin synthétique contraceptif allait être expérimenté sur trente femmes au Flinders Medical Center d'Adelaïde (Australie) (*le Monde* du 27 février 1986), le docteur G. P. Talwar, directeur du National Institute of Immunology de New-Delhi, a déclaré au cours du douzième congrès mondial sur la fertilité et la stérilité, qui a lieu actuellement à Singapour, qu'il expérimentait lui aussi, depuis le mois de septembre dernier, un vaccin « contre la grossesse ».

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

La contraception idéale. C'est ainsi qu'on pourrait qualifier le vaccin contre la grossesse. On comprend donc la course de vitesse contre la montre à laquelle se livrent, depuis plusieurs années, l'équipe australo-américaine dirigée par le docteur Vernon Stevens (Ohio State University) et celle du docteur Talwar.

C'est en 1974 que le docteur Talwar, un élève du professeur Jacques Monod, mit au point le premier vaccin contraceptif. Son idée était simple : utiliser une hormone, naturellement indispensable au bon déroulement de la grossesse l'hCG) à des *fins vaccinales*. Il s'agissait de faire sécréter par l'organisme des anticorps dirigés contre l'hCG, plus exactement contre la sous-unité appelée *bêta* de cette hormone. Afin de la rendre immunogène, le docteur Talwar l'avait couplée à un autre antigène, l'anatoxine tétanique.

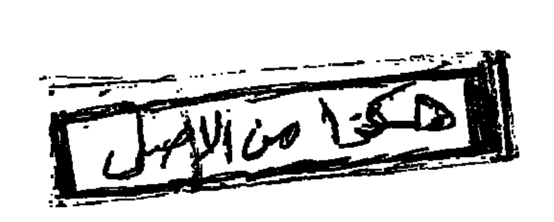
Dans un premier temps, le médecin expérimenta son vaccin sur soixante-trois femmes de cinq pays (Inde, Finlande, Suède, Chili, Brésil). En dépit d'une absence quasitotale d'effets secondaires, l'essai ne fut pas concluant, la réponse immunitaire, c'est-à-dire le taux d'anticorps anti-hCG, étant le plus souvent insuffisante.

Le docteur Talwar commit d'ailleurs l'imprudence d'expérimenter en 1976 son vaccin sur six femmes non stériles. Deux se retrouvèrent enceintes pendant l'expérimentation. A l'époque, l'affaire fit grand bruit, tant en Inde qu'à l'OMS, et le docteur Talwar dut retourner dans son laboratoire, pour reprendre son expérimentation. Mais, cette fois, chez le singe.

FRANK NOUCHI.

(Lire la suite page 20.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 150 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 95 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL. ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Débats

UNE VRAIE PARTICIPATION ?

La participation a été remise au goût du jour depuis l'adoption d'un nouveau projet gouvernemental. André Weil-Curiel regrette celle que le général de Gaulle voulait instaurer. Ce qui est présenté aujourd'hui ne lui paraît qu'un pâle reflet. Jacques Bolo, favorable à la participation, craint son édulcoration dans les entreprises dénationalisées.

Revenir aux sources

Le général de Gaulle voulait redistribuer les pouvoirs au sein de l'entreprise. On n'en est plus là...

par ANDRÉ WEIL-CURIEL (*)

LE gouvernement propose un texte apparemment destiné à élargir et à étendre la participation. Le grand projet du général de Gaulle, celui qu'il a voulu réaliser au soir de sa vie, qu'il considérait comme le plus grand bienfait qu'il pût léguer à la France, cette participation qu'il n'a cessé de prôner depuis l'association « capital-travail » des années 50 jusqu'au projet « Vallon-Capitant-Loichot » de 1967, qu'il voulait faire passer dans les textes, est-il sur le point de se matérialiser ?

Voilà qui mérite d'être examiné de près.

Il faut revenir aux sources et ne pas se contenter de furtives génuflexions devant la sépulture de Colombey.

Dans une lettre manuscrite adressée le 11 avril 1966 à Marcel Loichot, ce génial polytechnicien, fondateur de la SEMA, le général de Gaulle a écrit : « *Depuis toujours je cherche un peu à tâtons la façon pratique de déterminer le changement, non point du niveau de vie mais bien de la condition de l'ouvrier. Dans notre société industrielle ce doit être le recommencement de tout, comme l'accès à la propriété le fut dans notre ancienne société agricole.* ».

le 7 juin 1968, Charles de Gaulle précisait publiquement sa pensée : « *Si une révolution c'est des exhibitions et des tumultes bruyants, scandaleux et pour finir sanglants, alors non ! la participation n'est pas une révolution. Mais si une révolution consiste à changer profondément ce qui est, notamment en ce qui concerne la dignité et la condition ouvrières, alors c'en est une !* »

Tous ceux qui ont étudié la démarche du général de Gaulle dans cette dernière période de son pouvoir savent qu'il était inflexiblement résolu à instituer, sous une forme très proche du projet initial Vallon-Capitant-Loichot, « *le partage progressif des augmentations du capital entre les détenteurs du capital et les salariés qui contribuent quotidiennement à l'accroître* ».

Il ne pouvait se contenter de l'ordonnance du 17 août 1967 qui se bornait à distribuer aux salariés, sous différentes conditions, un sursalaire calculé sur les bénéfices fiscaux. Il voulait bel et bien redistribuer les pouvoirs au sein de l'entreprise par la remise d'une juste part du capital à tous ceux qui contribuaient à son développement.

Le véritable mobile de la coalition des nantis qui écarta le général de Gaulle du pouvoir se moquait comme d'une guigne du Sénat ou des régions, enjeu apparent du référendum de 1969, mais voulait à tout prix révoquer le mandat dont le général de Gaulle sollicitait le renouvellement parce qu'on savait qu'il allait utiliser ce vote de confiance pour imposer sa révolution.

« Un mythe diabolique » ?

Les hommes qui ont renvoyé le général à Colombey seraient-ils convertis aujourd'hui à ce qui leur apparaissait naguère comme « un mythe diabolique » ? Hélas ! Rien ni personne n'a changé.

De quoi s'agit-il aujourd'hui ? D'ajouter à la participation aux « fruits » (mais pas à la propriété de l'arbre) instituée par l'ordonnance de 1967 quelques menus avantages compensés par des pertes équivalentes. C'est ainsi que les fonds salariaux bloqués dans l'entreprise, qui étaient entièrement exonérés d'impôts lorsqu'ils étaient distribués au terme du délai légal de cinq ans, pourront désormais être distribués après trois ans, mais devront subir un impôt, réduit il est vrai à 50 % du taux légal de l'impôt sur le revenu.

Il n'y a pas là de quoi pavoiser.

La deuxième ordonnance concerne ce que les partisans de la seule véritable participation, celle qui assure aux salariés l'attribution d'actions de l'entreprise, en dehors de tout apport financier propre, désignent comme la « participation au baratin ».

Le nouveau texte a pour but, en effet, de permettre aux salariés de *désigner par voie d'élection*, aux conditions qu'il détermine, des administrateurs dans les sociétés anonymes. Leur nombre ne pourra jamais excéder le tiers des membres.

Ces nouveaux administrateurs délibéreront, voteront et... percevront les jetons de présence dont ils contribueront à fixer le montant.

On ne voit pas très bien comment va s'articuler leur présence avec celle des délégués des conseils d'entreprise qui siègent d'ores et déjà aux conseils d'administration. Il faut être bien peu au fait de la direction des grandes affaires pour croire que c'est au sein des conseils d'administration que les décisions importantes sont prises. Le groupe majoritaire en délibère à l'abri des intrus et le conseil d'administration, où il a inéluctablement la majorité, ne peut qu'entériner des propositions conçues hors de son sein.

En définitive, cette « relance de la participation » n'est que broutilles et amusettes. Elle n'apporte aucune contribution sérieuse à la révolution voulue par le général de Gaulle.

Les vrais gaullistes souhaitent qu'un grand débat puisse s'ouvrir largement devant l'opinion publique et qu'enfin la vraie participation dont le général de Gaulle, prodigieux visionnaire, a compris qu'elle seule pourrait être l'instrument de la nécessaire homogénéité nationale et de la rénovation de notre appareil économique soit exposée sous tous ses aspects au peuple de France.

(*) Secrétaire général du Mouvement gaulliste populaire.

« Un air social »

L'intéressement et l'actionnariat des salariés : une façon de faire passer la pilule de la privatisation

par JACQUES BOLO (*)

TOUS ceux qui depuis des années luttent pour que les salariés soient associés à la marche de leur entreprise se réjouiront de la renaissance de la participation. Mais tout le monde ne semble pas lui donner la même signification.

La participation c'est pour chaque membre du personnel, à quelque niveau qu'il se situe, avoir la possibilité de s'exprimer sur tout ce qui concerne ses conditions de travail, son organisation, mais aussi la marche de son service, de son entreprise, ses résultats et ses orientations, directement et par l'intermédiaire de ses élus et des organisations syndicales.

Souvenons-nous du tollé, à droite, lors du vote des « lois Auroux ». Alors qu'il s'agissait de mettre la législation de notre pays au niveau de celles de nos voisins, pour certains dirigeants d'entreprise c'était la révolution...

Or la participation, c'est aussi la solution à un problème économique. Quand comprendra-t-on partout, dans notre pays, que la modification de la place et du rôle des salariés est une condition absolue pour atteindre les objectifs industriels, financiers ou commerciaux de l'entreprise.

Pour être tout à fait objectif, il ne faut pas négliger certaines réalités :

– D'un côté, tous les patrons ne partagent pas les idées archaïques du CNPF. Certains ont compris cette nécessité, même s'ils sont lents à le prouver. Un exemple ? Le plan d'entreprise de Paribas, voté à l'unanimité par le conseil d'administration en février dernier. A notre demande, il affirme que « *la politique sociale* [ne pas confondre avec les avantages sociaux] *se situe sur le même plan que la politique économique. Il ne saurait y avoir de politique économique sans réussite sociale. Une politique sociale active sera donc mise en place qui permettra au personnel de se sentir acteur, de mieux participer à la marche de la « maison », d'accroître le sens de ses responsabilités* ». Restait à mettre ces idées en pratique (enfin !). On connaît la suite. Paribas, entreprise nationale, va être livrée aux intérêts privés. Quelle sera l'ardeur du prochain conseil d'administration des nouveaux actionnaires à veiller à l'application de ce chapitre du Plan ?

– D'un autre côté, le personnel (même des syndicalistes) n'a pas toujours montré beaucoup d'empressement à utiliser les moyens nouveaux donnés par les « lois Auroux » et la loi de démocratisation du secteur public. Il a des excuses. Pendant des années, c'était « travaille et tais-toi ». Subitement, on lui demandait de donner son avis. Il devait s'habituer à un changement aussi radical et il redoutait le « piège ».

C'est un problème de changement des mentalités qui demande du temps. Mais il existe des risques de voir stoppée cette lente évolution.

Un mot magique

En effet, que voit-on venir ? Pour faire passer la pilule de la privatisation et des mesures anti-sociales sans précédent, le gouvernement veut se donner « un air social ». Pour cela, il parle de participation. D'une part, avec l'intéressement ; d'autre part, avec la vieille idée de l'actionnariat des salariés. La démarche est astucieuse : donner l'impression de satisfaire les salariés, sans déplaire à ses amis du CNPF. Il prononce le mot magique de participation. En actes, il prévoit des moyens qui, précisément, ne permettent pas de participer davantage.

A qui fera-t-on croire que « *la privatisation doit être l'occasion de rénover le dialogue social dans l'entreprise par le développement de l'actionnariat salarié* », pour reprendre les termes de M. le ministre d'Etat ? Chacun connaît le pouvoir des petits actionnaires.

Le personnel ne se laissera pas éblouir par cette poudre aux yeux. Qu'adviendra-t-il si la société connaît des difficultés, malgré les efforts de son personnel, à cause d'une mauvaise gestion dont celui-ci ne sera pas responsable ? Non seulement le salarié risquera de perdre son emploi, mais il verra son capital fondre par la baisse en Bourse de ses actions. Quel contraste entre les solutions du gouvernement et les aspirations des travailleurs !

Les résultats, que publie le CNPF, d'une enquête faite auprès de jeunes et de patrons de grandes et petites entreprises sur ce que les jeunes attendent de leur vie dans l'entreprise (voir *le Monde* du 1er octobre) sont significatifs. On constate que les priorités des jeunes ce sont : la variété dans le travail, la possibilité de prendre des initiatives, nouer un dialogue et des échanges. Alors que les entrepreneurs supposent que les jeunes attendent avant tout la réussite matérielle, la reconnaissance de leur mérite, une carrière.

Ce qui tendrait à prouver que les patrons estiment que leur personnel recherche ce qu'ils sont susceptibles de lui donner : éventuellement un peu plus d'argent (surtout au plus docile) pourvu qu'il ne s'occupe pas de leurs affaires.

Il est temps que les salariés prennent en main leurs problèmes, préparent eux-mêmes leur avenir, avec leurs organisations syndicales, et concourent à faire entrer la démocratie dans l'entreprise. Certes le contexte politique, dominé par l'idéologie libérale, n'est guère favorable. Mais il existe partout des gens de bonne foi et de bonne volonté. Alors, vive la (vraie) participation, quand même !

(*) Administrateur (CFDT) de la Compagnie financière de Paribas et de la banque Paribas.

LU

« LA FIGURE DU PASTEUR » de Jean-Marc Chappuis

Une étrange profession

SI la fonction du pasteur, ministre de la parole de Dieu, conducteur de la communauté ecclésiale, est parfaitement définie par la Réforme et par tous les textes disciplinaires encore en vigueur aujourd'hui, il n'en demeure pas moins que le pasteur est obligé de s'interroger sur sa fonction. Il n'est pas un prêtre, il n'est pas un gestionnaire du sacré, il est économiquement improductif. Mais en même temps, plus notre civilisation se sécularise et plus elle favorise, par une sorte de compensation, un « retour du sacré ». De sorte que le pasteur se trouve devant une demande de sacré à laquelle, en conscience, il ne saurait répondre.

Le sacré, écrit résolument Chappuis, a été définitivement écarté par la croix du Golgotha. La mort du Christ n'est pas un sacrifice expiatoire dans un cadre rituel. Elle est le don de soi porté à sa limite extrême, la sainteté. Désormais le sacré cède le pas devant le saint. Mais par ailleurs le pasteur ne saurait ignorer la puissance et l'efficacité des médias (l'auteur lui-même a longuement pratiqué cette technique). Or la tentation inhérente à l'usage de cette technique de masse pousse le pasteur, s'il en a l'étoffe, à devenir une sorte de leader charismatique, comme le montre de façon saisissante l'exemple de Billy Graham. Est-ce là l'avenir de la fonction pastorale ? Chappuis a quelque raison d'en douter.

Dans une société qui vit dans l'instant sans projet d'avenir, de plus en plus nombreux sont les hommes qui sont en quête d'un sens à donner à leur vie. Le pasteur n'est pas un producteur de sens, mais il est un interprète. C'est pourquoi toute son énergie doit être focalisée sur cette *herméneutique* d'un texte, l'Ecriture, et sur le passage de l'herméneutique du texte à celle de l'existence humaine.

Une étonnante érudition

Chappuis aperçoit deux types de pasteur, celui qui se concentre sur la recherche de la sainteté et celui qui se concentre sur la recherche de ce que l'auteur appelle, peut-être un peu platement « un savoir-vivre » auquel il faudrait sans doute ajouter un savoir-mourir.

On admirera l'étonnante érudition de Jean-Marc Chappuis qui a exploré tous les apports possibles des sciences humaines pour aider le pasteur à exercer fidèlement son étrange profession. Mais parfois on la regrettera aussi, parce qu'elle obscurcit, à force de digressions, la ligne centrale de ce beau livre.

ROGER MEHL.

★ *La Figure du pasteur, dimensions théologiques et composantes culturelles*, de Jean-Marc Chappuis, Genève, Labor et Fides, 186 p., 85 F.

COURRIER DES LECTEURS

Sur l'unité des religions

A l'occasion de la rencontre inter-religions à Assise le 27 octobre 1986, pour l'appel à la Trêve universelle, suite aux discussions que nous avons eues avec des amis de diverses croyances, nous serions heureux de rappeler, après le mahatma Gandhi, le pape Jean-Paul II et le dalaï-lama..., que toutes les religions sont fondées sur les mêmes règles morales : *oubli de soi, amour et service du prochain.*

Ce sont les intérêts particuliers qui poussent les gens à s'entretuer au nom de Dieu, souvent au sein d'une même religion (Iran-Irak, Irlande, Liban...) ou d'une même idéologie (Cambodge...). (...)

Le point commun essentiel est la croyance en un principe de justice et d'amour qui gouverne le monde. Aussi nous pensons que, même si la réunion interreligions d'Assise ne mène pas dans l'immédiat à la Trêve universelle, elle aura contribué à rapprocher les hommes et les points de vue ; la bonne graine n'aura pas été semée en vain.

DANG QUOC QUAN,
chercheur INSERM
(Toulouse).

Une conversion à l'Est ?

A la récente rencontre de Budapest entre marxistes des pays de l'Est et chrétiens des pays de l'Ouest, Ivan Berend, président de l'Académie hongroise des sciences, a dit aux invités occidentaux : « *Nous savons que nous allons devoir durablement coexister* » (*le Monde* du 15 octobre). Parole sans précédent pour une rencontre sans précédent : pour la première fois les idéologues communistes prennent acte officiellement de la possibilité de durée de la religion, cessent de penser que celle-ci va disparaître d'elle-même ou s'aligner ou s'écraser, et admettent qu'il va falloir faire avec...

Grande première à l'Est, mais cette façon de mettre de l'eau dans le vin d'une pensée pure et dure, cela ne doit-il pas quelque chose à l'Eglise ? (...) Toute société a à sa naissance une doctrine pure et dure, une confiance en soi et en ses propres certitudes sans laquelle d'ailleurs elle ne pourrait se lancer dans la durée. Mais peu à peu elle s'aperçoit que les autres existent aussi, que tout le négatif n'est pas forcément en eux ni tout le positif en elle et qu'il y a certains devoirs de coexistence.

ETIENNE GOT
(Rouen).

A propos d'une phrase de Goethe mal comprise
Une lettre de M. Edgar Faure

Je lis, à la fin de l'intéressant compte rendu, paru dans votre numéro du 14 octobre, d'un procès pendant en cassation et concernant l'ordre des médecins, le paragraphe suivant : « *En rendant son arrêt le 7 novembre prochain, la Cour de cassation devra trancher entre le respect des libertés, invoqué par Me Lyon-Caen, et la conclusion de la plaidoirie de Me Peignot, citant Goethe : « Mieux vaut parfois une injustice qu'un désordre.* »

(...) Cette citation telle qu'elle est faite habituellement, et notamment dans ce cas précis, aboutit à un contresens sur la véritable pensée de l'auteur (...).

L'incident se place à l'occasion de l'évacuation de *Mayence* par les troupes françaises, évacuation résultant d'un armistice. Un certain nombre d'Allemands qui s'étaient compromis, comme on dit, avec l'occupant et dont certains se voyaient reprocher de véritables pilleries, s'empressèrent de suivre les troupes françaises pour échapper à la vindicte de leurs compatriotes. La foule se prit de colère contre ces personnages et menaça de lyncher un couple de retardataires. Goethe s'interposa avec autorité et parvint à éviter le drame.

Voici dans quels termes il expose les raisons de son intervention : « *Sans réfléchir à autre chose, sinon que la paix publique ne devait pas être troublée devant la maison du duc, me représentant en un éclair ce que le duc dirait si, pour rentrer chez lui, il avait, pour arriver à sa porte, à franchir avec peine les débris accumulés par le lynchage qui se préparait, je ne fis qu'un bond jusqu'en bas, et, d'une voix impérieuse, je criai : « Arrêtez ! »*

Il en discuta, par la suite, avec un de ses amis et conclut dans les termes suivants :

« *Pourtant, mon bon Gore ne pouvait se réconcilier avec l'idée que j'avais pu m'exposer à un si grave danger personnel pour un inconnu, qui était après tout peut-être un criminel. Je ne cessais, en plaisantant, de lui montrer la propreté de la place devant la maison, et je finis par lui dire, impatienté : « Que voulez-vous ? Je suis fait comme cela. Je préfère commettre une injustice que souffrir le désordre.* »

Je pense que ce récit permet exactement d'apprécier la signification de cette parole prononcée d'ailleurs comme une boutade ; en fait, Goethe a évité que l'on ne commette une atrocité ; il n'a nullement préconisé une injustice.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

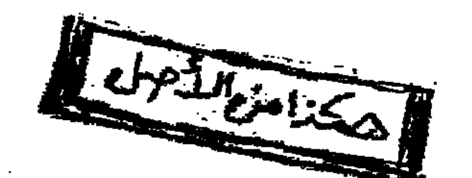
Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1985

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex. 45-45 39 th street. L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A. P.H.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



La réglementation du droit de pêche autour des Malouines

Bataille de chiffres entre Londres et Buenos-Aires

Le gouvernement de Washington a demandé jeudi 30 octobre à l'Argentine et à la Grande-Bretagne de résoudre leur différend sur les Malouines par des *« accords bilatéraux ou multilatéraux »*. Le porte-parole du département d'Etat a précisé que les Etats-Unis ne prenaient pas position sur le différend concernant la souveraineté. *« Nous souhaitons une solution pacifique »*, a-t-il dit. L'URSS a exprimé jeudi son *« regret »* de la décision de la Grande-Bretagne de réglementer le droit de pêche autour des Malouines. Tass a qualifié cette décision d'*« impudente »*.

La plupart des pays latino-américains, y compris le Chili, ont apporté leur soutien à Buenos-Aires, où un comité de défense a été mis en place pour assister le président Alfonsin, lequel a eu un long entretien téléphonique avec M. Mitterrand. Le gouvernement argentin estime que Londres a en fait porté la zone d'exclusion à 200 milles, et non à 150 comme le proclame le communiqué britannique de mercredi, et a réaffirmé sa volonté de négocier pacifiquement la souveraineté de l'archipel.

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

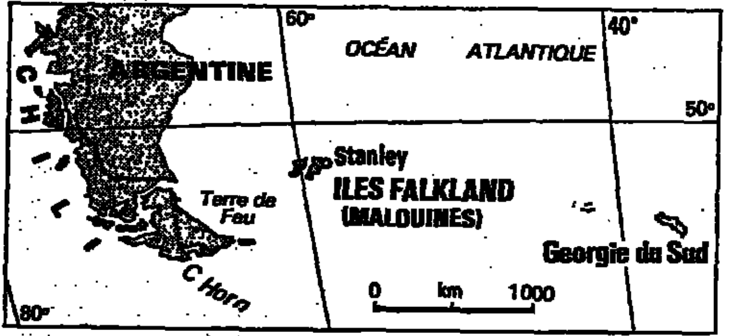
« Le gouvernement britannique a déformé les faits en ce qui concerne la zone d'exclusion autour des Malouines », a affirmé, lors d'une conférence de presse jeudi 30 octobre à Buenos-Aires, le ministre des affaires étrangères argentin, M. Dante Caputo.

« En laissant croire que sa décision ne concernait qu'une zone de 150 milles autour des îles et que cette mesure ne prendait effet qu'au 1er février prochain, a-t-il dit, *l'Angleterre a cherché à tromper l'opinion internationale. En fait, elle a établi, avec effet immédiat, une zone d'exclusion économique de 200 milles autour des Malouines. »* A l'appui de son affirmation, il a lu le texte officiel de la déclaration du secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe.

« La situation créée peut donner lieu à des incidents, c'est pourquoi nous avons pris des mesures de prévention », a déclaré M. Caputo. Mais il a formellement démenti que les forces armées aient été placées en état d'alerte.

Quelques heures auparavant, le secrétaire argentin à la défense, M. Alberto Mosso, avait cependant reconnu que la libération d'un certain nombre de conscrits avait été reportée et plusieurs informations ont fait état d'une situation de *« préalerte »* de l'armée de l'air.

M. Caputo a réitéré la volonté de l'Argentine de parvenir à une solu-



tion négociée, tout en avertissant qu'elle ne renoncerait pas à faire respecter ses droits. *« L'Angleterre occupait déjà une maison que nous considérons comme nôtre. Aujourd'hui, elle veut occuper aussi le jardin,* a-t-il déclaré (...). *Prudence, volonté d'une solution négociée, fermeté et défense de nos intérêts nationaux sont les quatre axes de notre action »*, a-t-il déclaré.

Par négociation, il entend évidemment une discussion avec un ordre du jour n'excluant aucun thème, celui de la souveraineté en particulier. *« Il n'est pas question de négocier avec l'Angleterre la délimitation de la frontière entre la zone argentine d'exclusivité économique et la prétendue zone d'exclusivité qu'elle a unilatéralement établie autour des Malouines,* a-t-il souligné. *Ce serait reconnaître sa souveraineté. »*

Il semble que, pour l'heure, et sauf incident, c'est surtout l'aspect diplomatique est soit privilégié à Buenos-Aires. Le président Raul Alfonsin a pris contact jeudi par téléphone avec ses collègues uruguayen, brésilien, vénézuélien, espagnol et français, ainsi qu'avec le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar. Ce dernier lui aurait notamment déclaré que la décision britannique pouvait s'interpréter comme une *« provocation »*, selon le compte rendu de la conversation rendu public dans la capitale argentine. Globalement, *« les réactions ont été bonnes »*, a affirmé M. Caputo, en soulignant que le Chili avait transmis par la voie diplomatique l'assurance de sa *« pleine solidarité »*.

Quant aux éventuelles représailles économiques contre le Royaume-Uni réclamées par plusieurs députés, *« elles ne sont pas exclues »*, s'est borné à déclarer M. Caputo.

En attendant, des bateaux argentins pêchent dans la zone maritime maintenant litigieuse. *« Tout peut donc arriver, nous sommes prêts à nous défendre. Dieu veuille que nous n'ayons pas à le faire,* a-t-il conclu. *Nous préférerions évidemment que le conflit se débatte au sein des forums internationaux, ONU, Organisation des Etats américains (OEA), mouvement des non-alignés. »*

CATHERINE DERIVERY.

CHILI : l'élection du comité directeur de la Fédération des étudiants

La Démocratie chrétienne et la gauche se sont durement affrontées pendant la campagne

SANTIAGO
correspondance

Les élections au comité directeur de la FECH, Fédération des étudiants de l'université du Chili, ont été suspendues à la suite de l'intervention de la police à l'Institut pédagogique, où elle a saisi les urnes. Les étudiants refusent de considérer cet institut comme une entité séparée de leur université, et le tribunal électoral de la FECH a décidé de reprendre le scrutin dès qu'*« existeront des garanties permettant le vote à l'Institut pédagogique »*.

Les élections internes dans les organisations estudiantines suscitent un intérêt qui va bien au-delà des campus. Elles sont suivies – et organisées – avec attention par tous les partis. Celles-ci étaient d'autant plus importantes qu'elles constituaient le premier test électoral depuis les bouleversements politiques de ces derniers mois.

Aux premières élections directes en 1984, l'opposition se présenta unie et obtint un triomphe écrasant. L'année dernière, la prédominance des opposants fut réaffirmée, mais ils se présentèrent divisés en trois listes. Un accord *in extremis* conclu entre les deux tours évita un duel entre la Démocratie chrétienne, alliée à la social-démocratie, et le Mouvement démocratique populaire, regroupé autour du Parti communiste.

Cette année, six listes briguaient les suffrages de quelque vingt-cinq mille étudiants. La gauche présentait une liste d'union soutenue par le MDP, la gauche chrétienne, le MAPU et la Jeunesse radicale révolutionnaire. Une fraction socialiste d'extrême gauche présentait sa propre liste, alors que les jeunes socialistes de l'Alliance démocratique, conduits par Carolina Toha, fille de José Toha, ancien ministre de l'intérieur d'Allende mort en 1974, faisaient liste commune avec la Démocratie chrétienne.

La social-démocratie, en revanche, a refusé de se joindre aux autres partis de l'Alliance, auxquels elle reproche leur ambiguïté vis-à-vis de la gauche, et a présenté ses propres candidats. La droite aussi est divisée entre une liste indépendante et une liste formée de militants de deux petites formations plus ou moins proches du pouvoir.

Particulièrement colorée et agitée, la campagne électorale a donné lieu à des tables rondes devant des assemblées houleuses, au cours desquelles les candidats de droite ont été copieusement chahutés. Mais les affrontements verbaux, voire même physiques, les plus intenses ont opposé Démocratie chrétienne et MDP. Les organisations de jeunesse des partis de gauche ont mené en effet une campagne de dénonciation de la *« trahison de la DC »*, accusant celle-ci d'avoir rompu l'unité des partis d'opposition au profit d'un hypothétique dialogue avec les forces armées.

Quant aux jeunes démocrates-chrétiens, ils ont dénoncé l'*« attitude antidémocratique »* de leurs adversaires et insisté sur la nécessité d'une mobilisation excluant toute violence pour reconquérir la démocratie.

Bref, cette campagne électorale passionnée reflète assez bien la réalité des forces civiles chiliennes : d'une part leur grande fragmentation, puisque, au total, une quinzaine de partis et formations sont intervenus activement. D'autre part, leur division, et plus particulièrement celle opposant le centre et la gauche depuis la grève générale de juillet.

● **PÉROU : création de tribunaux spéciaux pour les terroristes.** – Des tribunaux spéciaux vont être instaurés pour juger les terroristes et les sanctions pénales vont être aggravées pour les cas de subversion, *a déclaré, jeudi 30 octobre,* le président Alan Garcia.

« Le terrorisme a provoqué un bain de sang au Pérou, assassinant des citoyens innocents et en faisant perdre à la nation des ressources vitales pour son économie. Nous devons en terminer avec les subterfuges, les mensonges et les hypocrisies qui empêchent l'élimination du terrorisme de notre pays », a ajouté le président Garcia.

Des magistrats spécialement habilités siégeront dans ces tribunaux spéciaux, où les terroristes risqueront des peines de prison plus lourdes et seront jugés plus rapidement. – *(AFP.)*

● **Sept inculpations dans l'enquête sur l'attentat manqué contre le général Pinochet.** – Sept personnes *ont été inculpées jeudi* 30 octobre par la justice militaire chilienne, dans le cadre de l'enquête sur l'attentat manqué contre le général Pinochet, le 7 septembre. Les inculpations concernent notamment cinq militants du Front patriotique Manuel Rodriguez (FPMR), auteurs présumés de l'attentat, dont l'arrestation avait été annoncée le 24 octobre. Il s'agit de Victor Diaz Caro, le fils de l'ancien secrétaire général adjoint du Parti communiste chilien, Victor Manuel Diaz, de Juan Moreno Avila, de Arnaldo Arenas Vejar, de Fidel Peralta Veliz et de Jorge Angulo Gonzalez. Tous sont accusés d'avoir *« attenté à la vie ou à l'intégrité physique du chef de l'Etat, de son conjoint, de ses ascendants ou descendants, et à celle d'autres autorités »*, en contravention de la loi antiterroriste. – *(AFP.)*

L'Argentine convalescente

(Suite de la première page.)

Buenos-Aires, comme Prague ou Budapest, est de ces villes superbes, trop longtemps négligées, mais qui conservent un parfum de nostalgie. Les façades de style colonial sont défigurées, les chaussées enfoncées et les monuments publics dégradés. Mais, pour moi, Buenos-Aires n'est pas seulement la ville aux trottoirs noyés de tango, elle est aussi celle que j'ai découverte à dix-sept ans, lorsque, après avoir parcouru des milliers de kilomètres, forcé et pourchassé, j'ai enfin pu choisir librement mes voyages.

Enfant, j'ai connu et ressenti dans ma chair les effets du totalitarisme – le fascisme et le stalinisme, mais je ne les avais pas vus naître. Aussi me suis-je toujours demandé comment des hommes et des femmes, pareils à nous, avaient pu, enthousiastes ou soumis, en accepter les ravages.

L'Argentine fut le laboratoire où j'ai vu s'effectuer le passage d'une société plus ou moins démocratique à une société policière. Malgré une presse libre, des partis politiques actifs, des syndicats puissants, je l'ai vue, en une quinzaine d'années, se laisser glisser doucement dans la terreur. J'ai assisté, dès 1974, à l'installation de la terreur blanche de l'AAA, l'Alliance argentine anticommuniste, ainsi qu'à celle de la terreur rouge de l'ERP, l'Armée révolutionnaire du peuple, guévariste, et des Montoneros, la jeunesse péroniste révolutionnaire. J'ai vu l'Etat consacrer ce type de comportement en l'imitant, et la population l'admettre.

A la Tienda-San-Miguel, un vieux hangar des années 30, transformé en bazar, puis aménagé pour les besoins d'un film sur Carlos Gardel, Suzana Rinaldi, la fameuse interprète du tango, chante tous les soirs devant un parterre enthousiaste.

Perdre Dieu au coin d'une rue,
Enlevé, séquestré
Et personne pour payer la
[rançon ?
...
Tous ces gens sans compassion
Tous ces cœurs sans amour !

A la fin de cette chanson-là, les gens hésitent à applaudir.

« Chacun sait ici que c'est de soi-même qu'il s'agit », dit ma cousine, la journaliste Margot de Kumec, dont la fille a été enlevée sous le régime militaire.

Le lendemain, dans la salle comble du centre communautaire juif de la Calle Pasteur, on m'interroge sur nos interventions en France en faveur des disparus. Un débat s'installe, parfois violent, amer.

– *« Avec l'idée du boycottage de la Coupe du monde de football en Argentine, vous avez mis en danger toute la communauté »*, me reproche durement une vieille dame.

La salle se lève, proteste. Les gens s'empoignent. L'écrivain Bernardo Kordon, très applaudi, résume le sentiment général :

« Nous devons enfin avouer qu'en ne protestant pas dès le début, en laissant s'installer la terreur, puis la contre-terreur de l'Etat, chacun de nous porte un peu la responsabilité des événements. Plus tard... il était trop tard : nous avions peur. »

Je connais peu de pays où l'évocation des droits de l'homme provoque une réaction aussi passionnée.

« Pour nous, les droits de l'homme ne sont pas seulement un concept. Pendant huit ans, ils furent le signe de ralliement des Argentins et leur espoir », me dit l'ancien sénateur Hipolito Solari Yrigoyen, que les militaires tentèrent à plusieurs reprises de supprimer et qui s'était, à l'époque, réfugié en France. Il est actuellement l'ambassadeur itinérant du président Raùl Alfonsin et l'un de ses conseillers personnels.

« Il me semble que depuis le retour à la démocratie, on ne s'intéresse plus guère à nous en France ! », me fait-il remarquer.

Et, le même jour, une mère de la Plaza de Mayo :

« Se souvient-on encore de nous en France ? »

« Pourquoi ne nous aide-t-on pas à affirmer notre jeune démocratie ? », me demandent de leur côté des étudiants de l'université de Belgralo.

Le « lâchage » de l'Occident

Si les Argentins n'oublient pas ceux qui leur ont manifesté leur solidarité pendant les années noires de la dictature, ils paraissent profondément déçus par le « lachâge » actuel de l'Occident. Leur bête noire est le FMI, le Fonds monétaire international, qui vient de se réunir pour sa quarante et unième session à Washington. La presse argentine observe que le FMI, qui n'a pas beaucoup importuné la junte militaire, s'acharne à présent sur le gouvernement démocratique, réclamant le paiement immédiat des intérêts de sa dette. Les tendances protectionnistes de la Communauté économique européenne n'échappent pas, non plus, à la critique. Le président Raùl Alfonsin, lui-même, m'en parlera longuement.

Malgré les attaques dont il est victime, tant à gauche qu'à droite, et même de la part de certaines organisations de défense des droits de l'homme qui, impatientes, lui reprochent de ne pas mener assez vite ni assez loin la chasse aux tortionnaires d'hier, il reste l'homme le plus populaire du pays. C'est que le travail accompli est impressionnant. Et d'abord, en accord avec la Constitution, il a obtenu de l'armée argentine qu'elle se constitue, elle-même, en tribunal pour juger les généraux coupables de tortures et d'enlèvements. En mille jours, il a rétabli la valeur de la monnaie : un austral vaut presque un dollar. Il a totalement aboli la censure. Et, par une aide accrue aux artistes, il a réactivé la création presque entièrement abandonnée sous la dictature. Le tout dans le respect scrupuleux des règles d'un Etat de droit.

J'étais sincèrement ému, cet après-midi-là, en me rendant, à son invitation, à la Casa Rosada où je n'étais plus retourné depuis longtemps, depuis Peron.

Le palais du gouvernement, au bout de la Plaza de Mayo, est une bâtisse de deux étages, balayée de rose, avec un balcon en faux mauresque d'où les présidents argentins prononcent leurs discours. Au milieu de la place, la statue équestre du général Belgrano, créateur du drapeau argentin, une oriflamme de bronze à la main. Aux quatre coins, une fontaine à l'ombre de palmiers et à l'extrémité opposée, la cathédrale. C'est sur cette place que, huit ans durant, les mères des disparus ont crié leur désespoir et leur colère.

Raùl Alfonsin me reçoit dans la salle de réunion du gouvernement. Il est souriant mais paraît préoccupé.

« Mon ministre de l'économie Juan Vital Sourrouille a, dit-il, *négocié avec le FMI les conditions du remboursement de notre dette, mais la concurrence déloyale pratiquée sur le marché des céréales nous a mis en difficulté. Certains gouvernements ont, pour aider les paysans, racheté leurs récoltes et les revendent à moitié prix. »*

Raùl Alfonsin parle encore de Borges, de Sabato et de la liberté. Il m'interroge sur l'attitude des Français devant le terrorisme. Mais le président argentin tient surtout à remercier, par mon intermédiaire, tous ceux qui, en France et ailleurs, ont manifesté leur solidarité au peuple argentin.

En l'écoutant, je suis pris tour à tour d'un sentiment de joie et de colère. En effet, la lutte pour les droits de l'homme offre rarement l'occasion d'en apprécier l'issue. Il arrive aux militants des organisations humanitaires de concourir au sauvetage d'une femme, d'un homme, en prison, dans un camp ou en exil, ou à celui d'un enfant qui a faim ; ils peuvent alors légitimement éprouver un sentiment d'allégresse. Or, en Argentine, c'est de tout un peuple qu'il s'agit.

La colère je la ressens devant ces mêmes organisations humanitaires, les militants des droits de l'homme, les démocraties occidentales et leurs moyens d'information, mais d'abord contre moi-même, car tous, allant au plus urgent, nous avons tendance à nous détourner de ceux qui tentent de revenir à la vie.

Les vieux démons

L'écrivain Bernardo Kordon m'a, à ce propos, cité l'exemple de cette organisation de femmes américaines qui, pendant la guerre du Vietnam, faisaient venir aux Etats-Unis, pour les soigner, des enfants vietnamiens blessés qu'une fois rétablis elles renvoyaient à Saigon, sous les bombes. Ainsi de l'Argentine. Nous avons veillé à son chevet quand elle était mourante ; aujourd'hui qu'elle renaît, nous l'abandonnons au mal qui la menace à nouveau. Car ils sont déjà à l'œuvre, tous ceux qui, plus ou moins ouvertement, souhaitent la perte de la fragile et jeune démocratie.

De l'extrême droite à l'extrême gauche. Mario E. Firminich, cet ancien chef des Monteneros, *l'homme qui engagea toute une* génération d'idéalistes dans le terrorisme, est toujours aussi populaire auprès des péronistes révolutionnaires qui font campagne pour son élection au Sénat. Le Parti communiste, étrangement silencieux et curieusement soumis du temps de la dictature, mobilise contre Alfonsin. Les syndicats péronistes poussent à la grève. Le 29 septembre, une bombe a même éclaté au supermarché de Belgrano, et dans l'armée certains recommencent à comploter. Le mensuel fasciste *Cabildo* porte, lui, en couverture de son numéro de septembre une étoile de David avec, à l'extrémité de chaque branche, le nom d'un juif de l'entourage du président.

A la tombée du jour, je me rends au croisement de l'avenida Cordoba et la calle Uriburu, sur une petite place rebaptisée plaza Maimonides, où se tient, en plein air et pour la première fois dans l'histoire du pays, une foire du livre juif.

Le lendemain, je prends le petit déjeuner à la terrasse ensoleillée du café mondain La Viela, au centre de la ville, face au cimetière La Recoleta, avec six étudiants en lettres de l'université de Buenos-Aires. Une jeune femme à l'accent *porteno*, celui de la capitale, tripote un exemplaire du quotidien *Clarin*, qui annonce à la « une » la demande faite auprès du FMI par le ministre des finances argentin d'une aide aux pays endettés.

« Nous, les Latino-Américains, nous n'avons de choix qu'entre Castro et Pinochet. Et notre sympathie va plutôt à Castro », dit-elle.

Je m'apprête à répondre, à citer le nom de Valladarès, de Bofill, mais le jeune homme aux lunettes d'écaille qui l'accompagne intervient à son tour :

« Nous savons qu'il n'y a pas de liberté à Cuba et que les opposants sont jetés en prison, mais, là-bas, au moins les gens ne meurent pas de faim et les enfants vont presque tous à l'école. »

Nous discutons longuement, j'essaye de comprendre pourquoi ils excluent d'emblée un système qui marierait le pain avec la liberté.

« Vous l'ignorez peut-être, mais il y a aujourd'hui en Argentine des gens qui meurent de faim », disent-ils.

– *La démocratie est, donc selon vous, impuissante à résoudre ce problème ? »*

– *Elle le pourrait peut-être,* répond la *portenia, mais il lui faut de l'argent... Et le président Reagan vient de faire voter une aide de 100 millions de dollars à la guérilla antisandiniste et non à Alfonsin... »*

Et le soir même, à l'aéroport :

« Como esta Senor ? » me demande mon jeune douanier blond ; *« Vous retournez en France ? Vous allez parler de l'Argentine ? »*

MAREK HALTER.

Afrique

TUNISIE : les élections du 2 novembre

Toutes les formations d'opposition se sont retirées de la compétition

TUNIS
de nos envoyés spéciaux

A trois jours des élections législatives du dimanche 2 novembre, le Parti de l'unité populaire (PUP), dernière formation de l'opposition à présenter des candidats, a annoncé, jeudi 30 octobre, qu'il « [refusait] *de cautionner une opération devenue purement formelle et se* [retirait], *dans le souci de sauvegarder la crédibilité de l'acte électoral* ». Le PUP invoque notamment « *les tracasseries de certaines autorités régionales, l'arrestation de militants, l'impossibilité de disposer de salles de réunion* ».

Cette décision sera sans doute ressentie comme un coup de pied de l'âne par le régime. En effet, les dirigeants du Parti socialiste destourien (PSD) avaient un moment cru possible d'associer quelques animateurs du PUP à leurs propres listes. Un veto du président Bourguiba avait mis un terme à ces tractations.

Né d'une scission au sein du Mouvement de l'unité populaire de M. Ben Salah, le PUP se réclame d'un socialisme plus orthodoxe que celui du parti gouvernemental, engagé aujourd'hui dans la libéralisation de l'économie et la privatisation des moyens de production. Sous la direction de son secrétaire général, M. Mohamed Bel Hadj Amor, il se proposait de présenter des candidats dans quatre des vingt-trois circonscriptions.

Cette défection, venant après celles du Parti communiste et du Rassemblement socialiste progressiste (*le Monde* du 24 octobre), et le boycottage du Mouvement des démocrates socialistes (MDS) de M. Mestiri et du Mouvement de la tendance islamique (MTI), fait que les cent vingt-cinq candidats de l'Union patriotique patronnés par le PSD n'auront que quinze adversaires « indépendants » dans deux circonscriptions, à Sfax et à Ben-Arous, dans la périphérie ouvrière de Tunis.

Présentées à l'époque comme les « *débuts* » de la démocratie tunisienne, les élections de novembre 1981 apparaissent, paradoxalement, comme son âge d'or. Il y a cinq ans, deux cent vingt-six candidats, appartenant aux principaux courants de l'opposition, avaient affronté les listes du pouvoir. Tout le monde reconnaît aujourd'hui, jusque dans les cercles gouvernementaux, que le résultat du scrutin fut scandaleusement falsifié, tous les sièges ayant été attribués au PSD. Cependant, la campagne précédant le scrutin avait donné lieu à un large débat national qui suscita l'intérêt général. Pour les premières élections législatives du multipartisme, le taux de participation avoisina les 85 %, selon les résultats officiels. Un score difficile à atteindre aujourd'hui, dans des conditions régulières, tant paraît grande l'indifférence de l'opinion.

Orfèvre en la matière, le PSD a su mobiliser ses militants en province, dans des meetings présidés par des enfants du pays devenus des dignitaires du régime. En revanche, dans la capitale et certaines banlieues bourgeoises, l'assistance était parfois clairsemée.

Le « grand malentendu » de 1981

L'opposition nie, par avance, que le scrutin ait une quelconque signification. La façon dont il a été organisé confirme, selon elle, que le pouvoir se refuse plus que jamais au dialogue et ferme un peu plus la porte au « processus démocratique » engagé voilà cinq ans. Elle avance pour preuve les multiples atteintes aux libertés dont elle se déclare victime : suspension de journaux, pressions administratives sur ses militants, chicanes abusives sur la validité des candidatures (1).

Le premier ministre, M. Rachid Sfar, s'insurge contre ces accusations. « *L'opposition se débine*, nous a-t-il déclaré. *Elle ne s'est pas préparée sérieusement à l'échéance électorale parce qu'elle n'a pas de programme de remplacement. Elle ne propose aucune solution concrète. J'ai rencontré, par exemple, le chef du PUP et lui ai fait observer qu'il avait une occasion unique de se déterminer par rapport à nous. Il a refusé de dire publiquement le fond de sa pensée, alors qu'il se déclarait d'accord avec nos objectifs économiques.* »

« *Qu'on ne nous parle plus des élections de 1981*, s'est exclamé M. Sfar ; *ce fut un très grand malentendu, dans une euphorie artificielle. Ce scrutin avait été organisé par des gens qui voulaient se construire une image de démocrates à l'extérieur.* »

Faisant manifestement allusion à son prédécesseur, M. Mzali, et au précédent ministre de l'intérieur, M. Guiga, le premier ministre dénonce les intrigues de ceux qui avaient proposé à certains opposants de « *partager le gâteau* », en leur promettant quelques sièges.

« *Ce n'est pas cela, la démocratie. Moi, j'ai refusé de jouer cette comédie* », nous a dit M. Sfar, qui ne paraît pas troublé par la perspective d'un score électoral digne des régimes de parti unique, considérant que l'opposition porte seule la responsabilité de cette régression.

MICHEL DEURÉ
et JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Le ministre de l'intérieur a démenti les accusations du PC selon lesquelles les autorités auraient attendu la dernière minute pour recevoir les candidatures de l'opposition, afin de remettre en question certaines d'entre elles qui ne pouvaient plus être remplacées dans les délais impartis (*le Monde* du 23 octobre).

● **MAROC : le quotidien communiste *el Bayane* suspendu de parution.** — Le gouvernement marocain a suspendu pour une durée indéterminée la parution du quotidien communiste *el Bayane*, a indiqué, jeudi 30 octobre, son directeur, M. Ali Yata. M. Yata, qui est également secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (PPS), éditeur d'*el Bayane*, a ajouté qu'aucune explication officiele ne lui avait été fournie. De source bien informée, on estime qu'un éditorial publié jeudi par le journal et dans lequel M. Ahmed Reda Guedira, le plus proche conseiller politique du roi Hassan II, est critiqué en termes très durs, aurait motivé la décision du gouvernement. — *(Reuter.)*

ALGÉRIE : un sondage à l'occasion de l'anniversaire de l'insurrection

Gavroche l'emporte sur p'tit Omar

ALGER
de notre correspondant

Le 1er novembre, date du début de l'insurrection algérienne (en 1954), est célébré tous les ans avec beaucoup de solennité, presque comme une fête nationale *bis*.

L'hebdomadaire *Algérie actualité* publié jeudi 30 octobre y consacre huit pages avec un sondage révélateur effectué auprès de cinq cent quarante jeunes de seize à vingt ans.

Il en ressort qu'ils « *connaissent plus Gavroche que p'tit Omar* », un enfant d'une dizaine d'années héros de la bataille d'Alger avec Ali-la-Pointe. Près des deux tiers des personnes interrogées connaissent les circonstances de sa mort, surtout grâce au film *la Bataille d'Alger*, « *mais voient en lui une sorte de James Dean* ».

A la question : « *Où se sont déroulées les négociations qui ont abouti à l'indépendance de l'Algérie ?* », seulement 29 % répondent Evian ; 45 % déclarent ne pas savoir. Les autres donnent des « *réponses sidérantes comme Sétif, Guelma, et Kherrata ou Tripoli, pis, la Soummam* ». La télévision (46 %) est le moyen d'information qui les a le plus renseignés sur la guerre. Loin devant les livres (18 %), dont les auteurs les plus cités sont Yves Courrière et Ferhat Abbas, le premier président du gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Seuls 21 % de ces jeunes considèrent que « *les connaissances sur la guerre de libération prodiguées par l'enseignement sont suffisantes* » ; un tiers pense le contraire et 45 % ne se prononcent pas.

Des noms encore tabous

Tous ces chiffres « *devraient faire méditer sur ce que sera notre mémoire collective dans deux à trois décennies* », écrit *Algérie actualité*. L'histoire est une matière sensible et n'est enseignée que de manière édulcorée. Beaucoup de faits sont encore occultés et certains noms restent toujours tabous. Beaucoup de jeunes ignorent, par exemple, qui est Ahmed Ben Bella, le premier président de la République algérienne écarté du pouvoir le 19 juin 1965 par le colonel Houari Boumediène.

M. Kamel Belkacem, le directeur de l'hebdomadaire, consacre du reste sous le titre « L'avenir se fera seul » un long éditorial prenant violemment à parti M. Ben Bella qui, dès l'indépendance, « *pourfendait l'impérialisme verbalement mais acceptait discrètement l'aide américaine sous forme de cargaisons de blé* ». L'ancien président est qualifié de « *revanchard incurable* » espérant « *renouer avec le pouvoir plus de vingt ans après dans une Algérie qui n'a plus rien de commun avec les dérives cauchemardesques d'une époque révolue* ».

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

TCHAD : selon le porte-parole de l'ancien chef de l'Etat

Les partisans de M. Goukouni Oueddeï ont capturé une compagnie de l'armée libyenne

Les partisans de M. Goukouni Oueddeï, actuellement en résidence surveillée à Tripoli, « *ont capturé une compagnie de l'armée libyenne* » dans la région de Zouar (nord-ouest du Tchad), a affirmé jeudi 30 octobre à Paris M. Kallan Ahmet, porte-parole de M. Goukouni Oueddeï.

« *Les conditions de détention de la centaine de militaires libyens désormais entre nos mains*, a-t-il déclaré à l'AFP, *seront liées au sort réservé à la communauté tchadienne en Libye.* »

Selon l'ambassadeur du Tchad à Paris, « *les autorités libyennes procèdent actuellement à des rafles de Tchadiens qui*, dit-il, *sont ensuite entassés dans le camp militaire de Mordoum, où ils sont enrôlés de force* ». Ces informations sont corroborées par de nombreux témoignages de Tchadiens qui réussissent encore à lancer des appels au secours à partir de la Libye. Depuis la rupture entre l'ancien président Goukouni Oueddeï et ses protecteurs libyens, la plupart des Tchadiens de Libye sont devenus suspects.

Cette chasse aux Tchadiens ne se limite pas au territoire libyen, puisque le colonel Massoud, qui accompagne ou surveille M. Acheikh Ibn Omar, chef du CDR et nouvel homme fort des Libyens, recruterait aussi au Bénin, où se trouve d'ailleurs un camp d'entraînement de la légion islamique.

M. Acheikh Ibn Omar, dont les trois mille hommes sont devenus la seule force tchadienne à combattre aux côtés des Libyens, tenterait de mettre sur pied une nouvelle coalition d'opposants au président Hissène Habré dont pourrait faire partie le colonel Kamougué, ancien vice-président du GUNT.

Le président tchadien, pour sa part, paraît de plus en plus tenté par la reconquête du nord du pays, a-t-il déclaré jeudi dans un entretien à Antenne 2 : « *Je pense que le dispositif Epervier peut aider de manière déterminante à la libération totale de la région occupée du Tchad.* » Pour justifier cette aide qu'il réclame sans le dire, M. Hissène Habré a affirmé : « *En d'autres temps, les Tchadiens ont beaucoup versé de sang pour la libération de la France. La France nous doit une dette de sang. Hier, c'était pour la libération des Français, aujourd'hui, c'est pour la libération des Tchadiens.* »

SOUDAN

Khartoum a demandé le rappel du responsable du Fonds pour les secours au Sud

Les Nations unies ont opposé, jeudi, un très sec « *pas de commentaire* » aux informations en provenance de Khartoum annonçant que le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU au Soudan, M. Winston Prattley, avait été déclaré *persona non grata*.

Selon l'agence soudanaise SUNA, qui se réfère à une « *source officielle* », Khartoum reproche à M. Prattley, coordinateur des secours au Soudan sud, d'avoir tenté de faire parvenir des aides aux populations menacées par la famine par l'intermédiaire des rebelles de l'Armée populaire de libération du Soudan (ALPS). Il est aussi reproché d'avoir suspendu les secours par pont aérien (opération Rainbow) vers les villes de Juba, de Wao et de Malakal.

Le porte-parole de l'ONU, M. François Giuliani, s'est refusé à répondre à toute question concernant cette affaire. M. Prattley se trouve à New-York depuis le week-end dernier, et devait, en principe, regagner son poste vendredi.

Dans les milieux informés de l'ONU, on indique que les rapports entre le gouvernement soudanais et les responsables de l'ONU et de ses agences spécialisées au Soudan étaient déjà très tendues depuis un certain temps, en raison de sérieuses divergences sur les opérations d'aide au Soudan sud.

Les responsables de l'ONU avaient exploré les moyens de fournir des vivres aux populations, qu'elles soient sous le contrôle de Khartoum ou de l'ALPS. La situation militaire s'améliorant légèrement autour de Juba, de Wao et de Malakal, sous contrôle gouvernemental, l'opération Rainbow avait pu être engagée il y a une douzaine de jours. Quelque 300 tonnes de secours avaient été ainsi délivrées par rotations aériennes dans ces villes.

Vendredi dernier cependant, M. Prattley et les responsables du Programme de l'alimentation mondiale (PAM) avaient décidé de suspendre l'opération en raison de l'insécurité croissante autour des aéroports de ces villes. — *(AFP.)*

● **L'Office de l'ONU pour les opérations d'urgence en Afrique (OEOA) disparaît**, ce vendredi 31 octobre, après avoir pendant près de deux ans coordonné les efforts entrepris dans le monde entier pour aider le continent africain à lutter contre la famine qui l'avait frappée de plein fouet en 1985. L'ensemble de la communauté diplomatique de l'ONU est d'accord pour reconnaître l'œuvre remarquable entreprise par les responsables de cet organisme temporaire, qui n'étaient qu'une poignée, et la décision de l'ONU de mettre fin à ces activités, sans être contestée formellement, a néanmoins été accueillie avec regret par nombre de diplomates africains. — *(AFP.)*

● **CENTRAFRIQUE : l'instruction du procès Bokassa a commencé.** — L'instruction du procès de Jean-Bedel Bokassa, au secret depuis son retour il y a huit jours en Centrafrique, a déjà commencé à Bangui. Une commission d'enquête, composée essentiellement de magistrats, s'est déjà rendue à plusieurs reprises dans la cellule de Jean-Bedel Bokassa pour l'interroger. L'ex-empereur, détenu dans un lieu gardé secret, ne ferait pas de difficultés pour répondre aux questions de la commission, précise-t-on de source bien informée. L'ex-empereur, accusé notamment d'« assassinats, recel de cadavres et anthropophagie », a été condamné à mort par contumace en 1980. Il sera jugé conformément à la loi centrafricaine, a promis le président André Kolingba. La date du procès n'a pas encore été fixée, mais Bangui veut « aller vite » pour « crever l'abcès », déclare-t-on à la présidence. — *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** — Contrairement à ce qui a été indiqué par le fils de M. Bokassa (*le Monde* du 29 octobre), le bâtonnier Pettiti n'a pas accepté d'assurer la défense de l'ex-empereur.

Europe

AUTRICHE

L'été 42 de M. Kurt Waldheim

Le porte-parole de la présidence autrichienne, M. Gerold Christian, a démenti les informations publiées le 30 octobre par le *Washington Post*, selon lesquelles les services secrets soviétiques et yougoslaves auraient essayé de recruter M. Kurt Waldheim en 1947, sous peine de le dénoncer comme criminel de guerre.

M. Christian a, en revanche, admis que M. Kurt Waldheim, comme le soulignait le quotidien américain, se trouvait bien dans les montagnes yougoslaves de Kozara au début de l'été 1942. Lors de l'opération de « *pacification* » lancée par l'armée allemande, la totalité de la population de la ville de Kosara, soit quatre-vingt mille personnes, a été tuée ou déportée. M. Christian a cependant ajouté que M. Waldheim se trouvait là comme « *officier de ravitaillement* » et « *n'était pas en contact avec le front* ». Toutefois, des documents allemands que cite le *Washington Post* présentent le lieutenant Waldheim comme l'un des officiers de l'état-major du général nazi Von Stahl recommandés par celui-ci à une distinction de l'État fantoche et nazi de Croatie « *pour sa bravoure contre les insurgés au printemps et pendant l'été 1942* ».

Le ministre américain de la justice, M. Erwin Meese, a déclaré jeudi qu'il n'avait pas encore arrêté sa décision au sujet d'une éventuelle interdiction de séjour de Kurt Waldheim aux Etats-Unis. La télévision israélienne a présenté jeudi soir la photocopie du dossier complet établi par la commission d'enquête gouvernementale yougoslave en décembre 1947 qui conclut à la responsabilité directe de Kurt Waldheim dans des crimes de guerre commis par les nazis dans ce pays. Ce document a été remis par le Centre Simon Wiesenthal, spécialisé dans la chasse aux anciens nazis, au consulat général d'Israël à Los Angeles et sera ensuite transmis aux autorités judiciaires américaines. — *(AFP, AP, Reuter.)*

GRÈCE

Le remaniement du gouvernement ne laisse pas présager un changement de la politique économique

ATHÈNES
correspondance

M. Papandreou, premier ministre grec, vient de former son treizième gouvernement depuis son accession au pouvoir en octobre 1981. Ce remaniement était attendu depuis les élections municipales des 12 et 19 octobre et l'échec des candidats du parti socialiste dans les trois plus grandes municipalités du pays.

Seize membres du précédent gouvernement, dont cinq ministres, ont été remerciés. Parmi eux, M. Yannopoulos, ministre du travail, célèbre pour ses algarades avec les syndicalistes et les journalistes. Conseiller juridique d'un des plus grands journaux proche du gouvernement, violemment opposé au PC et à la gauche syndicale, il était considéré comme inamovible. Son éloignement pourrait être un geste d'apaisement, alors que le PC semble durcir ses positions envers le gouvernement et que les problèmes du mouvement syndical risquent de se poser avec une nouvelle acuité.

Le départ de M. Papadimitriou, ministre des transports, semble plutôt la conséquence des critiques dont il faisait l'objet pour « favoritisme excessif » au profit de sa circonscription. Des centaines de ses électeurs ont trouvé trop facilement et trop rapidement des emplois dans son ministère et dans les nombreuses sociétés publiques sous sa tutelle.

Le ministre de l'industrie, M. Matsimas, est également remplacé ainsi que celui du commerce, M. Katsifaras. Ce dernier, très proche de la famille Papandreou, connu pour son goût affiché pour les boîtes de nuit, ne s'est presque jamais fait remarquer dans un quelconque débat politique.

En ce qui concerne les nouveaux membres du gouvernement, la promotion la plus remarquée est celle de M. Saranditis, qui devient ministre du commerce. Avocat apprécié, notamment dans les milieux patronaux, il pourrait peut-être accélérer le mouvement de libération des prix.

En général, ce remaniement ne répond pas à l'attente de ceux qui exigeaient dans le parti, et dans la presse progouvernementale un « coup de balai ». Ceux qui demandaient, dans l'opposition, un changement de cap de la politique économique seront aussi déçus, le ministre de l'économie et son équipe restant en place.

Quant au dosage des influences dans la nouvelle équipe, on peut noter l'éloignement de presque toutes les personnalités qui étaient considérées comme proches de M. Georges Yeminatas, ministre de la santé, et figure historique du Pasok, en particulier de son « aile gauche ».

THÉODORE MARANGOS.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

Démission du gouvernement régional de Galice

Madrid. — Le gouvernement régional de Galice a remis sa démission, jeudi 30 octobre. Il n'avait pu obtenir la démission de son président, M. Gerardo Fernandez Albor, accusé d'« incompétence ». Cette affaire met dans une position difficile l'Alliance populaire (AP, droite), principal parti d'opposition espagnol, dont la Galice est l'un des principaux fiefs. M. Manuel Fraga, leader de l'Alliance populaire et lui-même originaire de Galice, avait tenté une médiation entre le gouvernement et M. Fernandez Albor, mais a ensuite décidé de soutenir ce dernier.

M. Fraga a lancé un appel à l'unité à son parti, afin de surmonter la crise. L'Alliance populaire a connu de nombreuses défections après sa défaite aux législatives de juin. — *(Reuter.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : Pavel Wonka, accusé d'« activités subversives ».** — M. Pavel Wonka, qui s'était présenté comme candidat « indépendant » aux élections générales de mai, a été accusé d'« *activités subversives* » et risque jusqu'à cinq ans de prison, indique le Comité pour la défense des personnes injustement poursuivies (VONS), dans un communiqué publié jeudi 30 octobre à Prague. M. Pavel Wonka, un mécanicien de trente-trois ans, avait été arrêté en même temps que son frère Jiri, trente-six ans, le 26 mai. M. Jiri Wonka est, pour sa part, poursuivi pour « *incitation à rébellion* ».

Dans sa profession de foi de candidat, publiée en mai dernier, M. Pavel Wonka déclarait vouloir se consacrer notamment à « *l'élargissement des droits civiques des citoyens* » et aux problèmes écologiques. — *(AFP.)*

Iran

Un groupe radical dénonce les négociations avec la France

Un groupe radical iranien, issu des « *Etudiants dans la ligne de l'Imam* », responsables de la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran en 1979, a condamné, jeudi 30 octobre, le gouvernement iranien pour les négociations qu'il mène avec la France, en dénonçant ceux qui agissent pour un rapprochement avec l'Occident.

Le « bureau pour l'unité des associations islamiques des étudiants » accuse les négociateurs iraniens de présenter « *le gouvernement criminel français comme un ami* », et la « *droite française comme un sauveteur de la France* », dans un communiqué publié jeudi par le quotidien iranien du soir *Keyhan*.

Ce mouvement a lancé cette mise en garde à l'occasion d'un appel à une manifestation pour l'anniversaire de la prise des otages américains à Téhéran le 4 novembre 1979. Proche de l'hodjatoleslam Moussavi Khoeniha, aujord'hui procureur général de la révolution, et à l'époque chef de ces « étudiants », il défend une ligne dure réclamant notamment la poursuite de la guerre avec l'Irak et la rupture avec l'Occident.

Ce groupe estime que la politique actuellement suivie par le gouvernement iranien aboutit à présenter la France comme « *un pays neutre et ami* » et « *répond aux désirs de l'impérialisme américain* ».

Les négociations entamées depuis plusieurs mois entre Paris et Téhéran ont suscité de nombreuses polémiques en Iran, des courants plus modérés exigeant notamment que le Parlement islamique soit constamment informé de leur progression et donné son feu vert avant tout accord.

Proche-Orient

En visite à Paris

Le patriarche maronite estime qu'« il faut repenser » le statut de la FINUL

Mgr Nasrallah Sfeir, le patriarche maronite, a estimé, jeudi 30 octobre, à Paris que *« les coups portés à la France – au Liban ou sur le territoire français – sont des coups portés à la cause du Liban lui-même »*.

« Nous assimilons les victimes françaises à nos propres victimes », a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, faisant référence aux attentats de Paris début septembre et à ceux contre le contingent français de la FINUL au Liban sud. Mgr Sfeir a *« condamné les allégations portées contre le peuple libanais et la communauté maronite »*, estimant qu'il était *« injuste de nous accuser de terrorisme à cause d'une poignée d'idéologues égarés ou d'agents de l'étranger »*.

Mgr Sfeir a, d'autre part, souhaité que *« le statut de la FINUL soit repensé (...) de manière à la rendre capable de remplir sa mission »*. *« Son départ signifierait la grande aventure »*, a-t-il ajouté, estimant qu'il avait reçu des assurances du maintien du contingent français.

Au cours du dîner qu'il avait offert en son honneur la veille, M. Jean-Bernard Raimond avait affirmé : *« La France n'a pas cédé et ne cédera pas au renoncement et à l'indifférence. Elle fait et fera entendre sa voix pour affirmer la nécessité de sauvegarder l'unité, l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance du Liban. »*

Interrogé sur la nécessité éventuelle d'un voyage à Damas, Mgr Sfeir a répondu : *« Je suis prêt à aller en Syrie si cette visite a un contenu. On ne peut se payer le luxe de faire du tourisme. »* Visiblement, Mgr Sfeir, qui est resté discret sur *« l'initiative vaticane qui se poursuit »*, estime qu'une telle entreprise est inutile pour l'instant. A propos des relations franco-syriennes, le patriarche maronite a prudemment déclaré : *« Les relations amicales entre la France et les pays arabes peuvent renforcer notre position. »* Mgr Sfeir a enfin estimé qu'*« il fallait à tous prix régler la question palestinienne pour que le Liban soit stabilisé »*.

Mgr Sfeir, qui a été reçu par M. Chaban-Delmas, puis, à déjeuner, par M. Jacques Chirac, devait s'entretenir ce vendredi avec M. François Mitterrand.

Pas d'escorte militaire dans le Golfe pour les pétroliers français

Les navires français, et notamment les pétroliers, navigant dans le Golfe ne seront pas escortés par la marine nationale, a indiqué le 30 octobre M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer.

« L'éventualité d'une escorte de nos navires marchands a été maintes fois évoquée, et le ministre de la défense nous a fait savoir que cette solution, jugée non satisfaisante à la fois pour des raisons techniques et politiques, n'avait pas été retenue », a indiqué le secrétaire d'Etat.

Après l'attaque d'un pétrolier français, le *Brissac*, début septembre, par les forces armées iraniennes (il avait été touché par un missile lancé à partir d'un hélicoptère), les capitaines de navires français avaient demandé à bénéficier d'une protection militaire.

« La marine nationale a toutefois reçu des instructions pour renforcer son dispositif, et un escorteur a effectué en début de la semaine une patrouille dans le détroit d'Ormuz », a ajouté M. Guellec. Sur cinquante-quatre attaques contre des navires depuis 1984, trois ont concerné des pétroliers français.

ISRAËL

Vives polémiques autour d'un projet de rencontre avec des membres de l'OLP en Roumanie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Il s'agit d'un premier test pour l'amendement à la loi qui interdit toute rencontre entre Israéliens et dirigeants de l'OLP. Cet amendement avait été adopté en août dernier. Et cette semaine, on a appris qu'un important groupe de plusieurs dizaines d'Israéliens se préparait à se rendre en Roumanie pour participer, le 7 novembre, à une rencontre, sous les auspices du président Ceausescu, avec des dirigeants de l'OLP : M. Yasser Arafat ou Abou Iyad.

Cependant, dès que l'information a été rendue publique, le conseiller juridique du gouvernement israélien, M. Yossef Kharish, a fait savoir qu'il engagerait des poursuites judiciaires contre toute personne qui enfreindrait le nouvel amendement à la loi. Cet avertissement a eu pour effet de scinder la délégation israélienne en plusieurs groupes : ceux qui renoncent, ceux qui hésitent et ceux qui restent déterminés à participer à cette rencontre en Roumanie.

Il faut dire qu'un certain mystère entoure encore cette initiative. Aucun parti politique israélien en tant que tel n'y souscrit, mais, en plus d'écrivains et d'universitaires, plusieurs personnalités appartenant à des formations de gauche participent à la délégation : le Mapam, le parti communiste Rakah et le Mouvement progressiste pour la paix. Le dirigeant de ce mouvement, le député Matti Peled, qui a rencontré à plusieurs reprises M. Yasser Arafat, nous a dit qu'il était cependant très réservé à l'égard de ce voyage en Roumanie, qu'il considère comme une initiative du Mapam et du Rakah pour récupérer les voix de l'électorat arabe en Israël.

En fait, ce qui caractérise cette délégation, c'est la forte participation d'orientaux (sépharades) de gauche en faveur d'un dialogue avec les Palestiniens.

Reste le rôle de la Roumanie dans cette affaire. Ce sont les Roumains qui financent le voyage. De surcroît, on sait que, à plusieurs reprises, le président Ceaucescu avait invité M. Shimon Pérès à se rendre à Bucarest pour rencontrer M. Yasser Arafat. M. Pérès avait toujours refusé.

(Intérim.)

« Les Cahiers de l'Orient » : ouverture et tolérance

Dans la première livraison des *Cahiers de l'Orient*, les animateurs de cette *« revue d'étude et de réflexion sur le Liban et le monde arabe »*, réalisée en France par des Libanais, se proposaient d'offrir au lecteur *« une analyse sérieuse et sereine des sociétés du Proche-Orient aux plans économique, politique, social et culturel »*, tout en se situant *« résolument aux confluents du dialogue et de la tolérance »*. Le pari a été tenu : les quelque cinquante articles publiés dans les trois numéros parus jusqu'à ce jour sous la signature d'auteurs arabes et occidentaux d'opinions diverses reflètent une même volonté d'ouverture et de compréhension dépourvue de tout esprit polémique.

Le premier numéro avait privilégié une analyse globale du Proche-Orient. La troisième livraison, qui vient de paraître, aborde plutôt les problèmes d'actualité qui intéressent aussi bien les Français que les Arabes. A signaler en particulier une remarquable réflexion sur l'avenir de la guerre Iran-Irak de Charles Tripp, de l'Institut des hautes études internationales de Genève ; une tentative de définition de l'Etat terroriste du chercheur britannique Allan Dowes, et une étude détaillée de l'endettement comparé des pays du monde arabe, rédigée par Yves Gazzo, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. A noter aussi l'enquête sur l'islam en France, réalisée au sein de différentes communautés qui vivent en France et qui permet de mieux comprendre le problème brûlant des immigrés.

★ N° 3, troisième trimestre, 80 F. Cariscript, 6 et 8, square Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris.

La lutte contre le terrorisme

Porte-parole du premier ministre

M. Baudouin évoque la « coopération », le « concours » les « informations » apportés à la France par « certains pays arabes »

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a déclaré, le jeudi 30 octobre, au cours de son point de presse hebdomadaire :

« La France a connu, il y a quelques semaines, une vague terroriste extrêmement brutale, forte, inquiétante. Comme cela est prévu par la Constitution, c'est le gouvernement qui est chargé de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité physique et des biens des Français.

» Nous n'avons aucun contact, aucune négociation avec les terroristes. Pour autant, bien entendu, nous ne sommes pas restés inactifs. C'est notre devoir. Le gouvernement a utilisé toutes les possibilités que la coopération internationale pouvait lui offrir. Pour ce faire, nous avons passé à de nombreux Etats des messages rappelant notre politique, notre volonté, notre détermination.

» Nous pouvons dire, aujourd'hui, que la plupart des pays ont parfaitement compris ces messages. Nous n'avions pas demandé, d'ailleurs, de message en retour, mais nous avions indiqué quelles seraient les conséquences s'il y avait non-réception des messages que nous faisions passer. »

M. Baudouin a précisé que des *« contacts de gouvernement à gouvernement »* ont eu lieu *« avec des pays occidentaux, des pays européens, les Etats-Unis et, aussi, avec des pays arabes »*. *« Certains de ces pays – certains tout de suite, certains un peu plus tard – nous ont apporté une coopération, un concours ou des informations qui sont, bien entendu, très précieuses dans ce genre d'affaires. »*

Pas de vente d'armes à la Syrie

Le porte-parole du premier ministre a ajouté : *« Nous n'avons pas à faire le palmarès de ceux qui nous ont aidés à juguler, ne serait-ce que pour un temps, le terrorisme. »* L'apport de certains a constitué, selon lui, à *« ne pas aider les terroristes dans leur action. Cela, ajouté aux mesures que nous avons prises à l'intérieur, fait qu'il devient plus difficile pour un terroriste de vivre en ce moment à Paris que cela ne l'était, peut-être, il y a quelques mois »*.

M. Baudouin a déclaré ensuite que *« les contacts qui ont eu lieu avec la Syrie sont bien connus »*, qu'ils ont été pris *« de gouvernement à gouvernement »* et que *« des visites, qu'on peut dire officielles, du directeur et de quelques fonctionnaires de la DST »* ont été faite à Damas. En outre, lors de sa visite à Alger, le 13 septembre dernier, le premier ministre, a noté M. Baudouin, a évoqué *« certains problèmes, dont ceux du terrorisme »*.

Par ailleurs, il s'est employé à démentir les affirmations relatives aux ventes d'armes à la Syrie. *« Qui*, a-t-il demandé, *a intérêt à accréditer sans arrêt l'idée que la France négocie à coups d'argent et d'armes ? »* Il a rappelé les démentis antérieurs et les propos du président de la République, le 28 octobre, à Francfort, observant que les informations relatives aux ventes d'armes à la Syrie n'avaient *« pas été confirmées »* et qu'*« il n'est pas question, pour la France, de vendre des armes »*.

M. Baudoin a déclaré : *« On cherche à créer une certaine confusion entre les demandes d'industriels de l'armement et les décisions du gouvernement français. Il n'y a pas de nouveaux contrats de vente d'armes avec la Syrie, ni en cours, ni signés, ni envisagés. Les derniers contrats existants ont été conclus sur la base d'autorisations données par le gouvernement précédent, en juillet 1984. Depuis le 16 mars, il n'y a pas eu de livraison d'armes à la Syrie. Si une proposition est faite, au sein des Douze, tendant à la suspension des ventes d'armes à la Syrie, la France est prête à l'accepter. Elle l'était déjà à la réunion de Luxembourg. »*

Le porte-parole du premier ministre a précisé que, depuis l'installation du gouvernement en mars dernier, *« les autorisations de matériels vis-à-vis de la Syrie ont été très limitées et ne concernent que des matériels strictement défensifs »*. Il a cité en exemples *« un système d'aide au commandement composé de matériels civils, des terminaux THS 150, des tôles de blindage, des études d'amélioration de la protection de certains véhicules, la fourniture d'un système d'informatique »*. En revanche, a-t-il remarqué, *« toutes les demandes de matériels offensifs, tels que des chars AMX-13, les systèmes d'armes antichars Apilas et Milan (de Matra), ont été refusées »*. *« Lors de la dernière réunion de la CIEEMG, en octobre, les fiches concernant la vente de deux cents AMX-13 (pour une somme de 3,1 milliards de francs) ont été repoussées, j'allais dire à l'unanimité. »*

« Reste, a déclaré le porte-parole, *le problème des matériels qui avaient fait l'objet d'autorisations antérieures à la mise en place de ce gouvernement, mais qui n'ont pas encore été livrés. »* Il a notamment évoqué une autorisation du 19 juillet 1984 concernant des missiles Milan. *« Nous avons pris des mesures qui font que ces matériels n'ont pas été livrés »*, a-t-il affirmé.

Interrogé sur la raison des refus opposés depuis le 16 mars aux commandes d'armes de la Syrie, M. Baudouin a encore déclaré : *« Nous avons pensé que nous n'avions pas à encourager une bataille dans une région suffisamment ensanglantée. »*

Au sujet des livraisons de denrées alimentaires, il a confirmé que la France s'était *« portée preneur »* d'une adjudication de la Communauté européenne pour la fourniture de 230 000 tonnes de farine à la Syrie. *« Il nous semble convenable d'envoyer de la farine si la Syrie le demande »*, a-t-il observé. En revanche, a ajouté le porte-parole, *« il n'y a pas de discussion sur un prêt »*.

Démentant *« totalement »* que la France ait donné des *« assurances »* sur l'issue du procès de Georges Ibrahim Abdallah en février prochain, il considéré comme *« du Gérard de Villiers »* l'information relative à un « contrat » passé avec M. Elie Hobeika, l'ancien chef des Milices libanaises, pour surveiller le clan Abdallah.

Comme on lui demandait si la France s'était engagée, vis-à-vis de l'Algérie, à expulser des opposants au régime de M. Chadli, M. Baudouin a répondu : *« Je ne peux pas vous le dire. Il n'est pas dans la tradition de la France de livrer des gens qui ont demandé l'asile politique, mais ils ne doivent pas conspirer sur le sol français contre un pays ami. »*

Plus tard, pour la télévision, le porte-parole de M. Chirac a ainsi résumé la situation : *« Est-ce que vous avez un contrat d'argent pour faire un prêt à la Syrie ? Nous répondons non. Est-ce que vous livrez des armes à la Syrie ? Nous répondons non. Est-ce que vous avez monnayé l'échange d'Abdallah contre la paix ? Nous répondons non. »*

[De nombreux industriels français se sont adressés à la commission interministérielle pour l'étude des exportations de matériels de guerre (CIEEMG), qui est sous l'autorité du premier ministre, afin d'avoir les autorisations préalables en vue de prospecter, puis de négocier et, enfin, de signer des contrats d'armes avec Damas.

Le franchissement de chacune de ces trois étapes est soumis à un accord des différentes administrations membres de la CIEEMG chargées de contrôler les conditions d'un marché entre la France et la Syrie, comme avec tout autre client étranger.

Présentées à cette commission, les demandes des industriels concernant la Syrie avaient trait à des demandes d'autorisations de prospection visant, outre les matériels déjà cités par M. Baudoin, des avions à hélices Epsilon, des matériels de communications, des ambulances, des parachutes, des tracteurs semi-remorques, des équipements de discrétion téléphonique et des vedettes rapides équipées d'une mitrailleuse. Ces autorisations de prospection *ont été repoussées par la CIEEMG*.

En revanche, contrairement à ce qu'indique le porte-parole de *M. Chirac, les décisions de blocage* concernant la livraison de certains autres matériels, notamment des armes *antichars, avaient déjà été prises du* temps de M. Laurent Fabius à Matignon.]

Les contacts et les négociations « ne nous engagent pas », affirme le CSPPA

Le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) affirme dans un communiqué parvenu jeudi 30 octobre à une agence de presse occidentale à Beyrouth que *« le clan Abdallah ne représente nullement le CSPPA, mais seulement la famille d'un des militants. Tout contact ou toute négociation avec la famille n'engage donc en rien le CSPPA. Nous ne nous laisserons pas manipuler ou tromper, comme par le passé. Nos revendications sont précises et nous souhaitons les voir entièrement satisfaites »*. Ce communiqué, qui fait suite à nos informations sur une trêve entre le gouvernement français et le clan Abdallah (*le Monde* du 30 octobre), réclame de nouveau la libération immédiate de Georges Ibrahim Abdallah, de Varoujian Garbidjian, d'Anis Naccache et de *« tous leurs camarades »*.

Le communiqué menace l'Italie de nouveaux attentats après celui du 25 octobre contre l'ambassade de ce pays dans le secteur chrétien de Beyrouth.

● **Interpellation d'un sympathisant de M. Ben Bella.** – Sur ordre du parquet de Paris, agissant dans le cadre de la lutte antiterroriste, les policiers du SRPJ de Versailles ont interpellé, le jeudi 30 octobre, à son domicile de Magny-en-Vexin (Val-d'Oise), M. Boukhari Souali, soixante et un ans, considéré comme un sympathisant de M. Ahmed Ben Bella.

Pensionné du travail, M. Souali est arrivé en France en 1946. Marié à une Française, il est père de six enfants. Selon sa femme, M. Souali, malade et fatigué, n'a aucune activité politique. Vendredi en fin de matinée, M. Souali était toujours entendu par les policiers.

● **Otages du Liban : message de Joëlle Kauffmann.** – L'épouse du journaliste Jean-Paul Kauffmann, enlevé le 22 mai 1985 à Beyrouth, a fait passer, jeudi 30 octobre, un message d'espoir dans le quotidien libanais *l'Orient-le Jour* : *« Jean-Paul, nous ne t'abandonnons pas. Tes amis sont devenus des millions. Les journalistes proches mais aussi tous les autres sont avec vous tous. Il n'y a pas une heure depuis cinq cent vingt-deux jours sans que nous n'ayons essayé de vous sortir de vos cachots. Combien de « une » sur votre sort... Le gouvernement fait ce qu'il peut, mais vos gardiens semblent faire la sourde oreille. Tenez bon, nous ne lâcherons pas »*, dit le message signé « Joëlle et tes amis ». *(AFP.)*

La lutte contre le terrorisme

La trêve des attentats et les réactions du gouvernement

Informations et commentaires

L'abondance nuit parfois à la clarté. La diversité des déclarations gouvernementales en réaction aux informations du *Monde* sur la trêve des attentats obligent à confronter précisément les unes aux autres. On s'aperçoit alors que, dans les propos tenus successivement par MM. Jean-Bernard Raimond, Charles Pasqua et Denis Baudouin, il n'y a qu'un démenti catégorique : l'assurance que la France ne livre actuellement pas d'armes à la Syrie. Mais la conclusion essentielle de notre enquête n'est pas démentie, à savoir que, par l'intermédiaire de l'Algérie et de la Syrie, une trêve aurait été imposée aux terroristes, assortie de menaces de représailles, le terme étant fixé à février 1987, date envisagée pour le procès de Georges Ibrahim Abdallah.

● **La trêve par la négociation avec des Etats.** — Le matin de la publication de l'enquête du *Monde*, le mercredi 29 octobre, M. Albin Chalandon, garde des sceaux, s'exprimait clairement dans *Libération* : « *Je disais, l'autre jour, que la position de base était la fermeté et qu'elle n'excluait pas une action diplomatique permanente. Je ne pense pas, je ne crois pas qu'il puisse y avoir, dans le monde d'aujourd'hui, compte tenu de la complexité de chaque affaire, une politique de fermeté sans négociations. (...) Je ne mets pas l'arrêt des attentats depuis un mois sur le fait du hasard. Je pense que c'est le résultat combiné d'une attitude de fermeté, du message qui l'a transmise, et d'une action diplomatique générale.* »

Il y a donc bien eu « *négociations* » et « *messages* » auprès d'Etats ayant le contact avec les terroristes jugés responsables de la vague d'attentats (les Fractions armées révolutionnaires libanaises, animées notamment par les frères Abdallah). Pour le ministre des affaires étrangères, M. Raimond, ce sont les services policiers et l'entourage de M. Pasqua qui furent maîtres d'œuvre : « *En ce qui concerne les contacts qui sont évoqués* [par *le Monde*], a-t-il déclaré mercredi sur TF1, *il est tout à fait normal que certains membres du gouvernement comme le ministre de l'intérieur s'informent. (...) Il est normal qu'il prenne ses informations là où il pense pouvoir les trouver. En même temps, cela lui permet d'exprimer la fermeté du gouvernement.* »

Le ministre de l'intérieur confirme, le lendemain, sur Europe 1, que la lutte contre le terrorisme est affaire « *de renseignement et de gens qui prennent des contacts* ». Porte-parole du premier ministre, M. Baudouin est plus explicite : « *Aucun contact, aucune négociation avec les terroristes* », mais l'utilisation de « *toutes les possibilités que la coopération internationale* » peut offrir. « *Pour ce faire, nous avons passé à de nombreux Etats des messages rappelant notre politique, notre volonté, notre détermination* », ajoute-t-il, en précisant qu'il s'agit bien notamment de « *pays arabes* » qui « *nous ont aidés à juguler, ne serait-ce que pour un temps, le terrorisme* ».

● **Les contacts avec la Syrie.** — Ils « *sont bien connus* », résume M. Baudouin. M. Pasqua a rendu hommage à ce pays assurant que le régime du président Hafez El Assad a fait preuve de « *beaucoup de bonne volonté* », qu'il y a « *une réelle collaboration* » et que les dirigeants syriens ont voulu, ainsi, « *nous démontrer qu'ils n'étaient pas impliqués dans cette affaire* [les attentats de septembre], *mais qu'ils étaient prêts à tout faire pour nous aider* ».

Le gouvernement n'a pas démenti, comme nous l'avons écrit, que des émissaires de la DST ont, *via* Damas, visité certaines régions libanaises contrôlées par les Syriens, ni, comme l'a révélé *le Canard enchaîné*, que deux proches de M. Pasqua, MM. Jean-Charles Marciani, ancien des services spéciaux, et Iskander Safa, son associé en affaires, ont établi les premiers contacts. Le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, a confirmé, sur TF 1 ce climat, assurant que les services de sécurité de Damas « *coopèrent avec les forces de police françaises afin d'arrêter les responsables des attentats de Paris* » et que « *la France s'est abstenue de condamner la Syrie (...) pour des questions de principe* ».

● **Les contacts avec l'Algérie.** — Aucun démenti, ni français ni algérien, n'est venu infirmer nos informations sur le voyage au Liban du général Lakhal Ayat, directeur de la sécurité militaire algérienne, dans le cadre de ces « *négociations* » de gouvernement à gouvernement. Au contraire, M. Pasqua a souligné que l'Algérie était *l'« amie de la France* », et M. Baudouin que le premier ministre, lors de sa visite à Alger en septembre, a évoqué « *certains problèmes, dont ceux du terrorisme* ».

● **La monnaie d'échange avec l'Algérie.** — Aucun démenti n'est venu contredire l'affirmation que les interpellations d'opposants algériens résidant en France étaient une forme de remerciement pour cette aide algérienne. « *Nous ne tolérerons aucune activité illégale de gens qui complotent sur notre sol contre les pays avec lesquels nous sommes amis* », a répondu, sur ce point, M. Pasqua. Si, assure M. Baudouin, « *il n'est pas dans la tradition de la France de livrer des gens qui ont demandé l'asile politique* », le porte-parole de M. Chirac ajoute : « *Mais ils ne doivent pas conspirer sur le sol français contre un pays ami.* » Nos informations sur le fait que trois des treize opposants algériens arrêtés devaient, dans un premier temps, être directement expulsés vers Alger n'ont pas été démenties.

● **La monnaie d'échange avec la Syrie.** — C'est le seul point sur lequel le gouvernement oppose un démenti catégorique, argumenté et précis. Nous avions écrit, dans nos éditions du 30 octobre, en conclusion de notre enquête : « *Quelle a été la monnaie d'échange ? Selon toute probabilité, comme l'ont affirmé* Libération, le Matin *et le* Sunday Times, *de l'argent et des armes à destination de la Syrie et de ses alliés libanais, voire peut-être iraniens.* » *Libération* avait affirmé, le 23 octobre, que la France négociait, sous l'égide de la Société française de matériel d'armement (SOFMA), l'exportation d'armes vers la Syrie. *Le Matin* assurait, le lendemain, que ce marché portait sur 3,1 milliards de francs, comprenant notamment une centaine de chars AMX-13. Enfin le *Sunday Times* du 26 octobre assurait qu'il ne manquait plus au contrat, évalué à 2 milliards de francs, que la signature de M. Jacques Chirac.

Ni prêt financier ni fourniture d'armes, ont assuré MM. Raimond et Baudouin. On ne peut pas nier qu'il y ait eu des demandes syriennes, notamment lors de la visite en juillet dernier du vice-président Khaddam (*le Monde* du 25 octobre). Les sociétés françaises concernées ont entamé des discussions, mais la conclusion finale des contrats est soumise à l'accord du premier ministre et des ministères concernés. Selon nos informations, il y eut bien débat et, parfois, divergences de vues, mais le premier ministre a tranché par la négative, pour laquelle plaidait surtout le Quai d'Orsay. Notre formule allusive était, en ce sens, imprudente.

En revanche, rien ne dément que la France appuie les demandes d'aides économiques du régime syrien, qui connaît aujourd'hui de graves difficultés d'approvisionnement. « *Il nous semble convenable d'envoyer de la farine si la Syrie le demande* », a déclaré M. Baudouin, confirmant que Paris s'était « *porté preneur* » d'une adjudication de la CEE pour la fourniture de 230000 tonnes de farine à la Syrie. Des fournitures de blé sont également débloquées ces jours-ci.

● **Le rôle de M. Elie Hobeika.** — L'ancien chef des Forces libanaises (milice chrétienne), aujourd'hui allié du régime de Damas, où il réside, s'est bien rendu en France dans les premiers jours d'octobre. C'était son quatrième voyage à Paris depuis sa destitution début 1986. Aucun démenti catégorique n'est venu contredire l'information selon laquelle il aurait rencontré des interlocuteurs français — selon Europe 1, il ne s'agit pas de responsables officiels mais de « *gaullistes* » — qui lui auraient demandé s'il était prêt à exercer des représailles contre les FARL en cas de rupture de la trêve. Le porte-parole parisien de M. Hobeika, dans un long communiqué, s'est contenté d'assurer notamment : « *Nous sommes totalement étrangers à tout ce qui se passe en matière de terrorisme sur la scène française.* » Ce qui est sûr, cependant, c'est que M. Hobeika n'a guère d'autonomie par rapport au régime syrien.

● **Le procès de Georges Abdallah.** — Son issue n'est évidemment pas assurée, une cour d'assises étant plus imprévisible qu'un tribunal correctionnel. Mais la trêve a bien été fixée à cette échéance — aucun démenti sur ce point, — M. Chalandon ayant créé la surprise, fin septembre, en assurant que le procès s'ouvrirait « *en février prochain* », alors qu'il n'est pas habituel qu'un garde des sceaux fixe des délais impératifs à la justice.

EDWY PLENEL.

Le rythme des livraisons de céréales à la Syrie n'a pas été modifié

Malgré les tensions politiques entre la Syrie et la Grande-Bretagne, et malgré la solidarité apportée officiellement par les pays de la Communauté européenne à Mme Margaret Thatcher, rien ne semble avoir changé dans le flux céréalier européen à destination de la Syrie. Pour la campagne 1985-1986, la France a livré à la Syrie 342 000 tonnes de blé et 30 000 tonnes de farine. A cela s'ajoute la livraison, en octobre 1986, de 2 219 tonnes et, pour novembre, de 18 000 tonnes supplémentaires, au titre de l'aide alimentaire fournie par la CEE (*le Monde* du 31 octobre).

Les besoins de la Syrie sont évalués à 1 million de tonnes de blé par an. La différence entre ces derniers et les livraisons réellement effectuées est partiellement couverte par d'autres pays européens ou américains. Les céréaliers des Etats-Unis ont, quant à eux, reçu l'autorisation de vendre à la Syrie 700 000 tonnes, mais il ne semble pas que les livraisons aient commencé, vraisemblablement pour des raisons politiques. Cela expliquerait que les Syriens, la semaine dernière, cherchaient encore à négocier une livraison supplémentaire française estimée, dans les milieux céréaliers internationaux, à 500 000 tonnes.

Le blé actuellement vendu à la Syrie l'est au prix de 72 dollars la tonne, alors qu'officiellement la tonne de blé coûte 1 224 F. La différence est restituée par le budget communautaire, ce qui a *de quoi laisser les Britanniques amers* : indirectement, comme tous les pays de la Communauté, ils subventionnent les livraisons de blé à un pays avec lequel ils viennent de rompre leurs relations diplomatiques.

Expliquer

(Suite de la première page.)

Sur le fond des choses, il semble qu'il n'y ait plus guère de doute. *Une personnalité israélienne qualifiée a pu dire récemment en privé : « Derrière les bombes de Paris, il y a la famille Abdallah et un tout petit groupe* (NDLR : les FARL, autrement *dit les Forces armées* révolutionnaires libanaises). *La Syrie n'a ni ordonné ni empêché les attentats.* » A l'Hôtel Matignon, si nous n'avons pas la berlue, on fait la même analyse. D'où l'idée qui vient à l'esprit, et qu'on ne saurait condamner sans beaucoup de légèreté, de s'adresser à ladite Syrie pour l'inviter à bien vouloir utiliser à l'avenir les moyens qu'elle a d'empêcher, précisément, ces attentats, puisque les Abdallah vivent dans une région placée sous son contrôle et que les FARL appartiennent, *grosso modo*, à sa mouvance.

Bien des intermédiaires s'en sont mêlés, y compris, selon toute vraisemblance, l'Algérie et Mgr Capucci, dont la venue à Paris et la visite à Georges Ibrahim Abdallah dans sa prison ne relevaient *évidemment pas du* simple tourisme. Un résultat a été obtenu : une trêve des attentats. Il faudrait être inconscient pour ne pas s'en féliciter à première vue.

Tout dépend évidemment du prix dont ce résultat a été payé. Quelle que soit, en effet, l'ampleur des mesures de représailles dont on a pu menacer les Abdallah et leurs protecteurs en cas de récidive, on a quelque peine à imaginer, quand on connaît un peu cette partie du monde, qu'il n'y ait pas eu une contrepartie positive à l'accord intervenu. Mais tout cela se passe, *là-bas, dans la subtilité*, le non-dit, le suggéré, le clin d'œil comptant autant sinon davantage que le clairement exprimé, avec évidemment tout le risque de malentendu que ce genre d'arrangements implique. Mais il ne faut pas se raconter d'histoires : chantage et marchandage sont, depuis la nuit des temps, les deux mamelles de la diplomatie.

***

On a donc dû, plus ou moins vaguement, promettre quelque chose aux *« Etats »* auxquels, selon Denis Baudouin, des *« messages »* ont été adressés, ou sinon les assurer que l'on ferait en leur faveur quelque geste. Il est difficile, par exemple, compte tenu du moment où elle a eu lieu, de ne pas relier l'arrestation de benbellistes au rôle joué dans l'affaire par l'Algérie, avec laquelle les rapports, dit-on à Matignon, sont aujourd'hui au beau fixe. Difficile aussi de ne pas voir un rapport entre la livraison de blé français à une Syrie économiquement aux abois et le « contrôle » qu'elle a apparemment accepté d'exercer sur la famille Abdallah.

A-t-on été plus loin ? Une confusion est née du fait que des industriels d'armements ont engagé des conversations avec Damas, non, semble-t-il, sans quelques encouragements du côté du ministère de la défense. Mais le Quai d'Orsay y a toujours été opposé, et il faut prendre acte de ce que Denis Baudouin a dit le 30 octobre, à savoir qu'il n'y a pas eu de livraisons d'armes à la Syrie depuis le 16 mars. Que ne l'a-t-il déclaré plus tôt !

Y a-t-il eu, enfin, un accord avec les Abdallah eux-mêmes ? On n'imagine pas le gouvernement français chargeant un de ses agents de promettre que les assises de Paris, en février 1987, rendront un verdict indulgent à l'égard de Georges Ibrahim ; il y a des limites à la non-séparation des pouvoirs. On imagine plus facilement qu'un intermédiaire ait pu prendre sur lui, pour faciliter l'aboutissement des « contacts », de laisser vaguement miroiter quelque chose de la sorte.

***

De tout cela, en tout cas, paraît se dégager une conclusion nette. Le gouvernement a fait ce qu'il pouvait dans une situation qui n'était certes pas facile. Il a fait passer la sécurité des citoyens avant la solidarité avec la Grande-Bretagne : *« Au club des Grands*, a écrit le général de Gaulle, *j'ai rencontré autant d'égoïsmes sacrés que de membres inscrits.* » Mais la vérité, jusqu'à preuve du contraire, est que, terroriste à Londres, au Liban, ailleurs encore, et même *hier* vis-à-vis des Français, la Syrie, en quête de respectabilité, se montre, à l'égard de Paris, coopérative. Et c'est Alain Peyrefitte lui-même qui se demandait, l'autre jour, dans *le Figaro*, *« où serait l'intérêt de couper les ponts avec elle »*.

La véritable erreur du gouvernement, c'est d'avoir cherché à occulter sa politique, au besoin en disant le contraire de ce qu'il faisait, donnant l'impression qu'il en avait honte. Bien expliquer ses desseins demeure le meilleur moyen de n'avoir pas quelque jour à s'en expliquer.

ANDRÉ FONTAINE.

Les déclarations de M. Raimond sur TF1

« Il est normal que le ministère de l'intérieur prenne ses informations là où il pense pouvoir les trouver »

Nous publions ci-dessous les déclarations faites par M. Jean-Bernard Raimond, mercredi soir 29 octobre, à TF 1. Nous n'avons pu en faire état que dans les dernières éditions du *Monde* du 31 octobre, le Quai d'Orsay et TF 1 ne disposant d'aucun texte jeudi matin.

M. Jean-Bernard Raimond a tout d'abord déclaré à propos des informations publiées le même jour par *le Monde* :

« *Je dirai d'abord qu'en ce qui concerne les contacts qui sont évoqués, il est tout à fait normal que certains membres du gouvernement, comme le ministère de l'intérieur, s'informent. Qu'est-ce que cela serait qu'un ministère de l'intérieur qui ne s'informerait pas ? Il est normal qu'il prenne ses informations là où il pense pouvoir les trouver. En même temps, cela lui permet d'exprimer la fermeté du gouvernement (...). En septembre, vous avez entendu le premier ministre à plusieurs reprises ; la politique a été d'une fermeté absolue. Je remarque aussi qu'à la suite de ce que vous appelez des révélations il y a une conclusion qui dit que tout a été fait pour avoir des armes et de l'argent. Comme je l'ai dit à l'Assemblée nationale, nous avons refusé toutes les ventes d'armes à la Syrie dans ces derniers temps — les sociétés, vous le savez, proposent des contrats et l'administration approuve ou désapprouve. L'administration française a tout le temps désapprouvé (...). Nous ne donnons ni armes ni argent dans cette affaire.* »

Interrogé à propos de la « compréhension » dont pourrait bénéficier Georges Ibrahim Abdallah, M. Raimond a répondu : « *Georges Ibrahim Abdallah est dans un processus judiciaire. Laissons se dérouler ce processus judiciaire. A l'origine, il était en jugement à Lyon et il a été condamné à Lyon. Maintenant, il est dans un processus judiciaire à Paris. Laissons se dérouler ce processus judiciaire. Et je n'ai pas à prendre parti sur l'affirmation du* Monde. *Il n'y a pas besoin de négocier une trêve ; il y avait une vague d'attentats liée à l'emprisonnement de Georges Ibrahim Abdallah. L'analyse du gouvernement qui était celle-là s'est trouvée juste. Ensuite, il a des informations complémentaires qui ont été prises. Le gouvernement a manifesté sa fermeté ; maintenant, il y a une pause, si vous voulez. Je souhaite que cette pause dure parce que je suis sans illusions sur l'invulnérabilité des sociétés occidentales — des démocraties occidentales — au terrorisme.* »

« Je suis un peu agacé »

A propos des mesures prises à l'encontre de plusieurs amis de M. Ben Bella, M. Raimond a affirmé :

« *Le gouvernement précédent avait expulsé Ben Bella, eh bien, c'est dans la conformité des mesures de sécurité qui sont prises par le gouvernement à partir de certaines informations et à partir de ses appréciations.* »

En conclusion, le ministre des affaires étrangères a déclaré :

« *Je suis un peu agacé d'avoir tout le temps à donner des démentis. Je ne sais pas pourquoi (...) la position française est tout le temps déformée. Il n'y a pas de moment où l'on ne dise que nous vendons des armes à l'Iran alors que l'on sait très bien que nous ne vendons pas d'armes à l'Iran. Je viens de dire devant l'Assemblée nationale que tous les contrats en 1982-1984, les livraisons qui restent en suspens, sont bloqués (...). Tout cela est exact, et je n'ai pas à apporter de démentis. Pourquoi y a-t-il alors tant de désinformations sur la politique française ? Parce que la France est un des pays qui a le plus de présence au Proche-Orient. Et cela gêne un certain nombre de gens, alors que je peux vous dire que tous les Etats arabes modérés souhaitent que nous restions présents, que nous continuions à avoir cette politique qui n'a qu'un seul langage, qu'il s'agisse de l'Iran, de la Syrie (...), encore une fois il n'y a aucun marchandage. Contrairement à ce que dit* le Monde, *dans toute cette affaire, il n'y a ni promesse de ventes d'armes ni promesse d'argent. Il y a un gouvernement qui fait son métier le mieux possible en face d'une situation difficile en France. Il l'a prouvé, et nous avons obtenu des résultats qui, je l'espère, dureront (...). Je vous parle un peu vivement peut-être, mais vous m'avez soumis à un interrogatoire sur un article où il y a beaucoup de choses au conditionnel (...). Je suis un peu agacé par les désinformations permanentes. Je n'en veux pas aux journalistes, ils font leur métier, et je me demande d'où vient la source, sinon des pays que finalement nous gênons parce que nous avons une politique honnête et claire.* »

Les réactions politiques

M. Marchais se félicite que « la France n'ait pas suivi l'exigence de Mme Thatcher »

M. Georges Marchais s'est félicité, mercredi 29 octobre, que « *la France n'ait pas suivi l'exigence de Mme Thatcher* » relative à la rupture des relations diplomatiques avec la Syrie. Invité du journal de TF 1 à 13 heures, le secrétaire général du PCF a poursuivi : « *Quand M. Pasqua déclare lui-même que les Etats arabes ne sont absolument pas impliqués dans les attentats qui ont eu lieu en France, je me demande bien pour quelle raison, la France devrait obligatoirement suivre la Grande-Bretagne dans sa politique.* » En revanche, le dirigeant communiste a pris ses distances avec les propos tenus, la veille à Francfort (RFA), sur le même sujet par le chef de l'Etat. « *La déclaration de M. Mitterrand ne m'a pas particulièrement plu*, a-t-il dit, *car il laisse planer le doute sur ce que sera la position de la France lors de la réunion* [le conseil européen des ministres des affaires étrangères] *qui doit avoir lieu le 10 novembre.* »

Dans les rangs de la majorité, l'attitude du gouvernement suscite des interrogations. Pour M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, le gouvernement « *a tout intérêt à parler un langage très ferme* » vis-à-vis de la Syrie. « *On ne peut pas faire des tractations avec le gouvernement syrien tant que sa politique n'est pas clarifiée* », a affirmé le député de la Haute-Loire, mercredi 29 octobre, au cours d'un point de presse. « *On ne peut pas avoir des amis dans tous les camps ; traiter tout le monde arabe à la même enseigne, c'est un peu une erreur* », a-t-il précisé. Il a ajouté que « *les français doivent avoir à l'égard de la Syrie le même comportement que celui qu'ils attendraient de la part des Britanniques s'ils étaient dans la même situation* ».

Un autre député barriste, M. Charles Millon (UDF, Ain), s'est montré encore plus précis : « *Nous attendons de la part du premier ministre qu'il affirme d'une manière claire sa solidarité avec l'Angleterre, qui a démontré qu'elle avait des preuves de l'immixtion de la Syrie dans le terrorisme européen.* » M. Millon, qui s'exprimait sur Radio-Monte-Carlo, jeudi 30 octobre, a souligné que le gouvernement doit avoir « *une attitude claire vis-à-vis des pays du Moyen-Orient. Nous avons des alliés, nous avons une place à tenir. Il y a des pays qui jouent un jeu parfois un peu trouble* ». « *Alors*, a-t-il conclu, *nous demandons au premier ministre d'éclairer sa majorité et le peuple français sur une politique au Moyen-Orient.* »

Pour sa part, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a souhaité, jeudi 30 octobre, sur Antenne 2, que le gouvernement donne « *une unité et une clarté* » à sa politique de lutte contre le terrorisme. Selon lui, « *le gouvernement se prend les pieds dans des effets d'annonces contradictoires* ». « *Qu'on ne parle pas de guerre si l'on négocie, si l'on est dans le conciliabule de compromis. Qu'on choisisse et que l'opinion française sache quelle est la politique du gouvernement* », a-t-il indiqué.

La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

Agriculture : un vent de jacquerie venu de l'Ouest

Prenant la défense des petits producteurs de lait de leur département menacés par les quotas laitiers, les députés UDF et RPR du Grand Ouest (50 % de la production laitière) ont fait souffler, le jeudi 30 octobre, sur l'Assemblée nationale, un vent de jacquerie. Ils ne sont toutefois pas allés jusqu'à mettre à exécution leur menace de ne pas voter le projet de budget de l'agriculture présenté par M. François Guillaume, mais le ministre de l'agriculture a dû néanmoins lâcher du lest en faveur des petits exploitants laitiers pour emporter l'adhésion totale de sa majorité, et le budget de l'agriculture a finalement été adopté dans la nuit (seuls le RPR et l'UDF votent pour). Il représente un montant total de 32 950,7 millions de francs (en progression de 1,6 % hors subventions pour la bonification des prêts du Crédit agricole). La part de ce département dans le budget général est de 2,84 %.

Le budget annexe de protection sociale agricole (BAPSA) est en progression, quant à lui, de 3,8 % et il s'élève à 67 797 millions de francs.

Un vent de fronde avait soufflé dès le matin du jeudi 30 octobre dans l'hémicycle, à l'audition des différents rapporteurs. « *Ce budget n'est pas plus mauvais ni plus enthousiasmant qu'un autre. Il est dans la ligne de ceux qui nous sont présentés depuis des années* », devait dire **M. Michel Cointat** (RPR, Ille-et-Vilaine), rapporteur spécial de la commission des finances. Compréhensif dans un premier temps – « *Votre budget est relativement satisfaisant* », – **M. Alain Mayoud** (UDF, Rhône), rapporteur pour avis de la commission de la production, s'est, pour sa part, rapidement montré plus critique : « *Il est malheureusement très conjoncturel. Il manque de souffle et d'audace. En un mot, il ne prépare pas suffisamment l'avenir pour relever le défi de la formidable mutation de notre agriculture.* » Le député UDF devait mettre notamment l'accent sur la baisse des crédits concernant les actions d'adaptation de l'appareil de production agricole (– 9,7 %). « *C'est préoccupant et critiquable !* », s'est-il exclamé.

Tout en approuvant globalement ce budget, **M. Jean Troriol** (UDF, Haute-Loire), rapporteur spécial pour la commission des finances, a regretté, pour sa part, la faiblesse des crédits pour l'enseignement supérieur. **M. Louis Lauga** (RPR, Landes), rapporteur pour avis pour les industries agro-alimentaires, a mis en garde le gouvernement contre un risque de « *saupoudrage* » des industries agro-alimentaires et a invité l'Etat « *à mieux cibler ses interventions* ».

Quant à **M. Gérard Borda** (PC, Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des affaires étrangères, il a jugé ce budget « *très décevant* », en rappelant qu'il avait été repoussé en commission. Un député UDF, M. Jean-Marie Daillet (Manche), avait, à cette occasion, voté contre ce budget avec les commissaires de l'opposition (*le Monde* daté 26-27 octobre).

Mais c'est l'ancien ministre de l'agriculture, M. Cointat (RPR), qui a soulevé « *le problème douloureux des quotas laitiers* » à l'origine de la fronde des députés UDF et RPR de l'Ouest. « *Le gouvernement a pris au printemps des mesures louables,* [mais] *il faut passer à la vitesse supérieure.* »

M. Cointat a alors proposé un plan en trois points, auquel devaient se rallier tous les députés UDF et RPR du Grand Ouest qui en ont fait la base de leurs revendications minimales de protection des petits exploitants de leur région : instauration d'une indemnité viagère mensuelle jusqu'à l'âge de la retraite pour les producteurs de moins de 50 000 litres ; ceux qui se situent entre 50 000 et 125 000 litres pourraient ne pas se voir appliquer de pénalités afin qu'ils puissent rentabiliser leur exploitation et amortir leur matériel ; enfin, pour les livreurs de plus de 125 000 litres (25 hectares et 25 vaches), un système hors quantum serait mis en place sur la base de seuils de production globale et de production à l'hectare.

Ces exploitants seraint ainsi favorisés par rapport aux « usines à lait », a précisé le député RPR, en présentant son plan. M. Cointat a chiffré à 1 milliard de francs par an pendant dix ans l'effort financier qui serait à consentir.

La colère de M. Godfrain

Dans les couloirs du Palais-Bourbon, avant la reprise de séance de l'après-midi, **MM. Jean-Marie Daillet** (UDF) et **René André** (RPR, Manche) n'avaient pas de mots assez durs pour dénoncer la politique du gouvernement. « *Je ne voterai pas le budget si le ministre ne revient pas sur des dispositions qui imposent aux petits producteurs de mon département un double choc : celui des pénalités laitières, celui de l'augmentation des 11,6 % des cotisations agricoles* », affirmait M. Daillet. Même écho chez M. André, qui expliquait : « *On sacrifie nos petits producteurs. Je ne peux pas, en l'état, voter ce budget.* »

M. Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) devait, quant à lui, leur répondre dans l'hémicycle en appelant les députés UDF et RPR à serrer les rangs derrière M. Guillaume. Le député RPR a, à la tribune, jugé « *irréalistes les réactions trop régionales* » de certains députés de la majorité. Cachant à peine sa colère, M. Godfrain devait aller plus loin dans les couloirs de l'Assemblée nationale, estimant que les barristes étaient au cœur de la fronde contre le gouvernement et contre M. Jacques Chirac, populaire dans le monde agricole. « *C'est curieux, cette conjonction, les barristes se retrouveraient-ils tous dans l'Ouest ?* ironisait-il. *En tout cas, s'ils ne votent pas le budget de l'agriculture, c'est que nous n'appartenons plus à la même majorité.* »

En fin d'après-midi, le groupe UDF devait demander une suspension de séance pour se concerter sur les propositions que le ministre de l'agriculture venait tout juste d'annoncer : une rallonge de 25 millions de francs (100 millions en tout) pour les petits producteurs de lait en difficulté, ainsi que la prise en considération du plan Cointat, « *une bonne base de travail* », selon le ministre. A l'issue de la réunion des députés UDF – une première du genre depuis le début de la discussion budgétaire, – M. Daillet lâchait : « *Il y a du mieux !* ». *Les députés UDF et M. Guillaume s'étaient mis d'accord sur un échéancier inspiré du « plan Cointat »*.

Dans la soirée, répondant toujours sur les quotas laitiers, notamment à **MM. François d'Aubert** (UDF, Mayenne), **René André** et **Loïc Bouvard** (UDF, Morbihan), **M. Guillaume** devait rappeler, tout d'abord, que « *les drames que provoquent les quotas laitiers découlent de la politique instaurée dans ce domaine par les socialistes, et notamment par Michel Rocard en 1984* ». M. Guillaume devait préciser ensuite que le collectif budgétaire de fin d'année dégagerait 400 millions de francs pour la restructuration des exploitations agricoles afin de favoriser les cessations d'activité permettant de dégager les quotas supplémentaires pour les jeunes agriculteurs.

« *Cette politique sera poursuivie les années suivantes* », a précisé le ministre, en soulignant qu'il avait l'appui complet du premier ministre. Le ministre de l'agriculture a également indiqué que le Crédit agricole interviendrait financièrement en faveur des producteurs de lait en situation délicate, notamment les jeunes ou ceux qui ont récemment investi.

Les députés UDF et RPR, frondeurs, acceptaient alors de rentrer dans le rang, en espérant toutefois que cette journée ne serait pas pour eux une « journée de dupes ».

Le ministre de l'agriculture avait auparavant présenté, sur un ton très offensif qui devait provoquer de vives réactions sur les bancs du PS, les grandes lignes de son budget : un budget en « *rupture avec le passé* ». M. Guillaume a tout d'abord souligné le fait que son budget contribuait à l'équilibrage du régime social agricole. L'effort consenti par l'Etat (+ 5 %), permettant, selon le ministre, de limiter à 3,8 % l'augmentation moyenne des cotisations sociales en 1987, « *soit la plus faible hausse depuis dix-neuf ans* ».

S'agissant des aides directes (4,3 milliards de francs), le ministre de l'agriculture a affirmé qu'elles seront maintenues et actualisées, « *même si, dans certains cas, la diminution du nombre des bénéficiaires se traduit par une diminution des crédits* ».

Répondant enfin à des critiques formulées contre les mesures prises pour l'enseignement – « *investissement essentiel pour l'avenir* », a affirmé M. Guillaume, – le ministre a insisté sur le fait que les bourses de l'enseignement agricole avaient été remises au niveau de celles de l'enseignement général. Il a rappelé l'effort consenti pour l'enseignement privé agricole (près de 900 millions de francs).

Les députés socialistes ont critiqué, quant à eux, la politique d'un ministre qui, hier président de la FNSEA, « *a semé la tempête contre la gauche, au nom de la spécificité du monde agricole* ». M. Taverníer (PS, Essonne) a lancé au ministre : « *Au nom du gouvernement, vous semez des illusions dans les campagnes. Nous ne nous ferons pas vos complices. Il y a deux ans, au congrès de la FNSEA, vous aviez reproché à Michel Rocard de dépenser plus d'énergie que d'argent pour l'agriculture. Ironie du sort, vous vous présentez avec une copie qui devrait vous rendre aujourd'hui plus prudent et plus modeste.* »

Par ailleurs, un amendement (demandant au gouvernement de déposer d'ici le 2 octobre 1987, un rapport devant le Parlement sur le financement de la couverture sociale des exploitants agricoles en difficulté), déposé puis retiré par **M. Edmond Alphandéry** (UDF-Maine-et-Loire) a finalement été voté, le PS l'ayant repris au vol à son compte avec le soutien du PCF.

PIERRE SERVENT.

● **Deux sondages.** – Les cotes de popularité de MM. Mitterrand et Chirac enregistrent une baisse sensible, selon les résultats du sondage réalisé par la SOFRES et publié dans *le Figaro Magazine*, le 31 octobre (1). Avec 58 % de bonnes opinions, M. Mitterrand perd 3 points par rapport au baromètre du mois d'octobre. Le premier ministre, pour sa part, enregistre une baisse de 7 points, en recueillant 51 % d'avis favorables.

Par ailleurs, selon le sondage réalisé par Gallup-Faits et opinions et publié, le 31 octobre, dans *l'Express* (2), 40 % des personnes interrogées (au lieu de 46 % en septembre) estiment que M. Michel Rocard est plus à gauche que M. Laurent Fabius, 28 % (au lieu de 25 %) se prononçant en sens inverse.

(1) Sondage réalisé par la SOFRES du 18 au 22 octobre, auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

(2) Sondage réalisé du 8 au 11 octobre auprès d'un échantillon de huit cent neuf personnes.

La ratification de l'Acte unique européen

Les contestataires RPR ne désarment pas

La politique étrangère ne passionne peut-être pas les Français, mais elle est pour le gouvernement une source permanente de difficultés. Mercredi 29 octobre, l'UDF contestait l'action au Proche-Orient de l'équipe de M. Jacques Chirac. Jeudi, le RPR – ou plus exactement une partie du mouvement chiraquien – a regretté que le premier ministre ait apporté son appui à un traité européen signé lorsque les socialistes étaient au pouvoir.

L'année 1985 avait mis au jour de grandes difficultés dans la coopération européenne : pour tenter de contrebalancer cette impression, les chefs d'Etat et de gouvernement, lors d'un sommet à Luxembourg au mois de décembre, avaient préparé un nouveau traité qui mettait à jour divers points du traité de Rome et renforçait la coopération entre les Douze. Ce traité, connu sous le nom d'« Acte unique », fut signé en février 1986, donc pour la France par M. Roland Dumas ; il doit encore être ratifié par le Parlement français. Après avoir hésiter le gouvernement a décidé de le soumettre effectivement au vote des députés et des sénateurs.

Ceux qui, au RPR, voient dans tout progrès de la coopération européenne une menace pour l'indépendance de la France en sont fort mécontents. Dès le début d'octobre, M. Michel Debré a annoncé son intention de s'opposer à cette ratification. Mais l'UDF a fait de celle-ci un symbole de la volonté européenne du gouvernement. Après avoir hésité, M. Chirac a décidé d'inscrire ce projet à la séance du 20 novembre. M. Bernard Bosson, ministre délégué aux affaires européennes, est donc venu jeudi en expliquer les raisons à la commission des affaires étrangères.

Les contestataires gaullistes n'ont pas désarmé, malgré le brio de la prestation du nouveau ministre. M. Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime), rapporteur du projet, lui-même, s'est interrogé sur les conséquences de l'application de ce traité pour l'indépendance de la France ; il s'est surtout demandé s'il était compatible avec la Constitution. M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) a la même inquiétude, car, pour lui, c'est tout le traité de Rome, signé en 1957, qui pourrait être jugé contraire à la Constitution de 1958. M. Jean Foyer (RPR, Maine-et-Loire) veut tirer les choses au net : il a demandé que le premier ministre use de la possibilité que lui offre la Loi fondamentale de demander au Conseil constitutionnel, préalablement à la ratification, de vérifier si le contenu de cet Acte unique était oui ou non conforme à la Constitution.

La décision appartient à M. Chirac, a répondu M. Bosson. Mais M. Foyer est bien décidé, s'il n'obtient pas satisfaction, à défendre, en séance publique, une exception d'irrecevabilité, pour faire constater que ce traité est contraire à la Constitution.

Pris entre l'UDF, dont les représentants ont souligné leur accord avec l'Acte unique, même si M. Jean-François Deniau (UDF, Cher) a relevé certaines de ses imperfections techniques, et quelques « barons » du RPR, M. Chirac va encore une fois devoir naviguer serré pour faire approuver par sa majorité sa politique extérieure.

TH. B.

Education nationale : un rapport provocateur de M. Martinez (FN)

La discussion, le lundi 3 novembre, du budget de l'éducation nationale devrait être particulièrement animée, le rapport de M. Jean-Claude Martinez (Front national) étant particulièrement provocateur.

« *L'échec de l'éducation nationale est le produit monstrueux de l'accouplement des pédagogues et des syndicalistes, des pervers de l'éducation nationale et des ratés de l'enseignement.* » Les malheureux élèves français sont les innocentes victimes d'un véritable « *génocide culturel* ». Non seulement ils sont « *pris en otage* » par les syndicats d'enseignants, mais « *les Trissotin pédago-pathogènes qui prolifèrent dans le bouillon de culture des organismes théoriquement chargés de la recherche* » (à savoir notamment l'Institut national de la recherche pédagogique, NDLR) leur font subir leurs théories pernicieuses.

Ces amabilités à l'égard de l'école et des enseignants ne sont pas extraites d'un tract, mais de la première version du très officiel rapport sur le budget du ministère de l'éducation nationale, rendu au nom de la commission des finances de l'Assemblée par M. Jean-Claude Martinez, député (FN) de l'Hérault.

L'ensemble du texte est du même acabit. Le Syndicat national des instituteurs se voit assimilé aux « *barbares installés aux frontières de l'Empire romain* ». La FEN est qualifiée de « *syndicat capitaliste monopoliste* » et ses dirigeants forment une « *nomenklatura* ». Pour sa part, la haute administration du ministère travaille « *en étroite collaboration, sinon soumission, avec les représentants syndicaux* ».

Quant aux enseignants, tout compte fait, leur sort n'est guère plus enviable. « *Ils sont enserrés. Enfermés. Ils devront payer. S'ils s'assurent, c'est à la MAIF. S'ils dépensent, c'est à la CAMIF, s'ils empruntent, c'est à la CASDEN. Même la maladie ne leur permet pas de fuir le monstre. La MGEN et son réseau de maisons se charge de rentabiliser leur souffrance* », compatit le rapporteur.

Les enseignants ne sont pas les premières victimes de la logorrhée provocatrice de M. Martinez. A peine élu le 16 mars dernier, le député lepeniste s'était intéressé aux magistrats, accusés de « *s'accoupler* et de *se reproduire entre eux à l'école de Bordeaux* ». « *Il y a forcément des affaissements génétiques chez ces mecs-là* », supputait le député. Mais il ne s'agissait alors, après tout, que d'une interview du citoyen Martinez. En revanche, le brûlot anti-enseignants d'aujourd'hui est dûment revêtu du sceau de la République française.

Par quel miracle de la procédure parlementaire M. Martinez s'est-il trouvé en charge du rapport parlementaire sur l'un des plus importants budgets de l'Etat ? Au début de la session d'automne, la majorité parlementaire concède traditionnellement à l'opposition la rédaction de quelques-uns de ces « *rapports annexes* ». « *Et notre majorité a voulu leur donner des rapports substantiels* », explique M. Michel d'Ornano, président (UDF) de la commission des finances. Autrement dit, un peu plus que le rapport sur le budget du Conseil économique et social. Le PCF a ainsi hérité, par exemple, du rapport sur la recherche, et le PS s'est retrouvé en charge de la culture.

Dans l'escarcelle du Front national sont ainsi tombés le tourisme et l'éducation. En toute liberté, le groupe de M. Le Pen a confié le devoir sur l'éducation à M. Martinez, enseignant de son état, lequel a rédigé sa copie « *sous* [sa] *propre responsabilité* », tient à préciser M. d'Ornano. Le député pamphlétaire a planché une première fois à l'oral devant la commission des finances. Pas de chance : M. d'Ornano était absent ce jour-là.

Mais en lisant la copie de M. Martinez, le président de la commission des finances a sursauté. Et de convoquer le trublion : « *Je lui ai expliqué que je n'avais aucun pouvoir de censure sur son rapport, mais je l'ai mis en face de ses responsabilités. Les parlementaires sont couverts par l'immunité, mais cela nous impose tout de même certaines règles.* »

De mauvaise grâce, M. Martinez a passé une partie de la journée de mercredi à raturer son petit chef-d'œuvre. le « *génocide* » culturel est ainsi devenu un « *désastre* ». Le « *monstre* » du mutualisme enseignant s'est banalement mué en « *système* ». Les « *paresseux* » se sont honorablement transformés en « *partisans du moindre effort* », et ainsi de suite.

Il en reste tout de même suffisamment pour provoquer dans l'hémicycle un beau chahut lors du show de M. Martinez. Une seule représentation est prévue le lundi 3 novembre.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

● **PRÉCISION.** – Au conseil régional de la Franche-Comté, trois élus du Front national font partie du groupe du Rassemblement national, et non pas quatre comme nous l'avions indiqué dans nos éditions du 29 octobre. En effet, le quatrième membre de ce groupe, M. Hervé Lavenir, fondateur du Rassemblement pour les libertés, qui a été élu, le 16 mars dernier, sur la liste du Rassemblement national, n'est pas membre du FN.

● **Rencontre Giscard d'Estaing-Chirac.** – M. Valéry Giscard d'Estaing a reçu, jeudi matin 30 octobre, pendant près de deux heures à son domicile parisien, M. Jacques Chirac. L'ancien président de la République avait reçu M. Barre le 15 octobre. C'est la troisième fois depuis de 16 mars que M. Giscard d'Estaing s'entretient chez lui en tête à tête avec le premier ministre, les précédentes rencontres ayant eu lieu le 26 mars et le 18 juillet.

Politique

Le RPR se réorganise en vue de l'élection présidentielle

Le RPR réunira samedi 8 novembre, à Paris, son comité central au cours duquel M. Chirac prendra la parole, ainsi que plusieurs ministres membres du RPR. M. Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement, a, mercredi 29 octobre, désigné son adjoint, M. Franck Borotra, député des Yvelines, pour être *« le porte-parole permanent du secrétaire général et du mouvement »*.

Ces deux décisions, prises avant que le RPR ne célèbre, le samedi 6 décembre au palais du CNIT à la Défense, son dixième anniversaire, révèlent que la nécessité a été ressentie d'une reprise en main du parti majoritaire de la nouvelle coalition gouvernementale. Certains commençaient en effet à se demander : *« Mais qu'est donc devenu le RPR ? »*

Machine électorale bien huilée, le mouvement fondé par M. Chirac le 5 décembre 1976 avait démontré son efficacité en permettant l'élection le 16 mars dernier de 156 députés, alors qu'il n'y avait que 89 sortants de la Chambre précédente.

Parti de *gouvernement*, le RPR a depuis lors apporté un soutien naturel et sans faille à la politique de M. Chirac. Il l'a fait essentiellement par les voix de ses groupes parlementaires, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat.

Mouvement bien fourni en effectifs, le RPR a vu beaucoup de ses élus l'abandonner pour devenir ministres et de ses cadres le quitter pour entrer dans des cabinets ministériels.

M. Toubon a, certes, renouvelé et rajeuni le « gouvernement » du parti, c'est-à-dire les secrétaires nationaux et les délégués nationaux, mais ceux-ci sont absorbés également par d'autres tâches au niveau de leurs propres secteurs.

Le secrétaire général lui-même a dû multiplier son activité. Chef de parti, président de la commission des lois à l'Assemblée nationale, député de Paris, maire du treizième arrondissement, à l'occasion porte-parole de la majorité, associé directement à l'action d'un premier ministre de surcroît président du RPR, M. Toubon devait être partout à la fois. Cédant, par un penchant spontané, aux multiples sollicitations des médias, il se prêtait aux déclarations impromptues, à tout moment, *sur tous les sujets*, grands ou mineurs. Cette dispersion ne pouvait pas aller sans quelques risques de dérapage. On se souvient, par exemple, de la surprise provoquée au sein même du RPR par les critiques péremptoires formulées par M. Toubon contre le Conseil d'Etat à propos de la réforme électorale.

Le RPR connaît donc un problème de « communication externe », comme disent les spécialistes. Désormais, M. Borotra sera chargé d'exprimer les positions du mouvement sur les problèmes techniques, ses réactions aux décisions du gouvernement, ses propositions de réforme, ses sentiments sur l'activité quotidienne et ses ripostes à l'opposition. En revanche, M. Toubon prendra position sur les problèmes politiques essentiels et sur les orientations générales. Il définira la ligne du RPR. Cette plus grande disponibilité devrait ainsi lui permettre de mieux suppléer M. Chirac dans sa *fonction* de président du RPR, qu'il continue d'exercer formellement mais avec laquelle il pourrait prendre de plus en plus de distances à l'approche de l'échéance présidentielle. Le secrétaire général devra aussi s'employer à mieux tenir le parti, notamment dans ses fédérations départementales.

Sous les drapeaux

Après l'intense période pré-électorale, celui-ci, fort de la victoire *du 16 mars, s'est un peu reposé sur* ses lauriers et s'est quelque peu démobilisé. Le rappel sous les drapeaux des militants du RPR se fera le 6 décembre au cours d'un congrès extraordinaire et d'un grand meeting populaire au palais du CNIT à la Défense, à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation du RPR par M. Jacques Chirac. Mais cette grand-messe médiatique, semblable à toutes celles dont les gaullistes ont ponctué leur histoire, risque de n'être qu'un spectacle éphémère si elle n'est pas accompagnée d'autres éléments plus durables.

C'est la raison de la convocation pour le samedi 8 novembre d'un comité central qui a pour objet essentiel de donner aux délégués du mouvement quelque grain à moudre. Cette instance, qui ne s'est pas réunie depuis le 5 juillet (*le Monde* du 8 juillet), va donc surtout mettre en valeur la politique du long terme dont le gouvernement jette actuellement les bases. En quelque sorte, le « socle du changement » à la mode néo-libérale. Cela concernera notamment l'emploi et la formation, traités à travers le concept de « participation » présenté comme une véritable *« voie révolutionnaire »*, dit-on au RPR.

Mais cet appel à la mobilisation sur un thème précis ne saurait suffire. La véritable échéance que prépare le RPR est, bien sûr celle de l'élection présidentielle. Pour celle-ci, deux actions doivent être menées, une action d'explication et une autre de développement de l'implantation. Au titre de la première, les responsables du mouvement devront être mieux armés d'arguments pour démontrer le bien-fondé des décisions du premier ministre et pour mieux riposter à ceux qui le critiquent.

On constate en effet que certains aspects de la politique de M. Chirac sont parfois mal compris de ses propres partisans. Il lui est reproché notamment de n'être pas allé assez vite en besogne pour mettre en œuvre le programme de la majorité. Le scepticisme n'a toujours pas été surmonté avec les mesures contre le chômage. Les déclarations de *M. Chalandon* sur les prisonniers à libérer, les mystères de la politique proche-orientale, les complications européennes entretiennent un certain flou dans les rangs gaullistes.

Toutefois, les militants RPR font dans l'ensemble toujours confiance au chef de leur parti : *« Ils perçoivent*, selon l'expression de M. Borotra, *que le gouvernement est animé d'une volonté politique globale de modifier l'environnement général de la société française. »* Le nouveau porte-parole nous assure que les sympathisants sont bien convaincus que M. Chirac *« ne se contente pas de gérer l'imprévisible et l'instantané »*. Selon lui *« les mesures destinées à assurer la sécurité sont approuvées sans aucune restrictions, tout comme les expulsions d'étrangers en situation irrégulière. Quant à la lutte contre le terrorisme, elle est appréciée en fonction de son efficacité »*. M. Borotra ajoute : *« La réforme électorale est considérée par nos adhérents comme chose faite même si des escarmouches de procédure en retardement se produisent encore selon eux. »* Dans l'ensemble, conclut-il, *« les gens du RPR estiment que le véritable chef du pouvoir exécutif, ou tout au moins du gouvernement, celui qui agit et qui réalise, c'est Jacques Chirac »*.

Cependant, ce qui inquiète un peu les dirigeants du RPR, c'est l'exploitation partisane faite non seulement par leurs adversaires, mais surtout par leurs alliés, des difficultés que rencontre le gouvernement. Certains proches de M. Chirac trouvent même que la coopération active pratiquée par le premier ministre avec l'UDF n'est pas payée de retour par cette dernière. Ils estiment que les « cadeaux » faits par le chef du gouvernement à ses alliés — ne serait-ce que par le moyen de nominations à *des postes officiels — mériteraient* une reconnaissance plus concrète et une adhésion moins critique.

De nombreux cadres du RPR reprochent ainsi à la direction nationale de leur mouvement et à travers elle à leur président, M. Chirac, de *laisser se développer* contre eux, dans certaines provinces, une offensive insidieuse de leurs partenaires centristes, giscardiens, léotardiens ou barristes de tout poil.

Quadrillage du territoire

Ainsi en Aquitaine, la relève de la génération chabaniste n'est pas préparée, et le terrain est laissé à M. Jean François-Poncet, sénateur Gauche démocratique de Lot-et-Garonne, ancien ministre de M. Giscard d'Estaing. Dans la région voisine de Midi-Pyrénées, le leadership du centriste Dominique Baudis n'est plus contesté par les gaullistes locaux. A Marseille, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, s'est imposé sans mal face à un RPR divisé. Dans le Var, M. Léotard a reçu en cadeau Radio-Monte-Carlo, devenue un bastion giscardien au grand désespoir des chiraquiens du Midi. En Alsace et dans l'Ouest, le « chiraquisme » est sur la défensive.

Ce grignotage de positions que le RPR avait maintenues ou conquises inquiète, car nul ne doute que ces apanages ne se mettront pas au service du maire de Paris au moment du test présidentiel. Certains, en revanche, soulignent que, par ces décisions, M. Chirac prépare les moissons futures et que nul ne pourra l'accuser de bonne foi de n'avoir pas joué la règle majoritaire.

Toutefois, sachant qu'il vaut mieux d'abord compter *sur soi* que sur les autres, M. Toubon se lance dans une vaste opération de réaménagement des structures du RPR. Selon un schéma simple mais systématique, il a décidé que le mouvement créerait une section par canton, soit environ 5 000, une autre dans chacune des 577 circonscriptions législatives, tout en maintenant les cent fédérations départementales ainsi que celles d'outre-mer. Les secrétaires de ces sections vont être nommés par M. Toubon en attendant leur élection par les assemblées d'adhérents, qui se feront de toute façon avant les assises nationales du printemps 1987, assises qui seront les dernières avant l'élection présidentielle.

Le RPR espère *ainsi* être en possession d'un quadrillage complet du territoire par quelque 6 000 militants directement reliés Paris, et qui seront autant d'agents électoraux pour le scrutin élyséen.

ANDRÉ PASSERON.

Le nouveau porte-parole

M. Franck Borotra, neveu du célèbre champion de tennis, est né le 30 août 1937, à Nantes. Licencié en sciences physiques et en chimie, diplômé de l'Institut français du pétrole, ingénieur puis directeur à la société BP, il a fondé ensuite une entreprise privée de négoce de pétrole. En 1962, il adhère à l'UDR et se présente sans succès en 1968 aux élections législatives à Dunkerque. En 1970, il accède au comité central de l'UDR, puis au bureau politique du RPR. Président de la Fédération des Yvelines, conseiller municipal de Versailles depuis 1983, il est adjoint au maire chargé des affaires économiques. Le 16 mars 1986, il est élu député des Yvelines et nommé en mai, par M. Toubon, secrétaire général adjoint du RPR, chargé de l'organisation et de la coordination.

La discussion de la nouvelle politique du logement au Sénat

M. Méhaignerie veut préserver l'équilibre général de son projet

M. Pierre Méhaignerie, on le sait, est attaché au maintien de l' *« équilibre »* entre la liberté des propriétaires et la protection des locataires que s'efforce d'établir son projet de loi destiné à remplacer la loi Quilliot, et qui tend à favoriser l'investissement locatif et l'accession à la propriété de logements sociaux. A l'Assemblée nationale, le ministre centriste avait dû — parfois dans une bataille à fronts renversés — résister, et quelquefois céder, aux pressions *des députés* de sa *majorité* pour infléchir cet équilibre en faveur des propriétaires. Rien de tel au Sénat où la discussion du projet a commencé le jeudi 30 octobre. Ce n'est pas forcément — à entendre par exemple le rapporteur de la commission des lois, *M. Luc Dejoie* (rattaché administrativement au groupe RPR, Loire-Atlantique), juger que le texte *« verrouille »* à l'excès — que l'envie leur en manque. Mais les sénateurs ont voulu faire preuve de l'esprit de *« responsabilité »* dont M. Méhaignerie, d'entrée de jeu, les a crédités.

Des retouches, oui, quelques réserves, certes, des inquiétudes même, comme celle de l'autre rapporteur de la commission des lois, M. Alphonse Arzel (Union centriste, Finistère) qui redoute, à propos du volet foncier de ce projet, les risques de *« mitage »* du tissu rural. Mais personne, dans la majorité, ne remet en cause *« l'économie générale »* d'un texte que les sénateurs de la droite et du centre s'accordent, avec le ministre, à juger *« libéral »* et *« pragmatique »*, même si certains n'auraient pas craché sur une ration supplémentaire de *« libéralisme »* . Ainsi, M. Michel Caldaguès (RPR, Paris), résumera-t-il, le plus nettement un sentiment visiblement répandu dans la majorité, en lançant, après avoir rappelé son soutien au projet : *« Que faut-il penser de l'équilibre ainsi élaboré ? Le moins que l'on puisse dire, c'est que les plus satisfaits ne sont pas les propriétaires »*. *« Le tunnel est long*, a ajouté M. Caldaguès, à propos de la durée de la période transitoire établie pour l'application de la loi, *et sa sortie peut, à la limite, ne se situer qu'au bout de onze années. Il y a donc déception. En ce qui nous concerne, pourquoi le nier ? »*

C'est peut-être, en réaction contre de telles pressions, que M. Jacques Larché (UREI, Seine-et-Marne), avec tout le poids que lui confère sa fonction de président de la commission des lois, a voulu se situer à contre-courant en soulignant, pour la plus grande joie de M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne) — qu'il *« faut (...) réfléchir aux incidences possibles, notamment pour les familles, de mesures trop brutales »* et en mettant en garde contre les effets, sur l'économie, d'une *« ponction supplémentaire »* sur la consommation des ménages entraînée par une augmentation des dépenses locatives. Tout se passe comme si M. Larché avait voulu indiquer qu'il convient de ne pas céder plus que cela n'a déjà été fait au « lobbying » des propriétaires.

Le ministre, au demeurant, a conclu un *accord de statu quo* avec la majorité du Sénat sur certaines des points qui chagrinaient les députés de droite : les locataires de plus de soixante-cinq ans pourront continuer à bénéficier de la loi de 1948, quel que soit le niveau de leurs revenu. On ne touchera plus à la durée de la période transitoire, ce qu'applaudit M. Jean Chérioux (RPR, Paris) et qu'acceptent sans enthousiasme M. Caldaguès, lui aussi sénateur... RPR et parisien, ou M. Dejoie.

Quant à la discorde sur la durée des baux (trois ans renouvelables, comme l'a accepté le ministre à l'Assemblée nationale, ou une seule année tacitement reconductible, comme le demandaient certains députés de droite), la commission des lois *fera* au ministre, selon son entourage, une proposition « honnête » sur laquelle M. Méhaignerie hésite encore : maintien comme règle générale du bail de trois ans renouvelable avec *révision du loyer* ; mais aussi, possibilité, sans augmentation du loyer, de prolonger le bail d'un an par tacite reconduction.

Au bout de cette période d'un an, le choix serait de nouveau ouvert entre le renouvellement triennal et la reconduction pour un an et ainsi de suite. Selon l'entourage du ministre, un tel dispositif n'est pas plus pénalisant pour les locataires, mais peut comporter un problème de *« lisibilité »*. C'est pourquoi la religion du ministre n'est pas faite.

La gauche, quant à elle, se retrouve hors-jeu et exprime son opposition par le recours aux richesses de la procédure : M. Lederman a défendu, sans succès — avant d'entamer avec les sénateurs communistes, une vigoureuse bataille d'amendements — une motion d'irrecevabilité, car il juge que ce projet ne permet plus d'assurer *« le droit à l'habitat »*. Pour le PS, M. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) défendra, sans plus de succès, une question préalable, qui vaut, aux yeux des socialistes, *« avertissement solennel »* au gouvernement.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La perte du chalutier coulé par un patrouilleur français

La marine nationale et la DGSE en manœuvres dans l'océan Indien

En envoyant par le fond, au large de l'île Saint-Paul, dans l'océan Indien, un chalutier battant pavillon panaméen, la marine nationale aurait confondu deux bateaux et commis une énorme bévue : c'est l'explication qui émerge, trois semaines après les faits, des renseignements recueillis à Saint-Denis-de-la-Réunion, par notre correspondant Alix Dijoux, et à Paris auprès de sources compétentes. Les mêmes milieux affirment que après une infructueuse négociation menée entre le capitaine du bateau coulé et un envoyé spécial de la DGSE, la marine nationale aurait tenté de camoufler la réalité de l'erreur commise.

Lorsqu'elle s'allie aux services secrets, la marine n'a décidement pas de chance. Quinze mois après le sabotage du *Rainbow-Warrior* la même alliance produit quasiment le même effet : un bateau coulé. Certes l'affaire est, cette fois, moins tragique puisqu'aucune mort n'est à déplorer. Elle est aussi moins scandaleuse puisqu'il ne semble pas que l'on ait voulu délibérément couler le *Southern-Raider atteint*, le *9 octobre*, par les obus de *l'Albatros*, patrouilleur français qui tentait de l'intercepter. L'affaire est néanmoins gênante pour le gouvernement : la France est intervenue militairement contre un bateau civil en infraction avec la réglementation maritime et qui transportait, outre quatorze hommes d'équipage coréens et un passager suédois, trois Australiens et quatre Néo-Zélandais, citoyens de pays dont les populations ne voient pas d'un œil enthousiaste la présence française dans la région.

Que s'est-il exactement passé le 9 octobre au large de Saint-Paul, île des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) située à 2 700 km au sud-est de l'île de la Réunion et à 1 500 km au nord-est des îles Kerguelen ? Selon la marine nationale, l'affaire est toute simple : le *Southern-Raider*, qui pêchait illégalement dans une zone de pêche française, a pris la fuite lorsque *l'Albatros*, patrouilleur de la marine nationale, a voulu le contrôler. Au terme de treize heures de poursuite, le capitaine de corvette Patrick Stervinou, commandant *l'Albatros*, a fait tirer en deux rafales, séparées de deux heures, neuf coups de semonce au canon de 40 mm, puis, comme le *Southern-Raider* ne voulait toujours pas obtempérer, il a fait tirer au but. Deux heures plus tard, le *bateau coulait*.

Tous les passagers, vingt-trois personnes dont une femme, ont été recueillis par *l'Albatros* pour être ramenés à la Réunion et s'« expliquer » devant la justice (*le Monde* daté 19-20 octobre).

A première vue, une banale affaire de police maritime. Mais, à y regarder de plus près, l'histoire apparaît plus complexe. Il y a, en effet, plusieurs *Southern-Raider*, trois au moins.

A l'origine de la confusion, un contrôle, le 3 juin 1983, par la gendarmerie maritime française, d'un bateau portant le nom de *Southern-Raider*. Soupçonné de trafic d'armes au bénéfice des indépendantistes canaques, le navire est intercepté au large des côtes calédoniennes. Sans résultat *(nos dernières éditions du 31 octobre)*. Le bateau reste néanmoins suspect : deux années durant, révèle aujourd'hui le journal réunionnais *le Quotidien* dans son édition datée du 31 octobre, la DGSE continuera à exercer une surveillance discrète. Lorsque, le 9 octobre 1986, la marine croise à nouveau la route du *Southern-Raider* (qui pêche la langouste sans autorisation) et le bombarde, elle croit d'abord avoir coulé son ancien « client ». En réalité, il s'agit d'un homonyme : l'ancien *Southern-Raider*, lui, se trouverait à flot, accosté à un quai sud-africain dans le port du Cap. Le 29 octobre, la police française, *via* Interpol, a d'ailleurs demandé à son homologue sud-africaine d'aller vérifier l'information.

A 3 000 mètres sous la mer

En s'apercevant de son erreur, la marine aurait tenté avec l'aide de la DGSE, de la masquer. Notre correspondante en Australie, Sylvie Crossman *(lire ci-dessous)*, nous signale que le capitaine du bateau coulé, M. John Chadderton, vient de donner par téléphone à l'agence de presse Australian Associated Press de surprenants détails. Recueillis à bord de *l'Albatros*, les vingt-trois naufragés du *Southern-Raider* faisaient route vers l'île de la Réunion quand, explique le capitaine Chadderton, à 10 milles de l'île, un hélicoptère s'est posé sur le pont. Deux hommes en seraient descendus : un militaire et un civil. Ce dernier, qui invitait à l'arrangement, serait un ancien avocat reconverti dans les services secrets. D'après nos renseignements, un tel entretien a bien eu lieu dans les termes rapportés par l'agence de presse australienne.

Mais le capitaine Chadderton a refusé le marché. Il ne restait plus alors qu'à tenter de diffuser une version crédible du naufrage.

On a parlé d'espionnage et même de tentative d'abordage du patrouilleur français par le chalutier panaméen. Le 30 octobre, enfin, le procureur de la Réunion déclarait dans un communiqué que le naufrage devait *« être regardé comme un sabordage »*. Enfin on a parlé de la drogue. Le capitaine Chadderton est en effet nommé dans un rapport australien sur le trafic : de fait, il semble avoir été cité comme témoin dans une affaire de trafic d'héroïne, mais n'a jamais été condamné. A peine arrivé à Saint-Denis-de-la-Réunion, le capitaine Chadderton a été interrogé par trois inspecteurs de l'Office central des stupéfiants, venus spécialement de Paris. C'est après cet interrogatoire que le capitaine du *Southern-Raider* et huit autres personnes ont été inculpés, par M. Iqbal Akhoun, juge d'instruction au tribunal de Saint-Denis, d'infraction à la *législation sur* les stupéfiants. Les neuf inculpés (quatre Australiens, quatre Néo-Zélandais et un Suédois) ont été placés sous contrôle judiciaire, avec interdiction de se rencontrer. Curieusement, les quatorze membres d'équipage coréens n'ont pas été inquiétés. Mieux, ils ont été invités à quitter promptement le territoire de la Réunion, ce qu'ils ont fait.

A Paris, les fonctionnaires de l'Office central de lutte contre les stupéfiants semblent sceptiques sur l'issue de l'enquête menée. S'ils s'affirment convaincus que dans le passé le capitaine du *Southern-Raider* a bien trempé dans un trafic de la drogue, ils restent pour le moins perplexes sur les charges qui pèsent aujourd'hui sur lui. *« L'enquête commence seulement »*, disent-ils. Elle risque en tout cas de durer : les preuves, si elles existent, sont maintenant à 3 000 mètres sous la mer.

GEORGES MARION.

La version de l'incident côté australien

SYDNEY
de notre correspondante

M. John Chadderton, le capitaine australien du chalutier *Southern-Raider*, et les autorités françaises n'ont pas du tout la même manière de raconter la nuit du 8 au 9 octobre, au cours de laquelle le chalutier battant pavillon panaméen a été arraisonné au large de l'île de Saint-Paul, dans l'océan Indien, par un patrouilleur français, *l'Albatros*.

Au cours d'une conversation téléphonique avec un correspondant de l'agence de presse australienne Australian Associated Press, le 26 octobre, M. Chadderton a donné sa propre version des faits : *« Je crois*, a-t-il dit, *que la meilleure façon de m'extraire de cette situation est de révéler ce que je sais. »*

Le capitaine du chalutier maintient qu'il était *« tout à fait hors des eaux territoriales françaises »* et qu'il naviguait *« à allure normale lorsque* l'Albatros, *hissant l'enseigne, a signalé qu'il allait tirer »*. M. Chadderton affirme que s'il n'a pas tenu compte de l'avertissement, c'est qu'à aucun moment il n'a été informé de l'identité du patrouilleur. *Il n'aurait appris que l'Albatros* était français que bien après, alors que le patrouilleur faisait route vers l'île de la Réunion avec à son bord les naufragés du *Southern-Raider*. Au dire de M. Chadderton, l'équipage de *l'Albatros*, *« choqué par la violence des tirs »*, a alors tenu à s'excuser auprès de l'équipage naufragé du *Southern-Raider*. *« Ils nous ont demandé en anglais si nous parlions français »*, a dit le capitaine du chalutier.

Après une première série de tirs *« autour du chalutier pendant quelques minutes »*, le patrouilleur français se serait retiré. *« Plus tard*, reprend M. Chadderton, *alors que nous nous trouvions à environ 150 milles de l'île, ils ont foncé sur nous et sont passés à l'attaque. »*

Selon le capitaine, ces tirs au but, qui ont *« criblé de balles le pont avant »*, ont duré environ vingt minutes.

« Il est étonnant, a-t-il ajouté, *que nous n'ayons pas tous été tués. Un obus a traversé la coque et a touché les moteurs, qui se sont arrêtés. Des incendies se sont déclarés. L'eau entrait dans le bateau. »*

Expliquant ce qui intriguait — à savoir pourquoi le *Southern-Raider* a coulé par l'arrière, — M. Chadderton raconte : *« L'eau venue de l'avant du bateau coulait le long du pont et pénétrait le compartiment des machines. »*

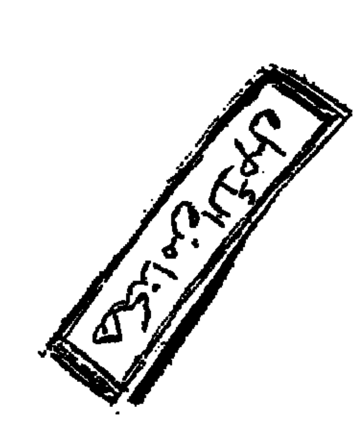
Recueillis à bord du patrouilleur français, les vingt-trois naufragés faisaient route vers l'île de la Réunion quand, toujours selon les dires du capitaine Chadderton, *l'Albatros* s'est arrêté à 10 milles de l'île pour laisser un hélicoptère se poser sur le pont. Deux hommes en seraient descendus : *« L'un d'eux, d'après ce que nous avons compris, était le chef des opérations navales dans l'océan Indien. L'autre était habillé en civil. C'est celui-là qui nous a interrogés, tour à tour. Moi-même, j'ai subi deux interrogatoires.*

Il n'a pas dit qui il était. Tout ce qu'il a dit, c'est qu'il tenait son pouvoir de la plus haute autorité. Il m'a demandé si je travaillais pour un gouvernement étranger. Il m'a donné deux options : soit je suivais la procédure juridique normale, soit je déclarais que je travaillais pour un gouvernement étranger. Il m'a assuré que si je choisissais la seconde option, l'affaire serait enterrée, nous serions relâchés, nous pourrions même demander à être dédommagés pour la perte de notre chalutier... Je crois aujourd'hui, d'après ce qu'on m'a dit ici, à la Réunion, que cet homme était un agent des services secrets. »

Renchérissant sur le témoignage de son client, M. Jean-François Bournod, l'avocat de M. Chadderton aujourd'hui inculpé pour infraction à la loi sur la pêche et refus d'obtempérer, mais aussi pour infraction à la législation sur les stupéfiants, faisait remarquer, le 26 octobre, dans une interview accordée à la même agence de presse australienne, que les autorités françaises avaient cru d'abord à une affaire d'espionnage.

Il n'en demeure pas moins que le personnage Chadderton a mauvaise réputation. L'homme a été, en effet, impliqué dans les activités d'un important réseau de drogue de la région.

SYLVIE CROSSMAN.



Le Monde
sans visa

LA GUINÉE AVANT LA VISITE DE M. MITTERRAND

Vingt-huit ans après le général de Gaulle, M. François Mitterrand découvre la Guinée du général-président Lansana Conté. Un pays détruit, des mentalités mutilées. Comme si Sekou Touré avait préparé sa vengeance posthume...



Sekou Touré, en novembre 1978, au Congrès du Parti démocratique guinéen.



Lansana Conté (au centre) après le coup d'Etat d'avril 1984.

LEDRU/SYGMA

LE CHAOS EN HÉRITAGE

Enquête de Laurent Zecchini

L'ÉTAT des lieux, l'inventaire, sont achevés : *« On s'est tous fait des illusions sur ce pays, croyant que des aides massives suffiraient à le faire redémarrer. La Guinée est beaucoup plus délabrée qu'on ne le pensait. Tout ici est cassé, détruit, et d'abord les mentalités. »* Ce constat est répété par tous les experts et les diplomates. La Guinée, il est vrai, revient de loin... Août 1958-novembre 1986 : vingt-huit ans séparent le voyage du général de Gaulle à Conakry de celui que M. François Mitterrand effectuera les 12 et 13 novembre. Plus d'un quart de siècle d'isolement pendant lequel près de deux millions de Guinéens ont fui la terreur du régime de Sekou Touré. Un isolement que n'a pas vraiment rompu la visite de M. Giscard d'Estaing en décembre 1978.

« Nous voterons « non » à une communauté qui n'est que l'Union française rebaptisée, c'est-à-dire la vieille marchandise dont on a changé l'étiquette. A partir du 29 septembre (1958), nous serons un pays indépendant. Nous prendrons la responsabilité entière et totale de nos affaires. » En prononçant ces phrases, « Sekou » mesurait-il exactement les conséquences catastrophiques que sa décision allait entraîner pour son pays ?

La Guinée a payé très cher son refus d'accepter la nouvelle Constitution qui liait, pour un temps, le destin de la France et de ses anciens territoires d'outre-mer. D'un seul coup, elle se voyait privée du concours de l'administration française et de ses crédits d'équipement. Le général de Gaulle avait alors prévenu que la France examinerait ses relations ultérieures avec la Guinée, au vu notamment des *« fréquentations extérieures »* de Conakry. Le dirigeant guinéen se tourna alors vers les pays de l'Est, l'Union soviétique notamment, et ceux-ci répondirent à son appel. Le divorce était consommé. A sa mort mais, plus encore, lorsqu'une poignée de militaires inexpérimentés prirent le pouvoir, le 3 avril 1984, la Guinée exhiba la profondeur de ses plaies. Les morts en sursis du camp Boiro racontèrent l'horreur et le bilan des « années Sekou », sur le plan économique, fut rapidement dressé : tel un champ, la Guinée a été laissée en jachère. Mais l'héritage du *« camarade »* Ahmed Sekou Touré était plus lourd encore, parce que plus pernicieux. L'homme du « non » au général de Gaulle et qui, à ce titre, conserva longtemps une sorte de charisme historique pour toute une génération d'Africains, a marqué profondément, et sans doute durablement, les esprits d'un peuple par une véritable déstructuration des mentalités : pendant vingt-cinq ans, les Guinéens ont appris à attendre tout de l'Etat et à se servir de lui en le pillant, parce que c'était le seul moyen de survivre. Vingt-cinq ans sans morale, sans valeurs, sans solidarité, sans initiative individuelle ni volonté d'entreprendre...

Le président guinéen, le général Lansana Conté, qui ne s'embarrasse pas de litotes, l'a fort bien compris : *« La capacité des Guinéens, qui est grande, était devenue « satanique ». »* Et encore : *« Conakry concentre tout ce qu'il y a de mauvais dans le pays : affairisme, refus d'une activité productive, négativisme, agitation, double jeu politique, dont une règle maîtresse est d'encourager le gouvernement pour mieux l'ancrer dans ses erreurs (...). On ne peut édifier un Etat de droit avec des gens qui sont dépourvus de droiture. »* Voilà bien le terrible paradoxe de ce pays : deux ans et demi après sa mort, Sekou Touré demeure la « clé » essentielle pour découvrir la Guinée du « général-président-paysan » Lansana Conté, comme si l'histoire se refusait à tourner la page...

Rouille, salpêtre, chaussées défoncées, tôles cabossées, maisons délabrées, quartiers entiers plongés dans une obscurité que trouent les flammes des bougies, ruelles fangeuses sans hygiène, promiscuité généralisée avec, çà et là, quelques appendices de modernité et de luxe : les toujours splendides « villas de l'OUA », le Palais du peuple, la mosquée Fayçal, la nouvelle aérogare... Conakry reste-t-elle la sœur jumelle de Monrovia, capitale du Libéria et ville-étalon d'une certaine Afrique, qui suinte la misère ? Le Comité militaire de redressement national (CMRN) n'a-t-il rien fait, rien entrepris ? Les signes extérieurs d'une renaissance ne sont pas légion, mais ils existent : les embouteillages nombreux, les restaurants, les bus Renault de la SOGETRAG encore rutilants, qui constituent la « vitrine » de la coopération franco-guinéenne, et qui tranchent si nettement sur les antiques *« 1 000 kilos »* d'avant l'indépendance, les quelques maisons neuves aussi, signe révélateur d'un processus irréversible : l'argent ne craint plus de s'afficher. Pour résumer : à Conakry, l'importateur de Mercedes est un homme heureux...

Pendant vingt-cinq ans les Guinéens ont appris à tout attendre de l'Etat, au besoin en le pillant. Vingt-cinq ans sans morale, sans solidarité, sans initiative ni volonté d'entreprendre...

Mais l'essentiel est dans les réformes de structures. Pour mesurer le chemin accompli, il faut, là encore, faire référence au passé. *« Ce gouvernement,* reconnaissait, le 8 août dernier, le chef de l'Etat, devant la première conférence des quartiers de Conakry, *regroupe des hommes qui ne sont pas tous très honnêtes, ni très compétents. »* Le dernier qualificatif, chacun le sait et le dit à Conakry, est faible : le chef de l'Etat est très mal conseillé et les ministres qui « comptent » sont des militaires dont le seul mérite est d'être des « camarades de putsch » ou de caserne du président. Sans formation, sans aucune expérience de l'étranger, sans compétences particulières, si ce n'est, pour beaucoup d'entre eux, de réelles facultés d'adaptation pour prélever de juteuses commissions sur les marchés d'Etat, les militaires du CMRN ont néanmoins réussi, en trente mois, à poser les fondations du redressement du pays : la réforme monétaire, la liquidation d'un système bancaire en faillite et son remplacement par trois filiales de banques françaises.

Le reste — la réforme administrative, c'est-à-dire en fait la reconstruction d'un Etat, la relance de l'économie agricole, celle de l'exploitation des richesses naturelles, notamment minières, la remise en état des infrastructures, la constitution d'un réseau de PME, la formation de cadres, qui passe par la renaissance de l'enseignement du français, etc. — est à l'ébauche. Pour tout cela, *« ce sera beaucoup, beaucoup plus long que prévu »*, disent unanimement les experts internationaux accourus au chevet de la Guinée convalescente.

Car « Sekou » et ses fantômes résistent... Le président Conté, encore : *« Non seulement les fonctionnaires sont malhonnêtes, incompétents et paresseux, mais ils dénigrent la Guinée dans les colonnes de l'hebdomadaire* Jeune Afrique. » Le gouvernement des « ronds-de-cuir »... Ce sont eux, les fonctionnaires — qui détiennent le pouvoir de faire capoter l'expérience en cours — qui sont potentiellement le détonateur d'un coup d'Etat. Le président, qui le sait, ralentirait de lui-même le rythme des réformes si les agents de la fonction publique ne s'en chargeaient efficacement, au grand dam du FMI (Fonds monétaire international) et de la Banque mondiale, dont l'une des priorités est à terme de réduire de moitié le nombre des agents de l'Etat (64 000 fonctionnaires, 15 000 militaires, 20 000 salariés des entreprises publiques).

Pour eux, la réforme monétaire, c'est-à-dire le remplacement du syli par le franc guinéen (FG), qui signifiait la disparition du double taux de change (de 1 à 13 entre le taux officiel et le taux parallèle), a été un coup fatal. En 1984, le salaire ne représentait que le quart des dépenses relatives à l'alimentation en denrées de base d'une famille de taille moyenne. Le reste était assuré par les revenus parallèles. A tous les niveaux de la hiérarchie, les fonctionnaires écoulaient sur le marché parallèle (treize fois plus cher) les denrées obtenues au taux officiel grâce à leurs cartes de ravitaillement valables pour la plupart des produits de la vie courante. Ce système était complété par le « monnayage » du pouvoir administratif et par un deuxième métier, sans compter les vols au port de Conakry. Importations au détriment de la production, spéculation commerciale, revente illicite, exportations clandestines, c'est toute l'économie du pays qui était grangrenée par la surévaluation de la monnaie, avec l'accord tacite des autorités : les fonctionnaires ne recevaient qu'un salaire symbolique et les ministres y trouvaient leur compte, en puisant dans le flux régulier des devises générées par les ressources minières.

Mais les fonctionnaires ne sont pas les seuls à voir, dans le processus de réformes en cours, la remise en cause de leurs prérogatives. Les cadres des entreprises publiques, qui revendaient tranquillement une partie de la production ; les commerçants, Guinéens et Libanais, qui spéculaient sur le marché parallèle ; les étudiants, qui avaient la certitude d'accéder à la fonction publique : toute cette population urbaine est *a priori* hostile à la disparition du « système Sekou ». *« L'administration,* souligne un expert, *a pratiqué pendant vingt-cinq ans un dirigisme et un étatisme calqué sur le modèle des pays de l'Est. Elle n'a pas la volonté et même si elle l'avait, elle n'a ni le cadre de référence ni la formation nécessaire pour opérer ce qui lui est demandé par le pouvoir politique : le retour à l'économie de marché, la privatisation de l'industrie, la réouverture de l'économie guinéenne sur l'extérieur. »*

Les réformes ne sont en fait populaires qu'en milieu rural (les circuits de production et de distribution ont été en partie assainis et les prix payés aux producteurs ont été augmentés), et au sein de l'armée, où les soldes ont été doublées. Pour l'instant, le président Conté s'est bien gardé de remettre de l'ordre dans sa propre « famille », l'armée, et n'a pas donné suite au plan de réorganisation que lui ont proposé les Français. A terme, il lui faudra réduire les effectifs, se séparer des « anciens ». L'armée ? Elle n'a ni munitions, ni uniformes, ni « ordinaire », ni armureries, elle n'a suivi pratiquement aucun entraînement depuis vingt ans, elle n'est même pas constituée en unités. Bref, l'armée avait été marginalisée à l'époque de Sekou Touré. Mais elle pourrait, si on la réformait, si on l'organisait, devenir dangereuse.

(Lire la suite page 10.)

l'enquête

LE CHAOS EN HÉRITAGE

(Suite de la page 9.)

Mais il y a pis : les militaires « démocrates » qui ont pris le pouvoir à Conakry n'ont eu ni le temps, ni la volonté, ni les moyens de remplacer ceux qui ont permis à l'« *ancien régime* » *de perdurer* : directeur de cabinet, directeurs d'administration centrale, chefs de police, des services spéciaux, délateurs, accusateurs publics, tortionnaires, ils sont demeurés à leur poste pour la plupart d'entre eux et, à moins qu'ils y trouvent leur intérêt, ils ne favoriseront pas le « *renouveau* » de la Guinée. Le président Lansana Conté, qui, en dépit des lazzi que lui décernent les intellectuels guinéens de l'extérieur sur son côté « paysan du Danube », est un homme de bon sens, sait que sa marge de manœuvre est étroite. Il est donc conduit à tolérer les « dérapages » *en tout genre par rapport au* calendrier des réformes élaboré par le FMI et la Banque mondiale : prime mensuelle de 5 000 FG pour calmer les deux promotions d'universitaires qui, sans espoir de trouver un emploi, constituent un premier volant de déçus du libéralisme ; laxisme envers tel ou tel ministre membre du CMRN qui, de notoriété publique, a touché une petite fortune pour signer un protocole ou un marché de travaux non prévus par le « cartel » des bailleurs de fonds qui sont autant de tuteurs du redressement économique du pays ; attentisme face à la corruption généralisée.


PAUL ALMASY

Août 1958, le général de Gaulle à Conakry.

Amputée pendant vingt-cinq ans de ses cadres les plus compétents, la Guinée du président Conté se devait de favoriser leur retour. Or, en dépit de réels efforts, cette politique d'accueil de la diaspora a tourné court. Les Guinéens d'« importation », comme on dit à Conakry, après un séjour « pour voir », sont repartis, pour la plupart. La « greffe » n'a pas pris. S'ils avaient encore des doutes, la fuite à l'étranger de Jean-Claude Diallo, dont la tâche, au gouvernement, était de favoriser leur réinsertion, les aura convaincus des difficultés, pour un cadre formé à l'étranger, d'échapper à l'emprise d'un système politico-ethnique qui cherche d'abord à « digérer » les trublions de l'immobilisme. Ceux qui, faisant fi d'une baisse importante de leurs revenus, se sont accrochés, subissent la méfiance des soi-disants résistants : « *Que faisiez-vous, à l'étranger, quand Sekou nous martyrisait ?* » Ce mauvais procès — tous les émigrés n'ont pas eu la vie facile et beaucoup de ceux qui sont restés auraient voulu les imiter — cache mal un complexe d'infériorité, qui se traduit, sur le plan économique et institutionnel, par une marginalisation des Guinéens de l'extérieur. Ceux de l'intérieur font bloc pour freiner toute initiative des ministres civils « importés » et, profitant d'un vide juridique dans de nombreux domaines (droit foncier, titres de propriété, codes des investissements et des marchés, etc.), s'opposent aux timides investissements des membres de la diaspora.

Le président Conté lui-même se méfie d'eux, craignant une mise en cause de sa capacité à diriger le pays. Il en veut pour preuve les articles très critiques de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, inspirés, selon lui, par le directeur délégué du journal, le Guinéen Siradiou Diallo, qui est peul. Et ce sont aussi des commerçants peuls qui, voulant se créer un monopole de l'importation de certaines denrées, notamment le riz, étaient à l'origine du PLC (Programme de libre commerce), système qui a été abandonné au profit d'une société franco-guinéenne, la SGC (Société guinéenne de commerce).

Une trêve ethnique ?

Les ministres venant de l'extérieur, dont la compétence est pourtant reconnue, comme MM. Lamine Bolivogui (économie et finances), Jean Traoré (affaires étrangères) et Edouard Benjamin (plan et coopération internationale), étant « sous surveillance », les seuls qui exercent une certaine influence sur le chef de l'Etat sont les membres du CMRN, notamment le commandant Kerfalla Camara, secrétaire permanent du CMRN et véritable numéro deux du régime ; le colonel Sory Doumbouya, ministre de la défense et président du comité de coordination économique et financier, qui, sous la tutelle du FMI, est, plus que le conseil des ministres, le véritable organe de décision ; le commandant Alhousseiny Fofana, ministre des ressources naturelles ; et le commandant Babacar N'Diaye, secrétaire d'Etat aux transports.

Bien qu'il soit extrêmement difficile à Conakry de percer le « mur du silence » (tous les responsables politiques restent, de ce point de vue, marqués par les « années Sékou Touré »), il semble bien que le président Conté, tout en ayant acquis une réelle autorité, soit obligé de ménager les membres du CMRN, voire de composer avec eux. Ainsi, au cours d'une réunion du comité militaire qui se serait tenue en juillet dernier, une explication difficile aurait eu lieu entre le chef de l'Etat et ses pairs. A certains d'entre eux qui émettaient l'idée d'un retour des militaires dans les casernes, le général Lansana Conté aurait répondu en substance : « *Allez-y, moi, je reste.* » Réponse de l'un de ses interlocuteurs : « *Pas question, si nous partons, tu pars aussi, c'est nous qui t'avons placé à la présidence.* »

Pour l'instant, une sorte de trêve paraît s'être instaurée sur le plan ethnique, bien que le président, qui est soussou, ait placé des représentants de son ethnie à de nombreux postes de responsabilité. Les Malinkés poursuivent leurs fructueux trafics sur l'or et le diamant, et les Peuls accroissent leurs bénéfices commerciaux. A terme, tous ces intérêts sont cependant menacés par une réorganisation de l'économie qui passe par le démantèlement des circuits d'enrichissement illicites. Peu à peu, pour une partie de la population de Conakry, les pays et les *bailleurs de fonds qui ont apporté* leur aide à la Guinée apparaissent plus comme des gêneurs que comme des amis. « *Du temps de Sekou Touré...* » est une phrase que l'on entend de plus en plus dans les quartiers, et les anciens du camp Boiro ne sont plus guère écoutés.

Avec courage, le président guinéen, à son rythme lent, tente de faire la part des choses entre les contraintes internes et externes. La gageure consiste à faire admettre à son peuple que les sacrifices qui sont aujourd'hui demandés à chacun sont indispensables pour reconstruire la Guinée. Les « nostalgiques » et ceux qui, en s'attaquant à la personne du chef de l'Etat, font *de facto* leur jeu lui laisseront-ils le temps ? Si le « président-paysan » échoue, Sekou Touré aurait alors sa vengeance posthume.

LAURENT ZECCHINI

LES « VAUTOURS »

Le désordre qui règne en Guinée attire dans la capitale toutes sortes de personnages louches : vraies « barbouzes » et faux agents, affairistes et conseillers occultes...

UN vent mauvais souffle sur Conakry. Cela ne tient qu'à un climat, à des rumeurs et à la personnalité de quelques individus, mais cette écume des choses masque parfois l'essentiel, la réalité d'un pays qui, au sortir d'un long cauchemar, veut s'ouvrir sur l'extérieur. Lorsque les militaires guinéens prennent le pouvoir, *en avril 1984*, *ils se rendent* compte que seuls les pays occidentaux peuvent leur apporter ce dont ils ont besoin pour reconstruire leur pays : de l'argent, des conseils, des experts dans tous les secteurs. Le chef de l'Etat, le général Lansana Conté, affiche la couleur : « *Je veux des experts français, car avec eux je peux parler sans interprète.* »

La France répond tout de suite favorablement. En 1985, les crédits accordés au titre du FAC (Fonds d'aide et de coopération) ont atteint 106,16 millions de francs (dont 55 millions d'aide budgétaire), et la Caisse centrale de coopération économique a consenti des prêts à hauteur de 523,9 millions, chiffre à comparer avec le montant des prêts de 1979 à 1984, 581 millions de francs. C'est un effort important, la Guinée devenant le premier bénéficiaire des pays clients de la Caisse centrale et le troisième pour le FAC, mais sans doute insuffisant au regard des besoins. Parallèlement, le nombre des assistants techniques augmente de 11 à 44. Là encore, il s'agit d'un effort *significatif*, *bien que cette présence française*, comparée à celle qui existe dans d'autres pays francophones — Côte-d'Ivoire, Sénégal, — reste *apparemment* faible.

L'aide du gouvernement français ne vient pas seule. Bénéficiant d'un véritable « état de grâce », *que les orientations affichées* par le nouveau régime — démocratie et économie libérale — ne peuvent que conforter, la Guinée peut compter sur une mobilisation des bailleurs de fonds. Les institutions internationales d'abord, Fonds monétaire international (FMI) et Banque mondiale, ainsi que plusieurs pays, les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne fédérale, le Canada et l'Arabie saoudite. Le volume de cette aide est en fait relatif, mais l'impression prévaut, à l'étranger, qu'une véritable manne s'abat sur Conakry. Dès lors, tout ce que l'Afrique de l'Ouest, et au-delà, compte d'aventuriers, d'affairistes et d'intermédiaires plus ou moins véreux, bref tous les « parasites », converge sur la Guinée devenue le nouvel Eldorado.

Ils attendent d'hypothétiques rendez-vous dans les ministères pour vendre leurs marchandises ou leurs services. Mode d'emploi : commissions, dessous-de-table, surfacturations.

Les commerçants — Français et Libanais notamment, — dont les affaires au Gabon, en Côte-d'Ivoire ou au Tchad périclitent plus ou moins et à qui une longue expérience a appris à repérer l'odeur de l'argent, s'installent. Le cliché est tenace : à l'hôtel Indépendance, les rapaces sont juchés sur le faîte du toit, mais les « vautours » barbotent dans la piscine, en attendant d'hypothétiques rendez-vous dans les ministères pour vendre leurs marchandises ou leurs services. Mode d'emploi : commissions, dessous-de-table, surfacturations. Les Guinéens, novices en matière financière, se feront gruger au début. Aujourd'hui encore, si beaucoup sont repartis, dégoûtés par l'immobilisme de l'administration et l'incapacité des pouvoirs publics à conclure des marchés, les vrais professionnels sont restés, tablant sur la persévérance et les amitiés qu'ils ont su nouer.

Ce petit monde de « petits Blancs » a des interférences avec un autre milieu, plus discret mais bien représentatif d'une certaine Afrique en marge — ou complémentaire — des rapports d'Etat à Etat, celle des « réseaux ». Pour tout dire, cela « grenouille » fort à Conakry, où se mêlent personnages interlopes, sociétés d'import-export, mythomanes ou *vrais « honorables correspondants »*. Qui sont-ils ? Difficile, dans cette ville de bobards, de faire la part des choses. Parlons au moins de quelques figures dont la personnalité, si l'on peut dire, prête le flanc aux conjectures.

M. Pierre Debizet, par exemple, ex-patron du SAC (Service d'action civique) — organisme de l'ombre avant qu'il ne défraie la chronique judiciaire (affaire de la tuerie d'Auriol notamment) — et proche de M. Jacques Foccart, conseiller de M. Chirac pour les affaires africaines ; M. Jacques Tillier, ancien fonctionnaire de la DST, puis journaliste très spécial, qui eut les honneurs de l'actualité au moment de l'« affaire Mesrine » et, plus récemment, pour avoir été le salarié du gouvernement camerounais employé à des *tâches de relations publiques* et de surveillance discrète de quelques personnalités ; Mme Eliane Zabé, détachée du Quai d'Orsay au 2, rue de l'Elysée (bureaux occupés par la cellule africaine de la présidence de la République), pour coordonner des actions humanitaires (envoi de livres et de médicaments dans plusieurs pays africains).

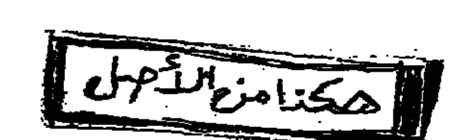
M. Tillier, qui préside à Conakry, est maintenant salarié par le ministère guinéen de l'information pour — officiellement — apporter ses « conseils journalistiques » au journal *Horoya*. Hasard, bien sûr : Mme Zabé connaît M. Tillier, qui connaît bien M. Debizet... Curieuse Eliane Zabé, dont l'association humanitaire est (était) présidée par Mme Henriette Conté, l'épouse du chef de l'Etat, avec qui elle est très liée. Pendant plusieurs mois, à Paris, elle occupa un bureau dans les locaux de M. Guy Penne, ex-conseiller de M. Mitterrand *pour les affaires africaines*. Mais Mme Zabé, dont l'influence, dit-on à Conakry, auprès du président Conte serait grande (elle s'intéresse de près à l'occultisme), a beaucoup fait état de ses relations parisiennes et beaucoup trop distribué de cartes de visite à en-tête de l'Elysée. Aujourd'hui, à la présidence de la République, on déclare ne plus avoir aucun contact avec « *cette personne* ».

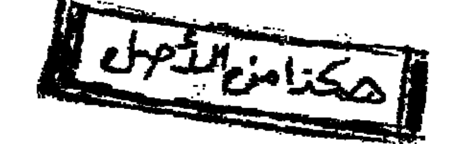
M. Tillier, confident du général Conté ? Le « journaliste », rencontré dans les locaux d'*Horoya*, se défend d'un tel rôle : « *Penser que Conté a besoin d'un Tillier, d'un nouveau « marabout blanc »* (1), *c'est ridicule.* » A s'en tenir aux apparences, il est vrai que l'intéressé n'a rien d'une éminence grise. M. Debizet, représentant d'une société d'import-export proche de M. Foccart ? Rien ne permet de l'établir. Mais la rumeur court à Conakry, et chacun, y compris les services spéciaux, s'interroge sur le rôle exact de M. Tillier, de Mme Zabé et de M. Debizet. Les diplomates français et les services de police guinéens, notamment, aimeraient bien savoir de quelle autorité parisienne ou de quels services parallèles ils dépendent.

Lourd climat, en somme, qu'épaissit encore l'arrivée à Conakry du commissaire Lucien Aimé-Blanc, ancien patron de l'OCRB (Office central de répression du banditisme), « Lulu », « grand flic » à la réputation controversée, dont Jacques Tillier est un familier depuis l'affaire Mesrine et qui est envoyé en Guinée par le Service de coopération technique internationale de police (SCTIP) pour réorganiser la police guinéenne.

L'écume des choses ? Il n'empêche, le résultat est là : quels que soient le rôle ou l'influence prêtés à ces personnages, et à quelques autres, tous contribuent à entretenir une atmosphère malsaine de « gabonite », qui nuit à l'image de la France en Guinée. Les autorités guinéennes ont pris la mesure du danger : les services de police se livrent actuellement à un recensement de tous les étrangers. Et ceux-ci, lorsqu'ils débarquent à Conakry avec un visa de courte durée, se voient confisquer leur passeport, qui leur est remis le lendemain aux bureaux de la police de l'air et des frontières. « *Dorénavant, ne resteront en Guinée que ceux qui sont venus y faire quelque chose d'avouable* », souligne l'un des hommes forts de la police.

L'époque est révolue où, à Conakry au moins, les Français étaient accueillis à bras ouverts. Paris a, sur ce point, sous-estimé le poids de l'« héritage ». Pendant





BAUXITE FRAÎCHE CONTRE VIEUX MIG

1958, la Guinée rompt ses amarres. Un seul « ami » se présente : l'URSS. Commerce et coopération. Bauxite contre Mig. Les Soviétiques sont toujours là.

APPELONS-LE « Boris ». Il vit dans un appartement modeste situé dans le centre de Conakry. Boris, diplomate soviétique un peu vieux garçon, dispose des napperons sous les tasses à café et sert d'autorité deux gros morceaux de sucre, qui ne fondront jamais. Boris est plein d'humour : *« Vous n'avez pas peur que je vous embarque sur un vol d'Aeroflot ? Vous savez, jamais un Américain n'aurait accepté de venir chez moi. »* Après dix minutes de propos badins sur les avantages et inconvénients pour un Soviétique de vivre en Afrique noire, Boris exhibe un communiqué où il est question de la *« nouvelle politique »* de l'URSS qui est *« en conformité avec l'orientation libérale de l'Etat guinéen ».* Dans ce texte, M. Kotov, représentant commercial de l'URSS, indique : *« Nous avons beaucoup de propositions à faire aux entreprises privées guinéennes dans la coopération tous azimuts : matériaux de construction, articles ménagers, matériel de bureau, etc. »* En 1985, *« le volume total des livraisons mutuelles a surpassé 137 millions de dollars US, ce qui dépasse de 8,8 % celui de 1984. Il est à noter que l'exportation des marchandises soviétiques vers la Guinée a augmenté de plus de 20 % pour la même période ».*



FRANCOLON/GAMMA

Aux Guinéens, qui demandaient une renégociation des accords-bauxite, Moscou a répondu par une fin de non-recevoir.

Sur la volonté de l'URSS d'étendre sa coopération au secteur privé guinéen, Boris dit vrai : un diplomate occidental, qui vit en Guinée depuis de nombreuses années – où il possède des intérêts commerciaux non négligeables – a été « approché » par les Soviétiques pour devenir l'agent commercial de Moscou. Prudent, ce diplomate pourtant atypique s'est récusé. Boris décrit ensuite longuement les *« chaleureuses »* relations de coopération existant entre la Guinée et l'URSS. Il n'y a donc pas compétition avec la France ? *« Nous devons travailler mieux, agir plus vite »*, reconnaît Boris. Soudain moins enthousiaste, il ajoute : *« C'est vrai que les Guinéens deviennent de plus en plus compétents. »*

Malgré l'arrivée de capitaux et de coopérants occidentaux, l'URSS n'est pas disposée à réduire sa présence en Guinée, qui présente pour elle un double intérêt : stratégique d'abord, en raison des facilités aéroportuaires dont elle bénéficie ; commercial ensuite, avec la bauxite et la pêche. Juste avant l'été, au moment où les troupes gouvernementales angolaises ont lancé leur offensive de saison sèche contre les maquis de l'UNITA, un véritable pont aérien a été établi entre l'Union soviétique et Cuba à destination de l'Angola, *via* la Guinée. Pendant plusieurs semaines, à raison de deux à cinq rotations par jour, des gros porteurs Antonov-22 et Iliouchine-76 se sont posés sur l'aéroport, où les Soviétiques disposent d'une zone réservée. Les avions (y compris ceux de l'Aeroflot) y sont ravitaillés par des camions-citernes soviétiques dont le carburant est acheminé par des bateaux russes.

Plusieurs d'entre eux sont d'ailleurs ancrés dans la rade, autour des îles de Loos. Les minéraliers remplissent leurs soutes de bauxite, à raison de quatre trains par jour, qui viennent de Kindia, et sans qu'aucun contrôle puisse être véritablement opéré par les Guinéens (1). Les chalutiers soviétiques, de leur côté, écument les eaux guinéennes et revendent du poisson congelé à la Guinée.

L'URSS a accepté récemment que les Guinéens paient leur propre poisson en bauxite, et non plus en... dollars. Ce système de compensation (accord de clearing) est assez simple : l'URSS « rembourse » la bauxite en livrant différents matériels, notamment militaires, à la Guinée, facturés à un prix exorbitant. Bien entendu, les Soviétiques s'arrangent pour que l'équilibre des échanges ne soit jamais atteint : ils livrent de plus en plus de matériel, de façon à accroître sans cesse la dette guinéenne à leur égard (grossièrement évaluée à 700 millions de dollars) et à maintenir ainsi sa dépendance.

Une « dette morale »

Depuis plus de vingt ans, la Guinée accepte ces accords léonins. Aux Guinéens qui demandaient une renégociation des accords-bauxite, Moscou a répondu par une fin de non-recevoir. Le président Lansara Conté ne veut, ni ne peut, rompre avec les Soviétiques, pour plusieurs raisons : vu la situation du marché mondial de la bauxite, aucun bailleur de fonds occidental n'est prêt à investir dans le gisement de Kindia ; d'autre part bon nombre de cadres et de militaires ont été formés dans les pays de l'Est et leur influence, au sein même du CMRN, n'est pas négligeable ; enfin, la Guinée estime avoir une sorte de « dette morale » envers l'URSS qui, en 1958, a été le seul pays à lui offrir son aide.

Combien de coopérants ? Un millier, dont environ trois cents coopérants militaires : les estimations des experts sont approximatives. Confinés, à Conakry, au « petit Kremlin » et, à la sortie de la ville, à la « cité soviétique », les coopérants russes sont surtout visibles à l'Institut polytechnique (université) où ils exercent un monopole de l'enseignement. Parlant mal le français, les cent trente-cinq professeurs soviétiques et allemands de l'Est ont souvent recours à des interprètes pour se faire comprendre des étudiants guinéens qui, de leur côté, éprouvent bien des difficultés à se plonger dans leurs livres de classe... dont la plupart son rédigés en russe. Les cours de chimie sont, paraît-il, assez ubuesques et, pour tout dire, le niveau des étudiants est franchement mauvais.

Sur le plan militaire, les livraisons soviétiques sont massives et facturées... au poids ! Ce fut le cas récemment de huit Mig-21 *bis* d'occasion, encore en cours de montage, et qui ont été précédés par un important matériel logistique, notamment une quarantaine de véhicules. L'armée guinéenne dispose ainsi d'environ quatre-vingts à cent blindés (une dizaine de Cascavel et de nombreux chars lourds soviétiques T-54, T-55 et T-62) et d'une vingtaine d'avions Mig, Antonov et Iliouchine, dont les trois quarts sont cependant hors d'usage. Plusieurs centaines de canons et de mortiers ainsi qu'une dizaine de patrouilleurs et de vedettes complètent cet arsenal. Au camp Alpha-Yaya où sont stationnés une partie des chars, les Soviétiques entraînent un bataillon parachutiste de cent cinquante hommes. Ils ont également formé une vingtaine de pilotes de chasse, qui sont d'un bon niveau.

Bien qu'essentiellement militaire, la coopération soviéto-guinéenne se veut aussi axée sur le développement du pays. Les Soviétiques dirigent notamment un centre océanographique à Conakry, le CERESCOR, dont les activités restent confidentielles. Ils mettent, d'autre part, l'accent sur la coopération en matière agricole. Depuis plusieurs années, des coopérants ouzbeks sont présents dans la plaine de Monchon (est du pays) où ils tenteraient de développer la riziculture. De l'avis des Occidentaux qui ont visité le site, l'échec est total. Et puis, n'en déplaise à Boris, la coopération française préoccupe l'URSS. Depuis un an et demi, les Soviétiques « marquent » les Français en effectuant des dons ou en torpillant purement et simplement les initiatives des coopérants français : toute manifestation culturelle organisée par Paris est suivie, quelques semaines plus tard, par un spectacle ou une « conférence » d'origine moscovite. En juin dernier, les Soviétiques ont saboté la semaine du cinéma d'Afrique francophone organisée à l'université en coupant le groupe électrogène et en adressant des menaces à l'opérateur guinéen. Les relations entre coopérants français et soviétiques sont donc réduites. Les seconds n'arrivent pas à comprendre que, lorsque la France fait des dons à la Guinée, ceux-ci sont... gratuits.

« La différence par rapport au passé, explique un expert américain, *est qu'aujourd'hui les Soviétiques doivent payer plus cher pour une même influence. »* Peut-être est-ce pour cette raison que Boris étudie le cours du rouble, que publie chaque jour le journal *Horoya*...

L. Z.

(1) On estime cependant qu'en 1985 la production de l'OBK (Office des bauxites de Kindia) a atteint 3,09 millions de tonnes, pour une valeur d'environ 76 millions de dollars.

DE CONAKRY

vingt-cinq ans, Sekou Touré a dit aux Guinéens : *« Nos ennemis, ce sont les Français. »* Les mentalités évoluant moins vite que les mots d'ordre, la politique de la main tendue vers la France, affirmée par les militaires, n'a pas atteint ses objectifs, du moins dans l'esprit des individus. Outre le fait que des Français ont été placés à des postes-clés dans les ministères, les organisations internationales représentées à Conakry ont souvent nommé à leur tête des Français, répondant en cela au souhait du chef de l'Etat. Peu à peu, les habitants de la capitale se sont persuadés que les Blancs étaient, peu ou prou, tous des Français.

Les Blancs – mis à part les Soviétiques – sont de deux sortes pour les Guinéens : ceux avec qui on « fait des affaires » (bien souvent frauduleuses) et ceux dont le rôle est apparemment d'interdire les « affaires », c'est-à-dire d'assainir la vie économique : les assistants techniques. Paris, de son côté, a fait preuve d'un manque de psychologie en laissant ses coopérants militaires – officiellement une cinquantaine, – qui ont formé la garde présidentielle, déambuler dans les rues. Aux civils français s'ajoutait une « armée d'occupation »... *« Sékou,* disait-on alors dans les quartiers, *tu dois te retourner dans ta tombe, « ils » recolonisent. »* Cette assimilation entre Blancs et Français a bien évidemment été accentuée par la propagande soviétique, et par tous ceux pour qui les représentants de Paris sont d'abord des gêneurs.

Les officiers qui entourent le président Conté, de même que nombre de Guinéens de l'extérieur – notamment des ministres – qui se dédouanent ainsi de leur retour tardif au pays, en rajoutent, incitant le chef de l'Etat à moins écouter les avis des experts français. Ceux-ci sont aujourd'hui bien moins souvent reçus que par le passé à la présidence de la République. Ce n'est donc peut-être pas un hasard si les réformes ont pris du retard et si quelques projets somptuaires ont réussi à passer au travers des mailles du filet de la Banque mondiale et du FMI. L'isolement progressif du chef de l'Etat inquiète aujourd'hui les diplomates et les experts étrangers. A terme, en effet, la Guinée risque de décourager les bailleurs de fonds et donc de sacrifier ses chances de prendre un nouveau départ.

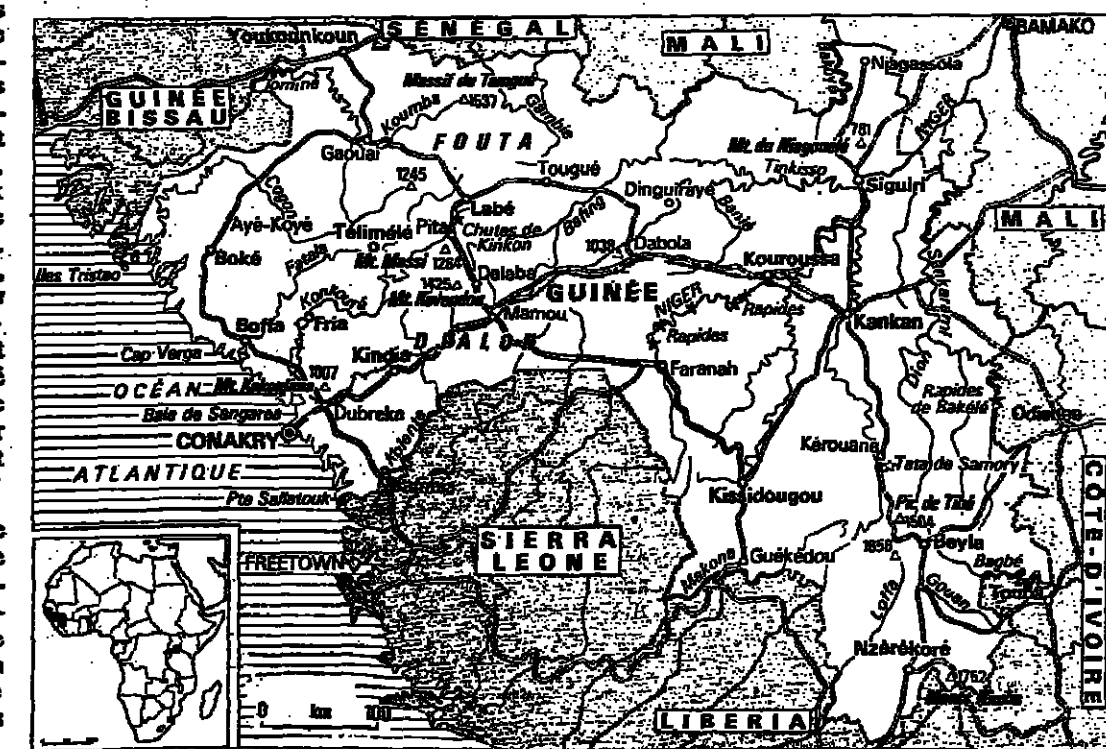
Les ambassades et les hommes d'affaires occidentaux préfèrent se persuader que ce climat d'attentisme et de « gabonite » qui règne à Conakry n'est qu'une phase transitoire et peut-être inévitable. A Paris, pourtant, dans certains milieux, en particulier d'extrême droite, des rumeurs de préparatifs de coup d'Etat recommencent à circuler avec, en forme de justification, le fait que le général Lansana Conté ne *« ferait pas le poids »*. Or, bien qu'ayant des lacunes importantes, celui-ci semble convaincu de la nécessité pour la Guinée de faire table rase du passé et de se mettre au travail. *« De toute façon,* soulignent plusieurs diplomates, *parmi les Guinéens de l'« intérieur », il est probablement, vu le personnel politique de ce pays, le plus intègre et, peut-être, le plus capable. »*

Sous ses dehors bonasses, le président Conté se tient remarquablement au courant de ce qui se dit et se fait à Conakry. Il sait que le gouvernement français, en formant et en encadrant la garde présidentielle – trois cent cinquante hommes bien entraînés, et triés un à un par le chef de l'Etat parmi les membre de son ethnie, les Soussous, – lui a donné, outre une preuve politique de son soutien, les moyens de réprimer une tentative de coup de force. Mais une garde prétorienne ne peut rien contre la lassitude des bailleurs de fonds. Le risque majeur pour la Guinée pourrait bien être l'incapacité des Guinéens à se réformer eux-mêmes.

L. Z.

(1) Allusion à M. Bernard Vatrican, qui fut pendant dix-huit mois proche conseiller du président Conté.

5,8 MILLIONS D'HABITANTS





époque

LES MARONITES, CHRÉTIENS REBELLES

Le nouveau patriarche maronite, Sa Béatitude Nasrallah Pierre Sfeir, accomplit cette semaine à Paris un voyage officiel, à l'invitation du gouvernement français, voyage qu'il prolongera ensuite par une visite apostolique à ses fidèles de France.

Par Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

CET usage, qui, à chaque nouveau règne, ramène à Paris le chef de la plus typée des Eglises catholiques d'Orient, *remonte à 1867*, après que Napoléon III eut dépêché douze mille soldats au Levant, alors sous obédience turque, pour arrêter les massacres de chrétiens.

Au-delà du rituel, au-delà de l'occasion fournie à Paris, par le renouvellement patriarcal, de rééquilibrer une politique qui, depuis une dizaine d'années, s'était épuisée au Liban à faire ami-ami avec des ethnies ne voulant pas de nous, c'est toute l'antique spécificité des relations franco-*maronites qui remonte* à la surface du temps.

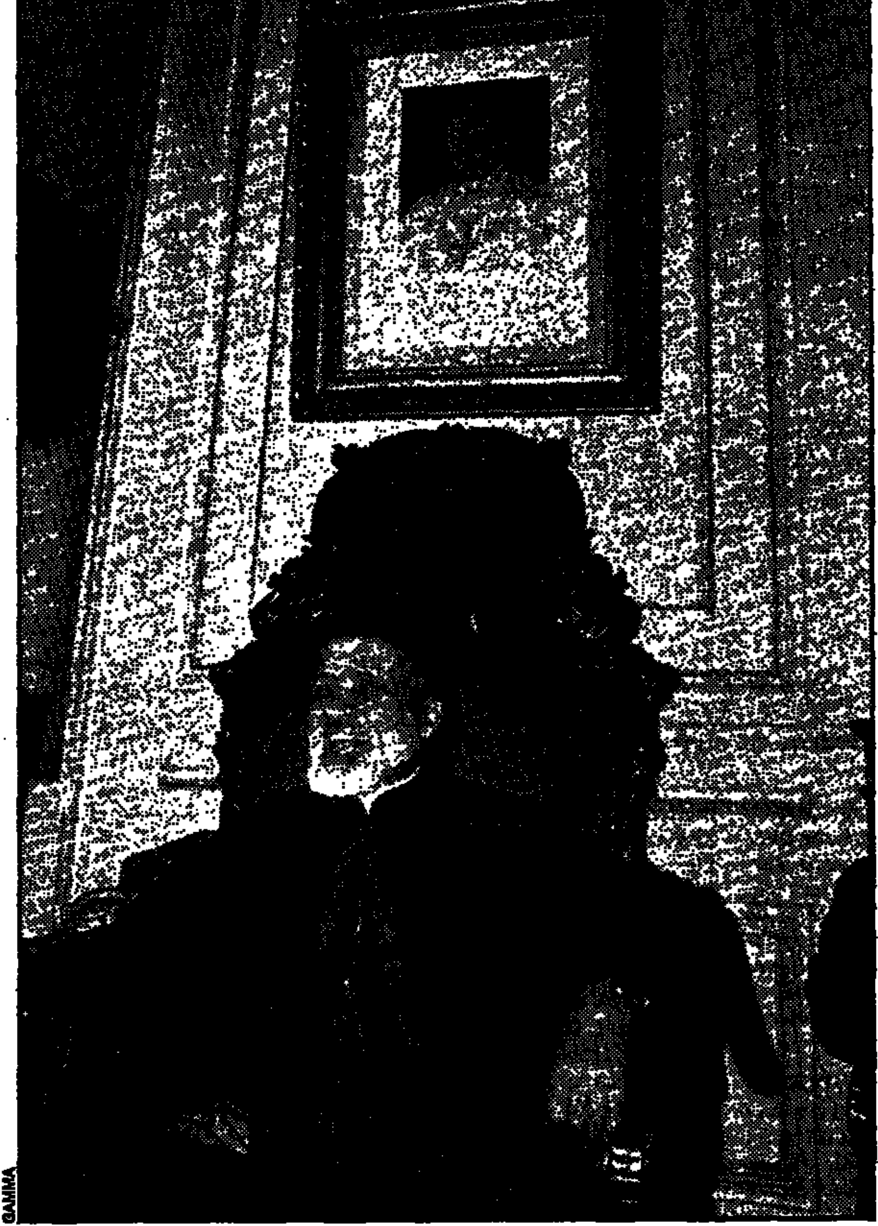
De drôles de relations, où le sentiment a *fini* par l'*emporter* sur l'intérêt, et comme les Français n'en entretiennent à travers le monde qu'avec deux ou trois autres peuples, coïncidence ou explication, catholiques aussi : les Polonais, les Québécois. « *Les responsabilités qui sont celles de la France au Liban ne relèvent pas des droits classiques des Etats, mais des exigences spirituelles de l'Histoire. Aucun pays ne peut les partager avec elle et elle ne peut les déléguer ou les taire sans se renier* », est allé jusqu'à écrire Michel Hayek (1) en 1976.

De Gaulle – qui souffrit mille morts en 1958 de voir débarquer les Américains à notre place au Liban pour y mettre fin aux troubles politico-confessionnels – avait répondu par avance à cet écrivain maronite, lors de son « discours aux Libanais » du 27 juillet 1941 : « *Dans tout cœur de Français digne de ce nom, le seul mot de Liban fait remuer quelque chose de très particulier. Les Libanais ont été le seul peuple dont jamais, aucun jour, le cœur n'a cessé de battre au rythme de celui de la France.* » En 1940, lors de l'entrée des Allemands à Paris, le tocsin avait sonné à toute volée dans les églises de la montagne aux cèdres.

Assez, n'en jetez plus, ou je sors mon mouchoir... Pourtant, la rhétorique émotionnelle recouvre bien une complicité politique brunie au feu des siècles et qui semble avoir eu toujours pour équation le « refus des empires ».

Le premier « non » des maronites fut poussé, en 517, à la face de la brillante Eglise jacobite (2). Une poignée de culs-terreux et de moinillons des bords de l'Oronte refusaient l'« orthodoxie » religieuse imposée au nom du Christ. *A fortiori* rejetèrent-ils, cent cinquante ans plus tard, toute allégeance aux guerriers porteurs du Coran. Byzance et les Omeyyades de Damas devaient, un peu plus tard, se liguer contre cette minorité jamais contente.

Le milieu trempe le caractère. S'il n'y avait pas eu à leur portée les escarpements de la « montagne laiteuse » – le Mont-Liban, – les maronites seraient depuis belle lune rentrés dans le rang. Coupés de Rome par l'occupation arabe du littoral, ils furent un moment peut-être des catholiques déviants sans le savoir. C'est, en tout cas, par pleine illégalité qu'ils se donnèrent, en 685, un chef spirituel et politique rien qu'à eux, un premier patriarche, l'évêque saint Jean Maron – qu'il ne faut pas confondre avec saint Maron, le moine fondateur, trois siècles auparavant.



GAMMA

A Bkerké (Mont-Liban), le nouveau chef spirituel des maronites sur son trône patriarcal.

Sauf une fois, en 1916, lors du sanglant blocus imposé par les Ottomans à la montagne chrétienne, pour lui faire expier sa francophilie, le « pape » maronite *n'a jamais eu*, pour exercer son magistère, à le faire sceller – contrairement aux autres patriarches orientaux – par une autorité politique, quelle qu'elle fût. Cette insolence, cette rébellion permanentes, avaient déjà séduit saint Louis lors de son séjour en Orient (1249-1254), au point qu'il promit à la « *nation maronite* » protection, « *comme aux Français eux-mêmes* ». Ses successeurs renouvelèrent volontiers le serment, y compris la laïque Marianne, plus empressée même que les rois très chrétiens à expédier bonnes sœurs et professeurs dans les gorges de la Kadicha ou les éboulis du Kesrouan.

Au reste, même si, à côté de l'arabe acquis, ils intégrèrent le français à leur identité, les maronites n'étaient pas à notre remorque, leur synode ayant rendu, dès 1736, l'enseignement obligatoire dans leurs villages de pierre sèche. Cent cinquante ans avant Jules Ferry...

La France avait quand même réussi, depuis François Ier, ce tour de force diplomatique, ardemment jalousé – et donc vilipendé – par l'Europe chrétienne et consistant à être dans les petits papiers des pouvoirs musulmans, tout en fricotant avec ces effrontés de maronites. Au reste, il est probable que la fameuse « *protection des chrétiens d'Orient* » (limitée d'ailleurs, en général, aux seuls maronites, les Arméniens, entre autres, sont bien placés pour le savoir) n'aurait pas pu s'exercer si Paris avait *été* en constante bisbille avec califes, sultans, émirs ou raïs.

Il fallut attendre Valéry Giscard d'Estaing pour voir un dirigeant français déclarer, en l'occurrence au président Assad de Syrie en 1976 : « *Rien ne satisferait davantage la France que son concours au Liban ne soit pas nécessaire* ». Bien des restes illustres, de Saint-Denis à Colombey-les-Deux-Eglises, durent ce jour-là gémir sous la terre.

Depuis lors, dans le réduit indéfendable de moins de 1 000 kilomètres carrés, dans lequel ils se sont enfermés avec la majorité des autres chrétiens du pays et un petit contingent de musulmans, les maronites guettent les autres « trahisons » de leur plus vieil allié, tout en s'accrochant au moindre signe de revirement. Qui d'autre qu'un maronite aurait pu aller trouver au fond d'un interminable discours de Michel Rocard, prononcé cette année devant une obscure instance parisienne, cette *phrase insolite aujourd'hui* dans le sérail français : « *L'idée de mener une diplomatie arabe en estompant la raison majeure qui fait que nous avons quelque chose à dire au Proche-Orient, et qui est notre relation préférentielle avec les maronites du Liban, était une faute doublement lourde.* »

L'enfant mal-aimé du socialisme francais poursuivait : « *Nous y perdions notre racine et nous oubliions que dans le monde arabe le respect de la parole donnée, la fidélité en amitié sont décisifs dans les relations personnelles, mais aussi dans les relations internationales. Quand on abandonne ses amis, même quand les amis en question sont les ennemis de ceux à qui on va parler, on ne se grandit pas.* »

Succédant à un prélat – le cardinal Antoine Khoreiche – dont on vantait la « *modération* » pour ne pas avoir à reconnaître qu'il n'était que falot, le patriarche Sfeir, dont les premiers mots, à la sortie du conclave, ont été : « *Je suis faible !* », aura-t-il trouvé en lui par la suite assez de force de conviction pour redonner aux dirigeants français le goût – un peu trop épique, il est vrai, pour des énarques, – de remplir de nouveau l'immémoriale mission de la France au Liban ?

Si peu que ce soit, ce serait un incontestable succès de celui dont le prénom signifie « victoire de Dieu », *Nasr Allah*. Mais le Ciel lui-même se préoccupe-t-il encore du Liban ? ■

(1) Auteur notamment de *les Arabes ou le baptême des larmes*, Gallimard.

(2) Très diminuée aujourd'hui, cette Eglise est connue sous le nom de « syriaque orthodoxe ».

▶ On peut lire *Histoire de l'Eglise maronite* par Pierre Dib, Ed. La Sagesse, Beyrouth, vendue dans les librairies orientalistes et *Histoires du Liban* par Jacques Nantet (préface de François Mauriac), rééditée cette année par les Ed. Téqui, Paris. Dans le domaine de la haute érudition, il faut signaler les sept tomes de la *Pentalogie antiochienne maronite*, recueil encyclopédique de textes traduits et présentés par Youakim Moubarac (préface de Maurice Couve de Murville), Editions du Cénacle libanais, Beyrouth.

courrier

RÉSISTANCES

Michel Honorin, directeur des magazines à Antenne 2, avait réagi, dans « le Monde sans visa » du 27 septembre, aux propos de Bernard Langlois, qui s'était expliqué dans notre numéro du 13 septembre sur son départ de la deuxième chaîne et sur l'émission « Résistances » dont il était le producteur et le présentateur. Bernard Langlois répond ci-dessous au point de vue de Michel Honorin. Cette lettre clôt, pour ce qui nous concerne, la polémique entre les deux journalistes.

J'ai quitté Antenne 2 en précisant à Pierre-Henri Arnstam (1) que je comprenais parfaitement qu'il veuille continuer de programmer une émission régulière sur les droits de l'homme, que je jugeais même cela souhaitable et que j'étais prêt, le cas échéant, à donner un coup de main à son responsable. Je suggérais seulement, puisque tout devait changer dans l'émission en question : son producteur, son présentateur, son réalisateur, son décor, sa durée, sa périodicité et jusqu'à son accompagnement artistique (suppression des séquences musicales ou théâtrales), qu'on en changeât aussi le titre. Antenne 2 poursuivrait-elle « Apostrophes » sans Pivot, « Le grand échiquier » sans Chancel et « Le théâtre de Bouvard » présenté par Pécuchet ?

Michel Honorin recense 6 % de Français – environ quatre millions – « *militants des droits de l'homme* » : Amnesty, la Ligue et les quelques autres organisations existantes sur ce terrain seront ravis d'apprendre qu'ils disposent d'un tel effectif !

Sous sa houlette éclairée, l'émission aurait découvert, en 1984, qu'il « *fallait balayer devant sa porte* » et « *dépasser l'épuisant débat entre goulag et Pinochet* » : la simple relecture de nos programmes, depuis le tout premier numéro de « Résistances » – qui comportait une enquête sur les « nouveaux pauvres » en France, – suffit à démontrer le sérieux d'une telle assertion... On notera, en revanche, qu'au vu du numéro de septembre – préparé et présenté par Michel Honorin, – il ne s'était strictement rien passé en France durant l'été : ni bavures policières ni expulsion d'étrangers... En Europe non plus, d'ailleurs.

Quant à « Résistances » – alibi permettant à tous les autres responsables et journalistes de la chaîne de « négliger » de parler des droits de l'homme, la rédaction d'Antenne 2 appréciera.

Michel Honorin dit vrai sur deux points : il a toujours été partisan de la suppression de « Résistances », ce qui, on en conviendra, ne facilitait pas le travail de son *animateur*. Et c'est bien moi qui ai choisi de quitter la chaîne. Certes, on ne m'avait pas « muselé » : seulement interdit d'antenne.

BERNARD LANGLOIS.

(1) Directeur de l'information (NDLR).

UNE LITURGIE DANS LA LANGUE DU CHRIST

PAR son union avec Rome et sa fidélité à la primitive liturgie d'Antioche, l'Eglise maronite, fondée au quatrième siècle par saint Maron, a historiquement joué un rôle de charnière entre les Eglises d'Orient et d'Occident, divisées par l'histoire, la politique et la théologie.

La première grande fracture politico-religieuse de l'Orient chrétien eut lieu en 451 au concile de Chalcédoine (Turquie actuelle) : les patriarcats de Rome et de Constantinople, premiers par ordre de préséance, rompent avec les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, qui sont accusés de « monophysisme », c'est-à-dire de croire à la seule nature divine de Jésus.

Par confusion du religieux et du politique, les « Chalcédoniens », qui croient à la double nature divine et humaine du Christ, sont encore *appelés* « melkites » (c'est-à-dire partisans de l'empereur). La plupart sont hellénophones. Mais, dans la juridiction rivale d'Antioche, des groupes parlant le syriaque vont rallier les thèses de Chalcédoine, c'est-à-dire de Rome et de Constantinople. Parmi eux, les villages groupés autour de monastères de saint Maron, en Syrie. Pour échapper aux persécutions des autres chrétiens, puis à l'invasion arabe, ils se réfugient dans la montagne libanaise : ce sont les maronites.

Le patriarcat d'Antioche est actuellement occupé par cinq titulaires, chefs de cinq communautés différentes installées sur les mêmes territoires : deux patriarcats grecs de rite byzantin et de langue arabe, le grec-catholique ou melkite uni à Rome et le grec-orthodoxe séparé ; puis, deux patriarcats « syriens » de langue syriaque et arabe, le catholique et l'orthodoxe. Le cinquième patriarcat est le maronite.

La première originalité du rite maronite est le maintien de la langue syriaque, variante de l'araméen, idiome du Christ – lequel ne parlait pas hébreu. Le syriaque a été la langue la plus courante du Proche-Orient jusqu'à la conquête arabe au septième siècle. Elle est devenue ensuite une langue liturgique, mais le syriaque reste parlé dans quelques villages de Syrie et par les Chaldéens et les Assyriens, chrétiens d'Irak.

Prêtres mariés

Toutes les Eglises d'Orient se reconnaissent la même souche syriaque, mais pratiquement seuls les maronites l'ont gardée dans leur liturgie, pour les paroles de consécration. Même pour les Libanais maronites de la diaspora, si les chants, les lectures, l'homélie sont en français, en anglais ou en brésilien, la consécration reste exprimée en syriaque.

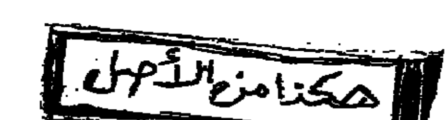
Pour le reste, les différences sont mineures avec les célébrations latines. Avant les lectures, les maronites récitent une « grande prière pénitencielle ». Le geste de paix a lieu avant la consécration : il part de l'autel, se communique progressivement à toute l'assemblée. Au cours de la prière pour l'Eglise, le nom du patriarche est évoqué entre celui du pape et celui de l'évêque du lieu. La communion eucharistique enfin a lieu sous les deux espèces, l'hostie étant trempée dans le vin.

La pratique de quelques autres sacrements enregistre des écarts sensibles avec les Eglises latines. Le baptême et la *confirmation* de l'enfant ont lieu la première année qui suit la naissance et au cours de la même cérémonie. Comme dans toutes les Eglises d'Orient, lors de leur mariage, les deux époux sont couronnés. L'union maronite est réputée très rigoureuse : les recours en annulation, adressés à Rome, franchissent rarement les tribunaux ecclésiastiques locaux.

Quant à l'ordination, elle peut être accordée à un homme marié avant d'accéder au diaconat. Une fois diacre ou prêtre, s'il est célibataire, il doit le rester. Le patriarche, les évêques et les moines ne peuvent être mariés.

Les funérailles, enfin, sont un moment très important de la liturgie maronite : « *On peut manquer un baptême, une communion, une noce, on ne manque jamais les funérailles d'un ami.* »

HENRI TINCQ.



Voyages



Villa romaine sur le site de Carthage.

BERNARD DESCAMPS/VU

CARTHAGE NE DOIT PLUS ÊTRE DÉTRUITE

Par Emmanuel de Roux et Charles Vial

C'ÉTAIT à Byrsa, faubourg de Carthage, dans le quartier d'Hannibal. Ce dimanche, après une forte pluie d'orage, des promeneurs découvrent la panse luisante d'une poterie éclatée. Les archéologues accourent en hâte pour procéder à une fouille d'urgence. Sur le terrain, ils livrent leur diagnostic : à première vue, il s'agirait d'un vase unique du sixième siècle avant Jésus-Christ, soit quatre cents ans avant la destruction de Carthage.

Mais pour Carthage le mot destruction a-t-il un sens ? Le vœu obsessionnel de Caton l'Ancien — « *Delenda est Carthago* » — a été réalisé par Scipion Emilien en 146 avant Jésus-Christ. Un siècle plus tard, la vieille cité commerçante renaissait de ses cendres. Et si elle fut tour à tour pillée par les Vandales (en 439 après J.-C.), reconquise par les Byzantins en 533 et ravagée par les Arabes en 698, Carthage vit toujours. La preuve ? Le gouvernement tunisien célèbre avec faste le vingt-huitième centenaire de la fondation de la ville. Et ce n'est sans doute pas le seul hasard ni l'exceptionnelle beauté du site qui suffisent à expliquer le choix du président Bourguiba : c'est ici qu'il réside et qu'il a établi le siège de son pouvoir, à une portée de catapulte de la colline de Byrsa, où une équipe d'archéologues français travaille depuis dix ans à dégager un quartier punique surnommé par eux le « quartier d'Hannibal ».

Au sommet de l'éminence, une imposante basilique ocre de style néo-byzantin rappelle les débuts de la colonisation française au siècle dernier. Le cardinal Lavigerie implante ici, sur les lieux où mourut saint Louis, un ensemble de bâtiments ostentatoires. Comme pour rappeler l'antique Carthage chrétienne de saint Augustin face à la moderne Tunis musulmane. Aujourd'hui, la basilique est désaffectée. Le séminaire des Pères blancs est devenu un musée.

La colline descend vers la mer, parsemée de bosquets. Des villas cossues se cachent à l'abri des hibiscus et des bougainvillées. Au loin, l'on aperçoit la forme indistincte des deux ports antiques. L'endroit a été reconnu dès le milieu du dix-neuvième siècle par l'archéologue R. Beulé ; un an avant Flaubert qui, ne parvenant pas à écrire *Salammbô*, est venu jusqu'ici se documenter et « *comprendre ses personnages* ». Plus tard, les Pères blancs exhumèrent plus de deux mille stèles puniques.

Mais ces fouilles n'étaient qu'une première étape. Elles furent reprises avec plus d'ampleur à partir de 1974 sous le patronage de l'UNESCO. Douze pays participèrent à cette campagne. Les Français, sous la conduite de Serge Lancel, professeur à l'université Grenoble-III, se chargèrent du site de Byrsa. Rude tâche. En 146 avant Jésus-Christ, la ville succomba après un siège interminable et une semaine de combats de rue. Pillée, incendiée, elle fut rasée sur l'ordre du général vainqueur. L'on jeta même, dit-on, du sel sur ses ruines pour la stériliser à jamais.

Pourtant, un siècle plus tard, sous le règne d'Auguste, Rome voulut redonner une capitale à sa province africaine, l'une des plus riches de l'Empire, son grenier à blé. Des chantiers gigantesques furent ouverts. Travail de Romains s'il en fut, la colline fut écrêtée sur 2 hectares. La terre rejetée sur ses pentes a enseveli les vestiges puniques. D'énormes murs de soutènement sont bâtis pour enserrer la plate-forme où s'entassent temples et forum. Ces nouvelles constructions sont assises sur de puissantes piles. Elles subsistent aujourd'hui, et s'appuient sur le sol d'origine, traversant parfois un monument carthaginois.

L'équipe française s'est donc attachée à démêler cet enchevêtrement punico-romain. Les traces les plus anciennes que l'on a repérées sur le terrain — une nécropole — datent du septième siècle avant Jésus-Christ. Ce cimetière semble avoir été déserté dès le cinquième siècle. La présence de culs de fosse et de tuyères montre que des forgerons y installèrent ensuite leur atelier. Travaillaient-ils sur le glacis d'une citadelle élevée au sommet de la colline ? Nous n'en savons rien. « *L'arasement de la crête nous ôte tout espoir de réponse*, signale Serge Lancel. *Nous ne pouvons pas non plus expliquer cette autre étrangeté : pourquoi ce quartier d'habitation fut-il construit si tard, cinquante ans seulement avant la destruction de Carthage au terme de la troisième guerre punique ?* » Une chose est certaine : ces vestiges indiquent que Carthage s'était rapidement relevée après la défaite d'Hannibal à Zama, en 202 avant Jésus-Christ, qui clôt la deuxième guerre punique.

« Moi, je suis fier d'être un Punique, un descendant d'Hannibal. » Le site de Carthage ne sera définitivement sauvé que le jour où chaque Tunisien aura conscience de la valeur de ce patrimoine.

Autre surprise, note l'architecte Gérard Robine, qui a travaillé au sein de la mission archéologique française : « *Tout le monde pensait que la ville punique que l'on allait trouver serait à l'image d'une médina, sillonnée de ruelles tortueuses et enchevêtrées. Nous sommes tombés sur des artères qui se coupent à angle droit. C'était très émouvant.* »

Les rues qui dégringolent vers la mer sont ponctuées d'escaliers. Leur sol n'est pas dallé — comme le seront les voies romaines et comme l'a cru Flaubert. Pas d'égout central : chaque maison a son puisard. Les rues, larges de 6 mètres à 7 mètres, isolent des îlots réguliers. Cinq d'entre eux ont été mis au jour. On en a relevé les dimensions : 60 coudées phéniciennes de long sur 30 de large, c'est-à-dire environ 30 mètres sur 15. De petits immeubles aux murs crépis de rose les occupent tout entiers. Le volume des citernes souterraines (jusqu'à 20 m3) laisse supposer qu'ils étaient bâtis en hauteur, sur trois ou quatre étages surmontés de terrasses. Un contemporain, Appien, parle même de six niveaux, ce qui semble excessif. les appartements ne dépassent pas 75 m². Les pièces sont plutôt exiguës, parfois aveugles.

Sur la rue s'ouvrent des échoppes. Ici, la présence abondante de bijoux d'obsidienne et de cornaline atteste l'existence d'une joaillerie. Là, un moulin rotatif en pierre volcanique brune indique l'emplacement d'une meunerie. Ces découvertes sont d'autant plus précieuses que les sites puniques sont rares et souvent muets.

Mais l'archéologie, c'est bien connu, est une science qui manie le paradoxe. Tant que les vestiges d'une civilisation demeurent enfouis, ils sont invisibles mais sauvegardés. Exhumés, ils enrichissent nos connaissances, mais sont désormais menacés. Par les intempéries qui grignotent les fragiles murs en pisé et en brique de terre crue. Par les visiteurs indélicats qui s'approprient des lambeaux de mosaïque. Par la végétation qui a tôt fait de violer les tombes patiemment dégagées. Pour la France, le coût de ces recherches, échelonnées de 1974 à 1981, s'est élevé à 1,5 million de francs. Aujourd'hui, Serge Lancel et Jean-Paul Morel, professeur à l'université d'Aix-Marseille qui a pris le relais, sont condamnés à des sondages ponctuels. Rigueur budgétaire oblige. Les Allemands, plus prospères, n'ont pas ce problème. M. Rakob a prospecté le quartier Magon en bordure de mer.

(Lire la suite page 14.)

SAUVER CARTHAGE

(Suite de la page 13.)

La présentation de ses travaux est impeccable, soigneusement entretenue par deux jardiniers tunisiens. L'*antiquarium* flambant neuf abrite des maquettes d'une précision remarquable. Ici, les traces puniques sont plus que jamais mêlées à celles des Romains. *« Un mur en mange toujours un autre »*, rappelle Serge Lancel.

L'opulence des lieux est attestée par la superficie des villas mises au jour et le luxe de leur décoration. Les archéologues allemands ont même « restitué » une partie de l'enceinte maritime de Carthage. *« Restitution fabuleuse »*, susurre Serge Lancel dubitatif. *A mi-chemin entre ce que l'on trouve sur le terrain et ce que peut imaginer un auteur de bande dessinée.* » Avant de décocher la flèche finale : *« Les blocs supérieurs de ce mur proviennent du port punique situé à 1 kilomètre de là... »*

Deux cent vingt galères, nous apprend Appien, pouvaient se glisser dans la rotonde située au centre du port de guerre. L'emplacement d'une ou deux cales sèches a été repéré : *« On ne sait rien des ports puniques avant le IVe siècle »* souligne Serge Lancel. Les archéologues britanniques, tel Cuvier inventant un reptile à partir d'une vertèbre, viennent au secours de notre imagination grâce aux maquettes qu'ils nous donnent du port carthaginois et de son successeur romain.

Business is business : aux Américains le port de commerce. Ils n'y ont pas trouvé grand-chose. Aussi se sont-ils éloignés du rivage pour fouiller les abords du Tophet. Lieu d'épouvante et de mystère sous des parterres fleuris. Les descriptions terrifiantes de Flaubert y sont sans doute pour quelque chose. Ici reposent les cendres de plusieurs dizaines de milliers d'enfants sacrifiés pour apaiser les dieux protecteurs de la cité : Baal-Hamon et Tanit. Parmi les victimes immolées, des morts-nés probablement, des animaux aussi, offrandes de substitution. Les Carthaginois semblent avoir abandonné un temps la pratique de cet holocauste humain qui répugnera tant aux Romains. Ils y revinrent quant la cité fut menacée.

« Les bras d'airain allaient plus vite, nous dit Flaubert. *Chaque fois que l'on y posait un enfant, les prêtres de Moloch étendaient la main sur lui pour le charger des crimes du peuple* (...). *Les victimes, à peine au bord de l'ouverture, disparaissaient comme une goutte d'eau sur une plaque rougie.* » La réalité était sans doute différente. On n'a jamais trouvé trace de l'idole d'airain. Les enfants étaient égorgés avant d'être jetés sur un simple bûcher.

L'horreur d'un tel lieu ne pouvait qu'attirer les curiosités. Sa découverte a des allures de roman policier. A la veille de Noël 1921, deux amateurs d'antiquités, archéologues plus ou moins clandestins, le sergent-chef Hicquart et Paul Gelin, un modeste fonctionnaire, achètent à un Tunisien une belle stèle de calcaire noir de plus d'un mètre de haut. Elle représente un personnage portant un enfant dans ses bras. Le vendeur refusait d'indiquer le lieu de sa trouvaille. Pris en filature par les deux comparses, il les mit, bien malgré lui, sur la piste d'un gisement archéologique de première importance.

Sous une épaisseur de 6 mètres de terre, on découvrit des milliers d'urnes surmontées de stèles dédiées à Tanit. Elles contenaient des ossements de très jeunes enfants – moins de trois ans – passés par le feu. Plusieurs missions archéologiques se succédèrent sur le terrain. Aujourd'hui, il semble presque à l'abandon. Les remblais s'éboulent. L'herbe prolifère comme dans un vieux cimetière de campagne. Curieusement, aucune des fouilles n'a donné lieu à des publications correctes. *« On dirait que, dès le début,* affirme Serge Lancel, *ce site – le plus ancien de Carthage – a été marqué d'un mauvais sort. »*

Tout le destin de Carthage est dans cette alternance perpétuelle d'effondrements et de renaissances. Aujourd'hui, ce ne sont plus les légions de Scipion qui la menacent. Aux outrages du temps s'ajoute un phénomène du vingtième siècle : l'urbanisation sauvage. Ce n'est plus Rome qui est à ses portes mais Tunis. Aussi, le conservateur du site, M. Abdelmajid Ennabli, proclame-t-il avec force : *« Carthage est un patrimoine et non un terrain à bâtir. »* Le décret du 7 octobre 1985 a créé le Parc archéologique national de Carthage-Sidi Bou-Saïd. Cinq cents hectares inconstructibles. *« On a fait la part du feu,* constate M. Ennabli. *Les bâtiments parasites ne seront pas détruits. »* Un décret est toutefois un rempart bien fragile contre l'appétit des promoteurs souvent puissants. Les deux gardes qui signalent au conservateur toute tentative d'implantation à l'intérieur du périmètre classé ont fort à faire.

ARCHÉO-DEVISES

Des sites archéologiques exceptionnels existent ailleurs qu'en Tunisie. Des mosaïques aussi, rares, il est vrai. Des sites puniques aussi, moins importants. Et des monuments islamiques aussi. Mais toutes ces « facettes » réunies dans un seul pays avec une infrastructure de transports et d'hôtels, c'est cela la Tunisie.

Ainsi parle M. Ahmed Smaoui, directeur général de l'Office national du tourisme tunisien, qui rappelle que son pays dispose de 100 000 lits pour les touristes. Ceux-ci viennent au nombre de 2 millions chaque année, ce qui représente 14 millions de nuitées annuelles. Le tourisme est le premier poste de recettes en devises pour la Tunisie (20 % des recettes en devises). Il n'est pas cependant le fondement de la richesse nationale puisqu'il ne représente que 5 % du PIB.

Les touristes français sont les plus nombreux 400 000 ; mais ils séjournent moins longtemps que les 250 000 Allemands. La Tunisie voudrait attirer 1 % (4 000) des 400 000 Japonais qui viennent en Europe et les Américains du Nord qui, en trois semaines, visitent cinq ou six pays.

Le site ne sera définitivement sauvé que le jour où chaque Tunisien aura conscience de la valeur de ce patrimoine commun. Le jour où chaque Tunisien pourra reprendre à son compte la boutade de ce jeune guide qui déclarait dans un grand rire : *« Moi, je suis fier d'être un punique, un descendant d'Hannibal ! »* On en est encore loin. Même si la Tunisie est le seul pays du Maghreb qui semble s'intéresser à son passé pré-islamique. Elle a formé soixante archéologues de bon niveau qui travaillent actuellement aux quatre coins du pays. Mais pour la majorité des Tunisiens, l'histoire de leur terre commence au septième siècle de notre ère avec l'arrivée d'Hassan Ibn Noman, l'envoyé du calife Omeyyade, sous les murs de Carthage. La visite massive d'écoliers et d'adultes sur la colline de Byrsa n'est pas pour demain, regrette M. Ennabli.

Si les autorités tunisiennes commémorent avec tant d'éclat la naissance de la cité phénicienne, c'est aussi pour promouvoir dans leur pays un tourisme différent. Il ne s'agit plus de vendre du soleil, du sable et de la mer, comme tant d'autres. Le passé prestigieux de la Tunisie peut être, lui aussi, source de devises. Les responsables tunisiens font le pari que le tourisme culturel a ses chances.

Ces fêtes mettent enfin l'accent sur quelque chose de plus impalpable. L'exposition inaugurée solennellement à Tunis par le premier ministre Rachid Far s'intitule : « De Carthage à Bourguiba ». Le « Combattant suprême » se voudrait-il l'héritier d'Hannibal ? Il célèbre en tout cas, dans le même mouvement, les deux mille huits cents ans de Carthage et trente années d'indépendance. Célébrer c'est prendre date dans l'histoire. A cette échelle, la présence française retrouve sa place, toute relative. Recevant récemment des représentants de l'Union des femmes tunisiennes devant les caméras de la télévision, le président Bourguiba s'exclamait : *« La France n'a rien fait de bon en Tunisie. Mais elle a fait Bourguiba »*... ■

EMMANUEL de ROUX et CHARLES VIAL

ALIX HISTORIEN



Le 28e centenaire de la fondation de Carthage a permis l'ouverture de deux expositions dans l'ancien séminaire de Byrsa. L'une, préparée par Mme Anne Seurat, préfigure le futur musée de Carthage, qui occupera dans quelque temps tout le bâtiment. M. Ennabli espère pouvoir y faire venir quelques-unes des mosaïques qui peuplent le palais du Bardo à Tunis.

L'autre exposition – temporaire – est organisée par l'association Cloris. *« Cette dernière s'est fixé pour objet de participer à la diffusion de connaissances historiques,* considère son président, M. Pierre Forni. *En utilisant en particulier le support de la bande dessinée. Aussi nous ne pouvions ignorer le personnage de Jacques Martin, Alix, dont les albums sont souvent utilisés par les enseignants à des fins pédagogiques. »*

Autour de ses dessins fortement agrandis, Pierre Forni et son équipe ont disposé des objets et des maquettes rappelant les aventures d'Alix et d'Enak sur ces rivages. L'image de Carthage est pourtant bien noire dans l'œuvre de Jacques Martin (voir *Le Tombeau étrusque* et *le Spectre de Carthage*), qui reprend à son compte les sacrifices à Moloch tels que Flaubert les a décrits. Mais la précision de son dessin et son souci du détail authentique – même si les anachronismes sont nombreux – font de ces albums une excellente initiation pour les néophytes au monde romain comme au monde punique.



PORTES OUVERTES A GIBRALTAR

Le rocher n'est plus isolé. Bonne affaire pour les touristes. Pour les citoyens britanniques aussi, qui ont à nouveau l'Espagne à leur porte.



ABBAS/MAGNUM

SOLIDE comme un roc, Gibraltar! Et plus solide que jamais, semble-t-il, depuis que s'est ouverte, voilà un peu plus d'un an, la farouche barrière qui isolait le rocher du continent espagnol. Ce fait historique n'a pas suscité de réaction spectaculaire. Cependant, tout a changé.

Posté en chien de garde entre Méditerranée et Atlantique, ce rocher de 5 kilomètres carrés a toujours joué un rôle important. Pour les premiers navigateurs, il marquait la frontière entre la mer familière et l'océan des aventures incertaines. Par la suite, point stratégique aisément défendable, il fut constamment conquis et reconquis, passant des Arabes (Gibel Tarik lui laissa son nom) aux Espagnols alternativement, puis des Espagnols aux Anglais tour à tour, pour rester définitivement aux mains de ces derniers après les élections libres de 1967, par lesquelles la population choisit elle-même la domination britannique. D'où le blocus espagnol, le nom même de Gibraltar disparaissant des cartes géographiques et des poteaux indicateurs...

On imaginait, raconte Jonathan Searle, directeur du *Gibraltar Chronicle*, le seul quotidien local – qui eut son heure de gloire en octobre 1805 en annonçant le premier la nouvelle de la bataille de Trafalgar, –, on s'attendait que l'ouverture des portes déclenche un rush des Espagnols vers cette ancienne possession. Il n'en fut rien. Mais plutôt l'échappée ravie des Anglais vers la Costa del Sol...

On le comprend aisément. Bien que particulièrement fiers de garder fidèlement ce territoire, tels des seigneurs en leurs places fortes, les membres de la petite colonie ne pouvaient pas ne pas souffrir de leur interminable isolement, de leur dépendance, de l'étroitesse de leur champ d'action, du manque d'échanges avec le passionnant pays dont ils se trouvaient coupés.

Trente mille habitants se partageant une infime partie de cette presqu'île rocheuse devenue île par force, alimentée en vivres et en eau par le Maroc voisin et la lointaine mère patrie, contraints, s'ils avaient envie de passer leurs vacances à quelques kilomètres de là, de prendre d'abord l'avion *via* Londres avant de revenir en simples touristes, ce n'est pas drôle!

Aujourd'hui, pour les Anglais, travailler à Gibraltar est devenu un rêve. Nombreux sont ceux qui s'installent sur la côte dans les belles villas qui se construisent. Un monde s'est ouvert dont ils ont le meilleur.

D'autant plus que les rapports ont bien changé entre l'Espagne et l'Angleterre : les deux pays possèdent un roi, cela crée des liens... Et puis, après dix années de démocratie, l'Espagne a enfin rejoint la Communauté européenne. Cela rassure. Ainsi, en dépit de la question de souveraineté toujours omniprésente, tout va donc pour le mieux sous le soleil, et le tourisme en profite plus que jamais. Les visiteurs sont innombrables. Les Espagnols, bien sûr, curieux de ce site chargé d'histoire, et les autres, venus du monde entier. Tout cela nécessite une modernisation de l'infrastructure hôtelière, un réaménagement des plages, fort agréables au demeurant. Restaurants, hôtels, boîtes de nuit, boutiques élégantes où l'on trouve, moins chers qu'ailleurs, objets et denrées de luxe, Gibraltar est devenu le must de la Costa del Sol.

Qui pourtant pourrait supposer quelque charme à ce rocher aride surgissant des flots, dont la silhouette impressionne lorsqu'on l'aperçoit de loin ? Sa façade est à pic, présente une étrange aire verticale artificielle : il s'agit d'un immense collecteur d'eau de pluie. Mais lorsqu'on arrive par la route, le rocher, façade ouest, avec ses pentes boisées et sa ville couchée sagement à son flanc, apparaît colline. Un isthme sablonneux le relie à la terre, traversé par une étonnante piste d'atterrissage qui, elle, va se perdre en mer.

Sinueuse et précaire, la route grimpe jusqu'au sommet, s'arrêtant parfois vertigineusement devant les sites à ne pas manquer : le château maure – dont il ne reste que la tour d'Hommage, illuminée le soir, et qui servit de garnison pendant huit cents ans aux diverses armées ; l'étonnante galerie d'Ince, travail « digne des Romains » qui permit l'installation de canons durant le grand siège, et aux Anglais de l'emporter encore. Des personnages de cire, copies conformes, y ressuscitent les scènes du passé. On sent même un relent de poudre... Et enfin, la grotte Saint-Michel, l'une des plus spectaculaires grottes naturelles d'Europe, aux impressionnantes stalactiques et stalagmites, aux couloirs et salles descendant jusqu'à 83 mètres sous l'entrée. Il s'y donne des concerts très romantiques.

Du sommet, la vue, superbe, embrasse la côte méditerranéenne d'Espagne jusqu'à Fuengirola, et, juste en face, la terre d'Afrique détachant sur le ciel le mont Abyla, avec Ceuta, l'enclave espagnole à ses pieds. La brise marine apporte par vagues le parfum des fleurs, l'odeur des pierres surchauffées et le criaillement des mouettes survolant le port.

Et les fameux singes ? Ils sont toujours là, haut perchés quelque part. Le musée installé sur d'anciens bains romains, la bibliothèque de la garnison, exceptionnelle, les jardins de l'Alameda sont remplis de charme et de choses curieuses et intéressantes. A cela s'ajoute l'atmosphère très particulière que dégage, pour nous Français, toute colonie britannique et qui donne ce cachet inimitable, ce côté un peu surréaliste : Gibraltar, tel un navire...

Mais un navire bien ancré ! Les banques ne s'y trompent pas, qui, de plus en plus nombreuses, s'y installent. Tant et si bien qu'il semblerait, qu'à l'instar des îles Caïmans, de l'île de Man et autres possessions ensoleillées de la Couronne, mais infiniment plus accessible désormais, sur une côte en plein essor qui sait retenir les investisseurs, Gibraltar soit en passe de devenir le lieu privilégié où se combinent allégrement les loisirs et les affaires.

CHANTAL DE ROSAMEL.

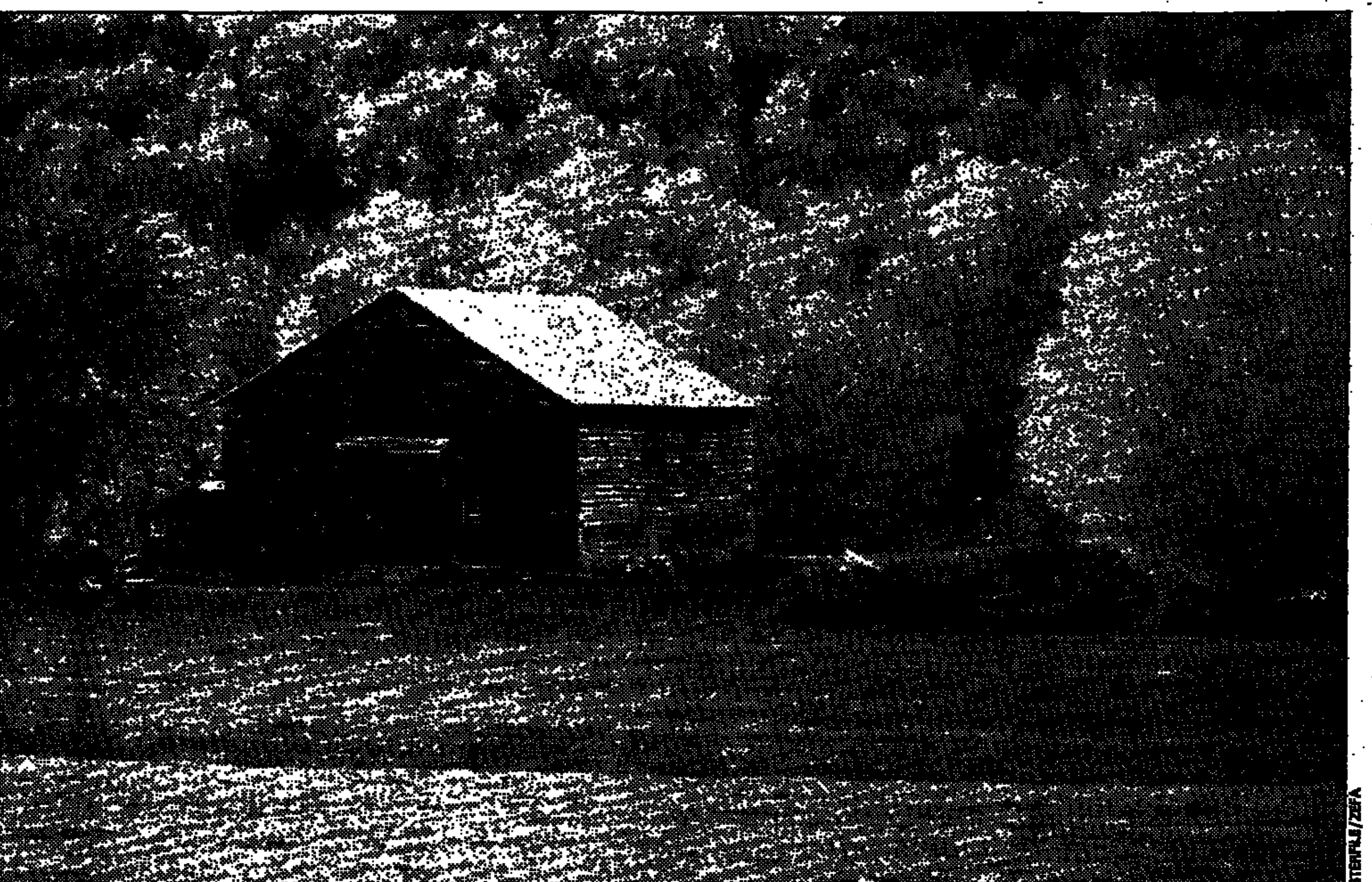
Repères

▶ *GIBRALTAR TOURISM OFFICE.* – The Piazza. Mainstreet. Gibraltar. Vols quatre fois par semaine à partir de Londres sur British Airways ou Gibraltar Airways. Renseignements : British Airways, 91, avenue des Champs-Elysées. Tél. 47-78-14-14.

escales

ERABLES EN FEU SUR LE SAINT-LAURENT

L'automne, il y a des pays pour ça. Le Québec, par exemple, qui vient, des deux côtés du Saint-Laurent, de s'enflammer de tous ses érables.


MASTERFILE/ZEFA

AU cœur des nuits froides de l'automne, au nord de l'Amérique, de l'Europe et de l'Asie, se préparent puis se jouent des fêtes magnifiques.

Fêtes silencieuses et cachées d'abord, éclatant ensuite en mille neiges flamboyantes pour s'achever très vite dans les vents et les pluies d'octobre et de novembre.

De l'Est canadien jusqu'à la Corée et Sakhaline, des arbres sont les acteurs immobiles et changeants d'un deuxième été : ce sont les érables, les charmes, les bouleaux, les peupliers, les sorbiers, les cornouillers, mais aussi les trembles et les pommiers sauvages, parfois les chênes en couleurs plus sombres. Tous ceux-là accrochés aux flancs des collines, ou regroupés dans les plaines et les cuvettes, d'autres encore tachant d'orange et de rouge les vertes forêts de conifères.

Ces événements se produisent tôt : dès la fin de septembre et au début d'octobre, à l'est du Canada et des Etats-Unis, l'Ouest ne les connaissant pas vraiment ; un mois plus tard en Europe, la France y participant, sur d'autres tons, avec ses forêts de hêtres. Au Japon, sur les pentes montagneuses, les collines et les terres toujours acides, les petits érables *palmatum* et les grands *prunus sargentii* reproduisent avec leurs rouges violents l'été indien du continent américain. Quand – aux nuits encore chaudes de septembre – succèdent brusquement la fraîcheur puis les gelées qui annoncent l'hiver, se ralentit jusqu'à se perdre l'incessant mouvement qui entraîne au sein des arbres échanges et croissance.

C'est alors que le limbe des feuilles révèle le mystère de son travail et sa richesse : des sucres en quantité qui ne pourront plus être transportés mais donneront d'irréelles couleurs à des régions entières, subitement éclairées de faisceaux intenses.

Le jardin d'Estrie

Des Laurentides et de l'Estrie, au Canada, jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, aux Etats-Unis, les érables rouges qui poussent en terres humides et souvent marécageuses, les érables à sucre – oranges ceux-là – qu'on trouve en situations moins extrêmes, illuminent l'été indien. Apothéose que des millions de Canadiens et d'Américains attendent chaque année avec une ferveur ignorée des Européens.

Les érables ne sont pas seuls. Mais ce sont les plus beaux, les plus lumineux assurément. Au sud de Montréal, toute la région qui s'appuie sur le Vermont américain – l'Estrie – en est couverte. Cela commence à la hauteur de la petite ville de Granby et ne s'arrête plus. Tantôt sujets isolés et sculpturaux sur les places des villages, près des églises ou des temples, le long des rues. Tantôt immense tapisserie anonyme et colorée accompagnant les routes, les chemins, cernant les marécages, les pénétrant souvent, ne s'arrêtant vraiment qu'aux bords des lacs multiples, mais déversant dans leurs eaux le flamboiement de leurs couleurs.

Dans quelques villages de l'Estrie aux maisons blanches et basses, semble se réaliser pendant quelques journées privilégiées le vieux rêve des émigrants de l'ancien continent : la création d'un nouveau monde, c'est-à-dire la reconstitution du jardin de beauté. A Bromont, au lac Brome, sur les pentes du mont Orford, au bord du lac Memphremagog l'illusion est totale en ces courtes journées d'octobre qui offrent en un troublant mélange le froid de l'air et la chaleur du soleil tout proche.

Faut-il alors se couvrir de laine et donner raison à l'hiver qui arrive, ou se découvrir devant l'été encore là ? Sommes-nous encore malmenés dans un pays aux rythmes industriels fatigants ou à l'écart et comme épargnés ?

Knowlton, dans le comté de Brome, apporte sa réponse. Il y a là un musée tranquille qui, sur cent ans d'histoire, développe ses annexes et fait revivre un village, des métiers, une campagne, une justice, des outils et des jouets. Temps suspendu, temps tout proche, sans rupture semble-t-il avec nos habitudes et nos façons de vivre. Dans une boutique du village, en plein soleil, parmi les feuilles jonchant le sol, deux autres fêtes se préparent : pommes de pins enluminées, savamment travaillées, pour Noël ; citrouilles décorées pour Halloween, la fête païenne du début novembre.

Les cerfs-volants de Sainte-Adèle

Au nord de Montréal, autre voyage dans le jaune et l'orange. Patrie des saints : Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme, Saint-Antoine, Saint-Sauveur-des-Monts, Sainte-Agathe-des-Monts, qui est un peu le cœur des Laurentides. Tous ces noms sont ceux des villes et des villages d'une région naturellement belle, mais embellie par l'automne, trempée de l'eau des lacs, bordée au sud par la rivière des Outaouais, le lac des Deux-Montagnes, la rivière des Mille-Iles ; à l'ouest par le mont Laurier ; au nord par le mont Tremblant ; à l'est par la région de Lanaudière.

Région plus connue que l'Estrie parce qu'un curé qu'on appelle encore le « roi du nord » l'imposa il y a cent ans. La partie ouest des Laurentides, moins habitée, plus sauvage, avec de grands paysages et de grandes prairies, des ciels et des horizons parfois très dégagés, est plus belle encore, de Brownsburg et Lost-River jusqu'au mont Tremblant.

Les couleurs qui créent la fête sont célébrées par les hommes. Pour traduire un certain bonheur fugitif et intense, on a pris l'habitude de lancer des cerfs-volants et de s'élever en montgolfières. Cela se passe à Saint-Sauveur et à Sainte-Adèle entre le 27 septembre et le 12 octobre.

Au même moment, à des milliers de kilomètres, les érables japonais s'enflamment sur les collines boisées proches de Kyoto et sur les pentes montagneuses de la région de Nagano. ■

ALAIN VERNHOLES.

REPÈRES

▶ Pour découvrir l'été indien au Canada, prévoir quelques jours au tout début d'octobre. Le flamboiement des érables n'est pas toujours au rendez-vous à date fixe. Il était cette année assez en avance et a pris fin rapidement à cause de pluies abondantes. Aussi des observateurs (*« leaf-watchers »*) surveillent-ils, dans le Vermont américain, la progression de l'automne, et des *« leaf-spotters »* indiquent par téléphone les meilleurs itinéraires.

Le Canada n'en est pas encore là. Mais on peut se renseigner auprès de Tourisme-Québec, 11 bis, rue de Presbourg à Paris (*tél. : 45-00-95-55*), ouvert au public du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures. On peut aussi s'adresser aux bureaux de tourisme du Canada, 35, avenue Montaigne à Paris (tél. : 47-23-01-01).

▶ A Montréal, le bureau d'accueil pour la province de Québec est installé 2, place Ville-Marie.

Pour l'Estrie, il existe une association touristique : 2883, rue King Ouest à Sherbrooker. Tél. : (819) 566-74-04. Pour les Laurentides, l'association est à Saint-Jérôme, rue de La Chapelle. Tél. : (514) 436-85-32.

Voici deux itinéraires indicatifs (une journée chacun).

▶ L'Estrie est au sud-est de Montréal. Prendre l'autoroute nº 10 en direction de Sherbrooke. La quitter à Bromont ; ne pas manquer la rive est du lac Brome (route 243), le village du même nom et son musée local ; puis se diriger vers l'est (lac Memphrémagog, monastère de Saint-Benoît-du-Lac), ensuite vers Magog et le parc du Mont-Orford (itinéraire de randonnée pédestre) avant de reprendre la route 112 en direction de Granby.

Pour déjeuner, auberge du Lac-Brome (Mme Mohr).

▶ Le massif des Laurentides, aux portes de Montréal vers le nord, est truffé de petites stations de ski et donc plus équipé en restaurants, en auberges et en hôtels. Prendre l'autoroute nº 15 (bureau d'information à la sortie 39). Itinéraire possible pour une journée : Saint-Sauveur-des-Monts (sortie 60), Morin Heights (route 364), Saint-Adolphe (route 329), Sainte-Agathe (lac) ; reprendre l'autoroute jusqu'à Saint-Jovite et Mont-Tremblant.

Retour vers Montréal par la route 327 sud, plus sauvage (Lost River, Brownsburg) et la « route des anciens Français » (nº 344) en bord de rivière.

Restaurants à Saint-Sauveur, Sainte-Agathe et Mont-Tremblant.

BIBLIOTHÈQUE EXQUISE

Par Courtine

PARCE qu'il y a quelques années les éditeurs se sont aperçus que « la cuisine se vendait bien », on assiste à une inflation d'ouvrages de recettes. Trop c'est trop ! D'autant que certains ne sont que compilations pas même intelligentes. Je me suis attiré les foudres de deux de ces auteurs l'autre année parce que, dans une collection baptisée « Cuisines du terroir », elles ajoutaient du ketchup à une recette sud-ouestissime. Passons. Et essayons d'extraire de cette invasion livresque quelques titres pouvant intéresser le lecteur.

LES RECETTES

Et d'abord deux grands « moments ».

Roger Vergé, le grand cuisinier de Mougins, nous donne, chez Flammarion, *les Fêtes de mon moulin*. Ouvrage tout à la fois de conseils, de savoureuses recettes parfaitement expliquées, et, de surcroît, merveilleusement illustré de photos signées Pierre Hussenot. Cette série de menus peut passionner. Voici celui d'un déjeuner de fleurs : fleurs de courgettes aux truffes, blanc de turbot aux fleurs de capucines, carré d'agneau à la fleur de thym, tartelettes d'oranges aux fleurs de lavande, beignets de fleurs d'acacia, liqueur de fleur de coquelicot.

L'autre « moment » est chez Robert Laffont, « les Recettes originales », l'ouvrage de Joël Robuchon, *Ma cuisine pour vous*. A quarante et un ans, ce « jeune » est, on le sait, un « grand ». Bien secondé par Catherine Michel, il a su mettre sur le papier les recettes dont vous vous régalez en son restaurant de la rue de Longchamp. Fort bien expliqué, du court-bouillon de fruits de mer au gingembre aux truffes au chocolat, c'est l'éventail de l'épicurisme.

Autres ouvrages : *la Bonne Cuisine de la mer* (Solar édit.). Sans intérêt, mais apprenons à l'auteur que le beurre noir est un véritable poison et que la raie mérite un beurre « blond ». Egalement qu'avec un poisson au vin rouge conseiller de servir un vin blanc est aussi sot que de proposer un tokay d'Alsace avec des langoustines provençales... pas plus que du jurançon sur des saint-jacques au riesling !

Le Topin de la Marieta (par Françoise et Luc de Goustine, chez les auteurs au Crouzet, Moustier-Ventadour par Egletons, 19300). Très passionnant récit-recettes de la bonne cuisine du Limousin (mais où la trouve-t-on encore ?)

Délices des quatre saisons, par Nathalie Hambro (Flammarion), charmant ouvrage en quatre parties (le papier est aux couleurs de la saison). Mais les sœurs Tatin vont se retourner dans leur tombe en voyant la façon dont l'auteur martyrise leur tarte !

Les Grandes Dames de la cuisine au Québec, deux volumes, par Richard Bizier (édit. La Presse, à Montréal). Des cuisinières de là-bas donnent leurs recettes. Certaines originales, certaines amusantes. Je vous recommande l'élixir de Cupidon.

La Nouvelle Cuisine de bébé, par Blandine Marcadé (Marabout). Des corn flakes au yaourt au riz, au miel.

Mon livre de cuisine, par Ginette Mathiot (Flammarion). Illustré par Paul Durand. Ce sont là des recettes pour fillettes voulant faire surprise à leurs parents. Merveilleusement expliqué par une vraie « écrivain culinaire ».

250 recettes de cuisine brésilienne, par E. Salgado-Martins (J. Grancher édit.). Moi, je veux bien... mais le folklore brésilien à la sauce Maggi et à la margarine, non, merci !

Cuisine asiatique, de John Mitchell (Flammarion). Sans concurrencer l'admirable *Goût de la Chine* qui, après le *Goût de la France* et le *Goût de l'Italie*, est ouvrage d'art plus encore que de recettes, celui-ci se révèle pratique, intéressant aussi par les recettes de Malaisie, du Sri-Lanka, de Singapour, en dehors de la Chine et du Japon, bien sûr !

La Cuisine traditionnelle française, de Madeleine Beanmord (édit. N. R., à Tours). Traditionnelle ? Avec des grenouilles congelées ? L'ouvrage consacré à la cuisine d'Anjou, Touraine, Berry, Poitou, Orléanais utilise bravement l'huile d'olive (de tradition en Val de Loire !).

LA CULTURE

Paul Corcellet ou les épices de la vie, par Henry Viard (Albin Michel). Nul n'ignore, au pays gourmand, les trouvailles épicées du cher Paul Corcellet, héritier d'un nom remontant au début du dix-neuvième siècle. Grimod de La Reynière, en 1804, disait de la maison Corcellet, au Palais-Royal, qu'elle était une *« encyclopédie nutritive »*. Henry Viard, avec amitié et saveur, nous retrace quasi deux siècles au service de l'appétit. Une petite merveille.

Le Grand Livre des herbes, d'Ann Bonar (Solar). Tout le jardin, de A comme Angélique à V comme Verveine. Intéressant.

Le Dictionnaire des Glanes, de Paul Vincent (édit. France-Empire). Après *le Jardin du Bon Dieu* et *Docteur Légume*, l'art et la manière de vivre (presque) gratuitement avec ce que l'on peut en réapprenant la nature. Passionnant.

Retrouver les légumes oubliés, par François Couplan (La Maison rustique). Foin des ridicules petits légumes ! Retrouvons des saveurs oubliées dont les chefs, plutôt que se copier l'un l'autre, devraient bien s'inspirer pour leurs créations.

Le Livre de la viande, par Georges Chaudieu (Flammarion). Tout ce qu'il faut savoir avant d'aller chez son boucher, par un spécialiste de la viande. Indispensable.

Le Livre des épices et des herbes, par J.-L. Robert (Flammarion). Oui, mais... pourquoi prôner les herbes surgelées ?

Gastronomie et vins du Roussillon, par Eliane Comelade et P. Torrès. Editée par le Crédit agricole des Pyrénées-Orientales, cette plaquette nous donne de vraies recettes folkloriques (ah ! ces pieds de porc aux navets).

La Saga de l'anguille, par Gwenn-Aël Bolloré (Gallimard). Tout petit bouquin passionnant sur les mystérieuses anguilles. On regrette alors que le cher Forgerit n'ai pas trouvé d'éditeur pour son *Guilledou d'anguilles* dont les recettes eussent parfaitement complété cette saga pleine de sagacité.

Tous les trucs pour réussir en cuisine, par Céline Vence (Marabout). La bible de la maîtresse de maison ? Pourquoi pas ? C'est bien le diable si la meilleure d'entre elles n'apprend pas quelque chose dans ce petit livre.

LE VIN

Topographie de tous les vignobles connus, par André Julien. Reprise de l'édition de 1866 (Slatkine). Devrait intéresser tous les spécialistes et ceux qui aspirent à le devenir.

Guide Hachette des vins de France, édition 1987. Un guide d'achat pratique.

Guide du whisky, par André Besnard-Rousseau (J.-C. Lattès). Navré, pour ma part, que l'auteur, qui semble s'y connaître, ne classe pas le bowmore dans ses *single malt* préférés. Il le reconnaît pourtant *« bien charnu, parfumé et remplissant bien la bouche »*.

Nectar comme Nicolas (chez Herscher). Un album d'Alain Weill aux illustrations savoureuses : celles du souvenir.

Le Vin médecin, par le docteur Martine Baspeyras (Minerve édit.). En sous-titre, « Propriétés bénéfiques des vins rouges du Bordelais », ce qui n'est pas gentil pour les autres. Mais instructif et documenté.

« Comment maigrir en faisant des repas d'affaires », par Michel Montignac (Artulent édit.). Une neuve façon de savoir gérer son alimentation. L'auteur, tout comme le docteur Baspeyras, énumère les effets bénéfiques du jus de la vigne : le vin est diurétique, reminéralisant, bactéricide et anti-allergique. Du moins lorsqu'il est « naturel ». Non chaptalisé. Parce que l'auteur est – et je m'en réjouis – féroce pour le sucre qui, dit-il, devrait toujours être accompagné du symbole de la tête de mort entre deux os en X, car c'est un produit dangereux. ■

SEMAINE GOURMANDE

Profitons des derniers beaux jours (nous répétant, paraphrasant le poète, qu'« un bon repas d'automne est plus qu'un autre exquis ») pour retrouver quelques tables de banlieue proche, moins connues que les « grands », des Trois marches *de Versailles au* Camélia *de Bougival en passant par* Cazaudehore *à Saint-Germain.*

Voici donc :

LE LION D'OR A PORT-MARLY

Quand un autodidacte est doué, pourquoi ne rivaliserait-il pas avec les « pros » ? C'est le cas de M. J.-P. Cluzel. Initié par le cher Monsieur Guillot, alors son voisin, il maîtrise à présent parfaitement son « piano ». Installé en bord de Seine, dans un paysage à la Sisley, dans sa petite salle qu'il a transformée cette année, tendue de tissus clair, bien accueillis par sa charmante épouse nous trouvons-là une carte saisonnière et deux menus (145 F et 205 F net) tous deux fromage et desserts. Et quels desserts ! Mais la simple volaille rôtie aux herbes fraîches avec un vin de Loire (pays de Mme Cluzel) est « dépaysante ». Bons fromages, aussi, de Salers, pays du patron.

▶ *LE LION DOR*
7, rue de Paris,
78560 Port-Marly
Tél. 39-58-44-56.
Fermé mardi et mercredi.

LE POUILLY-REUILLY AU PRÉ-SAINT-GERVAIS

Seuls les vieux gastronomes se souviennent de la mère Roussillon qui cuisinait ici (avec, au comptoir, le bonhomme Roussillon, bouteille en main !). Depuis déjà des lustres, Jean Thibault perpétue la tradition de l'accueil et de la bonne et solide cuisine. Ici, pas de jardin, de terrasse, de véranda..., le bistrot banlieusard tel qu'en lui-même (et avec une salle, au fond, que l'on gagnait en passant par la cuisine soulever les couvercles de la sainte mère !) Sur la carte (à l'encre violette, oh ! que j'aime ça !) : andouillette au pouilly, pâté de grenouilles, paupiettes à la morvandelle, œufs en meurette, poulet aux écrevisses... que sais-je ! Un fort bon foie gras « maison » voisine les harengs pommes chaudes, et de bons fromages berrichons préludent aux desserts de famille. Si vous êtes en appétit, goûtez le sauté d'agneau aux haricots blancs et arrosez-le d'un château-de-meursault 1976. Comptez 200 F à 250 F.

▶ *LE POUILLY-REUILLY*
68, rue André-Joineau,
93310 Le Pré-Saint-Gervais
Tél. 48-45-14-69.
Fermé dimanche et lundi soir.

GARGAMELLE A LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

Ce pourrait être le décor d'une chanson de Trenet, longtemps son voisin : une épicerie transformée par une femme de goût, parée de claires couleurs, meublée « en situation » et formant une salle à manger où l'on mange fort bon, du parfait de foies de volaille à la selle d'agneau aux courgettes farcies, du saumon aux asperges aux fraises au miel glacé. Compter 200 F à 250 F.

▶ *GARGAMELLE*
23, avenue Charles-Péguy,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire
Tél. 48-83-11-17.

L'AUBERGE LANDAISE A ENGHIEN

Le bon petit restaurant du coin. Une cuisine du Sud-Ouest à l'aise dans sa simplicité, de la soupe de poisson de Saint-Jean-de-Luz à la piperade. Un rappel des vacances peut-être ? Compter 200 F.

▶ *L'AUBERGE LANDAISE*
32, boulevard d'Ormesson,
95880 Enghien.
Tél. 34-12-78-36.
Fermé dimanche soir et mercredi.

LA REYNIÈRE

jeux

échecs

N° 1201

A CŒUR JOIE

(Tournoi international de Solingen, 1986)

Blancs : B. SPASSKY (France)
Noirs : J. SUNYE-NETO (Brésil)

Défense sicilienne. Système fermé.

1. é4	ç5	31. a4	Rg7
2. Cç3	a6 (a)	32. g5	Dç2
3. g3	b5	33. a5	Tf2 (x)
4. Fg2	Fb7	34. Fb7	Txf4 (y)
5. a3	é6	35. Fxa6	Tf5
6. d3	Cç6	36. Fb7	Txg5+
7. Cg-é2	d6	37. Rh1	Tg3
8. 0-0	Cf6	38. Txg3 Dxd1+ (z)	
9. h3 (b)	Fé7	39. Rh2	Dd2+
10. Fé3	0-0	40. Tg2	Dd6+
11. g4 (c)	Té8	41. Rg1	Dd3
12. Dd2 (d)	d5!	42. a6	Dxç3
13. éxd5 (é)	éxd5	43. Tf2	Dg3+
14. Fg5	d4!	44. Fg2	Da3
15. Fxf6 (f)	dxç3! (g)	45. Fb7	f5
16. Fxç3 (h)	b4!	46. Rg2	Rf6
17. Fé5 (i)	Fg5! (j)	47. Tf3	Da4
18. f4 (k)	Cxé5! (l)	48. Tf2	Rg5
19. Fxb7 (m)	Cç4! (n)	49. Rh2	Da3
20. Dç1	Txé2	50. Rg2	h5
21. dxç4 (o)	Ff6! (p)	51. Rh2	h4
22. ç3	Fxç3!! (q)	52. Rg1	Rf6
23. bxç3	Dh4 (r)	53. Té2	Dç1+
24. Tf3	h3! (s)	54. Rf2	Df4+
25. Fxa8 (t)	b2	55. Rg1	Dxç4! (aa)
26. Fb7 (u)	bxç1=D+	56. a7	Dxé2
27. Txç1	Dd8!	57. a8=D	Dé1+
28. Fd5 (v)	Db6!	58. Rg2	Dg3+
29. Td1	Dh2!	59. Rf1	Dxh3+
30. Tf-d3	g6! (w)	60. Rg1	Dé3+ (ab)

NOTES

a) Face à la « variante fermée » de la « défense sicilienne », chère à l'ancien champion du monde, le jeune maître international brésilien adopte une construction originale en développant prioritairement son aile – D.

b) Afin d'installer le F-D en é3 sans craindre l'attaque Cg4, tout en préparant l'avance g3-g4.

c) 11. f4 est aussi à considérer.

d) Il est curieux que ce soit précisément au moment où les Blancs achèvent leur développement que les Noirs s'emparent de l'initiative.

é) La fourchette d5-d4 doit être parée. 13. g5 laisse l'avantage aux Noirs après 13..., d4 ; 14. gxf6, Fxf6.

f) 15. Cd1 est trop passif. Les Blancs s'attendent à la *reprise automatique* 15..., Fxf6 sur laquelle 16. Cé4 leur donne un bon jeu, après 16..., Fé7 ; 17. Cé2-g3.

g) Une surprise.

h) Gagnant un pion mais au prix de complications qu'il eût mieux valu éviter par 16. Fxé7, çxd2 ; 17. Fxd8, Txé2 ; 18. Fg5 ou 18..., Taxd8 ; 19. Cg3.

i) L'échange des pions ne ferait qu'aggraver la position des Blancs en raison de l'ouverture de la diagonale b6-g1 dont la D noire profiterait dans certaines variantes.

j) Si 17..., Cxé5 ; 18. Fxb7.

k) Si 18. Ff4, Txé2!

l) Les Noirs s'en donnent à cœur joie.

m) Si 19. fxg5, Fxg2 ; 20. Rxg2, Cç4! et les Noirs gagnent.

n) Déséquilibrant les Blancs : si 20. Dd1, Cé3 et si 20. Dé1, Fh4!

o) Et *non* 21. Fxa8, Dxa8 ; 22. Té2, Txf2 ; 23. Rxf2, Fh4+ ; 24. Rg1, Df3! ni 21. fxg5, Dç7!

p) Menaçant 22..., Fd4+ suivi de Dh4.

q) Quel style ! Ce sacrifice de déviation du Ff6 permet l'entrée de la D en h4.

r) Menace 24..., Dg3+ suivi du mat.

s) En verve de création, les Noirs ne se lancent pas automatiquement dans la suite attendue 24..., Ta-é8 ; 25. çxb4, Té1+ ; 26. Dxé1, Txé1+ ; 27. Txé1, Dxé1+ ; 28. Tf1 qui laisse encore quelques *petites chances aux Blancs de se* défendre quelque temps.

t) Ou 25. Tb1, Ta-é8 et les Blancs sont en zugzwang.

u) 26. Df1 ne change rien : 26..., bxa1=D ; 27. Dxa1, Té1+ ; 28. Dxé1, Dxé1+.

v) *Si 28. Fxa6, Da8.*

w) Après 30..., Th2? les Blancs font nulle par échec perpétuel : 31. Fxf7+.

x) En grand zeitnot, les Noirs ne voient pas le gain immédiat 33..., Th2! ; 34. Tf1, Dxd3.

y) Et ici encore 34..., Th2! gagne.

z) Une autre partie commence, une finale dans laquelle les Noirs doivent venir à bout de la résistance de leur adversaire, mais la tâche est ardue.

aa) Laissant les Blancs promouvoir leur pion en D pour entrer dans une autre fin de partie *D+* quatre *P* contre D et F.

ab) Le combat prit fin après 61. Rg2, Dd2+ ; 62. Rh1, Rg5 ; 63. Fd5, Dé1+ ; 64. Rg2, Dg3+ ; 65. Rh1, Dh3+ ; 66. Rg1, Dé3+ ; 67. Rf1, h3 ; 68. Dç6, h2 ; 69. Fh1, Df4+ ; 70. Ré2, ç4 ; 71. Rd1, Df2 ; 72. Rç1, Dé2! ; 73. Rb1, Dd2! ; 74. Dç7 (si 74. Dxç4, Dd1+ ; 75. Dç1+, Dxç1+ ; 76. Rxç1, Rf4, etc.), ç3 ; 75. Dg3+, Rf6 ; 76. Dh4+, Ré6 ; 77. Dç4+, Ré5 ; 78. Dç7+, Rf6 ; 79. abandon (si 79. Dç6+, Rg5).

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1200

V. KALANDADZE, « l'Avant-Garde communiste », 1956.

(Blancs : Ra8, Tg8, Pb2. Noirs : Rh2, Pa2. Nulle.)

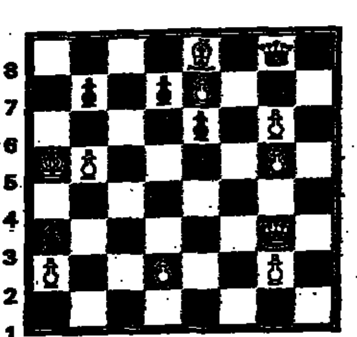
1. Th8+, Rg2 ; 2. Tg8+, Rf2 (et non 2..., Rf3? ; 3. Tg1 et 4. Ta1) ; 3. Tf8+, Ré2 ; 4. Té8+, Rd2 ; 5. Td8+, Rç2 ; 6. Tç8+, Rb1! (si 6..., Rxb2 ; 7. Tb8+, Ra3 ; 8. Tb7) ; 7. Tç7! charmant et unique, a1=D+ ; 8. Ta7, Dxb2 ; 9. Tb7, nulle.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE

V. KOROLKOV

(1967)



BLANCS (9) : Ra5, Fé8, Pa2, b5, d2, é7, g2, g5, g6.

NOIRS (6) : Rg8, Dg3, Pa3, b7, d7, é6.

Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1199

LA COUPE FORCÉE

Cette donne, jouée en Amérique il y a deux ans, montre comment les cartes fournies par les adversaires peuvent permettre parfois de reconstituer la distribution des atouts et de gagner un chelem en adoptant une solution compliquée, mais logique.

Nord : ♠ 7 5 3 ♡ 8 4 2 ♢ A D V 9 5 ♣ D 7
Ouest : ♠ V 10 4 ♡ D V 7 3 ♢ R 8 4 2 ♣ V 3
Est : ♠ R 8 6 2 ♡ R 9 6 ♢ 10 3 ♣ 9 8 2
Sud : ♠ A D 9 ♡ A 10 ♢ 7 6 ♣ A R 10 6 5 4

Ann : N. don. E-O vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	2 SA	passe	3 ♣
passe	3 SA	passe	4 ♣
passe	4 ♢	passe	6 ♢

(L'ouverture de 2 SA montrait un Deux faible à Carreau, et les enchères *ensuite étaient artificielles.*)

Ouest ayant entamé la Dame de Cœur, le déclarant prit avec l'As de Cœur et il joua le 7 de Carreau pour le Valet du mort. Ensuite il tira la Dame de Trèfle, reprit la main avec l'As de Trèfle et rejoua le 6 de Carreau pour la Dame de Carreau sur laquelle le 10 de Carreau d'Est tomba. *Comment Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Il est normal de supposer que le 10 de Carreau était second et que Ouest avait le Roi de Carreau quatrième. Le déclarant doit donc renoncer à tirer l'As de Carreau, mais *jouer ses Trèfles maîtres jusqu'à ce que Ouest coupe. Auparavant, il devra prendre la main en faisant* l'impasse au Roi de Pique, puis il tirera le Roi de Trèfle. Si Ouest coupe, le mort surcoupera, puis, après avoir fait tomber le Roi de Carreau, Sud prendra la main grâce à l'As de Pique pour faire ses Trèfles maîtres...

Des enchères plus naturelles auraient abouti à 3 SA :

Nord	*Sud*
passe	1 ♣
1 ♢	3 ♣
3 ♢	3 SA

Les Pakistanais à Miami

Au championnat du monde par équipes de quatre Open (Coupe Rosenblum), qui s'est déroulé à Miami en septembre, les Américains ont remporté la médaille d'or, et ils allaient du reste réussir le même exploit dans toutes les épreuves.

Même les Français, tenants de la Coupe Rosenblum, durent s'incliner, et ce sont *les Pakistanais* qui *leur* ont opposé la plus forte résistance puisqu'ils ont accédé à la finale après avoir battu en demi-finale une autre équipe américaine.

Les Pakistanais n'étaient que quatre (au lieu de six comme dans les autres équipes), mais leur capitaine-joueur Mahmood Zia est considéré comme un très grand joueur. Observez-le par exemple dans cette donne jouée au Cavendish Club de New-York.

Nord : ♠ A D ♡ A D 10 4 ♢ D 10 8 3 ♣ R V 5
Ouest : ♠ 9 7 6 4 3 ♡ V 8 2 ♢ 7 ♣ 10 8 7 2
Est : ♠ R 8 2 ♡ 7 6 ♢ R V 9 6 4 2 ♣ 9 4
Sud : ♠ V 10 5 ♡ R 9 5 3 ♢ A 5 ♣ A D 6 3

Ann. : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
passe	1 ♢	passe	1 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé le 7 de Carreau (singleton) pour la Dame couverte par le Roi d'Est. Le déclarant a pris avec l'As, puis il a donné deux coups d'atout (As et Roi de Cœur) sur lesquels les deux adversaires ont fourni. *Comment Zia, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS avec deux levées de mieux (petit chelem) contre toute *défense* ?

Note sur les enchères :

Malgré le grand nombre de points (*dix-neuf en comptant la distribution*), Nord a estimé son jeu trop percé pour bondir à « 4 Cœurs » et il s'est contenté de déclarer « 3 Cœurs » (non forcing) en pensant que, si son partenaire décidait de passer, il n'y aurait pas de manche.

Quant à Sud, il a été encore plus timoré car il aurait pu dire « 4 Trèfles » sur « 3 Cœurs » pour montrer le contrôle de cette couleur et inviter Nord à développer les enchères pour un chelem éventuel. Mais il était en partie libre, et il n'a pas voulu prendre de risque.

COURRIER DES LECTEURS

Duel au sommet (1181)

« Dans ce chelem gagné par Chemla, qui jouait contre Garozzo, vous escamotez la difficulté quand vous dites « Chemla ne se trompe pas ». Qu'est-ce qui lui a permis de faire le bon choix car le Roi de Carreau pouvait être en Est ? Il a eu de la chance de choisir le squeeze plutôt que l'impasse. »

La dernière défausse de Garozzo à Carreau avait été le Valet de Carreau. D'autre part, Chemla, à ce stade du jeu, avait bien reconstitué les distributions, et il était probable que Ouest avait conservé le Roi sec à Carreau. Il n'en demeure pas moins qu'il aurait pu se tromper, d'autant plus qu'il a joué très vite.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 288

COMBINAISONS TYPHONS

Tournoi de Hoogezand octobre 1986

Blancs : H. Groteluis
Noirs : T. Harkel
Ouverture : Fabre

1. 34-29	28-25 (a)	17. 31-26	18-22! (j)
2. 40-34	15-20 (b)	18. 42-38	13-18
3. 45-40	19-24! (c)	19. 48-42	7-11
4. 32-28	17-22! (d)	20. 50-44	19-23! (k)
5. 28x17	12x21	21. 28x19	14x23
6. 35-30 (e)	24x35	22. 37-31! (l)	9-13
7. 29-23	18x29	23. 31-27	22x31
8. 33x15	7x12 (f)	24. 36x27! (m)	[illegible] (n)
9. 37-32	13-18	25. 42-37 (o)	14-20! (p)
10. 32-28	14-19	26. 15x24	25-30
11. 39-33	10-14	27. 34x25	23x34
12. 34-29! (g)	8-13	28. 39x30	13-19
13. 40-34	1-7	29. 24x22	17x50!
14. 38-32	3-8! (h)	30. 26x17	11x33! (q)
15. 44-39! (i)	5-10	Abandon.	
16. 41-37	11-17		

NOTES

a) Sur l'ouverture Fabre, plusieurs répliques, comme pour d'autres ouvertures plus fréquentes, retiennent l'attention. En voici quelques exemples :

a1) 1... (19-23) ; 2. 39-34 (14-19) ; 3. 44-39 (20-25) ; 4. 32-28 (23x32) ; 5. 37x28 (19-24) ; 6. 29x20 (25x14) ; 7. 41-37 (14-19) ; 8. 37-32 (17-22) ; 9. 28x17 (12x21) ; 10. 31-26 (7-12) ; 11. 26x17 (12x21) ; 12. 46-41 (10-14) ; 13. 41-37 (1-7) ; 14. 35-30 (7-12) ; 15. 50-44 (19-23) ; 16. 30-25 (14-19), etc. [Bajolle-Post, tournoi de maîtres à Montpellier, mai 1963.]

a2) 1-... (17-22) ; 2. 40-34 (11-17) ; 3. 45-40 (6-11) ; 4. 31-26 (1-6) ; 5. 50-45 (16-21) ; 6. 32-28 (19-23) ; 7. 28x19 (14x23) ; 8. 35-30 (10-14) ; 9. 30-24 (5-10) ; 10. 37-31 (20-25) ; 11. 24-20 (15x24) ; 12. 29x20 (14-19) ; 13. 20-15 (9-14) ; 14. 40-35 (3-9) ; 15. 44-40 (23-28) ; 16. 34-30 (25x34) ; 17. 40x29 (19-23), etc. [De Haas-Gorissen, Heerlerheide, octobre 1985.]

a3) 1. ... (18-22) ; 2. 40-34 (12-18) ; 3. 45-40 (7-12) ; 4. 31-26 (1-7) ; 5. 32-28 (19-23) ; 6. 28x19 (14x23) ; 7. 35-30 (10-14) ; 8. 30-24 (23-28) ; 9. 40-35 (16-21) ; 10. 44-40 (20-25) ; 11. 24-20 (15x24) ; 12. 29x20 (5-10) ; 13. 20-15 (14-19) ; 14. 37-31 (19-23) ; 15. 50-45 (21-27) ; 16. 34-29 (23x34) ; 17. 40x29 (9-14), etc. [Knoops-R. Schippers, Alblasserdam, décembre 1985.]

b) Variante conduisant au moins au gain du pion en faveur des Noirs : 2... (14-20) ; 3. 44-40 (19-24) ; 4. 49-44 (13-19) ; 5. 32-28 (18-22) ; 6. 31-26 (16-21) ; 7. 36-31, les Noirs placent une combinaison en six temps : 7. ... (21-27)! ; 8. 41-36 (27-32) ; 9. 38x18 (12x41) ; 10. 46x37 (19-23) ; 11. 29x18 (24-30) ; 12. 35x24 (20x49)!, dame, +. Les Noirs devaient céder le pion au huitième temps [Henri Chiland, *le Jeu de dames*].

c) Ecartant la toute provisoire solution de facilité, 3. ... (19-23) en prenant *l'enchaînement Bronstring (pions* à *20, 24* et 25). De très sérieuses difficultés apparaissent pour les Blancs.

d) Pas de demi-mesures, les Noirs exprimant clairement leur intention de cantonner les Blancs sur leur flanc droit et de donner ainsi le maximum d'efficacité à l'enchaînement Bronstring.

e) Un refus franc de se laisser enfermer dans cette stratégie.

f) Les deux formations disposent évidemment, suite à ce refus, de quelques instants de calme pour construire une nouvelle stratégie.

g) L'affrontement prend corps à nouveau par l'occupation de cette case stratégique, valorisée par la présence de deux pions noirs à la bande : à 25 et à 35.

h) Le combat prend un tour inédit.

i) Les Blancs font masse.

j) La présence, pour les Noirs, de ce pion 22, d'un pion à 21 et pour les Blancs, des pions à 26, 28 et 29, ne saurait être perçue comme un jeu proche du fameux début hollandais [Samsad-Norden, *le Monde* du 30 août 1980 ; Voorspuy-docteur De Jong, *le Monde* du 9 mai 1981 ; Lith-Altsjoel, *le Monde* du 6 octobre 1984].

k) Les Noirs s'emparent du centre et donnent à leurs deux fantassins à 25 et à 35 un rôle semi-actif de pression sur l'aile droite adverse.

l) Le seul pour prévenir (21-27) deux temps suivants.

m) Et les Blancs prennent un enchaînement qui, toutefois, ne saurait laisser entrevoir une solution à la neutralisation de leur aile droite.

n) Le sens du jeu, la profondeur de vision trouvent une expression dans ce magistral coup de position qui engendre au moins deux terribles menaces de combinaisons typhons dont, sur 25. 47-41 (14-20)!, 26. 15x24 (25-30) ; 27. 34x25 (23x34) ; 28. 39x30 (13-19) ; 29. 24x22 suivons bien maintenant le parcours dévastateur du pion noir à 17 : 29. ... (17x50)! [rafle cinq pions et dame] ; 30. 26x17 (12x43)! [rafle quatre pions] ; 31. 49x38 (50x22)!, + impressionnant.

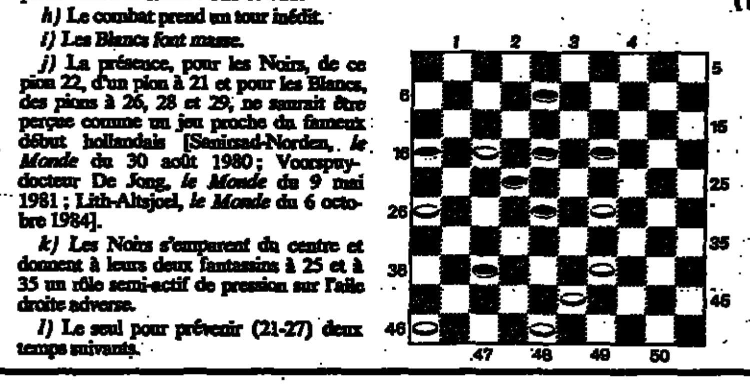
o) Dans l'espoir de faire écran au typhon. Mais existait-il une défense sans faille ?

p) Le départ d'un typhon d'un autre type.

q) Le résultat est sans appel.

Problème E. REPETTO (Le Cannet)

(1973)



Les Blancs jouent et gagnent. Une miniature empreinte de finesse, de poésie, dans le style de ce maître problémiste, lauréat de plusieurs concours internationaux.

● SOLUTION : 26-21!! (22x11, a) 48-42!! (37x48*, forcé) 46-41 [le nec *plus ultra* dans l'art de se créer un *temps de repos*] (16x27) 39-33! (48x23) [prise majoritaire prioritaire] 33x2 (23x46) 2x5!!, + sur le thème majeur des deux pôles.

JEAN CHAZE.

Mots croisés

N° 430

Horizontalement

I. Est-il toujours avide de connaître le cours du dollar ? – II. A l'œil. Discours. – III. Fait l'embauche. Continent. – IV. C'est ça, l'amour ? S'exprime rapidement. – V. Il est plutôt content. N'est plus très frais. – VI. Parfaitement logiques. – VII. Une ville dans un sens. Cachent les nudités. – VIII. Personnel. Rit donc. Un peu lassant. – IX. Pièce d'or. Note. Préposition. – X. Prendre en remorque. Entendit. – XI. Ils ont laissé ça là.

Verticalement

1. Le I en est un. – 2. Où l'on dit tout. A l'intérieur. – 3. Ce qu'il faut faire avec ce qu'il y a dans les bulles. En quête. – 4. Amoureux d'une étoile. Laisser sur place. – 5. Il démange et il dérange. – 6. Elles ne manqueront de rien. A la mode. – 7. Monnaies. Décoration. Fleuve. – 8. Dieu. Pour l'enveloppe. Possessif. – 9. Il a de la belle marchandise. – 10. Elles auront porté. En cuivre. – 11. On est forcé de la respecter. On est obligé de respecter la précédente, du moins devant lui. – 12. Ils ne sont guère présents.

SOLUTION DU N° 429

Horizontalement

I. Démantèlement. – II. Ecolier. Nager. – III. Modifient. RFA. – IV. Elémentaire. – V. Nora. Ts. Eenit. – VI. Age. Me. Arsène. – VII. Girouettes. DM. – VIII. Essai. Sur. Unie. – IX. Utile. Beveren. – X. Retapissèrent.

Verticalement

1. Déménageur. – 2. Ecologiste. – 3. Modérerait. – 4. Alima. Oula. – 5. Nife. Mu. Ep. – 6. Teintées. – 7. Erets. Tubs. – 8. Na. Atres. – 9. Entière. Ve. – 10. Ma. Ressuer. – 11. Egrène. Nre. – 12. Nef. Indien. – 13. Traitement.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 430

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

Anachronique. Il manquait deux cases noires dans PAC n° 424. Nous regrettons ces erreurs qui ne sont pas de notre fait.

Horizontalement

1. EEIPRTY. – 2. EEIPRXY. – 3. *EEELPTTY.* – 4. *ELSSTY.* – 5. AEEMORTY. – 6. AESSTUY. – 7. CELRSSY. – 8. AEELSY. – 9. HNOPSTY (+ 1). – 10. ACEEMRTY. – 11. ABEFLMOY. – 12. CEOOTY (+ 1). – 13. EEINSSTY.

Verticalement

14. AAAGNTY. – 15. EHLMPSY. – *16. EEILPTY.* – 17. ACDEHIRY. – 18. AENRTY. – 19. EHIMNTY. – 20. ELOPSY. – 21. AEEYZZ. – 22. EESSUY (+ 1). – 23. CERSUY. – 24. AEENRRTY (+ 1). – 25. ELNOPY (+ 1). – 26. AAEERSTY. – 27. LNOSSTY. – 28. AEEGLNUY. – *29. EEELNSSY.*

SOLUTION DU N° 429

Horizontalement

1. AMADOUE. – *2. CISELET.* – 3. GUANINE, base azotée de l'ADN. – 4. RAUCITE (CUITERA, ERUCTAI, CURETAI). – 5. NEREIDE. – 6. INTACTE. – 7. ANGARIE (droit maritime) (AGRAINE, EGRAINA, GAINERA, NAGERAI, RANGEAI). – 8. *SOLERET* (TOLERES). – 9. DELETERE. – 10. CEPHALEE. – 11. SLOVAQUE. – 12. PICADOR. – 13. CAPEENT. – 14. CNEMIDES (MEDECINS). – 15. AGAVES. – 16. ARSENIEE.

Verticalement

17. AURORAL. – 18. CAPSULA. – 19. ENURESIE. – 20. AJUTAGE, brise-jet (JAUGEAT). – 21. PECLOTA (CLAPOTE, PACTOLE). – *22. OPINER.* – 23. CALDOCHE. – 24. LIONNES (LEONINS). – 25. EGERIES (EGRISEE, ERIGEES). – 26. CAPITULE. – 27. ELDORADOS. – 28. SINECURE (RINCEUSE). – 29. ETHANES (HANTEES). – 30. LEVRETTE. – *31. ROUONS* (OURSON). – 32. TOXINE. – 33. ERECTILE (CELERITE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Société

«Deux mille jeunes pour la forêt»

La garrigue à mains nues

M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, a supervisé, jeudi 30 octobre, l'opération « Deux mille jeunes pour la forêt », lancée avec le soutien de six autres ministères *(le Monde* daté 26-27 octobre). Il a visité les chantiers de trois départements (Alpes-Maritimes, Var, Hérault), où des volontaires s'emploient à effacer les traces des incendies de l'été.

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Le spectacle est touchant : sur un plateau désolé où les chênes verts de la garrigue dressent leurs branches noircies par les feux de juillet, des bandes de jeunes manient avec application la scie et le sécateur, entassent les branchages dont ils feront d'immenses bûchers — contrôlés, cette fois — et préparent ainsi le terrain aux agents forestiers professionnels qui n'ont plus qu'à tronçonner les arbustes sur pied. De l'autre côté de la route, d'autres jeunes en uniforme de la Croix-Rouge s'affairent à monter leur tente. Les «sardines» plient sous leurs coups de marteau maladroits : les secouristes, à leur tour, découvrent que la garrigue est un terrain rude, qui résiste à l'enfoncement des piquets et met en sang les mains des enfants de la ville !

Tous ces jeunes déployés sur le plateau de Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône) viennent, en effet, de milieu urbain. On trouve aussi bien des «pionniers» envoyés par les Scouts de France que des jeunes chômeurs recrutés par la mairie de Fos-sur-Mer ou que des adolescents désœuvrés — presque tous maghrébins — des quartiers nord de Marseille auxquels le ministère de la jeunesse et des sports a proposé une semaine «au vert» — si l'on peut dire, s'agissant d'une garrigue qui a brûlé sur 1 800 hectares l'été dernier...

La municipalité de Saint-Cannat a prêté son gymnase pour l'hébergement ; l'armée, ses lits de camp, ses couvertures et ses camions pour les transports ; l'Office national des forêts (ONF), son personnel pour encadrer les chantiers. Des combinaisons neuves ont été distribuées à quelques chanceux. Seuls manquent les gants, dont on s'aperçoit au bout d'une journée qu'ils étaient indispensables pour protéger les mains tendres.

On ne saurait tout prévoir dans une opération largement improvisée. L'initiative de celle-ci revient, en effet, au ministère de l'environnement, à Paris, et non aux autorités locales ni aux forestiers. Sur place, tout le monde a donc été un peu pris de court, d'autant qu'il fallait absolument respecter le calendrier des vacances scolaires de la Toussaint. *« Nous avons été surpris de voir arriver des jeunes envoyés par les centres sociaux de Marseille,* avoue M. de Saint-Lager, le directeur régional adjoint de L'ONF. *On ne nous avait pas dit que ce serait une sorte d'opération « anti-été chaud » !*

Ce n'est pas exactement l'objet de l'opération, en effet. Mais comment ne pas penser aux jeunes défavorisés livrés à eux-mêmes pour douze jours de vacances lorsqu'on demande des troupes fraîches pour venir au secours de la forêt ? De toute façon, *« aucun groupe ici n'a reçu de formation,* observe le secrétaire de mairie de Saint-Cannat. *On est donc contraint de leur faire faire le travail manuel. S'ils avaient pu remettre en état nos 190 hectares dévastés, on n'aurait pas demandé mieux ! Mais ils ne pourront traiter que 2 ou 3 hectares ».*

Les ingénieurs, techniciens et agents de l'ONF ne sont pas transportés d'enthousiasme à la perspective de faire ainsi de la «garderie» pendant cinq jours autour de chantiers à très faible rendement. Mais le maire de Ventabrun, M. Jean-Claude Duron, ancien scout lui-même, rend hommage aux pionniers venus d'Istres, de Martigues, de Salon-de-Provence et d'ailleurs *« avec leurs tentes et leur matériel ».* Le responsable des scouts regrette seulement de ne pas avoir été prévenu assez tôt, *« sinon on aurait pu venir avec le double ou même le triple des effectifs d'aujourd'hui ».*

Pendant que les adultes récriminent ou se plaignent des contraintes d'une opération *« publicitaire et médiatique »,* les jeunes, eux, s'en donnent à cœur joie. A part quelques scouts qui ont déjà fait du «guet» ou du débroussaillement, tous découvrent la forêt, la garrigue, le travail en plein air avec de vrais outils, et les mauvais chemins à bord des camions militaires... En forêt domaniale de la Gardiole, dans l'Hérault, l'ONF a même conçu des ateliers de «sensibilisation à l'environnement», en alternance avec les chantiers forestiers d'après-gel (là-bas, la forêt n'a pas brûlé, mais a souffert du gel et de la sécheresse de 1985).

Quitte à effaroucher les militaires qui craignaient déjà pour les pneus de leurs camions, l'ONF s'est associé avec les écologistes de l'Euzière — oui, des écologistes ! — pour initier les jeunes à l'environnement forestier. Le matin, on débite des pins pignons attaqués par les scolytes ; l'après-midi, on bague des oiseaux. Joli programme de vacances laborieuses !

« Dans cette opération, l'important n'est pas la quantité de travail fournie, explique M. Roger Francès, le directeur régional de l'ONF Languedoc-Roussillon. *Ce qui compte, c'est de sensibiliser l'opinion à la fragilité de notre forêt et d'initier les jeunes au travail que nous faisons quotidiennement, malgré la faiblesse de nos moyens. »*

ROGER CANS.

Cousteau mené en bateau

Le commandant Cousteau mené en bateau par les ministères, c'en est trop : le voici donc, sous les objectifs des caméras, qui, jeudi 30 octobre, déchire le rapport que sa fondation a fébrilement rédigé dans l'espoir d'obtenir un sursis pour l'île de Ré. M. Méhaignerie, ministre de l'équipement, qui l'avait reçu le 20 août en lui laissant deux mois pour remettre son rapport, ne recevra pas les trente pages promises. Car, entre-temps, le préfet de Charente-Maritime a signé la déclaration d'utilité publique du pont *(le Monde* du 18 septembre) et l'entreprise Bouygues, qui avait déjà le marché en main, a commencé les travaux.

« Précipitation suspecte », conclut calmement le commandant Cousteau, qui annonce son intention de poursuivre son combat, non pas contre un *« lien fixe »* entre Ré et le continent — il propose un monorail pour amener les touristes sans leurs voitures et des minibus dans l'île, — mais contre le pont routier. Le ministre délégué à l'environnement, M. Carignon, a, lui, reçu le rapport de la fondation Cousteau. Il s'est déclaré *« tout à fait d'accord avec les mesures de protection proposées par le commandant Cousteau ».*

Dans une lettre aux évêques

Le Vatican condamne les tendances homosexuelles

ROME
de notre correspondant

Dans une lettre aux évêques rendue publique le jeudi 30 octobre, la Congrégation pour la doctrine de la foi a jugé nécessaire de rappeler la position catholique sur l'homosexualité : *« un comportement intrinsèquement mauvais du point de vue moral ».* Ce texte appelle certes les pasteurs de l'Eglise à condamner les *« expressions malveillantes »* et les *« gestes violents »* dont les homosexuels ont été ou sont encore l'objet. Mais il les invite non moins fermement à lever toute ambiguïté sur le fait que les *« actes »* homosexuels sont *« intrinsèquement désordonnés »* et que la simple *« tendance »* homosexuelle, sans être elle-même un *« péché »,* est *« objectivement désordonnée »,* puisqu'elle incline la personne à un comportement inacceptable.

La lettre se réfère à l'Ancien Testament, aux épîtres de saint Paul, à la *« tradition vivante »* et au magistère de l'Eglise catholique (Vatican II et la déclaration de 1976 *« sur quelques questions d'éthique sexuelle »).* Ce rappel est apparu nécessaire, parce que *« la condition homosexuelle a donné lieu à des interprétations excessivement bienveillantes ».* En particulier, *« au sein de l'Eglise, s'est formé un courant constitué par des groupes de pression qui tâchent de se faire passer pour les représentants des personnes homosexuelles qui sont catholiques ».* Le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation de la foi, signataire de la lettre, invite donc fermement les évêques à *« retirer tout appui »* à ces *« organismes qui cherchent à saper la doctrine de l'Eglise »* (1).

En revanche, les évêques devront soutenir *« le développement de formules spécialisées de pastorale des personnes homosexuelles »,* en choisissant pour les mettre en œuvre des ministres d'une réelle *« fidélité au magistère »* et d'un *« degré élevé de maturité spirituelle et psychologique ».* L'objectif est d'aboutir à ce que les personnes ayant une tendance homosexuelle soient nettement dissuadées de croire que sa *« réalisation »* est *« une option moralement acceptable ».*

Que doit faire, dès lors, *« une personne homosexuelle qui cherche le Seigneur » ?* Conscients de risquer la *« dérision »,* les auteurs de la lettre l'invitent à *« porter la croix »,* à pratiquer *« le renoncement de soi »,* bref, à *« vivre la chasteté ».*

Car, conclut le texte, *« les souffrances ne peuvent qu'être aggravées par l'erreur et soulagées par la vérité ».*

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Des associations chrétiennes d'aide aux homosexuels existent en Europe et aux Etats-Unis. Citons en France le Centre du Christ libérateur, David et Jonathan, et, en RFA, l'Arbeitsgruppe Homosexuelle und Kirche.

« Infirmité »

La condamnation réitérée par le Saint-Siège de l'homosexualité, contraire à l'ordre naturel — *« une infirmité »,* avait dit en 1982 Mgr Elchinger, ancien évêque de Strasbourg, — n'étonnera personne. Il faut être équitable pour Jean-Paul II : même si le pape a poussé très loin la réprobation de tout acte sexuel en dehors du mariage et d'un but de procréation, la Congrégation pour la doctrine de la foi n'avait pas attendu son arrivée sur le trône de Pierre pour juger morablement inadmissibles les « actes » homosexuels.

La nouveauté est que cette condamnation est étendue aujourd'hui aux simples tendances homosexuelles. En visite aux Etats-Unis le 5 octobre 1979, le pape lui-même avait tenu à faire la distinction entre l'activité homosexuelle — *« moralement mauvaise »* — et l'inclination. La lettre aux évêques du 30 octobre ne nie pas cette distinction, mais souligne qu'elle ne peut en aucun cas servir à légitimer moralement la tendance homosexuelle.

Les évêques sont invités à faire preuve d'une sollicitude pastorale particulière envers les homosexuels. Ce n'est pas vraiment un progrès, si l'on se rapporte au précédent document, signé cette fois le 1er décembre 1983 par la congrégation pour l'éducation catholique : *« La culpabilité des homosexuels sera jugée avec prudence. »* Ajoutant : *« On ne peut pratiquer aucune méthode pastorale qui leur accorderait une caution morale. »*

Un évêque français, Mgr Lheureux, de Perpignan, avait défrayé la chronique, il y a douze ans, en souhaitant que les homosexuels puissent accéder aux sacrements. Divers groupes d'homophiles chrétiens, soutenus par des prêtres, ont repris, depuis, cette revendication. Rédigé sous l'autorité de l'épiscopat français, un texte de juin 1981, « Sexualité et vie chrétienne », proposait aussi une approche plus positive : *« Si les homosexuels cherchent loyalement à donner sens à cette limite que représente l'homosexualité, on ne voit pas au nom de quoi des prêtres pourraient leur refuser, plus qu'à d'autres, l'accès aux sacrements. »*

Ce sont ces tentatives pour permettre une plus grande tolérance de la part de l'Eglise catholique qui sont aujourd'hui réprouvées. Toute recherche théologique susceptible de remettre en cause sa position traditionnelle est même sanctionnée, comme l'a récemment montré l'affaire Curran aux Etats-Unis. Archevêque de Seattle, Mgr Raymond Hunthausen, quasiment déchargé de toutes ses fonctions il y a quelques semaines par le Vatican, sait les limites de cette sollicitude pastorale envers les homosexuels, aujourd'hui recommandée aux évêques. Il connaît le prix de leur transgression.

HENRI TINCQ.

Une assemblée plénière de routine

L'épiscopat engage une consultation sur le clergé

LOURDES
de notre envoyé spécial

L'assemblée plénière des évêques, qui a pris fin le jeudi 30 octobre à Lourdes, a singulièrement manqué de relief. Un certain ennui était même perceptible chez beaucoup de participants.

Elle est à la fois instance de décision de la conférence épiscopale et lieu d'échanges libres entre des évêques qui ne se retrouvent qu'une fois par an tous ensemble. Les discussions s'étalent sur plusieurs années et leur intérêt souvent s'étiole.

L'assemblée de 1986 n'a fait qu'ouvrir des chantiers. Ainsi, sur la question des prêtres et des laïcs, les évêques ont décidé d'organiser une consultation, dans tous les diocèses, sur l'évolution du rôle du prêtre, sa vie spirituelle et sa situation matérielle. Une évaluation sera faite courant 1987 et des orientations seront définies l'année suivante.

S'agissant des laïcs, la discussion n'a abouti à aucune décision concrète, mais un cadre a été tracé. L'appel lancé à tous les *« baptisés » (le Monde* du 30 octobre), est une invitation pressante à dépasser les cloisonnements habituels dans l'Eglise de France entre les prêtres et les laïcs, entre ceux qui assurent des tâches internes (catéchèse, aumôneries, services divers) et les militants engagés à l'extérieur, entre les mouvements d'action catholique et le Renouveau charismatique.

L'islam était le troisième thème principal de cette assemblée. C'est la première fois que la hiérarchie catholique se penchait ainsi sur la situation des deux millions cinq cent mille musulmans qui représentent la deuxième religion en France. Avec le concours de deux experts, elle s'en est tenue cette année à une session de formation. L'épiscopat entend se donner, pour l'avenir, les moyens d'une approche plus réaliste de l'islam dont la présence en France est désormais perçue comme un phénomène irréversible.

L'assemblée de Lourdes a enfin pris trois décisions concrètes : le vicariat général aux armées (deux cent quatre-vingt-onze aumôniers militaires) est érigé en diocèse, Mgr Jacques Fihey prenant le titre d'évêque-vicaire aux armées. M. Louis Gaben, ancien secrétaire général du Secours catholique, est chargé d'élaborer un *« plan de solidarité »* destiné à introduire une plus grande cohérence entre tous les organismes, services et mouvements de l'Eglise catholique qui collaborent aux questions d'urgence, de développement et de missions à l'étranger. Enfin, deux évêques, Mgr Jean Balland (Dijon) et Mgr Jean Hermil (Viviers), font leur entrée au Conseil permanent, c'est-à-dire à l'instance exécutive de l'épiscopat.

H. T.

Les assises nationales de l'école catholique

Des postes pour rassurer le privé

La perspective de l'inscription de deux cents à deux cent cinquante postes supplémentaires pour l'enseignement privé au budget 1987 de l'éducation nationale, a conduit le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, à tempérer les inquiétudes qu'il avait exprimées sur les difficultés matérielles de son secteur.

« La situation sera impossible à gérer pour la rentrée 1987 », avait-il déclaré récemment. *« L'école libre vit ! »* pouvait-on lire sur les banderoles confectionnées par des enseignants à l'occasion des Assises nationales de l'école, organisées par l'enseignement catholique, du 28 au 30 octobre, à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne). Comme pour marquer le retour à la sérénité après les années troublées où ils scandaient dans les rues *« L'école libre vivra ! »*

La rallonge de postes a été annoncée en début de semaine par le ministre de l'éducation nationale, lors d'un entretien avec M. Jacques Barrot, député (CDS) de la Haute-Loire, et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement ; elle devrait être présentée la semaine prochaine au cours du débat sur le budget de l'éducation à l'Assemblée nationale. Elle complète la création de trois cent vingt nouveaux contrats d'enseignants déjà inscrite au budget 1987, et les quatre cents autres nouveaux postes créés au collectif budgétaire de 1986.

Cette sollicitude de dernière minute devrait servir à consolider la rénovation pédagogique des collèges privés, déjà entamée *« à moyens constants »,* et à éviter, selon le père Guiberteau, d'*« épuiser les enseignants »* engagés dans cette tâche, en réduisant l'horaire d'enseignement des PEGC, comme dans le public.

Mais l'heure n'était pas aux revendications à Nogent-sur-Marne où un millier de maîtres ont partagé leurs expériences de l'innovation pédagogique et tenté de définir *« un projet éducatif pour les dix ans à venir ».* Pour l'enseignement catholique, il s'agissait aussi de recentrer son image sur des préoccupations pédagogiques et d'effacer les dernières traces de la guerre scolaire.

Le projet éducatif catholique a finalement été proclamé sous la forme d'une déclaration des *« droits de l'écolier »* qui reconnaît notamment *« le droit d'être (...) accueilli sans discrimination », « d'être éduqué à l'autonomie et à la liberté (...) »* et *« le droit à la reconnaissance de ses origines culturelles ».* Seuls deux des douze articles font expressément référence aux croyances religieuses.

Ces assises auront probablement été la dernière manifestation publique organisée par le chanoine Guiberteau, en tant que patron de l'enseignement catholique, puisqu'il doit être nommé recteur de l'Institut catholique de Paris *(le Monde* du 29 octobre).

PHILIPPE BERNARD.

Société

Après les déclarations du professeur Schwartzenberg sur la maladie de Thierry Le Luron

Rappel de l'ordre

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *VSD*, le professeur Léon Schwartzenberg (hôpital Paul-Brousse, Villejuif) apporte de nouvelles précisions sur la maladie dont souffre le fantaisiste Thierry Le Luron. Il déclare notamment que cette maladie *« n'a rien à voir avec le SIDA ». « Oui,* ajoute-t-il, *Thierry Le Luron a un cancer et nous le soignons pour son cancer. Je n'ai rien à dire de plus car tout le reste appartient à sa vie privée. »* Ces déclarations sont en totale *contradiction avec les textes qui* définissent le secret médical (article 378 du code pénal, code de déontologie médicale). Elles suscitent une certaine émotion dans la communauté médicale et le conseil national de l'ordre des *médecins mène actuellement* une enquête. *« Le secret médical est général et absolu,* nous a déclaré à cette occasion le docteur Louis René, chargé des questions d'éthique au conseil national. *Personne ne peut en affranchir le médecin. Ni la notoriété du patient ni celle du médecin n'autorise que des déclarations puissent être faites sur l'état de santé du malade. »* En d'autres termes, même si son patient le lui demande, le médecin ne doit pas rendre publiques les informations qu'il détient. Cette règle absolue vise avant tout à protéger le malade.

Le professeur Schwartzenberg a cru bon devoir violer cette disposition fondamentale de la pratique médicale. Pourquoi ? Il l'explique dans *VSD* : *« Des milliers de gens avaient loué des places pour le spectacle du Palais des congrès. Ces gens avaient le droit de savoir que si le spectacle n'a pas lieu, c'est pour une raison indiscutable : Thierry Le Luron doit se soigner. » « Pour une fois qu'une personne atteinte d'un cancer a le courage de le dire publiquement (...). Il ne fallait pas manquer cette occasion d'essayer de faire bouger les choses »,* ajoute-t-il. Mais Thierry Le Luron, lui, *n'a encore rien dit.*

J.-Y. N.

Vaccins contre la grossesse à l'essai

(Suite de la première page.)

Le vaccin mis au point par le docteur Stevens, et actuellement expérimenté en Australie, repose sur le même schéma, à ceci près que c'est une toute petite portion *de la bêta* hCG qui est utilisée, couplée cette fois à la toxine diphtérique. Dans *quelques mois, on saura si ce vaccin* a un pouvoir immunogène, et donc protecteur, suffisant.

Pour *sa part*, le docteur Talwar pense aujourd'hui avoir trouvé la parade lui permettant d'assurer une *immuno-génécité suffisante*. Afin d'accroître le pouvoir immunogène de son nouveau vaccin, qui n'est rien d'autre que l'amélioration du précédent, il lui a adjoint une fraction de l'hormone lutéinisante (LH) d'ovins et deux antigènes porteurs, l'anatoxine tétanique et la toxine du choléra. Selon des résultats préliminaires communiqués par le docteur Talwar à Singapour, la réponse anticorps induite par ce vaccin serait vingt fois supérieure à celle obtenue avec l'ancien vaccin. Mais, là encore, il faudra attendre les résultats définitifs des essais de phase 1, effectués actuellement *en* Inde *sur* soixante-seize femmes stériles, pour se prononcer sur la valeur de ce vaccin.

Si, comme le pense le docteur Talwar, les résultats sont positifs, les essais de phase 2 pourraient commencer très vite, dans quelques mois, sur des femmes non stériles. Cette célérité, voulue par l'Indian Council Medical Research, était jugée, *le* mardi 28 octobre, *dans* les coulisses du congrès, un peu excessive par certains spécialistes, qui se *demandaient, tout en reconnaissant* la valeur de ses travaux, si, encore une fois, le docteur Talwar n'était pas en train de brûler les étapes.

FRANCK NOUCHI.

Au tribunal de Paris

L'assignation en référé d'un Malien expulsé

M. Founeke Coulibaly est l'un des cent un Maliens embarqués pour Bamako le 18 octobre, *en* application d'une mesure de reconduite à la frontière. De son pays, il a chargé deux avocats du barreau de Paris, Mes Francis Terquem et Didier Skornicki, d'assigner en référé M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, M. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, et le préfet du Val-de-Marne.

Il entend faire constater que la mesure administrative dont il a été l'objet constitue une voie de fait et demande que ceux qui s'en sont rendus coupables soient condamnés *« à mettre à sa disposition tous les moyens lui permettant de réintégrer son domicile français dans les moindres délais et sous astreinte de 1 000 francs par jour de retard ».*

Devant M. Yves Bonnet, président du tribunal de Paris, ses avocats ont donc expliqué, jeudi 30 octobre, les raisons de cette procédure. Ils font valoir que M. Founeke Coulibaly est marié à une Française depuis le 13 juillet 1985 et que l'étranger qui a pour conjoint depuis plus de six mois un ressortissant français se trouve protégé par l'article 25 de l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur les étrangers, qui le met à l'abri d'une mesure d'expulsion.

De surcroît, selon les avocats, s'il était en infraction d'interdic*tion du territoire français,* il aurait dû être jugé par un tribunal de l'ordre judiciaire. Autrement *dit, l'autorité administrative a « escamoté cette étape judiciaire légalement prévue par la loi ».*

Pour Me Patrick Devedjian, qui représentait les ministres et le préfet assignés, les choses sont beaucoup plus simples. Si M. Founeke Coulibaly a été reconduit à la frontière le 18 octobre, c'est tout simplement parce qu'il avait été condamné, le 12 *décembre 1985, en* comparution immédiate par la 23e chambre du tribunal de Paris à quatorze mois de prison *pour* provocation à l'usage de stupéfiants et usurpation d'état civil, et que ce jugement, confirmé en appel après désistement de l'intéressé, ordonnait formellement sa reconduite à la frontière, à l'expiration de la peine.

Aussi bien, les autorités administratives, qui avaient été requises par le procureur général de Paris pour que ce jugement soit exécuté, sont allées, le 17 octobre, chercher M. Coulibaly à la prison de Fresnes où il était détenu et où sa peine arrivait à expiration. *« C'est tout ce qui a été fait et le reste n'est que fantasmes »,* a conclu M. Devedjian.

Au nom du ministère public, M. Jean-Michel Bruntz a exprimé un point de vue pratiquement identique. Il ne pense pas que le juge des référés soit compétent faute de la démonstration d'une preuve qui ferait apparaître que la mesure prise est entachée d'une illégalité suffisamment grave pour en faire un acte qui ne puisse plus être rattaché à l'exercice normal du pouvoir administratif.

De surcroît, il a *fait* remarquer qu'au jour de sa condamnation M. Coulibaly n'était pas marié *depuis plus de six mois* à Mme Nicole Dulio, qui fut d'ailleurs condamnée, elle aussi, comme complice de son mari à quatre mois de prison.

L'ordonnance sera rendue le 3 novembre.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Fouille à corps et vol

La double inculpation d'un gardien de la paix

Pierre Gerbier, ce gardien de la paix âgé de vingt-trois ans soupçonné d'avoir contraint une jeune fille originaire de la Côte-d'Ivoire à se déshabiller au cours d'une fouille à corps dans un square parisien (*le Monde* du 21 octo*bre), est également accusé* d'avoir commis un vol dans des circonstances similaires.

Le 12 juillet dernier, un policier avait interpellé un usager du métro sans titre de transport à la station Barbès-Rochechouart et l'avait conduit dans un local de la RATP afin de le fouiller. Le voyageur, M. Abdu Soilihi, étudiant, était porteur d'une somme de 10 000 F en espèces que le gardien de la paix s'empressa de « saisir » avant de quitter les lieux sous le prétexte de rendre compte immédiatement à ses supérieurs de sa découverte.

En fait, le policier n'avait pas reparu, et l'enquête menée par l'Inspection générale des services (IGS) aurait permis d'établir qu'il s'agissait de Pierre Gerbier. Déjà inculpé de *« violences et voies de fait avec préméditation »* le 11 octobre dernier, le gardien de la paix, qui est l'objet d'une suspension, a été inculpé de vol, jeudi 30 octobre, par M. Grellier, juge d'instruction. Il a cependant été laissé en liberté.

M. P.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Prisons

SAUF pour ceux qui en recevront le bénéfice, ou qui en seront privés, il importe assez peu que des détenus soient libérés par anticipation ou qu'ils soient maintenus dans leurs cellules jusqu'au terme de leur peine. Sauf pour ceux qui dorment enlacés avec leur 22 long rifle, il importe assez peu que des condamnés passent quelques semaines plus tôt que prévu au libre état de chômeur. Après tout, ces quelques semaines dont on les dispensera peut-être, elles auraient pu leur être épargnées si le juge n'avait pas eu mal aux dents lorsqu'il les condamna.

Sauf pour rire de ce nouvel épisode de la guerre de positions que se livrent le gouvernement et le président de la République, il *importe assez peu que ces libérations soient le* fait d'une grâce présidentielle (que M. Mitterrand n'a évidemment aucune raison de signer) *ou du vote d'un projet de loi d'amnistie déposé* par le gouvernement. Sauf pour l'étonnement que cela susciterait s'il y était recouru, il importerait assez peu que, dans ce dernier cas, le dépôt de ce projet de loi fût assorti du « 49,3 » ou que le Parlement fût, par exception, autoriser à légiférer normalement.

Sauf pour le respect qu'un gouvernement se doit à lui-même, et, accessoirement, à la nation, il importe peu que le ministre de la loi ait imaginé de faire chanter M. le Ministre d'Etat (1) et quelques autres pour obtenir par la contrainte ce que lui refuse la négociation. Sauf, enfin, pour ce qui touche à la morale, il est rigoureusement sans importance que M. Chalandon ait dit sa vérité ou qu'il en ait menti, qu'il ait consenti à une fuite ou qu'il ait été abusé. Tout : la morale, la loi, la cohérence de la pensée et la constance de la politique, ne doit-il pas rendre les armes à la nécessité ? Oui, tout cela serait absolument sans importance si ce n'était pas des hommes que l'on marchande. Au poids ou à l'unité, au mille ou à la douzaine, en gros ou en détail.

Des hommes, ces mécréants, assassins, voleurs ou relaps ? Oui. Ce n'est pas le péché qui retire ou accorde la qualité d'homme et le droit d'être traité comme tel. Adam et Eve en témoignent encore.

⁂

LA prison est à un double titre un lieu de macération : parce que c'est un lieu d'expiation, et parce que tout y fermente. Tout y est nouvelle, tout y est espoir, tout y est événement. La prison, c'est l'univers de l'écho ; un écho qui naît parfois de lui-même, ou de la malignité.

Il n'y a pas plus à cheval sur la parole donnée, pas plus sourcilleux sur le respect de la loi que ces détenus qui ont violé l'une et l'autre (réserve faite des erreurs judiciaires). C'est ainsi. Or c'est manquer à la loyauté que de susciter *chez eux « l'espérance d'un succès ou de tout autre événement chimérique »,* autrement dit un abus de confiance, pour exercer *sur on ne sait qui on ne sait quelle* pression.

Si la morale (et la gestion ministérielle) ne pouvait empêcher la diffusion de cette fausse fausse nouvelle, *le réalisme l'aurait dû. Bévue,* calcul ou manœuvre, c'est un mauvais coup. Il n'est pas nécessaire d'être à cet instant dans *un établissement pénitentiaire pour savoir que* tous doivent bruisser de rumeurs, de supputations, d'erreurs et de certitudes. La prison *parle à la prison.*

Parler, gamberger, pour un prisonnier, c'est ressembler à un homme libre. Dans les parloirs, avec les avocats ou les familles ; dans les cellules, avec leurs compagnons ; dans les corridors, avec les surveillants, les conversations n'ont d'objet que ces portes qui devraient grand s'ouvrir pour des milliers de détenus. Tous espèrent. Même, contre toute raison, ceux qui ont encore des milliers de kilomètres à franchir dans les couloirs de la prison avant de suivre celui qui mène à la sortie. La logique n'est pas une vertu carcérale.

De l'espoir au désespoir et du désespoir à la révolte, le chemin est vite parcouru. Si des « mouvements », selon l'euphémisme d'usage, se produisaient, il ne faudrait pas en chercher la cause très loin. On ne fabrique pas sans risque de l'illusion.

⁂

EST ainsi passé au second plan le débat qui porte sur les prisons privées. *Débat* est d'ailleurs un bien grand mot pour une décision que l'on peut d'ores et déjà tenir pour acquise. Encore faut-il distinguer ce qui est détestable de ce qui est banal.

Pour ce qui concerne la construction proprement dite, qu'elles soient publiques ou privées, les prisons sont toujours construites par des mains privées. S'il faut bâtir plus vite, ne peut-on simplement alléger les pesantes procédures administratives ? Mais la question n'est pas là. La question ne se pose pas davantage pour ce que l'on pourrait appeler l'hôtellerie. S'il prenait la fantaisie à telle chaîne de restauration d'étendre son réseau de hamburgers au-delà des murs d'enceinte, c'est son affaire. A supposer toutefois que cela revienne moins cher à l'Etat que la main-d'œuvre carcérale (et gratuite) affectée aux cuisines.

MAIS le gardiennage... Mais le pouvoir disciplinaire (dont on ne parle guère alors qu'il est, dans la prison, une justice et une prison que rien ne contrôle)... Mais l'application des peines (qui verra le représentant de l'Etat tenu par les rapports de la prison privée pour prononcer une libération conditionnelle ou le refuser)... Holà !

Employé de l'Etat, titulaire d'une partie de son autorité, comme lui réputé agir à l'abri de la passion et de l'idée de profit (quoi qu'il en soit), le surveillant de droit commun a, même s'il est détesté, une forme de légitimité au regard de l'homme dont il contrôle les allées *et* venues. Il est reconnu dans sa fonction de dominant.

Le surveillant privé (comme la police du même nom) sera dépourvu de cette *aura*. Il ne parlera pas « de l'Etat », pour reprendre le « d'où tu parles » des « AG » de militants. Il parlera *« de sa boîte ».* C'est-à-dire de nulle part par rapport au droit de punir. Le « beauf » qui rêve de réaliser ses phantasmes de garde-*chiourme se l'entendra dire.*

Ainsi, l'Etat privatise l'un de ses attributs fondamentaux qui, avec le droit de rendre la *justice, de battre monnaie, de percevoir* l'impôt, de faire la guerre et de conférer la nationalité, est le droit de punir. Ce projet n'est *donc* pas une *avancée* de la droite (reaganienne ou non), c'est un repli de l'Etat.

Car c'est autour de ces quelques rares *piliers qu'il s'est bâti et maintenu.* On a beau dire que les Français ne connaissent plus l'Histoire, il en est quelques-uns pour savoir encore que la montée en puissance de l'Etat (et donc de la paix publique) s'est faite, des Capétiens à la République, en s'appropriant ces pouvoirs longtemps éparpillés, pour le plus grand malheur du plus grand nombre, entre des mains privées.

Les pouvoirs des féodaux (et de l'Eglise) qui guerroyaient, battaient monnaie, jugeaient, incarcéraient, taxaient, faisaient le malheur des obscurs. Aujourd'hui, les successeurs de ces féodaux ne sont pas au Jockey-Club, mais plutôt dans ces énormes *entreprises*, parfois multinationales, qui, à leur tour, veulent échapper à l'Etat et rivalisent avec lui, parfois dictant leurs lois, contre l'intérêt commun.

Les prisons sont un marché comme les autres. L'a-t-on assez entendu dire depuis qu'un historien perdu a inoculé son idée à un ministre qui n'était pas à convaincre des vertus de l'industrie privée ! Verra-t-on un jour, par le jeu des concentrations d'entreprises nées du dynamisme commercial d'un « leader carcéral », la société X, ou la compagnie Y, acquérir *le monopole des prisons en France ?* A moins que ce ne soit une société américaine ou un consortium chilien ?

Cela ferait bon genre... C'est pourtant dans la logique d'une privatisation qu'il n'y a aucune raison de tenir à l'écart des lois du commerce et des effets de son succès. Soyons un moment triviaux : faire du fric sur l'incarcération, remarquer que la détention de l'assassin tire de meilleurs dividendes que celle du monte-en-l'air, il ne faut pas être dégoûté (2). Comme l'écrit cette semaine le directeur du *Canard enchaîné : « Ne devrait-on pas prévoir aussi, si on la rétablit, la privatisation de la peine de mort, avec embauche d'un bourreau du type « petit boulot » ?* Après tout, autrefois, quand la justice était ferme, chaque seigneur avait le sien.

En effet, l'auteur de la proposition actuelle est fondé à rappeler que, du temps qu'il était monarchique, l'Etat admettait les prisons privées. Parlons-en. Faut-il aussi rappeler le *détestable souvenir qu'elles ont laissé, laïques* ou ecclésiastiques, réglées par le seul bon vouloir d'autorités locales ? La vocation naturelle *d'une entreprise privée, fût-elle « carcérale »,* n'est-elle pas d'échapper à l'emprise de l'Etat ? Ou alors, c'est à ne rien comprendre à la privatisation.

⁂

COMME tous ceux qui l'ont précédé dans le métier, y compris M. Lecanuet, M. Chalandon, lorsqu'il eut visité une *prison, changea du tout au tout son opinion sur* le sujet. Parce qu'il manie avec aisance l'*understatement*, il dit que dans nombre d'entre elles *« les conditions de vie sont peu décentes ».* Bien. C'est son chemin de Damas à lui (M. Chirac en emprunte un autre). On ne le lui reprochera certes pas. Il veut porter remède à cela, rénover ou détruire des milliers de places de prison.

Mais là où on ne comprend plus, c'est qu'il veuille en faire construire trois fois plus (40 000) qu'il n'en est jugé d'« indécentes ». Son goût de la construction ne suffit pas à l'expliquer. L'explication est autre, dit M. Chalandon : *« Nous sommes sur une pente montante »* de délinquance. Qu'est-ce-à-dire ?

C'est-à-dire que M. Chalandon doute que la bataille contre l'insécurité ait des résultats ; en un mot, qu'à son avis elle sera un échec. Autrement dit, si l'on comprend bien le garde des sceaux, le gouvernement, faute de pouvoir prévenir l'échec, l'organise.

(1) Comme on disait « Monsieur », tout court, pour désigner le frère du roi.

(2) Quant aux économies pour l'Etat, qui versera un « prix de journée », dont on ne voit pas pourquoi il serait moins cher qu'avec des fonctionnaires, elles ne sont pas évidentes. De quels moyens disposera l'Etat pour modérer le nombre de ces « prix de journée » ? C'est sans contrôle, brancher les concessionnaires privés en prise directe sur les finances publiques.

Erratum. — Contrairement à ce qu'écrit M. Chalandon à M. Georges Sarre (*le Monde* du 30 octobre), le président Fallières (1906-1913) n'a pas *« systématiquement gracié »* les condamnés à mort. Dans son *Dictionnaire des assassins* (Denoël, 430 p., 198 F), René Reouven écrit : *« Parmi les quelques assassins que le bon Fallières ne gracia pas, il faut citer les « chauffeurs de la Drôme. »* Ils étaient trois. Ils furent guillotinés le 23 septembre 1909.

Condamnation de « Paris-Match » et d'une agence photographique

Abus de confiance

L'agence photographique SIPA Press et la société éditrice de l'hebdomadaire *Paris-Match* ont été condamnées, mercredi 29 octobre, par la première chambre du tribunal civil de Paris à verser solidairement 100 000 francs de dommages et intérêts à l'épouse de Jean-Paul Kauffmann, l'un des otages français détenus au Liban.

Dans son numéro daté du 21 mars 1986, *Paris-Match* avait publié un reportage intitulé « les Torturées », consacré aux épouses des journalistes français pris en otage au Liban. Ce sont les photographies illustrant l'article qui sont à l'origine de la condamnation de l'hebdomadaire. Pourtant, c'est Mme Joëlle Kauffmann qui avait elle-même remis à l'agence SIPA Press les photographies, l'une d'elles lui ayant été *expédiée par les ravisseurs* de son mari et les quatre autres venant de l'album familial. L'agence s'était associée aux démarches *entreprises* pour obtenir la libération de son époux, et c'est dans le cadre de cette assistance que Mme Kauffmann avait confié les photographies à un journaliste de SIPA Press, Alfred Yakouzade, qui avait lui-même été enlevé au Liban.

Mais SIPA Press avait revendu les photographies à *Paris-Match,* et le jugement relève : *« Il n'apparaît pas que Mme Kauffmann ait consenti, même implicitement, à ce que les photos (...) sur lesquelles elle figure en compagnie de son mari et de ses enfants fassent l'objet d'une cession en vue d'une publication à des fins commerciales. »* Aussi, la première chambre civile, présidée par M. Yves Monnet, déclare qu'il a été porté atteinte au droit à l'image de Mme Kauffmann, en soulignant que le souci d'informer l'opinion publique ne saurait légitimer *« l'emploi manifestement abusif »* des clichés que SIPA Press a fait *« dans son intérêt exclusif et non pas dans l'intérêt d'une exacte information des lecteurs ».*

Paris-Match s'abritait derrière un achat régulier, mais le tribunal observe que l'article est constitué d'une interview et que, en conséquence, il aurait été facile de consulter Mme Kauffmann sur l'utilisation des photographies. *« Cette précaution s'imposait spécialement en raison de la cruauté de la situation »,* notent les magistrats, qui ont considéré que l'hebdomadaire avait commis une faute *« en s'abstenant de la prudence et de la délicatesse requises en pareille circonstance ».*

Les juges ont interdit à SIPA Press toute nouvelle exploitation des clichés, *sous astreinte* provisoire de 10 000 francs par infraction constatée. Toutefois, ils ont refusé d'accorder à Mme Kauffmann la publication du jugement dans trois journaux qu'elle demandait, en soulignant que la « volonté de discrétion » de Mme Kauffmann rendait cette mesure *« inopportune ».*

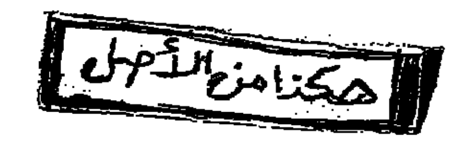
M. P.

Une deuxième inculpation après un meurtre dans un cinéma marseillais

Un jeune homme de dix-huit ans, Yacin Bedouar, a été inculpé, jeudi 30 octobre, d'homicide volontaire et écroué à la prison des Baumettes à Marseille. Cette inculpation intervient après le meurtre de Gilbert Béraud, un père de famille de quarante-trois ans, mortellement blessé le 26 octobre d'un coup de couteau dans un cinéma de la ville où il s'était opposé à un groupe de jeunes qui chahutaient (*le Monde* du 28 octobre).

Cette inculpation est la deuxième dans cette affaire : elle fait suite à celle d'un jeune employé municipal, Bouzid Cheras, vingt ans, écroué également aux Baumettes, le 28 octobre (*le Monde du 30 octobre).*

● **Incendies de voitures à Paris : trois nouvelles inculpations.** — Après la série d'incendies de voitures commis dans la nuit du 27 au 28 octobre à Paris, outre l'auteur principal, Denis Darnault, vingt-six ans, électricien, inculpé d'incendies volontaires et falsification de documents administratifs, qui a été placé sous mandat de dépôt (*le Monde* du 31 octobre), trois autres personnes ont été inculpées, mais laissées en liberté : William Melussi, dix-neuf ans, Nathalie Colledani, vingt et un ans, Emmanuel Turcan, vingt ans, tous trois étudiants, qui se trouvaient à bord du véhicule conduit par Denis Darnault, au cours de son équipée nocturne.





Le Monde

SPORTS

Après l'échec de la candidature de Paris aux JO de 1992

Le grand stade de la réflexion

« *Veaux, vaches, cochons, couvées* », que reste-t-il, après l'échec de Lausanne, des beaux projets que nourrissait Paris pour les JO de 1992 ? Une semaine jour pour jour après les décisions du CIO, M. Jacques Chirac a tenu le 24 octobre une conférence de presse à l'Hôtel de Ville. « *Il faut prolonger l'élan créé par la candidature de Paris,* a-t-il dit en substance, *et en profiter pour favoriser le sport et le développement de la capitale.* » L'idée d'une candidature en 1996 n'est pas abandonnée. Pas plus que le projet de stade de 80 000 places dans la perspective de la Coupe du monde de football en 1998.

A dire vrai, l'ambiance est très différente selon que l'on interroge les urbanistes ou les personnalités sportives.

Pour ces dernières, l'avenir n'est pas rose. Disparu le stade nautique désormais inutile. Une société privée y substituera peut-être sur le site de l'héliport d'Issy un aqualand qui fera davantage l'affaire des gamins que des nageurs. Envolée aussi la rénovation du vélodrome de la Croix-de-Berny que l'Union sportive des employés du métro envisage de remblayer pour en faire un stade.

Le maire de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne), qui rêvait d'accueillir les épreuves de canoë-kayak sur ses 90 hectares de gravière, redoute que cet équipement olympique ne dégénère, faute d'argent, en une banale et populaire base de loisirs avec pédalos et pêcheurs à la ligne. Quant à celui de Briis-sous-Forges (Essonne), où les meilleurs tireurs du monde devaient prendre leur ligne de mire, il doute lui aussi. Bien que la région parisienne manque d'un stand olympique, la fédération de tir paraît hors d'état de financer seule une telle installation.

Alors, pour ne pas désespérer, on s'accroche au projet du stade de 80 000 places. Comme M. Chirac n'a pas dit qu'il y renonçait définitivement, le président de la fédération française de football lui a écrit pour défendre le dossier de la Coupe du monde. Si elle a lieu en France en 1998, le Parc des princes ne suffira pas.

M. Nelson Paillou, lui, a demandé audience au maire de Paris. « *Il est impensable,* dit-il, *que la capitale de la France soit privée d'un très grand stade.* ». Il guigne 1992 quand même, et voit fort bien 80 000 spectateurs honorer Coubertin dans une vaste enceinte plantée dans le bois de Vincennes. Cela juste avant l'ouverture des Jeux à Barcelone ? Une revanche qui coûterait fort cher et à laquelle les services municipaux ne tiennent guère.

En vérité, les responsables parisiens, terrorisés par les remous qu'aurait provoqués la construction du stade à Vincennes, poussent un ouf de soulagement. Ils économisent à la fois des centaines de millions et beaucoup d'ennuis politiques, notamment avec les maires riverains du bois.

Pourtant l'idée d'une candidature de Paris aux JO de 1996 n'est pas enterrée. Il faudra se décider dès l'an prochain, et le verdict du CIO sera prononcé en 1990. Alors on suggère que le stade serait beaucoup mieux placé au Tremblay. Il serait admirablement desservi par la voie ferrée de grande ceinture sur laquelle déjà passe le TGV Lille-Lyon. Quand l'étoile des TGV vers l'Atlantique et le Nord sera achevée, le site du Tremblay se trouvera à quelques heures de la plupart des provinces françaises et des pays d'Europe.

Une poignée de compensations

En attendant, Guy Drut, adjoint au maire chargé des sports, annonce une poignée de compensations : la rénovation de la piscine des Tourelles dans le vingtième arrondissement, l'agrandissement du stade de Coubertin et la réactivation de la halle Georges-Carpentier dans le treizième arrondissement.

Les urbanistes, eux, n'ont pas été douchés par la décision de Lausanne. Ils assurent même que, un moment arrêtés par l'incertitude, leurs chantiers vont redémarrer. Sur soixante-dix hectares, le sud-est de Paris est promis à une belle effervescence. De 1987 à 1992, on va doubler le pont de Bercy, élargir la voie sur berge à la hauteur de la gare de Lyon et lancer un nouveau pont entre la gare de Lyon et celle d'Austerlitz. Budget voté : 500 millions de francs.

Sur la rive droite, ceux des pinardiers qui souhaitent rester dans le secteur ont accepté qu'on les réinstalle au bout du parc de Bercy. Leur déménagement libérera, à partir de 1989, 13 hectares, qui seront aménagés en jardin avec terrasse sur la Seine et accès aux quais. En arrière s'élèveront les immeubles d'un nouveau quartier accueillant 1 500 familles.

Sur la rive gauche et relié au premier ensemble par une passerelle piétonne, un autre quartier flambant neuf surgira en bordure de Seine à l'emplacement des groupeurs SNCF et SERNAM, qui s'exileront en banlieue. Cent mille mètres carrés de bureaux, un grand équipement public (peut-être le siège du conseil régional d'Ile-de-France) et 1 500 appartements se bâtiront là entre 1989 et 1994.

Côté des transports, on assure que l'autoroute A4 sera partiellement doublée, comme prévu. En revanche, les petites cabines du métro automatique Aramis, actuellement à l'essai, paraissent menacées.

La Cité universitaire comptait sur les Jeux pour accélérer la réfection des toits de ses trente-cinq pavillons et moderniser leurs 5 500 chambres, qui n'ont pas le téléphone et souffrent souvent d'installations électriques et de plomberie vieillottes. Ce sera pour une autre fois.

MARC AMBROISE-RENDU.

L'open de tennis de Paris

Le numéro un en loterie

Numéro un. Numéro deux. Futur numéro un. Ex-numéro deux. Qui, de Yannick Noah ou de Henri Leconte est le meilleur tennisman français ? Le premier tournoi international de Paris-Bercy aurait pu en décider, mais les deux hommes – l'un convalescent, l'autre victime d'un « tour de rein » – sont en petite forme.

Pour bien faire, il faudrait que les deux meilleurs joueurs français, Yannick Noah et Henri Leconte, se rencontrent dimanche en finale du premier Open de Paris. Cela résoudrait le dilemme de la commission nationale de classement. Auquel des deux, en effet, attribuer le numéro un français pour la saison prochaine ? A Noah, qui, grâce à ses performances du début de l'année, reste en tête du classement de l'ATP et du Grand Prix, en dépit d'une blessure à la cheville, longue à guérir ? A Leconte, qui a obtenu les meilleurs résultats dans les tournois du grand chelem et qui a permis à l'équipe de Coupe Davis de rejoindre le groupe mondial ?



REUTER

Leur confrontation sur le court permettrait de trancher. Il y a peu de chance qu'elle se produise. En quarts de finale, les deux Français devaient rencontrer, le vendredi 31 octobre, des adversaires qui les ont déjà battus cette année : Noah s'est incliné deux fois devant l'Américain Mayotte et, à Roland-Garros, Leconte a été battu en demi-finale par le Suédois Pernfors. Faute d'une solution objective à ce « combat de chefs », il faudra donc se contenter d'appréciations subjectives. Comment, par exemple, se sont-ils qualifiés pour les quarts de finale à Bercy ?

« *J'ai fait ça au bluff* », a avoué Noah, après avoir bataillé trois manches contre le Tchécoslovaque Novacek. Dominé dans l'échange par cette belle force de la nature, le Français s'est résolu à monter au filet « *en chaussettes* », comme on dit familièrement au bord des courts quand la préparation de la volée a été médiocre. Il a vu ainsi revenir, impuissant, quelques balles en cloche au-dessus de sa tête. « *A cause de ma cheville, je ne me suis pas entraîné au smash depuis cinq mois* », a expliqué Noah, habituellement très difficile à lober.

Mais, pour le reste, il a vu juste : influencé par les déplacements du Français, le Tchécoslovaque a perdu les points les plus importants des deux dernières manches. Un tel coup de poker peut-il réussir contre des joueurs plus expérimentés ?

La question ne se pose pas pour Leconte, dont chaque coup est en soi un banco. Pourtant, il s'est donné à l'entraînement un « tour de rein » qui ne lui permet pas de jouer à fond, notamment son coup droit. Cela ne l'a pas empêché de disposer de l'Italien Cane en deux sets. Mais il est loin de pratiquer son meilleur tennis. En panne de talent, il doit besogner. « *Je suis fatigué,* dit-il, *j'ai eu du mal à me mettre dans le coup.* »

Au total, ni l'un ni l'autre des Français n'est véritablement transcendant (le seul qui le soit véritablement ici est l'Allemand Boris Becker, qui a foudroyé le néo-Américain Curren). Aussi, Leconte et Noah étant plus ou moins éclopés, on serait tenté de déclarer leur match nul. Cela les mettrait tous deux en pole position pour 1987. Et la course n'en serait que plus belle.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS DU JEUDI 30 OCTOBRE

Huitièmes de finale. – McEnroe (Etats-Unis) bat Agenor (Haïti), 7/6, 6/3 ; Pernfors (Suède) bat McNamee (Autr.), 6/3, 7/6 ; J. Svensson (Suède) bat Forget (Fr.), 6/2, 6/1 ; Leconte (Fr.) bat Cane (It.), 7/5, 6/4 ; Becker (RFA) bat Curren (Etats-Unis), 6/2, 6/4 ; Noah (Fr.) bat Novacek (Tch.), 4/6, 6/4, 6/3.

Le monopole des contrats publicitaires

Un marchand de l'olympisme

Créée fin 1982 à l'initiative de M. Horst Dassler, propriétaire de la firme Adidas, ISL Marketing assure la commercialisation d'événements sportifs comme les Coupes du monde et les championnats d'Europe de football, les championnats du monde de volley-ball et d'athlétisme. Elle est depuis 1983 l'agent commercial exclusif du mouvement olympique. Peu avant la désignation des sites olympiques de 1992, M. Dassler a été soupçonné d'avoir utilisé sa position pour influencer le vote du CIO en faveur de Barcelone. Quel est le rôle exact d'ISL Marketing dans le monde sportif ? M. Didier Forterre, quarante et un ans, directeur général d'ISL Marketing France, qui, outre le territoire national, couvre l'Afrique francophone et la péninsule Ibérique, a répondu à nos questions.

« *Qu'est-ce que ISL Marketing ?*

– C'est un groupe dont la maison-mère est à Lucerne et qui dispose de bureaux à New-York, Londres, Paris, Munich, Tokyo, Séoul, et bientôt Rome. Les capitaux sont détenus majoritairement par la famille Dassler, propriétaire d'Adidas (51 %), et par l'agence de publicité japonaise Dentsu (49 %). L'objectif était de créer une agence de sponsoring chargée de commercialiser de grands événements sportifs de caractère international ; il était donc logique que s'associent un grand du sport et un grand de la communication, tous deux d'envergure internationale.

– *Qu'est-ce qui vous différencie de vos concurrents McCormack, Proserv et West-Nally ?*

– McCormack et Proserv s'intéressent, en premier lieu, aux sportifs, alors que nous traitons avec des organisateurs d'événements. Notre concept est forcément plus proche de celui de West-Nally. Lorsqu'elle a commercialisé les coupes du monde de football de 1978 et 1982, cette société était contrôlée par Adidas. Mais les rapports conflictuels entre M. Horst Dassler et M. Patrick Nally, deux fortes personnalités, ont conduit à la rupture juste avant le Mundial 1982. M. Dassler a alors choisi de créer un nouveau groupe avec un nouveau partenaire.

– *Quel est le système ISL ?*

– Nous signons avec des organismes comme la FIFA et l'UEFA pour le football, le FIVB pour le volley-ball, la FIAA pour l'athlétisme et d'autres fédérations nationales ou internationales des contrats à durée déterminée aux termes desquels nous devenons leur agent conseil exclusif en matière de communication. Pendant cette période, nous ne traitons pas les événements au coup par coup, mais nous cherchons à commercialiser l'ensemble du programme sportif à un nombre restreint d'entreprises, chacune ayant les mêmes droits et l'exclusivité dans sa catégorie de produits. Nous vendons, par exemple, le programme football 1986-1990 – Coupes d'Europe, championnat d'Europe des nations et Coupe du monde comprise – à une douzaine de grosses sociétés. Même chose pour l'athlétisme : notre contrat signé en 1985 avec la FIAA comprend soixante et onze compétitions internationales et, comme point d'orgue, les championnats du monde de Rome en 1987.

– *Quel est le montant de ces contrats ?*

– Nous sommes rémunérés au pourcentage. Comme pour une agence de publicité normale, il tourne autour de 20 %. Mais les organisateurs sont les principaux bénéficiaires. Pour le Mundial 1986, 40 % des recettes sont venues du sponsoring, c'est-à-dire plus que la vente des billets ou que les droits de télévision (1).

– *Comment êtes-vous devenu le partenaire exclusif du mouvement olympique ?*

– A cause de la règle 63 de la charte olympique. Elle dit qu'aucun événement olympique ne peut être exploité commercialement sur le territoire sans l'accord du Comité olympique de ce pays. Cette règle a joué à Los Angeles. Les entreprises qui n'avaient traité qu'avec le comité d'organisation américain ont découvert que cette barrière les empêchait d'utiliser la référence de leur participation aux JO pour leur stratégie de communication mondiale. Des firmes comme Coca-Cola menaçaient de se désengager. Le CIO a demandé à McCormack et à ISL un projet. C'est le nôtre qui a été retenu.

Nous avons dû signer des accords avec le CIO, le comité d'organisation de Séoul, avec le COJO de Calgary et, pour l'instant, avec 125 des 160 comités olympiques nationaux. Cette œuvre titanesque nous a pris trois ans. Nous sommes désormais l'agent unique, l'élément fédérateur des droits dispersés du mouvement olympique. Nous pouvons les proposer en « package » aux entreprises par un jeu de signatures simples. Les recettes vont au CIO, qui les répartit ensuite entre les différents comités nationaux. Pour certains, c'est une manne inespérée. Là aussi, nous touchons une commission d'agence, dont le pourcentage varie.

– *Arguant de votre position de force au centre du puzzle olympique, on a récemment soupçonné M. Dassler d'avoir pesé sur le vote du CIO en faveur de Barcelone.*

– Notre situation de monopole ne nous attire pas que des amitiés. Cette accusation ne nous a pas surpris. Elle n'est pas arrivée par hasard, mais au moment où un certain nombre de gens cherchaient à justifier un échec qu'ils pressentaient. J'ai l'impression que Paris s'était livré à une auto-intoxication sur ses chances réelles. Il fallait préparer l'atterrissage difficile en désignant un bouc émissaire : le vilain argent des vilains capitalistes. En fait, quand Paris a lancé sa candidature, le choix de Barcelone était quasiment fait.

– *Pour ISL Marketing, le choix entre Paris et Barcelone avait-il une importance ?*

– Aucune. Notre rôle est de commercialiser de façon internationale un programme sportif, quel que soit l'endroit où il se trouve. Quant à M. Dassler, c'est un industriel présent dans tous les pays du monde, son souci est de vendre des chaussures, sans exclusive. Nous avions été contactés par des villes candidates afin d'étudier pour elles un projet de commercialisation. Nous avions refusé, justement pour éviter le procès qui nous est fait.

» De plus, la charte olympique interdit de commercialiser des Jeux avant la fin des précédents. Nos contrats avec le mouvement olympique expirent en 1990. Le programme de Séoul n'est qu'un test. Au terme de celui-ci, le CIO décidera s'il doit être reconduit et dans quelles conditions. »

Propos recueillis par
JEAN-JACQUES BOZONNET.

(1) Selon le bilan officiel de la FIFA (*le Monde* du 22 octobre), les recettes ont été de 144 millions de francs suisses dont 49 millions de droits de télévision, 50 millions de vente de billets et 45 millions de publicité. A cette dernière somme, ISL Marketing ajoute environ 10 millions de francs suisses provenant de recettes antérieures à la Coupe du monde (vente de licences pour les mascottes, emblèmes, etc.).

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Le marathon de New-York. Dimanche 2 novembre à 16 h 25 (heure française). Canal Plus, codé, direct.

Tennis

Open de Paris-Bercy. Jusqu'au dimanche 2 novembre au POPB (A 2, samedi de 15 h à 18 h et à partir de 23 h 15 ; dimanche, finale à partir de 15 h 25.

Cyclisme

Les Six jours de Grenoble. Du 29 octobre au 3 novembre.

Rugby

Sélection régionale – All Blacks à Perpignan ; France A' – URSS à Bègles. Samedi 1er novembre.

Basket

Championnat de France. Première phase (cinquième tour retour). Samedi 1er novembre à 20 h 30.

Football

Championnat de France. Deuxième division (dix-septième journée). Samedi 1er novembre à 20 h 30.

Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes. Deuxième tour retour. Bordeaux-Benfica à Bordeaux. Mercredi 5 novembre à 20 heures.

Coupe de l'UEFA. Deuxième tour retour. Spartak Moscou-Toulouse à Moscou. Mercredi 5 novembre à 20 heures.

Escrime

Coupe du monde de sabre junior. Samedi 1er et dimanche 2 novembre à Dourdan (Essonne).

Voile

Coupe Louis-Vuitton. Deuxième round Robin. Du 2 au 19 novembre à Fremantle.

Squash

Championnats du monde individuels. Du 4 au 11 novembre à Toulouse.

CYCLISME

Le temps des «Six Jours»

Courses d'endurance sur piste autrefois, les «six Jours» ont fait place à un spectacle sportif qui s'apparente un peu au théâtre. Les vélodromes jouent en soirée. Pour que le spectacle soit réussi, il est indispensable que les acteurs aient du talent car le métier de «sixday-man» ne s'improvise pas. Il faut encore que les coureurs soient servis par une bonne mise en scène, ce qui n'est pas toujours le cas. Au palais omnisports de Bercy, l'an passé, elle manquait de consistance, d'imagination et, pour tout dire, d'éclat. Quoi qu'il en soit, les «six jours» constituent toujours un excellent exercice pour les professionnels. Ils en tirent un large profit, la belle saison venue, lorsqu'il s'agit de rouler en peloton ou de disputer un sprint.

Le calendrier des Six Jours européens 1986-1987 comprend une quinzaine de compétitions dont six en Allemagne et deux en France. La première à Grenoble, du 29 octobre au 3 novembre, la seconde à Bercy, du 12 au 17 novembre. Dans ce domaine, la province est en avance sur Paris et pas seulement pour une question de dates. Elle a le double mérite de l'originalité et du modernisme en organisant des «six jours» féminins avec Jeannie Longo en vedette... américaine. A quand les équipes mixtes ?

J. A.

Culture

THÉÂTRE

« La Tempête », à Aubervilliers



MARC ENGUERAND

Passée d'Avignon à Aubervilliers, de la Cour d'honneur au Théâtre de la Commune, la Tempête, *mise en scène par Alfredo Arias, reste une féerie, un conte à peine moral, une rêverie désabusée sur la fragilité des rêves, sur l'illusion et la mort : sur le théâtre. Pierre Dux – Prospero, enchanteur paternel – a fait de son île une terre entre parenthèses où le temps ne compte pas, où les chemins ramènent toujours au même endroit. Un cercle ensorcelé : une scène, qu'il doit abandonner à la fin de la représentation.*

Sur l'île, tout est jeu. Jeux troubles de la séduction, de l'ivresse, du pouvoir. Jeux des rôles, interchangeables. Ariel se démultiplie, Caliban – étonnante Marilu Marini – est un extra-terrestre, un mutant prisonnier. Les hommes venus du monde périssable semblent coulés dans de la cire opalescente, leurs visages ont la pureté des masques funèbres.

Le décor de Roberto Plate (dont on peut voir des tableaux actuellement à la FIAC) est l'écrin parfait de ce spectacle pirandellien.

★ Théâtre de la Commune à Aubervilliers, 20 h 30.

MUSIQUE

« Les Voyages de M. Broucek » à Lyon

De la Lune à la Terre

L'Opéra de Lyon vient de marquer une nouvelle étape dans la découverte de Leos Janacek avec la première représentation en France des Voyages de M. Broucek, *soixante-six ans après la création à Prague.*

Les aventures d'un héros populaire tchèque ou plutôt d'un anti-héros, sont quelque chose comme un « Brave Soldat Schweik » entièrement négatif. Sortant passablement ivre d'une auberge sur la colline du Hradschin, M. Broucek, propriétaire repu, vantard et couard, est transporté dans la Lune. Il y rencontre les personnages de son entourage habituel (le cabaretier, le sacristain et sa fille, l'amoureux de celle-ci, etc.), mais transformés en adeptes du pur amour, de l'art désincarné, qui ne vivent que « de rosée, de zéphyr et de parfum ». Le malheureux Broucek très affamé, incapable de comprendre un tel univers « esthétique » fait scandale en tirant de sa poche des saucisses et revient sur la Terre dans une brouette.

Mais le lendemain, tout aussi éméché, il plonge dans le souterrain qui relie le château de Prague à la place de la vieille ville en passant sous la Moldau et se retrouve en 1420, la veille de la bataille de Vitkov qui va opposer l'armée hussite de Jan Zizka aux Croisés de l'empereur Sigismond. Broucek, pris d'abord pour un espion, est enrôlé de force, déserte, se rend à l'ennemi, veut faire croire aux Tchèques victorieux qu'il s'est battu comme un lion, est démasqué, condamné au bûcher et se réveille au fond d'un *tonneau*...

Leos Janacek travailla longtemps à son opéra, de 1909 à 1917, et l'esprit de l'œuvre, comme la musique, en porte la trace. Au début, il renvoie en quelque sorte dos à dos le brave homme terre à terre, qui ne connaît que ce qui se possède et se mange et les esthètes purs esprits, autrement dit les gens de Prague imprégnés de classicisme germanique qui refusent de représenter sa *Jenufa* ; mais à la fin, dans l'atmosphère de la guerre et l'espoir de la libération de la nation tchèque, l'inspiration *devient* très patriotique, les beaux chorals hussites envahissent la musique et la piquette de Broucek tourne au vinaigre, il devient le personnage veule, incapable d'idéal, la graine de traître, le collabo petit-bourgeois qui veut ensuite se faire prendre pour un résistant...

Tout ce monde pittoresque est décrit par le compositeur avec son charme et sa vivacité coutumières, ses récitatifs chantants proches de la parole qui peignent instantanément le caractère et même l'allure physique des personnages, la drôlerie des situations dans un environnement orchestral plein de rêve et de poésie railleuse.

Il n'était pas facile de recréer ce climat en français, bien que les jolis décors de Jacques Rapp, celui surtout des vieux quartiers de Prague dérivant lentement dans la brume comme une escadre qui se disperse, aient certes le même parfum. Mais le texte très important, baroque, sautant d'une idée ou d'une situation à l'autre, est presque inaudible et bien souvent on ne comprend pas ce qui se passe. Tout en schématisant à l'extrême, le metteur en scène Alain Maratrat s'épuise à traduire les discours biscornus des habitants de la Lune, alors qu'il est plus à l'aise dans l'épopée médiévale.

C'est le risque de monter une œuvre inconnue pour laquelle les artistes et les auditeurs n'ont pas encore de référence. Mais le public lyonnais a été sensible à la saveur pétillante de la musique, très finement interprétée par l'orchestre de l'Opéra sous la direction de Gilbert Amy, et à l'entrain d'une troupe de comédiens aux voix un peu trop stridentes cependant. Bruce Brewer campe un Broucek clownesque assez plaisant, un peu trop subtil peut-être pour ce personnage primaire et borné. Quant à Jules Bastin, l'aubergiste devenu le grand prêtre Sublime dans la Lune, le seul chanteur qu'on comprenne, il fait mouche à tout coup.

JACQUES LONCHAMPT.

VARIÉTÉS

Vingt récitals au Dejazet

Le miracle Ferré

Léo Ferré est peut-être un monument de la chanson française. Mais plein de vie. Avec une force fabuleuse. Pour la première fois, il consacre un spectacle à ses compagnons de nuit : les poètes.

Septuagénaire et plus que jamais riche de son énergie, Léo Ferré mène toujours son aventure avec cette lucidité qui conduit à la solitude mais aussi avec une immense tendresse, une absolue sincérité dans ce qu'il fait et en croyant d'abord au sentiment d'orgueil.

Exilé depuis dix-huit ans sous le soleil toscan, mais retrouvé régulièrement dans l'Hexagone au hasard d'un récital, Ferré ne change pas, ou plutôt ne se courbe pas. Il n'est pas le cheval fourbu dont parle l'une de ses chansons. Il s'invente encore au jour le jour, avec ses angoisses et ses passions. Il chante soir après soir, s'accompagnant au piano ou d'une bande magnétique, bouleversant à intervalles réguliers – et de plus en plus rapprochés – le contenu de ses concerts, mêlant de nouvelles chansons à d'anciennes qui dormaient depuis vingt ans et plus, faisant claquer sa voix devant des publics étonnamment jeunes.

Avant de préparer un nouvel album dans les studios de Milan, Léo Ferré chante les poètes au Théâtre Dejazet plein à craquer à chaque représentation. Auréolé de cheveux blancs, pantalons et chemise noirs, il apparaît sur scène en compagnie de Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Apollinaire, avec lesquels, depuis quarante ans, il entreprend de longues marches. Ces *« drôl's de typ's qui traversent la brume avec des pas d'oiseaux sous l'aile des chansons »*, Ferré les connaît bien. Grâce à eux, autrefois, il a voulu faire surgir la lumière avec des mots et un piano. Avec eux, depuis, il entretient des conversations secrètes.

Il y a longtemps que le chanteur a rendu public ce compagnonnage en enregistrant des albums Verlaine-Rimbaud, Baudelaire, en publiant plus récemment *le Bateau ivre*. Au Théâtre Dejazet, Ferré leur consacre pour la première fois un spectacle de près de trois heures. Et à côté de Baudelaire *(l'Etranger, la Vie intérieure, la Beauté)*, de Rimbaud *(Rêver pour l'hiver* et *le Bateau ivre)*, Verlaine *(Chanson d'automne)*, il y a aussi bien sûr Villon *(Frères humains)*, Aragon *(l'Affiche rouge)* et Jean-Roger Caussimon, l'ami complice aujourd'hui disparu *(Comme à Ostende, le Temps du tango, Ne chantez pas la mort)*.

Les lumières de Jacques Rouveyrollis magnifient les émotions, exaltent le jeu d'un chanteur et musicien qui n'a rien abdiqué.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Dejazet, 20 h 30.

Farid Chopel nouvelle manière

A l'Espace Kiron, il y a un an et demi, Farid Chopel a présenté toute une série d'improvisations qu'il avait fait filmer : soit vingt-cinq heures de rushes qui ont constitué le matériel de base pour l'actuel spectacle présenté au Palais des glaces sous le titre *le Cri de la girafe*.

Monté en co-production avec la Maison de la culture du Havre, répété dans de bonnes conditions, *le Cri de la girafe* se présente sous la forme de cinq tableaux sans lien apparent. Le spectacle marque une évolution de Farid Chopel prévisible depuis les deux concerts donnés au printemps dernier aux Bains-Douches avec des chansons de *Piaf, de Billie Holiday, d'Elvis Presley* et des compositions de Claude Perrin, compositeur multi-instrumentiste.

Farid Chopel va d'ailleurs de plus en plus vers la musique, s'abandonne heureusement au plaisir de chanter. Autre changement chez le comédien : il incarne des personnages qui reviennent occasionnellement dans diverses situations et donnent au spectacle plus d'épaisseur.

C. F.

★ Palais des glaces, 20 h 30.

CINÉMA

« Ajantrik » (« l'Homme-oiseau ») de Ritwik Ghatak

Le rêve fou de Bimal

Considéré en Inde comme le plus important cinéaste du sous-continent, Ritwik Ghatak parvient pour la première fois sur nos écrans grâce à l'initiative de la Fédération Jean-Vigo des ciné-clubs.

Comme Satyajit Ray, comme Mrinal Sen, Ritwik Ghatak (1925-1976) est né et a grandi au Bengale, le Bengale d'avant la partition du 15 août 1947 qui donnera naissance au Pakistan. Tragédie, pour lui en particulier, originaire de Dacca, aujourd'hui capitale du Bangladesh. L'œuvre de Ghatak témoigne de ce déchirement permanent, de ce déracinement d'une culture et d'une tradition.

Ajantrik (1958), le premier film qui le fit connaître mondialement – mais pas en France, où se produisit le même phénomène qu'avec Ozu et Satyajit Ray : on doit attendre un quart de siècle avant de le découvrir, – n'évoque pas encore directement ces préoccupations mais révèle un tempérament, une personnalité dignes des plus grands noms de l'histoire du cinéma, le Murnau du *Dernier des hommes*, le Jean Vigo de *l'Atalante*.

Son héros, ou plutôt son personnage central, Bimal, chauffeur de taxi qui transporte une rare clientèle sur une invraisemblable guimbarde, est le cousin germain du portier solitaire de Murnau perdu dans ses rêves de grandeur ou du Michel Simon asocial de Vigo. Avec le décalage qu'implique le tiers-monde, héritier des vieux fantasmes de l'Inde.

Bimal le chauffeur n'arrête pas de se raconter des histoires. Précurseur de nos maniaques du moteur à explosion, il a reporté sur une très vieille Chevrolet décatie, comme sortie d'un film de Laurel et Hardy, toute la passion et la raison d'être de son existence. « Jaggadal », la voiture, a sa vie propre. Dans une suite de sketches très pointus, à la *manière de Brecht – dont* Ritwik Ghatak a traduit deux des œuvres les plus fortes, *le Cercle de craie caucasien* et *Galileo Galilei*, – l'histoire raconte l'irrésistible déclin de « Jaggadal » et la fin des illusions de Bimal.

Ghatak, à l'évidence, connaît sur le bout des doigts le comique muet américain, le *slapstick*, et encore plus le muet soviétique, d'abord Eisenstein. Avec les moyens du pauvre – les quatre sous autorisés à toute recherche en dehors de la grosse industrie du film indien, – il réinvente trente ans après la fin du muet (et trente ans avant l'ère de *Colour Purple* et de *Tenue de soirée*) un art des images et des sons devenu presque anachronique tant l'envahissement médiatique a gommé la moindre aspérité, supprimé le goût du risque. Avec quelle finesse, quelle intuition sans faille, le réalisateur slalome entre mille pièges pour nous révéler une Inde différente, une Inde profonde, tragique et joyeuse, loin du misérabilisme qui a brouillé les perspectives.

N'y aurait-il que mille spectateurs pour aller voir *Ajantrik* à Paris, ce serait presque un triomphe, dans le contexte malthusien actuel. Et la promesse d'autres révélations proches de ce même Ritwik Ghatak.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple. Tél. 48-05-51-33.

Madonna chante et tourne

Madonna chante et choque, se marie, tourne un mauvais film avec son mari, lance un tube qui défend la famille.

NEW-YORK correspondance

L'an dernier, un magazine publiait des photos touchantes, en noir et blanc, de Madonna adolescente, entièrement nue, sans même la longue croix qui lui descend habituellement jusqu'au nombril. Selon le magazine, ces photos révélaient *« l'innocence et la vulnérabilité d'une vierge »* qui n'était pas encore un *« requin sexuel »*.

Aujourd'hui, elle est au cœur d'une controverse créée par un de ses derniers tubes appelé *Papa don't preach*... (Pas de sermon, papa !). Encore une attaque contre la moralité des conventions ? Pas le moins du monde. Au contraire. Le sermon que l'héroïne de la chanson craint de son papa, c'est qu'il ne lui conseille de se faire avorter, car elle a décidé de garder son bébé. Yeah !

« Papa, pas de sermon, j'ai de grands ennuis...
Papa, pas de sermon, j'ai perdu le sommeil et j'ai pris ma décision...
Je vais garder mon enfant... mum...mum... »

Mais la chanson a connu un tel succès que les divers groupes et associations de contrôle des naissances s'en sont inquiétés. Son message, estime le directeur d'une des organisations *« est de pousser les jeunes filles à avoir un enfant et de ne pas écouter les parents »*, et il ajoute : *« C'est une chanson destructrice. Elle sabote nos efforts pour encourager les jeunes à observer un comportement sexuel responsable »*. Et il recommande aux stations de radio et de télévision de réfléchir avant de diffuser cette chanson subversive à de jeunes audiences.

Evidemment, le message de Madonna intervient à un moment où une campagne officielle d'affiches et de « temps » publicitaire est lancée à New-York avec pour slogan *« Be smart about sex »* (Soyez habile au sujet du sexe). Il est vrai que, d'après les statistiques, plus d'un million de jeunes adolescentes sont enceintes chaque année.

Mais Madonna a mobilisé l'armée des bien-pensants et surtout des activistes des associations contre l'avortement. Et ceux-là même qui n'appréciaient pas plus ses photographies que son répertoire émaillé de références sexuelles la soutiennent aujourd'hui.

Quant à Madonna, elle est résignée ; elle prévoyait que son message serait – mal – interprété comme une recommandation adressée à chaque jeune fille de sortir et d'être enceinte.... *« Pour moi, cette chanson célèbre la vie »*, a-t-elle dit avec la modestie d'une vierge.

HENRI PIERRE.

« Shanghai surprise », de Jim Goddard

Pour une surprise, c'en est une : la recette du navet truffé aux cornichons est toujours vivante. Disons qu'elle bouge encore. Dans le Shanghai des années 30, alors que Japonais et Chinois s'égorgent avec enthousiasme, un représentant américain en cravates de mauvais goût (Sean Penn) tombe amoureux d'une missionnaire, américaine également, très collet monté (Madonna, en petite fille d'Américains moyens, douée comme Sheila).

A la poursuite d'un stock d'opium, ils traversent mille dangers à la Tintin, supplices policiers, sadique aux mains de porcelaine, jonques truquées, pousse-pousse essoufflés, rouleaux de printemps explosifs et autres niaiseries déjà vues au-delà du supportable.

Quand, mais vraiment *quand*, cessera-t-on de voir au cinéma une poursuite dans des ruelles pittoresques avec des piles de paniers qui s'écroulent et des cascades de tomates ? Elles iraient si bien, ces dernières, au teint blême de Madonna, actrice navrante, ou au sourire de débile léger de Sean Penn. Même George Harrison, ex-Beatle en pleine dérive mystique, est tombé dans ce panneau laqué de bonnes intentions et de poncifs soporifiques. Shanghai ne méritait pas ça.

MICHEL BRAUDEAU.

Les rencontres de Montpellier

Les huitièmes Rencontres de Montpellier ont lieu du 31 octobre au 9 novembre en trois temps et deux *rétrospectives*.

La première, avec le concours de la Cinémathèque de Toulouse, portera un regard particulier sur les sociétés du crime dans les cinémas italien et italo-américain, avec une quinzaine de films, dont le rare *Un homme à brûler* des frères Taviani, quelques inédits récents.

Le seconde rétrospective, plus modeste, est réservée aux acteurs maghrébins dans le cinéma colonial français des années 1920 à 1962.

Le premier des trois grands chapitres des Rencontres fait le « point » sur le cinéma italien en présence, notamment, de Ettore Scola, Marcello Mastroianni et Claudia Cardinale. Il présente les années du Gruppo Fininvest de Silvio Berlusconi.

Le second, avec la présence de Mahmoud Zemmouri et Okacha Touita, offre des gros plans sur les réalisateurs algériens et sur l'Egypte avec Salah Abou Seif et plusieurs de ses films dont le dernier, présenté cette année à Venise, *le Commencement ou l'Empire de Satan* ; sur l'Espagne avec hommage à Angela Molina ; sur la Yougoslavie avec un représentant de la jeune génération, Lordan Zafranovic, et des courts métrages d'animation de l'école de Zagreb, de 1958 à aujourd'hui. Un hommage est rendu au réalisateur israélien Amos Gitaï.

Le troisième donne un panorama des productions récentes des pays méditerranéens, en présence, notamment, de l'Algérien Mohamed Lakhdar Hamina, avec son dernier film *la Dernière Image* ; du grec Théo Angelopoulos, avec *l'Apiculteur*, et du Libanais Jean Chamoun, avec *Sous les décombres* et *Fleur d'ajonc*. Il présente aussi des films d'Espagne, d'Italie, du Maroc, de Syrie, de Tunisie, de Turquie, des productions tournées en Palestine, et, pour la France, peut-être, *Manon des sources*, de Claude Berri.

ROGER BÉCRIAUX.

Culture

FIAC 86

Un projet de fondation chez Daniel Templon

Qui veut la fin, veut les moyens

« La Fondation Daniel Templon est née en 1986 d'une initiative privée. Accueillie avec faveur par le département des Alpes-Maritimes, elle sera implantée dans le parc d'activités de Sophia — Antipolis (commune de Valbonne) — haut lieu de la culture scientifique et technique. Elle sera financée notamment grâce au mécénat d'entreprise. » Voilà qui est bien, mais pour quoi faire ? *« Présentation,* répond militairement le prospectus de la galerie, *d'une importante collection permanente constituée par des dons d'artistes, de collectionneurs, de galeries, et complétée par des prêts à long terme. »* D'argent ? non. D'œuvres d'art ? Sans nul doute. *« Cette collection témoignera des tendances essentielles de l'art dans le monde depuis une trentaine d'années. »*

A quoi il faut ajouter toutes les activités annexes théoriquement possibles avec une telle fondation. Nous ne citerons que la plus joliment formulée : *« Séjours offerts à des artistes en résidence par mise à disposition d'ateliers ».*

Pour donner corps à ce qui n'est aujourd'hui qu'un projet, Daniel Templon a demandé son concours à l'architecte Arata Isozaki, jeune mais fort célèbre architecte japonais qui a construit de spectaculaires musées tant au Japon qu'aux Etats-Unis, et qu'on connaît un peu en France à travers l'exposition organisée voici quelques années par le Festival d'automne au musée des arts décoratifs sur le thème du « Ma ». Le « Ma » n'étant pas notre propos, gardons lui ici son mystère.

La maquette d'Isozaki possède aussi un certain mystère, comme les présentations planes que le stand Templon, à la FIAC, présente avec une fierté de propriétaire installé. Une splendide maquette en bois, dont on peut soulever le couvercle pour en comprendre l'organisation. Mais, se demandera le professionnel, sur quel programme, sur quelle réalité concrète le noble Nippon a-t-il pu élaborer ses plans ? Et, complémentairement, il s'interrogera : l'architecture est-elle là pour répondre à des besoins concrets ou pour faire exister ces besoins, pour elle-même susciter ses raisons d'exister ?

Car le projet Templon, si beau, si fier soit-il, si notablement établi sur une réputation dynamique d'expert, sur une incontestable compétence en termes de marché contemporain, ressemble comme deux gouttes d'eau à une souscription, à un appel à la générosité publique et privée en vue de réaliser le beau rêve d'un marchand... Idée moyennement neuve, puisque la Fondation Maeght en est le premier illustre avatar, si l'on pense à l'art contemporain, et qu'il n'est guère d'institution publique en matière d'art ancien qui ne se soit largement fondée sur la générosité singulière ou plurielle du privé.

A l'américaine ?

Parce que Templon a malgré tout des idées, parce qu'il est tenace, parce ce qu'il sait manifestement ce qu'est l'architecture, on serait tenté de soutenir son ambition sans réserve. Mais il y va tout de même un peu fort dans l'ambiguïté, et ce n'est pas parce que le concept de mécénat est utilisé que, au contraire de ce qui se passait voici dix ans, on doit fermer les yeux et jouer à l'imbécile.

Comme Cartier, qui, soit dit en passant, met aujourd'hui aux enchères les œuvres de son exposition sur « Les années 60 », Templon parle de « fondation », terme qui n'a juridiquement aucune réalité s'il ne s'agit pas d'un organisme reconnu d'utilité publique (il y en a quelque trois cents en France), ou d'une « fondation sans personnalité morale », système complexe qui paraît inapplicable à ce qui nous occupe ici. La plupart des fondations sont donc en réalité des associations qui adoptent cette dénomination non protégée soit pour se donner une image chic, soit pour suggérer un idéal de sagesse, de pérennité et, bien entendu, d'incompressible honnêteté.

En termes pratiques, il existe cependant des règles, car une fondation doit avoir dès le départ des moyens suffisants et indépendants pour vivre ensuite sur les seuls intérêts de ses sources de revenus. Faute de quoi, la mise initiale va fondre lentement... Et l'Etat peut se trouver contraint de prendre la relève.

Daniel Templon, qui a déjà le terrain, offert par le département, dit avoir réuni le tiers du financement nécessaire à la construction du bâtiment Isozaki (dépense qu'il faut chiffrer au moins à plusieurs dizaines de millions de francs). Restent deux tiers à trouver. Daniel Templon pense obtenir l'essentiel des œuvres grâce aux dons évidemment spontanés des artistes. Sur ce plan, il est probable qu'on peut lui faire confiance tant sa présence et sa réputation sur le marché international sont fortes. Mais où seront trouvées les sommes nécessaires au fonctionnement de cette belle machine ? Et quelles seront les frontières entre son commerce et « sa » fondation ? Le système législatif fiscal de la France, enfin, est-il tout à fait adapté à la réalisation d'un projet d'allure singulièrement américaine ?

Américaine ? Si Templon veut jouer la culture sur ce terrain-là, c'est-à-dire faire intervenir à fond le mécénat, les relations publiques et toutes les techniques du *fund rising,* il faudra qu'il réponde beaucoup plus clairement à toutes ces questions. Ce ne sont pas les dessins qui manquent sur le stand Templon, c'est la clarté du projet et la présence des chiffres.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Communication

Mécontente de TDF

Europe 1 émet sur Paris et trois autres villes par ses propres moyens

Europe 1 n'a guère de chance. Autorisée, par un arrêté ministériel signé au mois de mars par MM. Georges Fillioud et Louis Mexandeau, à diffuser son programme en modulation de fréquence, et contrainte d'utiliser à cette fin les services de Télédiffusion de France, la station était jusqu'à présent reçue dans Paris et sa région dans des conditions désastreuses. Motif : le brouillage persistant d'une station pirate — Radio Bocal — installée et tolérée depuis quatre ans sur la même fréquence que celle désormais attribuée à Europe 1 : le 104,7 MHz. Une situation intolérable pour la radio du groupe Hachette qui, furieuse de l'impuissance de TDF à résoudre son problème, a décidé d'émettre par ses propres moyens.

Trop, c'est trop ! Six mois de présence sur la bande FM parisienne : six mois de brouillage, de querelle, de gâchis. Un an qu'elle cajole les annonceurs en leur promettant un débarquement en fanfare sur la FM : six mois qu'ils s'étonnent et se plaignent qu'Europe, dans les sixième, septième, huitième, seizième arrondissements est inaudible, écrasée, balayée. Responsable : Radio Bocal, une petite radio au format « chanson française » dirigée depuis 1982 par le chanteur Daniel Guichard, qui, faute d'autorisation, a « squatté » très tôt cette fréquence située dans une zone théoriquement réservée à l'armée. Une radio à bout de souffle et dépourvue de moyens, dont Goliath-Europe 1 ne ferait, pensait-on, qu'une bouchée...

C'était compter sans l'opiniâtreté de Guichard, la paralysie de TDF, l'indifférence du ministère de la culture et de la communication. Le premier, en effet, a commencé par refuser l'idée de déménager d'une fréquence qu'il considérait comme la sienne et sur laquelle il estimait avoir des droits. Un refus d'abord obstiné puis apparemment négociable. Le chanteur aurait fait savoir qu'un changement de lieu était, après tout, envisageable, à condition qu'Europe 1 aide Bocal à trouver une fréquence, s'occupe de la nouvelle installation, lui procure une assistance technique, fasse connaître, par une campagne de publicité dans la presse du groupe Hachette-Filipacchi, le changement de fréquence et... fasse un don à l'association des « Gaulois français » lancée par Guichard.

« Chantage »

« Chantage », ont crié quelques-uns à Europe 1, tandis que d'autres, plutôt bienveillants à l'adresse du chanteur, ont cherché des solutions. Emettant sur la même fréquence, les deux radios continuaient pendant ce temps à se brouiller mutuellement. Europe s'est donc tournée vers TDF, chargée par contrat... de lui garantir de bonnes conditions d'émission. L'établissement s'est déclaré impuissant. Il n'était pas question d'accroître la puissance de la radio, déjà supérieure à celle accordée par TDF aux radios locales; il n'était pas question non plus de faire la police sur la FM et de porter plainte contre Radio Bocal. *« La bande 104-108 n'est pas de notre ressort »,* déclare un responsable, tandis qu'un autre avoue : *« TDF reste le bras exécutif du pouvoir... Et le ministre ne souhaite pas provoquer de remous avant l'installation de la CNCL. »* Evidemment.

Lassée de cette paralysie, Europe 1 a donc décidé de faire le pas que toutes les grosses radios privées parisiennes ont fait depuis longtemps, et de s'occuper elle-même de sa diffusion. Un émetteur de 5 kilowatts a été installé au siège de la station, rue François-Ier, avec un pylône de 20 mètres et huit antennes. Une installation provisoire diffusant un message légèrement décalé sur la bande (sur 104,8 MHz) et permettant à la radio d'être bien entendue dans le centre de la capitale. D'ici un mois, une installation beaucoup plus importante autorisera la radio à se passer définitivement de TDF.

Loin d'être mineur, l'incident pourrait se révéler d'une gravité extrême pour TDF : à la fois pour son image et pour ses finances, car la diffusion en FM des trois radios périphériques devait lui assurer de très fortes recettes. Pour diverses raisons, Europe 1 a déjà renoncé aux prestations de TDF à Brest (où elle a conclu un accord avec la radio du *Télégramme de Brest*), à Nantes (où elle s'est arrangée avec Hit-FM), à Bordeaux où TDF craignait d'interférer sur des fréquences espagnoles.

Tentées dans plusieurs villes de reprendre également leur autonomie, RTL et RMC pourraient un jour prochain décider elles aussi de faire le saut. *« L'établissement devrait avoir une attitude plus commerciale,* commente-t-on simplement au ministère de la culture et de la communication. *TDF aurait pourtant intérêt à faire bien attention. »*

ANNICK COJEAN.

Le gouvernement lance l'appel d'offres pour l'évaluation de TF 1

Le gouvernement a lancé le 30 octobre un appel d'offres pour le choix d'une ou de deux banques chargées de l'évaluation du prix de TF 1. Celui-ci concerne la totalité de la procédure de privatisation, indique un communiqué du ministère de l'économie, des finances et de la privatisation, en précisant que les travaux auront pour objet de permettre une double évaluation de la chaîne par la Commission de privatisation :

— la première permettra de fixer le prix de cession de 50 % du capital à un groupe d'opérateurs choisis par la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) ;

— la seconde définira ensuite le prix de cession des 10 % du capital proposés aux salariés, et celui des 40 % restant qui seront mis sur le marché.

La date limite de remise des offres a été fixée au 10 novembre. La mission de la ou des banques choisies pourra débuter lorsque les premières conclusions de l'audit en cours auront été remises au gouvernement.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

PETITES PIÈCES INTÉRIEURES, 18 Théâtre (42-26-47-47). 20 h 30.
LES CLIENTS, Édouard VII (47-42-57-49). 22 h 30.
H. POUR HOMMES, Tintamarre (48-87-33-82). 20 h 30.
JULIE, Marie Stuart (45-08-17-80). 22 h.
ŒIL POUR DEUIL, Tourtour (48-87-82-48). 22 h 30.
L'OPÉRA DE QUAT' SOUS, TMP Châtelet (42-61-19-83). 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier 20 h 30, Marionnettes de Xian (province de Shanxi).
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes., d'A. Cohen.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30, Poussière pourpre, de Sean O'Casey.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-rencontres : à 18 h 30 : Décors, décors... ; Cinéma-vidéo, Vidéo-information : à 16 h : l'Empire de Noisiel, de E. K. Granger ; à 19 h : Autour du mur, de P. Blossier ; Vidéo-Musique : à 16 h : Cendrillon, *de Rossini ; à 19 h : Turandot*, de Puccini. Hommage à la Fédération Jean Vigo. 17 h 30 : Fiancées en folie, de B. Keaton ; 20 h 30 : Miracle à l'italienne, de N. Manfredi. Concerts-spectacles *: à 20 h 30, Africanis Instructus*, spectacle musical de R. Foreman et S. Silverman.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30, l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler.
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), jazz : 20 h 45, Septième Festival de jazz.
CARRÉ *SILVIA-MONFORT* (45-31-28-34), à 20 h 30, la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), 20 h 30, 1er *épisode* : Ariane ou l'âge d'or.
ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), Instrumental clown.
ATELIER (46-06-49-24) 21 h : Adriana Monti.
ATHÉNÉE (47-42-67-27), 20 h 30 : Elvire Jouvet 40 ; Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Prometheus.
BASTILLE (43-57-42-14), 19 h 30 : les *Elégies de Duino ; 21 h : le Malheur* indifférent-Histoire d'enfant.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : William.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) 21 h : le Nègre.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), 20 h 30 : Héloïse et Abélard « Jours tranquilles en Champagne ».
CC *SUISSE* (42-71-44-50), 20 h 30 : Mars.
CENTRE LATINO-AMÉRICAIN (45-08-48-28), 20 h 30 : Kabaret de la dernière chance.
CITE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), La Resserre 20 h 30 : Adam et Eve ; 22 h : Perrotin-Lartiche ; Galerie 20 h 30 : Voltaire ; Grand Théâtre 20 h 30 : l'*Evangile de Jean*.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 45 : Clérambard.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.
DAUNOU (42-61-69-14), 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?
DIX HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : les Chaussures de Madame Gilles.
18-THÉATRE (42-26-47-47), 20 h 30 : Petit'pièces intérieures.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.
ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Scapin, 21 h : le Horla ; 18 h 30 : Haut comme la table.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : Microb'images ; 20 h 30 : Identité minute.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Pedro Paramo.
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano.
ESSAION (42-78-46-42), 20 h 30 : Aux armes citoyens.
FONTAINE (48-74-74-40), le Système Ribadier, (à patir du 2).
GAITÉ-MONTPARNASSE (42-22-16-18), 20 h 45 : Selon toute ressemblance.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-86-04-06), 20 h 45 : Mary contre Mary.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Un drôle de petit vieillard ; 21 h : les Gouttes.
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 20 h 30 : les Voisins.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : le Système Ribadier.
LIBRAIRIE-THÉATRE MARAIS PLUS (42-72-73-52), *20 h 45* : Rodéo.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 15 : Embrassons-nous Folleville ; 21 h 15 : Facades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : le Silence éclaté.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : la Comédie sans titre.
MARIGNY (42-56-04-41), 21 h : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), 21 h : l'Homme gris.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h : Nora ; 22 h : Julie.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 45 : les Petits Oiseaux.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.
MODERNE (48-74-10-75), 21 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : la Maison du lac.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle, 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle, 21 h : *Un amour de punk*.
PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), 21 h : Un amour.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
PLAINE (42-50-15-65), 20 h 30 : Un bain de ménage – Mon Isménie.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.
PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ?
PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : B 29.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Chat en poche.
ROSEAU-THÉATRE (42-72-23-41), 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 18 h 30 : les Mystères de Paris ; 20 h 45 : Faisons un rêve.
TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), *I* : 20 h 30 : l'Ecume des jours.
RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : le Cocktail de Sergio.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Tel quel.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DES 14 (45-45-49-77), 20 h 30 : Evénements regrettables.
TH. DES 50 (43-55-33-88), 20 h 30 : le Vestiaire, (dern.).
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : les Oiseaux.
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle, 20 h 30 : Théâtre de foire.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : A Star is beur ; 21 h 30 : les Chiens de pluie ; 18 h 30 : Buffo.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : le *Petit prince*.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : American Buffalo.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : le Tombeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), *20 h 15* : l'Orchestre ; 21 h 45 : J'assure tes risques ; 23 h : De Belleville à Byzance.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulous ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.
LE BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 15 : Pas deux comme elle ; 22 h : Toi aussi comme tout le monde.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), *I. 20 h 15* : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. – III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.
CLOS CHABANAIS (42-61-69-20), *21 h 30 : le Journal d'un fou.*
CONNÉTABLE (42-77-41-40), 22 h 30 : M. Fanon, J. Danno, Djalma, Gil et Artémise.
LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Non, je n'ai pas disparu.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : D. and J. Memories ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Tom Novembre.

Music-hall

CIRQUE D'HIVER (48-06-02-02), 20 h 30 : G. Bedos.
ESPACE-GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 30 : Ch. Combes.
GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 45 : F. Perrin.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 18 h : K. Trow.
OLYMPIA (47-42-25-49).
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : F. Chopel.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : P. Meige.
TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : P. Desproges.
TLP DEJAZET (42-74-20-50), 20 h 30 : *Léo Ferré.*

Danse

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Avec Rainer Maria Rilke ; 19 h 30, 22 h : la Rose divine.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Secret Talk.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Saury jazz Band.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Zouk, Bob Guibert.
CITHEA (43-57-99-26), à 20 h : Dom Tom.
DUNOIS (45-84-72-00), 16 h 30 : Dyxieland 7, Cl. Barthelemy Septet.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Roy Haynes Quartet, dern.
MERIDIEN (47-58-12-30), 22 h 30 : R. Scott.

Vendredi 31 octobre

MONTANA (45-48-93-08), 22 h 30 : Quartet Harol Singer all Stars.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 21 h : Irakli.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Jim Hall trio.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h : Royal Tencopators orchestra.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Certains l'aiment chaud.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) A. Lande, S. Lazarevitch, Ph. Hertz, P. Perfido.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur, dern.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Tal Farlow.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h + 24 h : S. Rinaldi ; B. Sandoval.

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Centre G. Pompidou, 20 h 30 : Africanis Instructus.
Théâtre national de Chaillot, salle Gémier, 20 h 30 : Marionnettes de Xian.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h 30 : Des aveugles.

Festival théâtral du Val-d'Oise

ENGHIEN, Th. du hall Garnier, 21 h : La Petite Apocalypse, l'Autre Théâtre.
CHAMPAGNE-SUR-OISE, salle des fêtes, 21 h : L'enfer.

7e Festival de Jazz de Paris

Théâtre de la Ville, 18 h 30 : Patt Brothers, 20 h 30 : Westbrook/Rossini.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
VENDREDI 31 OCTOBRE

16 h, L'amour veille, de H. Roussel ; 19 h, les Bas-Fonds, de J. Renoir ; 21 h, Hommage à Gaumont : 90 ans de cinéma : Têtes de femmes, femmes de tête, de J. Feyder ; l'X noir, de L. Perret.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
VENDREDI 31 OCTOBRE

17 h, la Dernière Caravane, de D. Daves (vo) ; 19 h, The Friend who Walked the West, de G. Douglas (vostf).

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
AJANTRIK (Ind., vo) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).
ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).
L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
A PROPOS D'HIER SOIR (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : *Gaîté-Rochechouart*, 9e (48-78-81-77).
AUTOUR DE MINUIT (Fr., A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
LES AVENTURES DE JACK BURTON (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES BALISEURS DU DÉSERT (Tun., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE CHIEN (Fr.) (*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
COBRA (*) (A., vo), Forum Horizon 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – Vf : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; *Galaxie, 13e (45-80-18-03)* ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (46-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, *15e (45-74-93-40)* ; *Maillot*, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LE CONTRAT (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).
LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88).
DE L'ARGENTINE (Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40)
LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).
DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; *Convention St-Charles, 15e* (45-79-33-00)
LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
GENESES (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (GENESIS) (A, vf) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
JE HAIS LES ACTEURS (Fr) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (2) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).
MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MÉLO (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Miramar, 14e* (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LES MINIPOUSS (Fr.) : Georges V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Escurial Panorama, 13e* (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; *Français, 9e* (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (43-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
MONA LISA (*) (Brit. v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, *5e* (43-37-57-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80)
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
NUIT D'IVRESSE (Fr.) : *Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
OTELLO (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; *Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).
PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; George V, 8e (45-62-41-46).
PICASSO (Fr.) : Vendôme-Opéra, 2e (47-42-97-52).
QUI TROP EMBRASSE... (Fr.) : Studio 43 (h. sp.), 9e (47-70-63-40).
LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Marignan, *8e* (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68). — V. f. : Images, 8e (45-22-47-94).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
RUE DU DÉPART (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45).
LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : *Saint-André-des-Arts*, 6e (43-26-80-25).
SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
TAROT (All., v.o.), Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THÉRÈSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
TOP GUN (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). — V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, *6e* (42-22-57-97) ; Hautefeuille, *6e* (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
WELCOME IN VIENNA (Aut., v.o.) : Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LES FILMS NOUVEAUX

AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR), film français de Hans Noever : Mercury, 8e (45-62-96-82) ; Maxéville, 9e (47-70-72-80).
ANGEL II, LA VENGEANCE, film américain de Robert Vincent O'Neil, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LA BRULURE, film américain de Mike Nichols, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CLINS D'ŒIL SUR UN ADIEU, film américain de Bill Sherwood, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
SHANGHAI SURPRISE, film américain de Jim Goddard, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie (v.o. et v.f.), 8e (45-63-16-16) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-*42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e* (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan*, 19e (42-41-77-99).
THE ACTRESS, film américain de George Cukor (Inédit de 1953), v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

AVANT-PREMIERE

DESCENTE AUX ENFERS, film français de Francis Girod : Club de l'Etoile, 20 h et 22 h, 17e (43-80-42-05).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 1er NOVEMBRE

«Salons du ministère des finances», 16 h, 93, rue de Rivoli (Mme Leblanc).

«Les hôtels du faubourg Poissonnière», 15 h 15, 9, rue Cadet (G. Barbier).

«Le cimetière Saint-Pierre et la butte Montmartre», 15 h, métro Abbesses (Approche de l'Art).

«La vallée de Chevreuse, célèbre et méconnue : Montebello, le temple de la Gloire et le château de la Verrière», inscriptions 45-26-26-77 (Paris et son Histoire).

«Le Marais : de l'hôtel de Sens à celui de la Brinvilliers», 15 h, métro Pont-Marie (*Paris et son Histoire*).

«Une heure au Père Lachaise», 10 h, 11 h 30, 14 h 30 et 16 h, porte principale (V. de Langlade) ; 15 h, entrée principale (M. Ragueneau).

«La Conciergerie», 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (AITC).

«L'Opéra», 14 h 30, devant entrée (Ch. Merle).

«Le vieux Mouffetard», 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Flâneries).

«Le vieux Belleville et ses jardins», 15 h, sortie métro Télégraphe (*Résurrection du Passé*).

«Promenade à travers le quartier de l'Institut», 15 h, métro Pont-Neuf devant la Samaritaine (Lutèce Visites).

« Hôtels du Marais, place des Vosges», 15 h, parvis Hôtel de Ville, entrée centrale (G. Botteau) ; ou 15 h et 17 h, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

«La crypte archéologique découverte d'une maison romaine et d'une maison médiévale dans l'île de la Cité», 15 h, entrée crypte parvis Notre-Dame (E. Romann).

«Le Palais du Luxembourg, siège du Sénat», 10 h 30, s'inscrire 48-87-24-14.

«Le château de Maisons dans le parc de Maisons-Laffitte», 15 h 30, vestibule d'honneur (Caisse nationale des monuments historiques et des sites).

«Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France et son quartier», 15 h, sortie métro Louvre (G. Botteau).

«La galerie dorée de la Banque de France», 10 h 30, 2, rue de Radziwill (carte d'identité) (M. Ragueneau).

«Une heure au Père Lachaise», 10 h, 11 h 30, 14 h 30 et 16 h, entrée principale *(V. de Langlade)*.

«Le vieux quartier Mouffetard», 15 h, métro Monge, sortie escalator (Approche de l'Art).

«*Les salons de l'hôtel de la marquise* de la Païva», 9 h 30, 25, avenue des Champs-Elysées.

«Splendeur de l'automne en forêt de *Compiègne, goûter en auberge*», inscriptions 45-26-26-77.

«Des découvertes en forêt d'Armainvilliers : Lesigny ou Perolles, inscriptions idem (Paris et son Histoire).

«Du logis de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré», 15 h 15, 12, rue Duphot (G.-S. Barbier).

«Le cimetière révolutionnaire de Picpus», 15 h, 35, rue Picpus (AITC).

«Hôtels et jardins du Marais», 15 h et 17 h, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

«La rue Montorgueil et l'ancienne Cour des miracles», 15 h, sortie métro Sentier (Résurrection du Passé).

«Montmartre», 14 h 30, métro Abbesses (Flâneries).

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

«La peinture française du XVIIIe au Louvre», 10 h 30, porte Jaujard.

«La Conciergerie», 14 h 30, entrée (Ch. Merle).

«Le Sénat», 15 h, angle rue Vaugirard et rue Tournon.

«L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du XIXe siècle», 15 h, devant entrée (M. Ragueneau).

«*Le ministère des finances*», *15 h*, 93, rue de Rivoli.

«Le monastère de Port-Royal de Paris et le jansénisme», 15 h, 123, boulevard de Port-Royal (A. Ferrand).

CONFÉRENCES

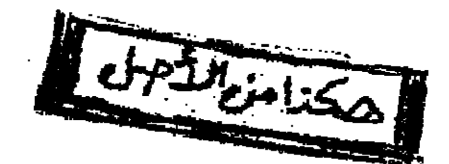
SAMEDI 1er NOVEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : «La Thaïlande» ; 16 h 30 : «L'Espagne musulmane» ; 18 h 30 : «La Suède» (M. Brumfeld).

DIMANCHE 2 NOVEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : «Le Portugal» ; 16 h 30 : «Florence» ; 18 h 30 : «La magie et la sorcellerie» (M. Brumfeld).





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ A éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 31 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Variétés : Grand public.
Emission présentée par Patrick Sabatier. Invitée : Nana Mouskouri. Avec Véronique Sanson, Alain Souchon, Carlos, Chris de Burgh, Carole Arnauld, Jean-Pierre Mader.

21 h 45 Multifoot.
Emission du service des sports présentée par Thierry Roland.
Invité : Eugène Njo'Lea.

23 h 35 Journal.

23 h 50 TSF (Télévision sans frontière).
Au sommaire : Tropical Parade avec Myriam Makeba, le groupe Xalam, Jo Amaurin Junior ; Zoom sur Boncana Maiga, extraits du Festival des arts traditionnels du Pacifique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Deux flics à Miami.
Septième épisode : Tout ce qui brille.
Placé sous une surveillance vigilante, Bramlett parvient pourtant à s'échapper. Américain.

21 h 25 Apostrophes.
Magazine littéraire de Bernard Pivot.
Sur le thème : A bas le roi ! Vive le roi !
Sont invités : Thierry Ardisson (Louis XX, contre-enquête sur la monarchie) ; Pierre Chaunu (coauteur de Une autre voie); Alan Forrest (La Révolution française et les pauvres); Max Gallo (Lettre ouverte à Maximilien Robespierre sur les nouveaux muscadins).

22 h 40 Journal.

22 h 50 Ciné-club : Une femme mariée. ■
Film français de Jean-Luc Godard (1964), avec Macha Méril, Bernard Noël, Philippe Leroy, Roger Leenhardt.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Cinq filles à Paris.
Des Rastignac en jupon à l'assaut de la capitale. Gai, tonique. 2e épisode.

21 h 30 Magazine : Taxi.
De Ph. Alfonsi et M. Dugowson.
Deuxième volet sur l'émigration des Soviétiques : les Russes en Israël.

22 h 30 Journal.

22 h 55 Décibels. Avec Tom Waits...

23 h 40 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

20 h 30, Les triplés ; 21 h, Cinéma : La cage aux rossignols ■, film français de Jean Dreville (1945), avec Noël-Noël, Georges Biscor, René Génin, Micheline Francey ; **22 h 25, Flash d'informations ; 22 h 35, Cinéma : Taps ■,** film dramatique américain de Harold Becker (1981), avec George C. Scott, Timothy Hutton, Ronny Cox ; **0 h 45, Cinéma : Halloween 2 ■,** film d'épouvante américain de Rick Rosenthal (1981), avec Jamie Lee Curtis, Donald Pleasence, Charles Cyphers ; **2 h 10, Cinéma : Pour une poignée de dollars ■,** western italo-allemand de Bob Robertson (1964), avec Clint Eastwood, Marianne Koch, Joe Egger, Wolfgang Lukschy ; **3 h 45, Cinéma : Les griffes de la nuit ■ ;** film d'épouvante fantastique américain de Wes Craven (1984), avec Ronee Blakley, Heather Langenkamp.

LA « 5 »

20 h 30, Chroniques policières, 3e partie ; 22 h 10, Kojak ; 23 h, Supercopter ; 23 h 50, Chroniques policières, 3e partie ; 0 h 25, Kojak ; 2 h 15, Supercopter.

TV 6

20 h 10 Live 6 ; 22 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Vivre avec les minorités étrangères.
21 h 30 Musique : Black and Blue.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert en direct de la salle Pleyel à Paris : la musique sacrée ; La légende de sainte Elisabeth, de Liszt, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. Rolf Reuter ; chef des chœurs : Michel Tranchant ; solistes : Helena Doese, Hanna Schaer, Lajos Miller, Louis Hagen-William, Fernand Dumont, Martin Shopland, Harold Stamm ; chef de la maîtrise : Michel Lasserre de Rozel ; chef de chant : Monique Paubon ; 1er violon : Roland Daugareil.

22 h 20 Les soirées de France-Musique. A 23 h 8, Les pêcheurs de perles, avec des œuvres de Rameau ; à 0 h 30, Méli-Mélodame.

Samedi 1er novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 50 La séquence du spectateur.

14 h 20 Série : La croisière s'amuse.

15 h 15 Dessin animé : Astro le petit robot.

15 h 45 Tiercé à Auteuil.

16 h Temps X.
Emission d'Igor et Grichka Bogdanoff.

17 h Mini-Mag.
De Patrice Drevet et Denis Vincenti.
Magazine pour les jeunes. Cette semaine : sciences, informatique...

17 h 25 Série : Agence tous risques.

18 h 30 Trente millions d'amis.
Hommage à Joe Dassin : Des chiens antiterroristes.

18 h 50 D'accord, pas d'accord.

19 h Magazine : Auto-moto.
La Djerba 500 ; Bilan d'une saison de formule 1 ; Finale du championnat de France de karting.

19 h 40 Cocoricocoboy.

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
Cousin Michel (rediff.).
Comme d'habitude, notre brave juge se trouve mêlé, contre son gré, à une histoire désagréable. Un de ses amis, juge d'application des peines, lui demande de prendre en charge un détenu qui bénéficie d'une permission de trois jours afin de pouvoir se présenter à une conciliation en divorce. Celui-ci s'indigne de voir sa femme confirmer son refus de reprendre la vie commune.

22 h 10 Droit de réponse.
De Michel Polac.
Sur le thème : Etoile et voile, livres sur le cinéma et sur la voile.

0 h Journal.

0 h 15 Ouvert la nuit.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

14 h 25 Emission pour la jeunesse.

14 h 50 Tennis : Open de Paris à Bercy.

18 h Série : Loterie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont.

19 h 40 Affaire suivante...
Présenté par J.-P. Foucault.

20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
Emission présentée par Michel Drucker. Avec : Serge Lama, Ellie Meideros, Richard Gotainer, Patty Labelle, Michaël Mac Donald, Dorothée, Gilles Vigneault, Francis Perrin, Jean-Claude Brialy, Sophie Marceau, Claude Brasseur, Les ballets de l'Opéra.

21 h 55 Série : Le voyageur.
Réal. Roger Vadim (8e épisode).
Une femme écrivain retourne dans le village de son enfance. Elle est séduite par un homme qui n'est autre que le fils de celui qu'elle a aimé autrefois...

22 h 25 Les enfants du rock.

▶ (Première partie.) Le clip de la semaine ; Rock Report : Tina Turner ; Flash back : chansons des années 60. Spécial Miles Davis : portrait inédit du déjà légendaire... Miles parle de sa musique, de sa façon de travailler.

23 h 15 Tennis : Open de Paris à Bercy.

0 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

fundamental
le 1er magazine TV de
Association pour la Recherche sur le Cancer
Samedi 1er Novembre 12 h 45 FR 3

14 h 15 Sport-loisirs.
15 h 10 Théâtre : Richard III.
17 h 30 Jeu : Génies en herbe.
17 h 55 Croqu'soleil.
18 h Les fonceurs.
Invité : Francis Borelli, président du Paris-Saint-Germain.
19 h Flash info.
19 h 5 De Méliès à E. T.
Evolution des films de science-fiction illustrée par des extraits de films.
19 h 53 Dessin animé : La panthère rose.
20 h 4 Disney Channel, pour les tout-petits : Winnie l'ourson.
20 h 35 Disney Channel, pour les jeunes et les moins jeunes : DTV : Mama Said ; Dessins animés ; à 21 h, un épisode de Zorro : Vive le gouverneur ; etc.
22 h Journal.
22 h 30 Série : Mission casse-cou.
Alors que Dempsey et Makepeace se rendent au mariage de Chas, on les avertit qu'on est en train d'attaquer une banque.
23 h 20 Musiclub.
Messe en quatre tons de Tomas Luis de Vittoria.

CANAL PLUS

14 h, Téléfilm : Dempsey ; 15 h 45, Cabou Cadin ; 16 h, Série : Flash Gordon à la conquête de l'univers ; 16 h 40, Série : Mike Hammer ; 17 h 30, Documentaire : Les animaux du soleil ; 17 h 55, Téléfilm : Maman sur ordinateur ; 19 h 30, Flash d'informations ; 19 h 35, Top 50 ; 20 h 30, Téléfilm : Meurtres dans l'espace ; 21 h 50, Les superstars du catch ; 22 h 40, Flash d'informations ; 22 h 50, Téléfilm : Meurtres dans l'espace (suite) ; 23 h 20, Documentaire : Les reines du strip-tease ; 0 h, Cinéma : Le lit d'Elodie. ■ Film érotique français, classé X, de J. Helbie (1983), avec Yves Callas, Alban Ceray, Christine Glenne ; **1 h 15, Cinéma : Elsa, Elsa. ■** Film dramatique français de Didier Haudepin (1985), avec François Cluzet, Lio, Tom Novembre, Catherine Frot ; **2 h 55, Cinéma : Les griffes de la nuit. ■** Film d'épouvante fantastique américain de Wes Craven (1984), avec Ronee Blakley, Heather Langenkamp, John Saxon ; **3 h 55, Cinéma : Taps. ■** Film dramatique américain de Harold Becker (1981), avec George C. Scott, Timothy Hutton, Ronny Cox ; **6 h, Série : Comics.**

LA « 5 »

7 h 15, Dessins animés : Les Schtroumpfs ; 8 h 05, 12 h 35, Série : Shérif fais-moi peur ; 9 h 55, Série : Star Trek ; 9 h 45, 13 h 25, Série : K 2000 ; 10 h 35, Série : Thriller ; 11 h 45, 15 h 05, Série : Kojak ; 14 h 15, Série : Supercopter ; 15 h 55, Série : Tonnerre mécanique ; 17 h 05, Dessins animés : Les Schtroumpfs ; 17 h 55, Série : Shérif fais-moi peur ; 18 h 45, Série : Chips ; 19 h 35, Série : Star Trek ; 20 h 30, Téléfilm : La vengeance aux deux visages, première partie ; 22 h 55, Série : Supercopter ; 23 h 45, Football américain ; 0 h 55, Téléfilm : La vengeance aux deux visages, première partie (rediff.).

TV 6

14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 18 h, Variétés : Show ; 19 h 20, Feuilleton : Le temps des copains ; 19 h 35, Une page de pub ; 20 h 10, Série : Insiders ; 21 h 15, Série : No Soap Radio ; 21 h 45, Série : A. Hitchcock ; 22 h, 6 Tonic.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Tragédie pour rien, d'Ivan Tourgueniev.
22 h Musique : Semaine Musica 86 à Strasbourg : le Racine de Sylvano Bussotti (enregistrement public au théâtre municipal le 20 septembre). Opéra-ballet sur Phèdre de Racine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné à Tours le 19 juillet 1986). Mélodies, par Tamara Sinyavskaia, mezzo-soprano ; Liya Moguilevskaia, piano.
23 h Les soirées de France-Musique.

Dimanche 2 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Bonjour la France.
Journal présenté par Jean-Claude Bourret.
9 h Emission islamique.
Connaître l'islam.
9 h 15 La source de vie.
Chalavim.
10 h Présence protestante.
Le voyage intérieur.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
Magazine : mort et vie éternelle.
11 h Messe célébrée en la paroisse de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).
Préd. le cardinal Marty.
12 h Télé foot 1.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
La corvée. Avec David Soul, Paul Michaël Glaser...
14 h 20 Restaurants du cœur.
Emission présentée par Patrick Poivre d'Arvor.
Invités : Michel Blanc, Michel Boujenah, Roman Polanski, Rika Zaraï, Gérard Depardieu, Jacques Higelin, Enrico Macias, Patrick Sabatier, Sandrine Bonnaire, Miou-Miou, Stéphanie, Alain Souchon.
15 h 30 Tiercé à Auteuil.
15 h 45 Restaurants du cœur (suite).
17 h 30 Les animaux du monde.
Emission de Marlyse de La Grange et Antoine Reille.
L'arche de Noé : la Bible.
18 h 05 Série : Pour l'amour du risque.
Amour et jazz. Avec Robert Wagner, Stefanie Powers.
19 h Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi et Anne Sinclair.
19 h 55 Tirage du Loto sportif.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma :
Jeune et innocent. ■■
Film anglais d'Alfred Hitchcock (1937), avec Nova Pilbeam, Derrick de Marney, Percy Marmont, Edward Rigby, Mary Clare... en noir et blanc.
Un jeune homme est accusé d'un meurtre qu'il n'a pas commis. Il part à la recherche d'un imperméable qui pourrait – croit-il – prouver son innocence, en compagnie de la fille du commissaire, secouriste ingénue. Un film délicieusement désuet comme un roman d'Agatha Christie et parfaitement hitchcockien par le suspense et l'humour.
21 h 55 Sport dimanche soir.
23 h 10 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 30 Informations et météo.
9 h 35 Les chevaux du Tiercé.
10 h Récré A 2 dimanche.
Mafalda ; Cosmocats ; la dramatique de Récré A 2 ; A tsar is born ; Ça, c'est du cinéma : Buster Keaton.
11 h 30 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
13 h Journal.
13 h 20 Tout le monde le sait.
14 h 30 Série : Félicien Grevèche.
Scénario et dialogues : Sylvain Joubert. Réalisation : Michel Wyn.
Avec Sylvain Joubert, Pierre Santini, Anne-Marie Besse, Jenny Clève...
8e et dernier épisode d'une bonne série historique.
15 h 25 Tennis : Open de Paris à Bercy.
Finale.
18 h 35 Stade 2.
Football : avant Bordeaux-Benfica et le championnat de France ; rugby : un sujet sur les All Blacks ; athlétisme : le marathon de New-York ; cyclisme : les Six Jours de Grenoble ; voile : avant le départ de la Route du rhum ; moto : la Djerba 500 ; tennis : Grand Prix de Paris-Bercy.
19 h 25 Série : Maguy.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Les enquêtes du commissaire Maigret.
D'après Georges Simenon.
Maigret se défend. Avec Jean Richard, Marcel Cuvelier, Thérèse Quentin, Robert Manuel.
Le commissaire soupçonne un truand, apparemment rangé, d'une série de vols de bijoux. L'affaire se double malheureusement d'une autre : notre commissaire est accusé (injustement) d'avoir tenté de séduire la nièce (une mineure) d'un conseiller d'Etat. Ouh, là là !
22 h 10 Projection privée.
Emission proposée par Marcel Jullian.
Pierre Soulages, peintre abstrait, expose, en ce moment, à la Galerie de France. C'est un grand lecteur de Victor Segalen. Sa rencontre avec Joseph Delteil fut importante pour lui.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Debout, les enfants.
Disney Channel : Winnie l'ourson ; à 9 h 25, Croqu'soleil ; à 9 h 30, Inspecteur Gadget ; à 9 h 50, En route pour Zanzibar ; Victor et Marie.
10 h Magazine : Mosaïque.
14 h 30 Sports loisirs.
Rallye féminin (voitures) : Paris-Saint-Raphaël ; à 15 h, cross à Fontainebleau ; à 15 h 45, golf à Biarritz.
17 h Amuse 3.
Bouba ; Muppet babies ; à 17 h 55, Speedy Gonzales.
18 h Documentaire : Splendeur sauvage.
Emission de Frédéric Rossif : la communication dans le règne animal.
18 h 25 RFO hebdo.
18 h 55 Amuse 3 (suite).
19 h 45 Jeu : Cherchez la France.
Jeu animé par Pierre Bonte et Vincent Perrot.
20 h 04 Série : Benny Hill.
20 h 35 Les géants de la musique.
▶ Centenaire d'Arthur Rubinstein. Réalisation : François Reichenbach.
21 h 35 Aspect du court métrage français.
21 h 55 Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit :
La dame de Malacca. ■
Film inédit en noir et blanc, de Marc Allégret (1937) avec E. Feuillère, B. Daussmond, G. Dorziat, L. Lesaffre, P.-R. Wilm, J. Copeau, J. Debucourt.
La femme d'un major anglais en garnison dans la presqu'île de Malacca est en butte à la malveillance et aux brimades de la société coloniale britannique à cause de ses relations avec un prince malais. Mais on comprend Edwige Feuillère de préférer Pierre Richard-Wilm à toute cette bande de pintades et de faisans de la société blanche. Ne cherchez pas d'intentions antiracistes. C'est de l'aventure exotique, d'après un roman de Francis de Croisset, avec un couple d'acteurs romantiques. Le film est rarissime.
0 h 10 Prélude à la nuit.
Sonate en ré majeur pour trompette, de Henry Purcell, par l'Ensemble de musique de chambre du Luxembourg, dir. Gast Walzing.

CANAL PLUS

8 h 35, Cinéma : Reuben, Reuben (ou la vie d'artiste). ■■ ; Film dramatique américain de Robert Ellis Miller (1984), avec Tom Conti, Kelly McGillis, Robert Blossom ; **10 h 05, Cinéma : Liberté, égalité, choucroute. ■** Film français de Jean Yanne (1985), avec Jean Poiret, Michel Serrault, Jean Yanne, Ursula Andress ; **12 h, Le croc-note-show ; 12 h 05, Canaille plus ; 12 h 30, Hollywood star ; 13 h, Flash d'informations ; 13 h 05, Deux secondes pour un livre ; 13 h 09, Le top 20 ; 14 h, Téléfilm : Implosion trois ; 15 h 35, Série : Les monstres ; 16 h, Série : Batman ; 16 h 25, 17e Marathon de New-York ; 19 h 30, Flash d'informations ; 19 h 35, Ça cartoon ! ; 20 h 30, Cinéma : Les copains d'abord. ■■** Film américain de Lawrence Kasdan (1983), avec Tom Berenger, Glenn Close, Jeff Goldblum, William Hurt ; **22 h 10, Flash d'informations ; 22 h 20, Cinéma : Le fil à la patte. ■** Film français de Guy Lefranc (1954) avec Noël-Noël, Suzy Delair, Bourvil, Henri Guisol ; **23 h 45, Cinéma : Venin. ■** Film dramatique britannique de Piers Haggard (1981), avec Klaus Kinski, Oliver Reed, Nicol Williamson ; **1 h 15, Série : Mike Hammer ; 2 h, Série : Comics.**

LA « 5 »

7 h 25, Série : Star Trek ; 8 h 15, 11 h 55, Série : Chips ; 9 h, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 9 h 55, Série : Shérif fais-moi peur ; 10 h 40, 15 h 55, Football américain ; 12 h 40, Série : Supercopter ; 13 h 30, Téléfilm : La vengeance aux deux visages, 1re partie ; 17 h 05, Dessins animés : les Schtroumpfs ; 17 h 55, Série : Shérif, fais-moi peur ; 18 h 45, Série : K 2000 ; 19 h 35, Série : Star Trek ; 20 h 30, Série : Téléfilm : La vengeance aux deux visages, 2e partie ; 22 h 55, Série : Supercopter ; 23 h 45, Téléfilm : La vengeance aux deux visages, 2e partie (rediff.) ; 2 h 10, Série : Supercopter (rediff.).

TV 6

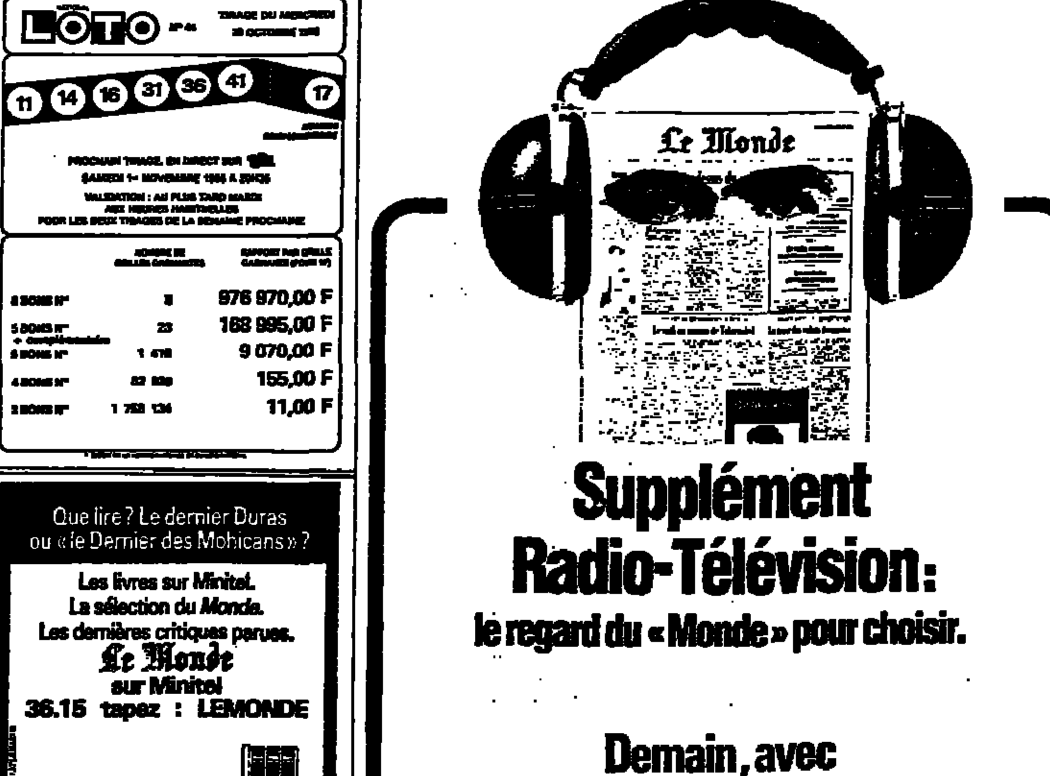
De 14 h à 17 h Rediffusions : Les envahisseurs ; Superminds ; Au cœur du temps ; 17 h, Clips ; 19 h, NRJ 6 (hit parade européen) ; 20 h 10 Cinéma : Le météore de la nuit. Film américain de Jack Arnold (1953), avec Richard Carlson, Barbara Rush, Kathleen Hugues, Charles Drake. *Un météore tombe dans le désert de l'Arizona. Il est habité, et les extraterrestres qui en sortent peuvent prendre diverses apparences. Adaptation d'une nouvelle intelligente et humaniste de Ray Bradbury. Le film fut conçu pour être exploité en relief 3 D et distribué en France en version « plate ». On y perd l'impact des effets spéciaux* ; **22 h, 6 Tonic.**

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Atelier de création radiophonique. Vanité, de Michel Butor, suivi du Tombeau d'Anatole, de Stéphane Mallarmé.
22 h 30 Musique : Semaine Musica 86 à Strasbourg. Le bal, par Jean-Louis Cavalier ; bal costumé au château des Rohan.

FRANCE-MUSIQUE

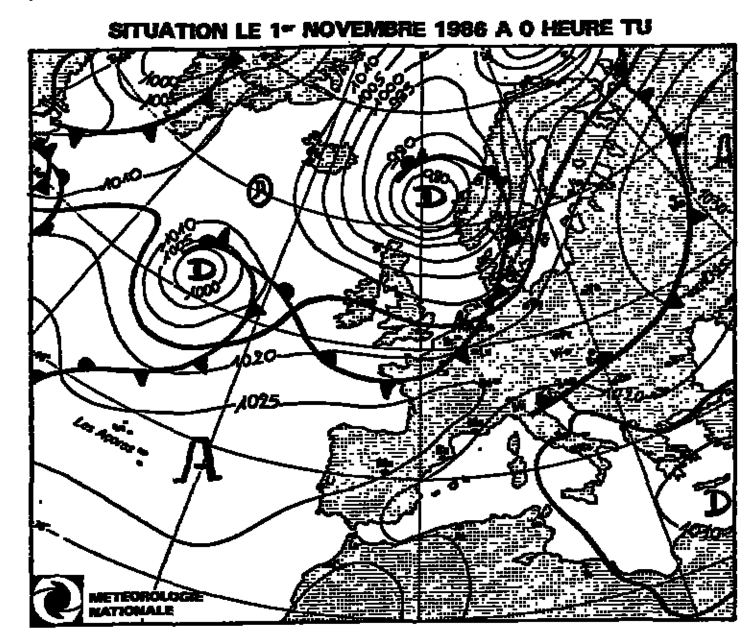
20 h Concert en direct de Montréal. Rugby, mouvement symphonique, de Honegger ; Musique concertante pour l'embarquement pour Cythère, Triple concerto pour tuba, clarinette, piano et orchestre, de Ledoux ; Cantate pour une joie, de Mercure ; Symphonie en ré mineur, de Franck, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit ; chef des chœurs, Iwan Edwards.
23 h Les soirées de France-Musique. Climats : L'art cantorial dans les synagogues ; à 1 h, Champ d'étoiles.



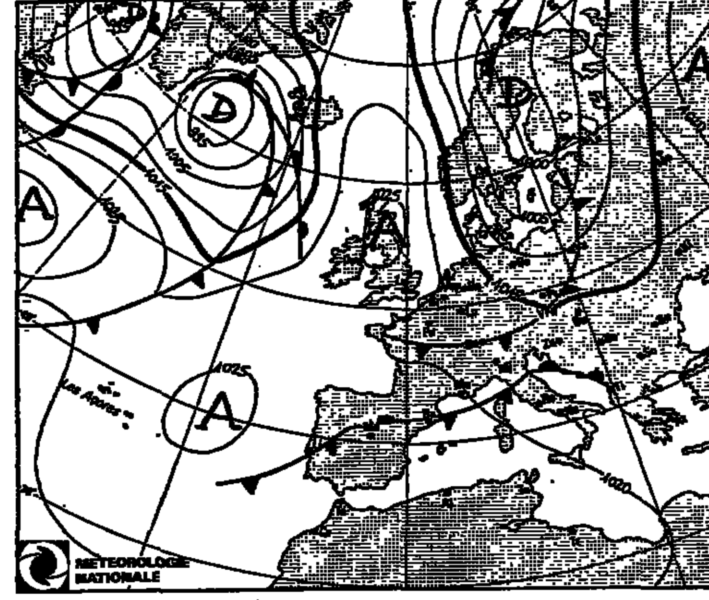
Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1er NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3 NOVEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 31 octobre 0 heure et le samedi 1er novembre à 24 heures.

Après le passage d'une perturbation d'activité restreinte, une dorsale se développera sur le proche Atlantique puis l'Europe occidentale.

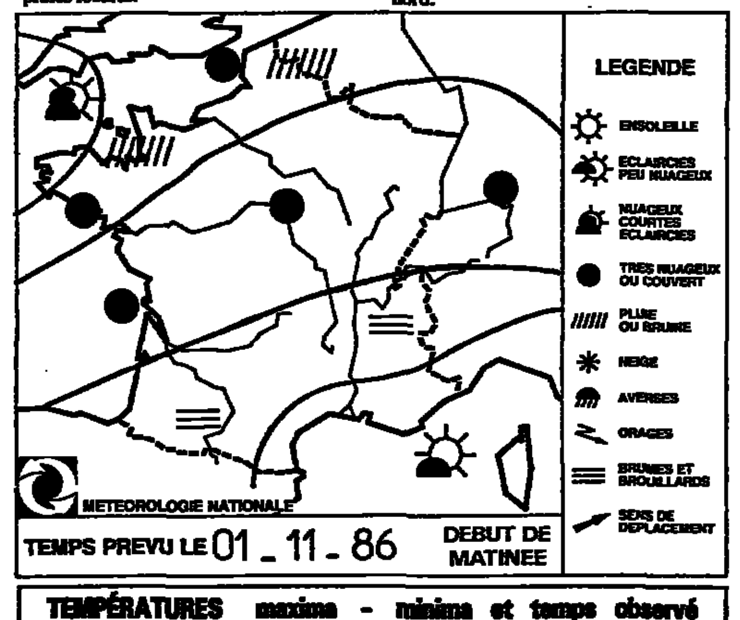
Samedi, le matin, le ciel sera encore peu nuageux sur l'ensemble du pourtour méditerranéen et la Corse. Du sud de l'Aquitaine au nord du Massif Central, à la vallée du Rhône et aux Alpes, les brouillards seront fréquents. Le reste du pays connaîtra un temps couvert accompagné, de la Bretagne à la Normandie et au nord de la Seine, de pluies faibles à modérées. Au cours de la journée, ce temps perturbé se décalera lentement vers le Sud-Est. En soirée, seul le ciel de Corse restera peu nuageux. Celui du pourtour méditerranéen et du sud des Alpes sera nuageux. Des éclaircies viendront de la Bretagne au Nord, avec des averses sur la Picardie. Ailleurs, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies locales.

Evolution probable pour le dimanche 2 novembre. – Le temps perturbé achèvera de s'évacuer avec, le matin, un ciel encore très nuageux du Jura au Massif Central où des pluies locales seront observées, un ciel nuageux seulement sur le Sud-Est.

Plus au nord, la matinée sera grise avec des brouillards et des températures minimales en baisse : on relèvera ainsi de 0 degré à 3 degrés dans le Nord-Est ; 5 degrés à 7 degrés dans le Nord-Ouest. Dans les autres régions, on trouvera 9 degrés à 10 degrés sur les côtes méditerranéennes, 4 degrés à 8 degrés ailleurs.

Pour l'après-midi, le temps restera gris et brumeux près de la Manche. Mais il deviendra peu nuageux avec du soleil ailleurs. Le mistral s'établira et deviendra rapidement assez fort à fort.

Les températures maximales atteindront 17 degrés à 19 degrés sur le pourtour méditerranéen, 13 degrés à 15 degrés sur les autres régions de la moitié sud, 10 degrés à 13 degrés au nord.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-10 à 6 h TU et le 31-10-1986 à 6 h TU — le 31-10-1986 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	21	9	D
BIARRITZ	14	6	C
BORDEAUX	14	6	C
BOURGES	13	3	C
BREST	13	10	D
CAEN	15	10	P
CHERBOURG	13	9	C
CLERMONT-FERR.	9	−1	N
DIJON	11	−2	B
GRENOBLE St-M-H	13	7	C
LILLE	13	10	P
LIMOGES	10	3	C
LYON	10	−1	B
MARSEILLE-MAR.	17	5	D
NANCY	8	0	P
NANTES	15	10	P
NICE	21	12	D
PARIS-MONTS.	14	10	B
PAU	12	2	D
PERPIGNAN	17	11	D
RENNES	15	11	P
ST-ÉTIENNE	9	−2	B
STRASBOURG	7	2	B
TOURS	14	8	P
TOULOUSE	11	1	D
POINTE-À-P.	31	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	22	12	N
AMSTERDAM	12	8	A
ATHÈNES	18	14	N
BANGKOK	29	24	D
BARCELONE	18	9	D
BELGRADE	11	7	C
BERLIN	10	2	P
BRUXELLES	12	8	P
LE CAIRE	34	20	D
COPENHAGUE	10	7	P
DAKAR	29	24	N
DELHI	32	17	D
DJERBA	22	16	N
GENÈVE	11	4	C
HONGKONG	23	18	D
ISTANBUL	15	14	P
JÉRUSALEM	30	15	D
LISBONNE	19	13	D
LONDRES	14	6	C
LOS ANGELES	23	15	D
LUXEMBOURG	8	2	P
MADRID	19	4	D
MARRAKECH	29	14	D
MEXICO	21	6	B
MILAN	19	4	B
MONTRÉAL	18	−4	D
MOSCOU	2	2	C
NAIROBI	28	15	C
NEW-YORK	21	6	D
OSLO	9	7	P
PALMA-DE-MAL.	22	10	D
PÉKIN	12	1	D
RIO-DE-JANEIRO	29	22	D
ROME	22	8	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	10	6	P
SYDNEY	28	16	C
TOKYO	19	10	D
TUNIS	21	13	N
VARSOVIE	10	−3	B
VENISE	17	6	D
VIENNE	10	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Timbres polaires

Les timbres du Territoire des terres australes et antarctiques françaises (TAAF) émis en 1987 seront vendus aux guichets et par correspondance probablement le 1er janvier 1987. En effet, cette vente est tributaire des escales des navires de relève dans ces régions. Cette vente s'effectuera par séries indivisibles regroupant dix valeurs.

– 0,50 F Ophiure (Etoile de mer), dessin et gravure : J. Combet ;

– 1,80 F Poa Cookii (Flore), dessin et gravure : G. Betemps ;

– 2, F Base Marret, dessin et gravure : C. Haley ;

– 2,20 F Amiral Mouchez (Portrait), dessin et gravure : P. Bequet ;

– 2,50 F Renne de Kerguelen, dessin et gravure : J. Combet ;



– 3,20 F Aviso *Eure*, dessin et gravure : Marco/C. Haley ;

– 4,80 F Manchot Macaroni, dessin et gravure : G. Betemps ;

– 6,50 F Neuropogon (Flore), dessin et gravure : G. Betemps ;

– 14,60 F *J.-B. Charcot* (Bateau), dessin et gravure : C. Haley ;

– 16,80 F Forage profond (Oceaning Drilling Project), dessin et gravure : J. Gauthier.

Tous ces timbres sont imprimés en taille-douce.

Des bordereaux de commande sont à retirer auprès de l'Agence des timbres-poste d'outre-mer (ATPOM), 85, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris.

Comme chaque année, l'Agence propose d'apporter son concours aux collectionneurs pour obtenir les oblitérations des nouvelles valeurs en première date d'utilisation sur lettres et cartes postales uniquement.

Les modalités de cette opération sont à suivre impérativement. Pour tout renseignement, adressez-vous également à l'ATPOM. Mais, attention, les commandes doivent absolument parvenir à l'ATPOM avant le 15 novembre.

Enfin, l'Agence met en vente une gravure originale, signée de Jacques Combet, qui a pour thème le renne. Le timbre à 2,50 F y sera apposé et oblitéré dans le district de Kerguelen. De format 1/4 raisin, elle sera tirée à 1 500 exemplaires numérotés (prix : 150 F).

★ ATPOM, 85, avenue La Bourdonnais, 75007 Paris, tél. : (1) 47-05-47-92.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● *Le Monde des philatélistes* de novembre vient de paraître. Au sommaire de ce numéro, un « Spécial Suisse » à l'occasion du quarantième Salon philatélique d'automne organisé par la Chambre syndicale française des négociants et experts en philatélie (CNEP), à la Défense, du 6 au 11 novembre. A noter plus particulièrement la visite guidée du Musée des PTT de Berne, une thématique sur Henri Dunant, fondateur de la Croix-Rouge, et une étude sur l' « Helvétie assise », timbre émis de 1854 à 1862.

Des maquettes de timbres mises en concours ? De nouvelles machines à l'imprimerie des timbres-poste de Périgueux ? Après deux ans passés à la tête de la direction générale de la Poste, M. Marcel Roulet se livre au *Monde des philatélistes* au cours d'un entretien très libre.

★ *Le Monde des philatélistes*, 112 pages, prix de vente 13 F en kiosque, ou à nos bureaux, 24, rue Chauchat, 75009 Paris, métro Richelieu-Drouot.

● *Expositions*. – La section cartophile de la Maison des jeunes et de la culture de Provins (Seine-et-Marne) organise sa seconde foire aux vieux papiers le dimanche 9 novembre. Elle aura lieu dans les locaux du gymnase Champbenoist de 9 heures à 18 heures. A cette occasion, une carte postale souvenir sera éditée. (Entrée gratuite. Renseignements au 64-00-08-20, M. Daniel Garnier.)

A Poitiers (Vienne), les 29 et 30 novembre, l'Union des philatélistes des PTT organise une exposition philatélique et cartophile sur le thème de la liberté. Cette exposition se tiendra dans les locaux de la MJC Aliénor d'Aquitaine et verra la mise en service d'un cachet temporaire. (Renseignements auprès de l'UP PTT Poitou-Charentes, BP 735, 86030 Poitiers Cedex.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 31 octobre 1986 :

DES ARRÊTÉS

● Du 17 octobre 1986 relatif aux conditions d'utilisation des sommes recueillies au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction, en application de l'article R.213-19 du code de la construction et de l'habitation.

● Du 24 octobre 1986 portant délivrance du diplôme de gestion comptable pour la session 1985.

ÉCHECS

M. Tchikvaïdzé nouveau président de la Fédération soviétique

Réunie en séance plénière, le samedi 25 octobre à Moscou, la Fédération soviétique d'échecs à porté à sa présidence M. Alexandre Tchikvaïdzé, historien, ambassadeur plénipotentiaire et extraordinaire. Il remplace M. Victor Sevastianov, l'ancien cosmonaute qui dirigeait la Fédération depuis près de dix ans et qui en sera maintenant le président d'honneur.

Avant le match revanche du Championnat du monde qu'il a remporté il y a moins d'un mois, le tenant du titre, Garry Kasparov, avait déclaré que les dirigeants de la Fédération soviétique *« faisaient partie de la famille »* de Karpov et qu'ils ne cherchaient qu'à *« se cramponner au pouvoir »*.

[Né le 19 janvier 1932, M. Tchikvaïdzé est docteur en histoire et diplomate. Il a écrit de nombreux ouvrages dont *le Cabinet britannique à la veille de la deuxième guerre mondiale*. Il a été consul général à San-Francisco de 1979 à 1983, puis ambassadeur au Kenya de 1983 à 1985. Depuis, il travaille dans l'appareil du comité central du Parti, probablement au service international.]

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 1er novembre

Châteaudun, 14 h 30 : bibelots, orfèvrerie, bijoux, mobilier.

Dimanche 2 novembre

Arles, 14 heures : bijoux, céramiques, mobilier, tableaux ; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Morlaix**, 12 heures : maquettes de locomotives et wagons ; 15 heures : gare de Carhaix, locomotives à vapeur (classées monuments historiques) ; **Tonnerre**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, monnaies.

FOIRES ET SALONS

Arles, Evreux, Le Touquet, Paris (hôtel Thiers), Torcé-en-Vallée (72) et Tours.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Michel Horgnies,
Laure-Hélène et Patrick Perris,
Caroline Horgnies et Philippe Guillemin,
Luc Horgnies,
M. et Mme Raoul de la Morinerie,
Et toute la famille,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur fils, frère, petit-fils et parent,

Jacques HORGNIES,
ingénieur ECP,

à l'âge de trente ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 4 novembre 1986, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot (Paris-16e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

37, rue de Longchamp,
75116 Paris.

– Mme Georges Jouven,
son épouse,
François et Nathalie Jouven,
Anne Jouven et Paul Phelouzat,
Pierre Jouven,
Henri Jouven et Béatrix Barral,
ses enfants,
Marine Jouven,
Pauline et Louise Phelouzat,
ses petites-filles,
Mme Joseph Soupre,
sa belle-mère,
M. et Mme Pierre Jouven,
leurs enfants et petits-enfants,
ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Les familles Soupre, Hamon, Marc, Hartog, Bouhey et Collot d'Escury,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-quinze ans, de

Georges JOUVEN,
architecte en chef honoraire
des Monuments historiques,
docteur ès lettres,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 29 octobre 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Villers-La-Faye (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

33, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– Mme Francis Netter,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Francis NETTER,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (× 26),
conseiller-maître honoraire
à la Cour des comptes,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 23 octobre 1986, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 27 octobre, au cimetière de Royat.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

32, rue de Lancry,
75010 Paris.
28, rue H.-Mallet,
63130 Royat.

– Mme Emmanuel THIEBLIN

a la douleur de faire part de la mort accidentelle, à la Réunion, de son petit-fils

Emmanuel,

âgé de quinze ans.
Fils de Xavier et Odile,
Frère d'Anne, Olivier et Chantal.

– M. et Mme Alexandre Zermizoglou
et Philippe Etienne,
M. et Mme Roger Zermizoglou
et Muriel,
Mme Sophie Nakoussiadis,
M. et Mme Nicola et Vincent
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve
Kalliope ZERMIZOGLOU,

leur mère, grand-mère, sœur et tante,

survenu le 29 octobre 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 3 novembre, à 10 h 30, en l'église orthodoxe grecque, 3 *bis*, rue Laferrière, à Paris-9e.

L'inhumation aura lieu au nouveau cimetière de Bagnolet, à 11 h 45.

Remerciements

– Mme Crouzet
Et sa famille
dans l'impossibilité de répondre individuellement à tous les témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

M. André CROUZET,

expriment à tous leurs amis leur reconnaissance.

– Mme Jean PASQUET,
profondément touchée des marques de sympathie que vous lui avez témoignées lors du décès de

Jean

vous exprime tous ses sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an,

Yvonne HAGNAUER,
fondatrice
de la Maison d'enfants de Sèvres,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont aimée, connue et estimée, pensée à laquelle nous vous remercions d'associer

Roger HAGNAUER,

son époux, disparu en janvier 1986.

– Il y a un an, le 1er novembre 1985, disparaissait

Yvonne HAGNAUER
« Goéland »,
fondatrice
de la Maison d'enfants de Sèvres,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre des Palmes académiques,
titulaire
de la médaille des Justes d'Israël.

Que toutes les anciennes, les anciens et amis se souviennent.

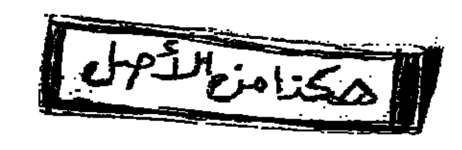
– Il y a un an, le 2 novembre 1985, disparaissait

Max PINCHINAT,
le peintre.

« Je continue »,
Max.

Communications diverses

– L'Amicale des anciens déportés juifs de France organise une cérémonie du souvenir le dimanche 2 novembre 1986. Le rassemblement aura lieu à 10 h 30, devant le Mémorial de la déportation du camp de Drancy. Cette manifestation entend marquer le 10e anniversaire de l'édification du Mémorial et le 40e anniversaire du verdict du tribunal de Nuremberg, sanctionnant les principaux criminels de guerre nazis.



Après le limogeage de M. Yamani

Désarroi sur le marché pétrolier

Le limogeage du ministre saoudien du pétrole, M. Zaki Yamani, dans la nuit du 29 au 30 octobre (*le Monde* du 31 octobre), a créé un grand désarroi sur le marché pétrolier. Compagnies, négociants, analystes et spécialistes de tout poil, choqués et perplexes, ont passé la journée de jeudi à échanger informations et commentaires sur le sens et les conséquences de cette destitution.

La première décision du nouveau ministre saoudien du pétrole, M. Hecham Nazer, a conforté le marché dans l'idée que l'Arabie donnerait désormais la priorité au raffermissement des prix et abandonnerait définitivement la stratégie de reconquête du marché, qui, initiée par M. Yamani à la fin de l'an dernier, a fait chuter les cours de plus de moitié. M. Nazer aussitôt nommé a en effet demandé par lettre au président de l'OPEP de convoquer immédiatement le comité des prix de l'organisation (1), afin de commencer à étudier la fixation des prix du pétrole, *« comme l'a suggéré le royaume dans sa déclaration du 17 octobre, qui a répété qu'il fallait faire monter les prix jusqu'à au moins 18 dollars par baril »*.

L'annonce de cette demande a accentué le raffermissement des cours, amorcé sur le marché de New-York jeudi après-midi. Les cours à terme du pétrole américain de référence ont finalement clôturé en hausse de plus de 1 dollar par rapport à la veille.

Cette réaction immédiate du marché à terme, hautement spéculatif, ne laisse en rien préjuger de l'évolution des prix au cours des prochaines semaines. *« Les prix du pétrole ressembleront à un électrocardiogramme*, commente le rédacteur en chef de la revue *Mideast Report*. *Les cours vont d'abord grimper, sous le choc du limogeage de Yamani, puis retomber. »* Sur le marché réel du brut, où s'échangent de vraies cargaisons, les transactions se sont complètement bloquées jeudi. *« Le marché physique est mort »*, annonce un négociant.

De fait, la perplexité l'emporte au sein des grandes compagnies. La disparition de M. Yamani, principal défenseur de la stratégie de guerre des prix, au profit d'un *« fonctionnaire très en cour »*, selon l'expression d'un responsable pétrolier français, laisse certes espérer une position plus conciliante du royaume saoudien au cours des prochaines réunions de l'OPEP, et accroît les chances d'un accord permettant de stabiliser le marché. Mais elle n'élimine pas les problèmes fondamentaux de l'organisation, obligée, pour redresser les prix, de plafonner sa production et de répartir entre ses membres des quotas contraignants pays par pays. Or, s'il est clair désormais que l'objectif saoudien est de stabiliser les prix à 18 dollars par baril (3 à 4 dollars de plus qu'actuellement), il n'est pas évident pour autant que le royaume accepte de réduire sa propre production. *« Si nous parvenons à maintenir les prix où ils sont d'ici à la fin de l'année, ce sera déjà beau »*, a rappelé le ministre indonésien du pétrole, jeudi.

L'OPEP sans leader

De plus, beaucoup s'interrogent sur les conséquences du vide créé au sein de l'organisation par la disparition du ministre le plus puissant, le plus expérimenté et le plus populaire. *« L'OPEP n'a plus de leader »*, assure un analyste. *« Beaucoup n'aimaient pas M. Yamani, mais ils le connaissaient et savaient comment le prendre.* [Son remplacement] *va créer un vide provisoire et fera de la prochaine conférence une réunion extrêmement difficile »*, expliquait de son côté un responsable américain, cité par l'AFP. *« Cela va créer le bordel à l'OPEP »*, dit crûment le responsable d'une compagnie française.

La plupart des observateurs restent donc extrêmement prudents, anticipant de nouveaux rapports de forces dont ils voient mal encore la teneur. Certains s'interrogent aussi sur le sort du ministre koweïtien du pétrole, principal complice de M. Yamani, et qui demeure désormais le seul défenseur de la guerre des prix au sein de l'organisation.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Ce comité est composé de trois ministres (Koweït, Libye, Equateur) et n'est pas habilité à prendre de décision.

Prix de l'électricité : M. Madelin persiste et signe

M. Alain Madelin persiste dans son désir de faire baisser le prix de l'électricité pour les gros industriels : *« Il y a un problème de tarification du kilowatt/heure en France par rapport aux autres pays »*, a-t-il déclaré le 30 octobre devant un parterre de responsables d'entreprises réunis par une société de recrutement, la Leaders Trust International. *« L'énergie ne fonctionne pas pour les producteurs d'énergie mais pour les consommateurs. Un mastodonte tel qu'EDF a une attitude que l'on peut qualifier, au moins moralement, d'abus de position dominante »*, a ajouté le ministre de l'industrie, qui se donne *« encore quelque temps »* pour modifier la tarification d'EDF.

Semi-conducteurs : mauvaise humeur américaine contre les Japonais

Les fabricants américains de semi-conducteurs viennent d'avoir un accès de mauvaise humeur contre les Japonais qu'ils accusent de *« violer ouvertement »* l'accord bilatéral conclu il y a trois mois dans le secteur des circuits intégrés et de continuer à faire du dumping sur plusieurs marchés (Europe, Asie et même Japon).

La puissante Semiconductor Industry Association (SIA), qui regroupe cinquante-deux industriels américains, a averti qu'elle demandera l'application des sanctions prévues dans l'accord de juillet, si les Japonais ne changent pas d'attitude. Cette menace a été renforcée par la publication du barème des pénalités applicables, le cas échéant, aux industriels japonais.

Qualifié d'*« historique »* lors de sa signature par le président Reagan (*voir* le Monde *du 2 août 1986*), l'accord de juillet prévoit une ouverture du marché japonais aux semi-conducteurs américains en échange d'un arrêt des pratiques de dumping nippones sur le marché américain.

Vu d'un mauvais œil par les Européens, qui redoutent un partage du marché mondial et critiquent la hausse des prix qu'il induit, cet accord a entraîné, début octobre, une démarche de la Commission européenne auprès du GATT.

La mise en garde américaine s'explique par l'érosion constante des performances commerciales des Etats-Unis dans le secteur des hautes technologies : excédentaire en 1980 de 27 milliards de dollars, la balance devrait virer au rouge cette année (2 milliards de déficit après 4 milliards d'excédent en 1985).

Durcissement dans la « guerre du mouton »

Les éleveurs bloquent les voies ferrées Paris-Toulouse et Paris-Bordeaux

LIMOGES de notre correspondant

Le trafic ferroviaire a été interrompu, jeudi 30 octobre, de 9 h 30 à 17 heures, sur la ligne Paris-Toulouse par quelque trois cents éleveurs de moutons qui ont bloqué les voies en gare d'Ambazac (Haute-Vienne) avec des billes de bois et des pneus enflammés. Dans le courant de la matinée, ils ont reçu le renfort d'éleveurs venus de l'Indre et de la Vienne. Dispersés par une compagnie de gardes mobiles, les manifestants, qui avaient reçu pour consigne d'éviter les affrontements directs, ont ensuite bloqué la voie ferrée Paris-Bordeaux et la RN 10 à Jaunay-Clan (Vienne). En fin d'après-midi, le trafic ferroviaire reprenait au ralenti.

Ces initiatives marquent un net durcissement dans les actions menées depuis un mois (*le Monde* du 3 octobre 1986) par les éleveurs de moutons du Centre-Ouest (Limousin, Berry, Poitou-Charentes), la principale zone française de production d'agneaux de boucherie (2 millions de brebis mères).

Jusqu'à présent, les actions paysannes avaient surtout visé à saisir par des contrôles sauvages sur les routes des cargaisons de moutons vivants ou des carcasses d'importation. La colère des éleveurs avait été attisée par le marasme qui sévit depuis l'été : les cours s'effondrent, les moutons restent invendus sur les foires, alors que les réserves fourragères, très diminuées par deux ans de sécheresse consécutifs, sont épuisées. Selon les organisations professionnelles, les rares transactions se font entre 12 F et 13 F le kilo vif, alors que les coûts de production dépassent les 15 F et que les moutons anglais et espagnols arrivent à moitié prix.

Les éleveurs demandent donc une renégociation du règlement communautaire afin de mieux préserver l'élevage français. En attendant, ils demandent des mesures d'urgence : l'arrêt des importations, une avance de trésorerie sur les primes compensatrices qui leur seront versées au début 1987. M. Jacques Chirac, qui était en Limousin le samedi 25 octobre, avait accepté de recevoir une délégation paysanne régionale ; les éleveurs avaient en conséquence décidé une trêve de leur action. L'entretien a tourné court, d'où l'escalade actuelle.

GEORGES CHATAIN.

Nominations

● **Au PAM (Programme alimentaire mondial), M. JAMES INGRAM** (Australie) a été reconduit pour cinq ans comme directeur, à compter d'avril 1987, sur décision conjointe de M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, et M. Edouard Saouma, directeur général de la FAO. M. Ingram est directeur du PAM depuis sa création en 1982. Celui-ci distribue 2 millions de tonnes d'aide alimentaire par an.

● **Au Syncopac (Syndicat national des coopératives de production et d'alimentation animales), M. PIERRE MERLOT**, trente-huit ans, a été nommé directeur en remplacement de M. Claude Mouette, qui prend sa retraite. M. Merlot était depuis 1978 directeur de la Fédération nationale porcine.

● **A la Commission nationale des labels, M. ANDRÉ GAILLARD**, ancien président de SODIMA (Yoplait, Candia), a été nommé président en remplacement de M. Jean Ferniot, journaliste qui avait démissionné en juin dernier. Les produits sous label (il en existe cent vingt-neuf) représentent 15 % de la consommation alimentaire.

● **Au Comité économique et social des Communautés européennes, M. ALFONS MARGOT** (Belgique) a été élu président pour une période de deux ans. Membre du Comité depuis 1971, M. Margot est président du Conseil supérieur des classes moyennes en Belgique.

La compétitivité des transports maritimes

Il faut savoir acheminer...

C'est à une sorte d'examen de conscience que se sont livrés les armateurs, les transitaires, les agents maritimes, les exportateurs et de hauts fonctionnaires le 30 octobre à l'occasion du forum organisé par *le Journal de la marine marchande* sur le thème « Marine marchande et commerce extérieur ».

Il y a en effet de quoi s'interroger et s'inquiéter. Le nombre de navires battant pavillon français fond à vue d'œil depuis cinq ans, (encore dix bateaux de moins entre avril et juillet derniers), tout comme celui des marins et des officiers. De 1981 à 1985, alors que le trafic total des ports français diminuait de 3 %, la part acheminée ou exportée par des cargos français régressait de 26 %. En dix ans, les détournements de trafic au détriment de Dunkerque et du Havre notamment sont passés de 10,9 à 16,6 millions de tonnes.

Et pourtant, cargos et pétroliers représentent un vecteur essentiel au service du commerce extérieur. 75 % de nos importations s'effectuent par voie maritime et 43 % des exportations. Et chaque année, la dépense nationale en fret maritime pour transporter du minerai de fer, des machines, du pétrole ou de la laine représente 37 milliards de francs, soit le tiers de la facture pétrolière.

Les armateurs font-ils tous les efforts pour vendre et commercialiser correctement leurs services maritimes ? Les navires français, les lignes qu'ils desservent, la fréquence des rotations, les manutentions et les coûts portuaires sont-ils adaptés aux besoins qu'expriment les industriels qui vendent des locomotives à la Chine ou les négociants qui achètent des tourteaux d'arachide ou de soja outre-mer pour les revendre aux fabricants français d'aliments pour bétail ?

Les industriels ont également critiqué le système des « conférences maritimes », sortes de clubs fermés d'armateurs internationaux qui déterminent, sur une destination donnée, les tarifs, les escales, les partages de cargaison. Ces industriels ont fait savoir qu'ils préféraient parfois — dussent les exigences de la solidarité nationale en souffrir — avoir recours à des transporteurs indépendants appelés « outsiders » plus compétitifs et plus rapides à répondre à leurs besoins.

Dans un monde où la contagion de la déréglementation fait voler en éclats toutes les ententes et où le protectionnisme est un mot de plus en plus honni, c'est le meilleur et le moins cher qui l'emporte. Et, pour acheminer une marchandise de Lyon à Papeete, le gagnant peut fort bien être un armateur coréen, ou polonais qui, pour comble, chargera la marchandise à Rotterdam...

M. Jean Chapon, ancien secrétaire général de la marine marchande et présentement président du Conseil national des usagers du transport, a souligné que le handicap se situait davantage au niveau des ports que des navires français eux-mêmes. Une même marchandise, par exemple un conteneur à destination du Moyen-Orient, acquitte un coût de séjour et d'embarquement de 9 700 F au Havre, au lieu de 6 600 F à Anvers. Phénomène aggravé par les prix d'acheminement terrestre de la marchandise depuis l'usine jusqu'au port, l'expéditeur ayant souvent intérêt à diriger ses exportations vers le littoral du Benelux.

Le trajet maritime n'est qu'un maillon de l'ensemble de la chaîne de transport qu'il faut maîtriser et moderniser de bout en bout, depuis l'usine jusqu'au consommateur final si l'on veut qu'il joue un rôle favorable de levier dans le commerce extérieur. Il faut non seulement savoir produire, mais vendre et acheminer. La direction des relations économiques extérieures (DREE) reconnaît aujourd'hui, après des années d'attention insuffisante, que le secteur des services et notamment les tranports occupe désormais dans nos échanges extérieurs une place aussi essentielle que les biens matériels. Mais là aussi il faut constamment rechercher des progrès de productivité.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **Le port, atout maître de Djibouti.** — Le premier ministre de la République de Djibouti, M. Barkat Gourad Hamadou, a lancé le 28 octobre à Paris un appel aux armateurs, transitaires, négociants et industriels pour vanter les avantages du port de Djibouti, principale source de devises du pays. Les avantages du port sont essentiellement au nombre de trois ; sa situation stratégique à l'entrée de la mer Rouge, l'existence de 14 hectares de zone franche et un code des investissements très libéral. *« Si par notre produit national brut très faible et par l'absence de ressources naturelles mon pays est classé parmi les pays les plus pauvres du monde, la présence d'une forte proportion de sociétés et de ressortissants étrangers permet de mettre en valeur nos atouts régionaux et notre politique de paix et de stabilité ; cela contribue à renforcer nos bases économiques »*, a déclaré le premier ministre.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Carrière brisée pour le disque optique français

La société Alcatel Thomson Gigadisc (ATG), spécialisée dans la fabrication du disque optique, a été déclarée en cessation de paiement. Le tribunal de commerce va procéder à l'examen de l'entreprise avant de décider de la mettre en liquidation ou de lancer un plan de redressement.

Société à capital risque créée en décembre 1984 avec, comme principaux actionnaires Alcatel (20 %) et Thomson (19 %), mais aussi Bull, Rhône-Poulenc, Suez, la Société générale, la Banexi, la Générale de Belgique et la CGE, ATG a équipé le système d'archivage du Congrès américain sur « gigadisc ». La société a même été la première au monde à commercialiser un périphérique optique. L'objectif était d'atteindre le milliard de francs de chiffre d'affaires en 1988. Mais privée de débouchés, elle n'a jamais réussi à décoller et perdait beaucoup d'argent. Sa disparition provoquerait la fermeture de l'usine de Toulouse (250 personnes). Un retrait d'ATG laisserait le champ libre à Philips et aux firmes japonaises.

Sumitomo rachète l'ancienne filiale Dunlop aux Etats-Unis

Déjà propriétaire depuis 1984 des actifs européens de Dunlop, le groupe japonais Sumitomo vient de racheter les anciens intérêts de la firme britannique aux Etats-Unis. L'opération porterait sur 93 millions de dollars (614 millions de francs).

La société américaine Dunlop Tire n'appartenait déjà plus à la société britannique Dunlop depuis mars 1985, (ses cadres et employés l'ayant acquise pour 118 millions de dollars).

En 1985 également, ce qui restait de l'ancienne firme britannique Dunlop tombait dans les filets du conglomérat, britannique aussi, British Tyre and Rubber (BTR), à la suite d'une bataille boursière épique. Détachée de sa maison mère, Dunlop Tire n'a jamais réussi à remonter le courant. Sumitomo, qui possédait déjà 10 % de son capital, va achever son acquisition et deviendra le premier fabricant de pneus japonais aux Etat-Unis devançant ainsi Bridgestone (Japon).

Fiat réorganise ses activités de composants automobiles

Magnetti Marelli, filiale de Fiat dans les composants automobiles, va devenir la société holding qui regroupera toutes les activités de Fiat dans ce secteur. Cette holding rassemblera au sein d'une nouvelle filiale, Industrie Magnetti Marelli, ses propres activités (batteries, équipements électriques...). Magnetti Marelli détiendra également : 65 % de la société française issue des accords Fiat-Matra et regroupant Weber et Borletti (filiales de Fiat), de Solex et Jaeger (filiales de Matra) ; Borletti Climatizzazione, pôle de regroupement de trois sociétés spécialisées dans le chauffage et le conditionnement d'air (Comind, Borletti, Autoclima) ; enfin Siem, dans l'éclairage.

Le nouvel ensemble Magnetti Marelli représentera un chiffre d'affaires de 2 500 milliards de lires et emploiera vingt-six mille personnes dans soixante centres de production.

Informatique : renégociation de l'accord ATT-Olivetti

Démentant les rumeurs de divorce qui circulaient ces derniers temps, ATT et Olivetti viennent d'annoncer une renégociation de l'accord qu'ils avaient conclu pour dix ans en 1983. Le nouvel accord — également sur dix ans — prévoit que ATT (700 millions de dollars de pertes dans l'informatique en 1986) laissera à Olivetti le développement et la production de micro-ordinateurs. M. Vittorio Cassoni, responsable jusqu'ici des activités d'Olivetti en Amérique du Nord, deviendra vice-président de la nouvelle division informatique d'ATT, DATA System. Par ailleurs, ATT a repoussé à 1990 la date de l'augmentation à 40 % de sa participation dans Olivetti (25 % actuellement), prévue initialement pour 1987.

Le Monde ANNONCE

L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

LA PLUS BELLE VUE
6 pièces sur Seine-Sud
Téléphone : 45-08-96-59.

2e arrdt

Particulier vend STUDIO
Refait à neuf, immeuble ancien, 1er étage, téléphone rue commerçante, Paris, 75002
Bas prix. Rens. 81-60-40-60.

3e arrdt

BD BEAUMARCHAIS
Magnifique 4 P., s/balc., gde hauteur sous plafond, 115 m²
1.850.000 F. – 47-34-36-17.

4e arrdt

RUE DES ARCHIVES
115 m² - CHARME
2.400.000 - 43-54-25-70.

5e arrdt

AUSTERLITZ STUDETTE
Coin cuis., salle d'eau, plein soleil. 200.000 F. 43-22-61-35.

GAY-LUSSAC P. de t. 2/3 p., tt cft, clair
Px 945.000 F. 43-25-97-16.

6e arrdt

6e SUR VERDURE
Imm. pierre de t., 4e asc. 4 P. + gde cuis. équipée, chbre serv.
2.600.000 F. Etude
RIVE GAUCHE. 42-22-70-63.

7e arrdt

BAC imm anc. STANDING 2 p., PARFAIT ÉTAT, calme, soleil.
650 000 F, 42-60-19-39.

8e arrdt

ÉTOILE
magnifique 6 P., 200 m²
parfait état, vue, soleil
Tél. le matin : 42-60-42-20.

10e arrdt

76 m². 790.000 F
3 P., tt cft, bd St-Denis
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

11e arrdt

AV. DE LA RÉPUBLIQUE
Sortie M°, studio tt cft. 1930
Prix : 182.000 F.
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

BASTILLE 300 m²
DUPLEX, belle surface à aménager. 20 fenêtres, poss. prof. lib. 8.500 le m². Ecrire ACP, 8, rue Arcade, 75008 PARIS.

12e arrdt

M° DAUMESNIL
récent gd 2 P., 51 m², balc. s/jard., tt cft + box, ss-sol
680.000. MICOT 43-44-49-87.

13e arrdt

MONTSOURIS (Près)
Imm. récent, dble liv., 2 chbres balcon, tt cft, poss. parking
Téléphone : 42-72-40-19.

14e arrdt

MONTPARNASSE
IMM. RÉC. STANDING 2 p., 45 m² terrasse, vue except., soleil, parkg. 42-60-19-39.

18e arrdt

A RÉNOVER
Marché Dejean, 24 m². 150.000 F.
Rue Marcadet, 30 m². 170.000 F.
3 poss, cuis., w.-c. 400.000 F.
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

20e arrdt

ORIGINAL 2 P., 80 m², belle décoration, imm. p. de t., park.
880.000 F. 45-22-83-41.

78-Yvelines

ST-GERMAIN CENTRE
Hôtel part. XVIIIe, caractère 4 P. 93 m², poutres, charme
IMMO NEUILLY. 46-40-09-91.

92 Hauts-de-Seine

92 Nanterre vieux centre, commerces, marché, RER 5 mn. Appt caractère rustique, rénové, triple exposition, 70 m². 3e et dernier étage sans vis-à-vis, dans immeuble 19e s., refait. Séjour, charpente, cheminée, 2 chbres, s. de bns, w.-c., cuisine, coin repas, rangements, faibles charges. 510.000 F. Possibilité cave insonor. 30.000 F.
Téléphone : 45-66-41-01
et 48-94-56-31.

94 Val-de-Marne

LA VARENNE-R.E.R.
3 p. neuf 65 m² + jardin privatif, prêt convent., 825 000 F.

CHARENTON-ÉCOLES
appts NEUFS 4 p. ch. individuel. PRÊT CONVENTIONNÉ.
THUMAL 48-83-12-11.

Province

Prix très intéressant
2 h 30 de PARIS, à vendre près forêt, appartement 50 m² + terrasse à STELLA-TOUQUET, 5 mn plage, dans petit immeuble, tout confort, cuisine aménagée, charges minimes.
Mme PECQUEUR.
Tél. h bureau, Châtellerault
(16) 49-21-81-77
ou après 20 heures
(16) 49-21-21-03.

Vend TROUVILLE plein centre, près mer, lux. STUDIO NEUF. Aucune charge collect. 215 000 F. T. (16) 43-23-14-32.

APPT F3 A VENDRE DAX, immeuble de standing.
Prix 560 000 F.
Tél. : (16) 59-55-45-50.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. T. 48-73-57-80.

AGENCE LITTRÉ
Recherche pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paie comptant chez notaire. Tél. : 45-44-44-45.

Rech. APPARTEMENTS même avec gros travaux. Paris, banlieue proche, 43-48-77-53.

locations non meublées offres

Paris

3 P., 96 m², gde cuis. équipée, bains, 2 w.-c., penderies, cellier, park. état neuf. Vue sur SEINE. 10e ét. 11.700 F., ch. compr. ce jour. 54, QUAI DE GRENELLE (TOTEM)
Téléphone : 42-66-27-32.

2-3 pièces, tout confort 3.800 F. Charges comprises
IMMO MARCADET 42-52-01-82.

Région parisienne

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Dans parc boisé 5' RER. A louer SANS COMMISSION appartements dans imm. neufs
studio à partir 2 700 F
2 pièces à partir 5 150 F
3 pièces à partir 5 400 F
4 pièces à partir 7 100 F
Loyer comprenant parking et charges, chauffage et eau chaud indiv. S/pl. du mardi au samedi de 15 h à 17 h 30.
2, bis, rue de la Rochejacquelin, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

locations meublées demandes

Paris

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES
pour clientèle étrangère
APPTS DE STANDING
pour Ambassades et Sociétés
S'adr. : SERVICE ACCUEIL
Téléphone : 42-56-28-16.

échanges

Part. à part. propose échange d'un 3 pces à LEVALLOIS, métro Anatole-France, tt cft, bien situé, contre 2 pces à Paris, étudie ttes propositions
47-48-16-75, apr. 20 h.

terrains

A vdre St-Barthélémy 97
terrain 2.995 m²
avec permis de construire pour
1 maison, 4 bungalows, piscine
400 m² constructible
Terrain bien constitué, agréablement ventilé, possibilité de louer la maison et les bungalows de type hôtellerie
Actuellement seule la citerne est construite
Prix terrain + construction citerne : 1.250.000 F
Pour renseignements :
Tél. 35-68-66-00.

maisons de campagne

A vdre à Lesperon, dans forêt landaise, très ancienne maison à restaurer. Prix 250 000 F.
Tél. : (16) 58-55-45-50.

propriétés

Limite Charente-Périgord sur 10 000 m² clos murs, pavillon 7 p., tennis, piscine, sauna, salle billard, dépend. 300 m², 1 600 000 F ou échange appt Paris, Nive, Biarritz. Agence Deville (16) 45-65-61-36.

domaines

A vendre 15 km Dax (Landes). Domaine + maison ancienne 3 pièces, réception, séjour, bureau, 8 chambres, salle de bains., w.-c., toiture refaite 86 + très grandes dépend., pressoir + maison gardien 2 logts, sur 1,5 ha, prés, bois, verger.
Prix : 1 000 000 F.
Tél. : (16) 55-45-45-50.

chalets

STATION DE LA NORMA EN SAVOIE 1 350/3 000 mètres. Vends grand appartement 75 m² avec mezzanine, plein sud, skis aux pieds, 629 000 F. Tél. h bur. 78-85-39-49.

immobilier information

AGENCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE
L'ENTREPRISE DU 3e TYPE!!
– Des honoraires moins chers (20 % en moyenne).
– Une garantie de paiement de loyers INTÉGRALE et UNIQUE.
Toutes transactions immobilières :
achats, ventes, locations, gestion locatives, etc.
L'A.M.I.
OUVRE UNE NOUVELLE AGENCE A PARIS
22, rue d'Aumale, 75009
Téléphone : 40-16-09-09
42-80-69-22.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL.
Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

fonds de commerce

Ventes

VENDEZ ACHETEZ
Commerces, Propriétés entre particuliers
IFIC
partout en France.
UN SIMPLE APPEL GRATUIT.
TÉL. : 05-30-15-15.

Sud-Ouest. Cycle, motos, motocult., carbur., accessoires, atelier réparat., logt tt cft 120 m², 500 000 F, possib. achat murs. Agence Deville (16) 45-65-61-36.

OFFRES D'EMPLOIS

PROFIL - Recrutement recherche pour société d'études de marchés (Paris-5e)
DIRECTEURS D'ÉTUDES
de haut niveau (qualité et quantité)
Expérience minimum 3 ans en institut nécessaire
Ecrire à PROFIL.
19, rue de l'Ancienne-Comédie 75006 Paris - Discrétion assurée.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE AU PAIR
St-Cloud. Recherchons J.F. pour s'occuper d'enfants. Nourrie, logée. Tél. 46-02-46-06 après 19 h 30.

Dynamique et Méthodique. Secrétaire de direction, 27 ans, bil. anglais, 7 années d'exp. marketing ccial et communication ch. poste stable dans les secteurs presse publicité ou tous secteurs dynamiques et innovants. Tél. après 20 heures 42-62-16-44 ou 42-23-34-59.

Avis aux Agences
JEUNE FEMME
15 ANS D'EXPÉRIENCE
dans gd hebdomadaire national cherche poste à responsabilités. Facturation, gestion et suivis comptables. Libre rapidement. Paris. T. 39-87-46-87.

DU 30-3 au 30-6-87
J.F. 20 ans cherche
STAGE SECRÉTARIAT
(anglais, espagnol) pour 2e année BTS Option : traitement de texte. Téléph. : 48-27-79-80.

J.F. cherche emploi stable STÉNODACTYLO
Paris ou banlieue Sud.
Tél. : 69-24-77-78.

L'AGENDA

Artisans

Dominique RACINE
Décoration. Coordination de chantier (TCE)
Téléphone : 47-81-36-00.

Bijoux

ACHAT BIJOUX OR, BRILLANTS
Anciens, modernes, argenterie
PERRONO, bd des Italiens
Opéra 4, Chaussée-d'Antin
Étoile 37, av. Victor-Hugo
Ventes. Occasions. Échanges
Référence de Paris pas cher.

Cours

PRÉPARATION ÉPREUVE ANTICIPÉE FRANÇAIS 1re ET TERMINALE, SUCCÈS ASSURÉ. TÉL. : 39-62-56-31.

Détectives

FILATURES, ENQUÊTES
Rapports utilisables devant les tribunaux. 30-40-90-26.

Littérature

L'ENCRIER ASS. D'ÉDITION cherche manuscrits dactylo., nouvelles, recueils, romans, 247, r. Vaugirard, 75015 Paris.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
Prix posée : 99 F/m²
Téléphone : 46-58-81-12.

Stages

Fille collab. journal, étud. au C.L.C.F. ch. stages scripts. Ecrire sous le n° 6 924 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, Paris-7e.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND (Haut-Jura)
Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIIe siècle confortablement aménagée, chambres avec salle de bains, table d'hôtes, cuisine régionale, pain maison cuit au feu de bois. Accueil limité à 12 personnes, ambiance sympa. Tarif de 1 950 F à 2 350 F sem./pers. selon période tout compris. Pension, vin, matériel ski de fond, accompagnement, 81-38-12-51.

Part. loue GUADELOUPE superbe villa pour 2 à 4 personnes, près mer, dans gds jardins, 4 km golf, gd séjour, cuis., chbre climat., s. de bains, gdes terrasses. Px 2 800 F à 4 500 F semaine, suivant période. Tél. (16) 35-82-97-90.

LA PLAGNE
(1.950 mètres)
A louer :
du 18 au 24 janvier 1987
STUDIO 3 personnes, tout confort, balcon plein Sud, pied des pistes
Galerie marchande et cinémas à proximité
Prix : 1.100 F
Tél. : 43-31-70-63
(9 heures à 12 heures)
(le soir à partir de 19 h 30).

Spécialités régionales (vins)

MONTLOUIS
Appelation contrôlée, vin blanc, sec, 1/2 sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs sur demande
A. CHAPEAU Vigneron
15, rue des Aîtres, Husseau
37270 MONTLOUIS-S-LOIRE.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Ford Escort Laser 1300 5 cv, oct. 83, mod. 84, gris métal., radio, 56 800 km, 35 000 F. Gauthier 45-48-20-86 bureau, 43-31-70-63 domicile.

de 8 à 11 C.V.

VENDS CX 2000 Super Excellent état mécanique, année 1978, 98 800 km, autoradio, banquettes, bulles.
Px 12 000 F. T. 43-50-64-38.

de 12 à 16 C.V.

A vendre CX 25 turbo D, 83 000 km, Argus 84, boîte 5 inter, Tweed, ttes options, vert espadon, fermeture électr., 66 000 F T. (1) 39-69-01-47.

deux-roues

A vendre Honda
CB 125 T - 7.000 F
Téléphone : 39-75-59-94.

Social

Les nouvelles règles de licenciement

Des «plus» et des «moins» dans les travaux publics

Les négociations sur les procédures de licenciement pour cause économique et sur la «formation qualifiante» des jeunes dans les travaux publics se sont achevées le jeudi 30 octobre à 3 h 30 sans que les syndicats précisent leurs intentions. Si la CGT a confirmé son refus en claquant la porte une demi-heure avant la fin de la réunion, les autres organisations donneront leur réponse le lundi 3 novembre. Des décisions qui s'annoncent difficiles pour des syndicats qui constatent que, par rapport à l'accord interprofessionnel sur les licenciements signé avec le CNPF, *«il y a*, comme l'indique la CFDT, *d'un côté des plus et de l'autre des moins»*.

Lors de la négociation au CNPF, M. Jean-Louis Giral, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), avait fait un *«éclat»* en quittant la réunion avant la fin et en décidant de s'exclure du champ d'application de l'accord. Pour M. Giral, le système de contrôle instauré pour l'autorité administrative est *«pernicieux»*, les inspecteurs du travail pouvant être tentés, selon lui, d'élargir peu à peu leur domaine, ce qui risque d'être source de *«conflits»*. Aussi, le texte de la FNTP se borne-t-il à mentionner pour le respect des procédures, l'article L. 611-1 du code du travail qui évoque en termes généraux la mission de l'inspection du travail quant au constat des infractions.

Même si le second projet de loi préparé par M. Séguin doit se fonder pour l'essentiel sur l'accord interprofessionnel, M. Giral met en avant l'engagement de MM. Chirac et Séguin de tenir compte aussi des accords professionnels, ce qui laisse la porte ouverte à des dérogations reconnaissant la *«spécificité»* de certaines branches. Le texte mis au point dans la nuit du 29 au 30 octobre dans les travaux publics prévoit explicitement que dans le cas où la future loi rendrait *«inapplicable»* l'un ou l'autre des articles de l'accord *«celui-ci serait, dans sa totalité, nul et non avenu»*.

Le protocole des travaux publics prévoit des délais plus courts – entre la première réunion d'information et la notification des licenciements – que dans l'accord interprofessionnel : par exemple, 15 jours *«lorsque le nombre de licenciements envisagé est supérieur à 5 et au plus égal à 30 dans une même période de 30 jours»*.

En contrepartie, la FNTP, qui s'est gardée de faire des contrats de conversion une obligation, a accordé un *«plus»* par rapport à l'accord interprofessionnel sur la consultation *des représentants du personnel*. Dans les travaux publics, elle interviendra pour *«avis sur le projet de licenciement»* pour des licenciements de 6 à 30 salariés. L'accord interprofessionnel, lui, ne prévoit une consultation des institutions représentatives pour des licenciements de 2 à 9 salariés que sur les mesures sociales d'accompagnement *et non* sur le projet de licenciement lui-même (où la consultation n'est prévue qu'à partir du seuil de 10 licenciements).

Autres innovations dans les travaux publics, souvent demandées par les syndicats : une meilleure protection sociale pour les licenciements *«pour fin de chantier»* (avec mesures d'accompagnement), une *majoration des indemnités* de licenciement (avec un *«complément forfaitaire»*, égal par exemple pour les salariés ayant de deux à cinq ans d'ancienneté à 70 % de l'indemnité de licenciement), la création d'un *«répertoire des offres et demandes d'emplois»* accessible à tous les salariés et *a fortiori* aux licenciés... «sauf problème de dernière minute», la CGC (qui a refusé l'accord avec le CNPF...) à l'intention de signer mais les débats risquent d'être vifs à la CFTC et surtout à la CFDT et à FO...

MICHEL NOBLECOURT.

Creusot-Loire : une reconversion réussie ?

«La reconversion, c'est possible : plus de 90 % de réinsertion», c'est de qu'affirme, dans un livre à paraître dans quelques jours (1), M. Jean-Pierre Deck, qui a présenté, jeudi 30 octobre, le bilan de l'Association pour le reclassement et la formation d'anciens salariés de Creusot-Loire (ARFAS), quelques jours avant sa dissolution après plus de vingt mois d'activité, et vingt-deux mois après la mise en règlement judiciaire de Creusot-Loire, le 21 décembre 1984, et le licenciement de 1 283 salariés (voir *le Monde* du 8 novembre 1985).

Le chiffre est peut-être excessif, mais le résultat de l'opération peut être considéré comme *«satisfaisant»*, beaucoup plus en tout cas que celui d'autres exemples, comme Talbot. En effet, actuellement, 902 licenciés ont repris un emploi sur les 1 126 candidats (si l'on défalque les 98 retours au pays d'immigrés, les 31 personnes qui ont bénéficié d'une préretraite dans le cadre de la convention de protection sociale de la sidérurgie, et les 28 mis en invalidité). 171 licenciés ont retrouvé un emploi par eux-mêmes, mais beaucoup y ont été aidés par l'association, qui a organisé un stage *«d'aide à la recherche d'emploi»* et un *«atelier pratique»*.

Aujourd'hui, 33 salariés seulement restent en attente de reclassement, auxquels il faut ajouter les 49 qui ont refusé les offres d'emploi proposées. Enfin, parmi les 304 personnes qui ont préféré *«capitaliser»* l'indemnisation prévue pour ceux qui entraient en formation, 42 seulement se trouvent aujourd'hui sans emploi : essentiellement des personnes ayant échoué dans la création d'une entreprise.

Quels emplois ont retrouvé ceux qui ont été ou ce sont *«recasés»* ? Il s'agit à 90 % d'emplois salariés. La déqualification a été exceptionnelle (3,3 % des intéressés). Si la majorité des salariés ont retrouvé un emploi avec une qualification identique à celle qu'ils avaient à Creusot-Loire – et un salaire comparable, – 13,7 % ont même une qualification supérieure, tandis que 27,5 % exercent un autre métier, grâce à la formation assurée par l'ARFAS.

De l'expérience de Creusot-Loire, M. Deck a tiré plusieurs principes qui, selon lui, doivent être respectés pour réussir toute reconversion. D'abord évaluer dès le départ (en moins de deux mois) les acquis professionnels des salariés licenciés afin d'éviter les *«formations parking»* sans utilité. Ensuite chercher quels types d'entreprises peuvent utiliser les licenciés, et dans quelles activités, pour mettre en place des formations *«passerelles»*. Assurer aussi des formations polyvalentes, qui accroissent les possibilités du salarié de passer d'une grande entreprise à une PME.

Autre principe : mettre en place un organisme capable de coordonner l'ensemble des interventions nécessaires au reclassement. Ainsi l'ARFAS réunissait des personnes venant du secteur public (ANPE, AFPA, direction départementale du travail) et du privé (notamment des anciens de Creusot-Loire), pour prendre en charge recherche d'emplois, formation et rémunération des personnes licenciées, et contacts avec les collectivités locales, les responsables du «pôle de conversion» de la région du Creusot, les sociétés financières de conversion. Elle a en particulier versé 7,3 millions de francs de primes aux employeurs embauchant des licenciés de Creusot-Loire.

Parmi les problèmes du reclassement, M. Deck en a souligné deux. D'une part, la présence parmi les licenciés de personnes ayant des difficultés particulières : handicapés non reconnus, malades, travailleurs complètement *«déstabilisés»* par leur licenciement, ainsi que des victimes d'alcoolisme chronique... Les deux tiers ont pu retrouver un emploi, mais 55 restent, selon M. Deck, *justiciables d'un «traitement social»* spécifique. D'autre part, les difficultés de mobilité qui sont à l'origine de beaucoup de refus d'emplois, et qui sont bien plus fortes pour les ouvriers que pour les cadres.

G. H.

★ Editions Erès.

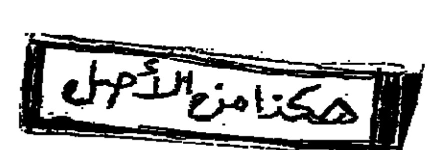
● **M. Sainjon réélu secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT.** – A l'issue du trente-deuxième congrès de la fédération de la métallurgie CGT, qui s'est achevé le 29 octobre à Marseille, M. André Sainjon, âgé de quarante-trois ans, a été réélu pour la quatrième fois secrétaire général. Contesté il y a quelques mois, M. Sainjon a remporté un succès personnel important à Marseille, même si un de ses opposants, M. Jean-Louis Fournier, secrétaire du syndicat de Renault-Billancourt, a fait son entrée au bureau fédéral. Le 28 octobre, lors du congrès, M. Krasucki avait annoncé *«d'autres actions coordonnées dans le secteur public et privé»*. Répondant lui-même aux intervenants sur l'activité de la fédération – à la place de son secrétaire général, M. Sainjon, ce qui est une innovation, – M. Krasucki a ajouté : *«Nous marquons des points, remportons des succès parfois timides mais qui existent. Il s'agit d'un début.»*

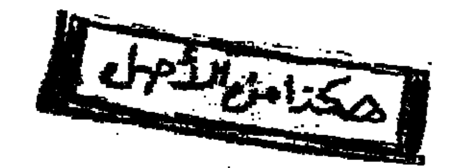
Nouvelles suppressions d'emplois dans le Nord

De nouvelles suppressions d'emplois ont été annoncées le jeudi 30 octobre. A Lys-lez-Lannoy, près de Roubaix (Nord), 272 emplois vont être supprimés à l'usine Stein Industrie, filiale d'Alsthom-Atlantique (fabrication de générateurs de vapeur et de chaudières, 821 salariés). La direction générale explique sa décision par la nécessité pour le groupe d'adapter ses capacités de production aux besoins du marché en France et à l'étranger. Avec l'appui de la CGT, de la CFDT et de la CFTC, une centaine de salariés retenaient dans la nuit du 30 au 31 octobre leur directeur pour exprimer notamment leur refus des congés de conversion proposés dans le plan social.

A Valenciennes (Nord), la direction a annoncé, le 30 octobre, au *comité d'établissement*, la suppression de 189 emplois avant la fin mars 1988 dans les services administratifs centraux d'Usinor (avec 120 congés formation-conversion). A l'issue d'une manifestation CGT-CFDT-CGC à Valenciennes, quelques salariés ont brûlé des documents administratifs des services d'Usinor.

● **Appel à la grève le 4 novembre chez Michelin.** – Les syndicats CFDT, FO et CFTC de Michelin ont appelé, le 29 octobre, à une grève le 4 novembre pour protester contre les 2 222 suppressions d'emplois – dont 1 650 à Clermont-Ferrand – annoncées le même jour devant le comité central d'entreprise (*le Monde* du 30 octobre). La CGT a lancé un appel, pour le même jour, à deux heures de grève. Le plan prévoit 2 091 départs en préretraite pour les salariés de plus de cinquante-cinq ans. Les ouvriers seront principalement concernés : ils représentent 1 220 des 1 650 emplois supprimés à Clermont-Ferrand.





Marchés financiers

La baisse du taux d'escompte japonais

Une nouvelle donne pour les marchés monétaires

« Dans l'état de surliquidité du marché japonais, la nouvelle baisse du taux de l'escompte constitue tout au plus un signal d'encouragement aux chefs d'entreprise et un gage de bonne volonté à l'égard des Etats-Unis. » Cette réaction d'un banquier japonais résume à elle seule le sentiment qui prévaut à Tokyo à l'annonce de la baisse de 0,5 point, qui ramène à 3 % le taux de l'escompte. Cette réduction, la quatrième de l'année, porte le loyer de l'argent à son plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale.

De l'avis général, elle n'aura qu'un effet très limité sur une économie qui digère pourtant difficilement la flambée de 55 % en un an du yen à l'égard du dollar. Mais elle offrira, à l'issue d'une semaine qui a vu le billet vert se raffermir, une nouvelle marge de manœuvre à la réserve fédérale américaine pour réduire son propre taux d'escompte sans crainte de chute du dollar, si le besoin s'en fait sentir au lendemain des élections législatives du 4 novembre : le comité politique monétaire de l'institut d'émission doit en effet se réunir à Washington, le 5 novembre.

Cette *« pensée américaine »* à la veille d'un scrutin difficile pour le président Ronald Reagan a été soigneusement calculée. Elle permet d'aller – dans le sens d'une stabilisation de la parité dollar-yen sans coûter très cher au Japon. Comme le soulignait récemment M. Shirujo Ogata, vice-gouverneur de la Banque du Japon avant de devenir vice-président de la Banque de développement du Japon, *« on ne peut donner trop souvent à boire aux chevaux »* et ce n'est pas une baisse, réduite, du taux de l'escompte qui permettra de doper les investissements productifs au Japon. Elle a toute chance, au contraire, de stimuler un peu plus les placements financiers à l'étranger, et tout particulièrement aux Etats-Unis.

Les dirigeants japonais font ainsi, en douceur, coup double, à l'intérieur et à l'extérieur. Pressés de limiter les effets déflationnistes de la *flambée du yen, ils donnent un léger* ballon d'oxygène aux entreprises, notamment moyennes et petites, rendues très vulnérables à l'exportation. Un encouragement après la déception provoquée par un plan de relance de 3 500 milliards de yens, dévoilé en septembre et qui se révèle en grande partie une *« coquille vide »*, selon les observateurs : nombre de projets n'ont rien de nouveau et le financement est loin d'être totalement assuré par le budget additionnel prévoyant l'émission de 549 milliards de yen et présenté par le ministre des finances, ce 31 octobre. Le léger coup de pouce au crédit ne suffira certainement pas à calmer les inquiétudes nées de la montée du chômage, officiellement de 2,8 %, ou d'une croissance que tous les experts situent entre 2 et 3 %, alors que le gouvernement tablait sur 4 %. Au moins constitue-t-il un début de preuve de *« volontarisme »*.

Sur un plan international – ce qui, au Japon, se ramène largement aux relations avec les Etats-Unis, – la décision de la Banque du Japon comporte de solides avantages. Annoncée le jour même où le ministère des finances, annonçait de nouveaux records *« historiques »* de la balance commerciale – 9,8 milliards de dollars en septembre – et de la balance des comptes courants – 9,11 milliards, – la perspective d'un renforcement des flux de capitaux vers le marché financier américain ne peut qu'atténuer l'irritation commerciale persistante de Washington.

Les Etats-Unis, même s'ils poursuivent leur offensive pour obtenir une plus grande ouverture des frontières japonaises, reconnaissent discrètement qu'on ne peut totalement dissocier un excédent commercial nippon appelé à tourner autour de 80 milliards de dollars en 1986 et des placements évalués entre 60-70 milliards cette année qui viennent financer largement les déficits américains. S'ils ont soigneusement choisi leur heure pour utiliser l'arme du crédit, les Japonais ont toutefois introduit une nouvelle variable dans le jeu monétaire international dont les cambistes suivront de près les conséquences au cours des jours à venir. Renforcé par un déficit commercial américain moins important que prévu par les marchés, le dollar *n'a guère bougé par rapport* au yen, mais s'est trouvé dopé à l'égard des monnaies européennes et tout particulièrement du mark.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Léger recul du déficit commercial aux Etats-Unis

Le déficit commercial américain est revenu à 12,6 milliards de dollars en septembre contre 13,3 milliards en août et un record de 18 milliards en juillet, annonce le département du commerce. Ce déficit, le plus faible depuis cinq mois, constitue un signe encourageant, même si en rythme annuel le solde négatif du commerce extérieur reste impressionnant, (170,5 milliards de dollars contre 148,5 milliards en 1985). Le déficit des échanges industriels s'est en effet réduit, le mois dernier, de près de 1,5 milliard de dollars grâce au plus faible flux d'achats à l'étranger depuis février dernier. Une amélioration partiellement annulée par la hausse des importations de pétrole, due, en partie, à un renchérissement du prix du baril. Par contre, la balance agricole retrouve pour le second mois consécutif un excédent de 138 millions de dollars contre 132 millions en août. Le léger redressement de la balance commerciale est, au total, dû à une chute des achats.

L'affaire des Presses de la Cité

La COB émet des réserves sur la filiale France-Loisirs

L'affaire des Presses de la Cité, que l'on pensait achevée avec la victoire remportée par le financier franco-britannique James Goldsmith (*le Monde* du 29 octobre), se complique. La Commission des opérations de Bourse (COB) vient, en effet, d'émettre les plus expresses réserves sur la promesse faite à la Générale occidentale (groupe Goldsmith) par les dirigeants actuels et ancien des Presses de la Cité, MM. Claude Nielsen, PDG, Bernard Fallois, directeur général, et Armand de Caro, ancien administrateur, de lui vendre leurs participations personnelles de 0,15 %, qu'ils détiennent conjointement dans la filiale France-Loisirs, enjeu de la bataille (France-Loisirs fournit l'essentiel des bénéfices) qui avait opposé MM. De Benedetti et Goldsmith.

De fait, MM. Nielsen, Fallois et de Caro s'étaient déjà engagés, en juin et juillet derniers, à céder aux Presses de la Cité cette fameuse participation dont ils étaient propriétaires en tant que personnes physiques.

Irrévocable, cette première promesse de vente était valable dix ans. Elle allait dans le sens de l'histoire. Depuis 1981, les Presses de la Cité, déjà détentrices de 49,85 % des actions France-Loisirs, dont l'autre actionnaire est le groupe allemand Bertelsmann (49,85 % directement et 0,15 % indirectement), consolidaient les comptes de cette filiale avec les siens.

Le 2 octobre, les dirigeants des Presses de la Cité s'étaient dégagés, ne s'estimant pas liés. La COB fait valoir que *« cette modification est intervenue à des dates postérieures au dépôt, le 24 septembre 1986, à la Chambre syndicale des agents de change d'une offre publique sur les titres de la société »* (Presses de la Cité).

Dans ces conditions, elle estime que : 1) *« l'abandon explicite ou implicite des promesses de vente unilatérales faites au bénéfice de la société qu'ils dirigent constitue de la part des dirigeants sociaux des Presses de la Cité des actes dépassant la gestion courante de la société, actes de nature à emporter modification de la situation des Presses de la Cité telle qu'elle existait à la date du lancement de l'offre initiale »* ; 2) *« ce comportement est contraire aux principes et aux règles définis dans la décision générale de la commission du 25 juillet 1978 et appelle donc ses plus expresses réserves quant à leur conformité à la réglementation boursière »*.

Le communiqué n'est pas plus explicite, mais, dans les milieux boursiers, on pense qu'il ne devrait pas remettre en question la convention d'association signée par CERUS (groupe De Benedetti) et la Générale occidentale pour former un « pool d'actionnariat » des Presses de la Cité.

PARIS, 30 octobre ↑

Sensible raffermissement

Timidement amorcé quelques heures auparavant, le mouvement de reprise s'est amplifié jeudi rue Vivienne. Dans la matinée déjà, le marché avait manifesté de bien meilleures dispositions (+ 1,49 %). Il devait ensuite maintenir son allure en l'accélérant. A la clôture, l'indicateur instantané avait progressé de 1,55 %.

Autour de la corbeille, les commentaires allaient bon train sur la rumeur d'une possible baisse du taux d'escompte japonais, qui serait annoncée vendredi matin. Aussitôt, les boursiers revivaient avec l'espoir fou d'un abaissement des taux en Allemagne de l'Ouest.

Le mouvement s'amorçait d'abord sur le marché obligataire, et surtout sur le MATIF. Le contrat à échéance juin 1987 se traitait à 108,95, en hausse de 1,20 %.

Sur le marché des valeurs, les professionnels estimaient cependant que la reprise était trop rapide, émettant ainsi quelques réserves sur sa solidité. Certes, New-York apparaît mieux orienté, et les résultats des sociétés sont favorables. Mais les opérateurs attendent maintenant de savoir quelles sont les perspectives intrinsèques du marché français : si beaucoup estiment que 1987 sera une bonne année, 1988 pourrait être médiocre. D'autres indiquaient que les investisseurs n'étaient pas prêts à se ruer sur Saint-Gobain, la prochaine « privatisable ».

Parmi les plus fortes hausses, on notait Crédit national, Bail Equipement, SAT, SCREG et Fives-Lille. Au repli figuraient Radiotechnique, Damart, Spie Batignolles, Roussel-Uclaf et l'emprunt 4,5 % 1973 (– 2,5 %).

Lingot : 86 150 F (– 500 F). Napoléon : 522 F (inchangé).

NEW-YORK, 31 octobre ↑

En net progrès

Wall Street a connu, le 30 octobre, une séance de forte hausse, dans un marché très actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé à 1 878,26, enregistrant un gain de 26,43 points. 195 millions de titres ont été échangés ; on notait 1 090 valeurs en progression, 526 en repli et 404 inchangées.

Autour du Big Board, les opérateurs ont réagi favorablement à l'annonce d'une diminution du déficit de la balance commerciale américaine pour septembre. Alors que les prévisions le situaient dans une fourchette comprise entre 13 et 17 milliards de dollars, celui-ci n'a atteint « que » 12,56 milliards de dollars.

Le marché a, de surcroît, anticipé l'annonce imminente par le Japon d'une baisse du taux d'escompte japonais. Cette perspective a favorisé une détente des taux d'intérêt obligataires à New-York.

Quant au limogeage du cheikh Yamani, ministre saoudien du pétrole, il a provoqué un raffermissement des valeurs pétrolières.

Parmi les valeurs les mieux orientées, on notait Amoco (+ 2 3/8 à 65 1/8), International Paper (+ 2 1/4 à 71 3/4) et Chevron (+ 2 1/2 à 43 3/4). USX Corp, Goodyear et American Telephone comptaient parmi les titres les plus traités (plus de 3 millions de transactions).

VALEURS	Cours du 29 oct.	Cours du 30 oct.
Alcoa	35 5/8	36 5/8
A.T.T.	24 5/8	25
Boeing	52 7/8	53 1/8
Chase Manhattan Bank	36 1/4	35 5/8
Du Pont de Nemours	83 1/2	84 3/4
Eastman Kodak	60 3/8	61
Exxon	65 3/4	67 5/8
Ford	57 5/8	58
General Electric	78	78 3/4
General Motors	69 3/4	71 3/8
Goodyear	48 5/8	49 1/4
I.B.M.	121 1/8	122
I.T.T.	54 1/8	54 3/4
Mobil Oil	35 3/4	37 1/2
Pfizer	60 1/2	61
Schlumberger	31 5/8	32 1/2
Texaco	34 5/8	34 7/8
U.A.L. Inc.	58 7/8	58 1/4
Union Carbide	22	22 1/8
U.S.X.	25 1/2	25 5/8
Westinghouse	56 3/8	58
Xerox Corp.	55	54 7/8

CHANGES

PARIS

Dollar : 6,74 F ↑

Dopé par la baisse du taux d'escompte japonais à 3 % (contre 3 1/2 %) et la réduction du déficit commercial américain *(voir d'autre part)*, le dollar est remonté en flèche sur toutes les places financières internationales pour coter 2,0650 DM (contre 2,0188 DM la veille). A Paris, où le marché des changes ne fonctionnera pas ce jour, veille de Toussaint, le billet vert s'échangeait entre banques à 6,74 F (contre 6,5920 F jeudi).

FRANCFORT	30 oct.	31 oct.
Dollar (en DM) ...	2,0188	2,0650
TOKYO	**30 oct.**	**31 oct.**
Dollar (en yens) ...	159,90	162,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 oct.)	7 5/16 %
New-York (30 oct.) ..	6 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	29 oct.	30 oct.
Valeurs françaises ..	144,9	146,9
Valeurs étrangères ..	107,7	108,8

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	378,4	382,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 oct.	30 oct.
Industrielles	1851,80	1878,37

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 oct.	30 oct.
Industrielles	1 267,2	1 279,1
Mines d'or	285,9	288,6
Fonds d'Etat	82,34	82,39

TOKYO

	29 oct.	30 oct.
Nikkei	16585,4	17010,9
Indice général ...	1375,47	1421,92

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 30 octobre
Nombre de contrats : 20 487

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Dernier	–	108,25	109,65	109,55	109,30
Précédent	–	107,10	107,90	107,85	107,65

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LA FIRME AMÉRICAINE STANPOOR REVOIT LE « RATING » DE PARIBAS. – La firme new-yorkaise Standard and Poor (Stanpoor), qui est, notamment, spécialisée, avec l'autre grand organisme américain Moody's, dans l'octroi d'un *rating* (notation sur le risque financier encouru) applicable aux grands émetteurs internationaux, va réexaminer, *« avec des implications négatives »*, le prestigieux « triple A », dont bénéficie, depuis 1979, le groupe Paribas. La privatisation de la société, prévue pour 1987, et les pertes (400 millions de francs) accumulées par le Crédit du Nord, sa filiale à 51 % (*le Monde* daté 19-20 octobre), sont à l'origine de cette décision de réexamen qui devrait durer plusieurs semaines, a expliqué Jack Salady, responsable de Stanpoor pour les banques étrangères. De passage à New-York, M. André Azoulay, porte-parole de Paribas, a assuré que la situation du Crédit du Nord était à présent « maîtrisée ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT – Obligations 10,30 % – 1978

Les intérêts courus du 6 novembre 1985 au 5 novembre 1986 seront payables à partir du 6 novembre 1986 à raison de 185,40 F par titre de 2 000 F nominal contre détachement du coupon n° 8 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 20,60 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 30,88 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales), soit un net de 152,46 F.

A compter de la même date, les obligations comprises dans les séries de numéros 225 964 à 228 150 et 232 151 à 243 855 sortis au tirage au sort du 5 septembre 1986 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 9 au 6 novembre 1987 attaché.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste, de la Caisse des dépôts et consignations, au siège de la CNT, 20, avenue Rapp, 75007 Paris, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

Il est rappelé :

– d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

– d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

– enfin, que les titres compris dans les séries de numéros 132 945 à 142 236, 215 715 à 225 963 et 295 459 à 308 763, sont respectivement remboursables depuis le 6 novembre 1983, le 6 novembre 1984 et le 6 novembre 1985.

GRANDS MOULINS DE PARIS

RÉSULTATS SEMESTRIELS

Les comptes arrêtés à fin juin 1986 traduisent, pour la société mère, les conditions d'exploitation difficiles, que nous avions déjà annoncées.

Dans l'environnement déflationniste de l'ensemble des marchés mondiaux de matières premières, la baisse des céréales, jointe à celle du dollar, a exacerbé la compétition entre pays exportateurs et pesé sur les tonnages et les marges à l'exportation de la société.

Sur le marché français, l'accroissement de la concurrence a entraîné une baisse des prix de farines, avec un marché intérieur du blé paradoxalement à la hausse, ce qui a donc eu un double effet de compression de nos marges.

La deuxième partie de l'année paraît, actuellement, devoir être sensiblement meilleure que la première, bien que la société ait subi un manque à gagner important au changement de campagne céréalière, du fait de la décision des autorités de Bruxelles de ne pas accorder l'habituelle indemnité de fin de campagne.

Les comptes consolidés du groupe 1986 se ressentent de la baisse des résultats de la société-mère que n'a pas pu compenser entièremoent la bonne tenue des activités aliments du bétail et produits surgelés.

En milliers de francs	30 juin 86	30 juin 85
Produits d'exploitation consolidés	2 085 678	2 066 266
Résultats groupe avant impôts	35 575	45 232

RÉSULTAT NET DU PREMIER SEMESTRE 1986

les câbles de Lyon



RÉSULTAT NET EN PROGRÈS SENSIBLE

Le résultat net du premier semestre 1986 s'est élevé à 48,1 millions de francs au lieu de 30,9 millions de francs à fin juin 1985.

Cette importante progression du résultat provient essentiellement de la croissance du chiffre d'affaires et de la mise en œuvre de mesures de restructuration qui ont permis d'améliorer la productivité et de limiter les frais généraux.

Les informations disponibles concernant l'ensemble des filiales du groupe Câbles de Lyon permettent d'envisager pour l'exercice 1986 une progression du résultat consolidé part Groupe supérieure à 25 %.



USINOR

L'assemblée générale extraordinaire, qui doit se prononcer sur les opérations de restructuration du capital, se déroulera le mardi 4 novembre 1986 à 9 h 30, non pas à la Tour générale à Paris-La Défense comme prévu initialement, mais le même jour, à la même heure, à la salle Wagram, 39, avenue de Wagram à Paris-17e.

ÉTRANGER

La mission de M. François Missoffe

Dix propositions pour améliorer la présence française en Asie du Sud-Est

Chargé par le ministre du commerce extérieur, M. Michel Noir, de poursuivre la mission sur l'Asie du Sud-Est entamée sous le précédent gouvernement, M. François Missoffe ne se fait guère d'illusion sur la complexité de sa tâche. La France a accumulé les retards dans une région dont la croissance suscite les convoitises de tous les pays industriels et aiguise singulièrement la concurrence. Mais si ce retard semble *« irrattrapable »* vis-à-vis du Japon et des Etats-Unis, le potentiel économique de l'Asie du Sud-Est offre une marge de manœuvre suffisante pour que la France améliore une présence dont la faiblesse est illustrée par le poids des exportations vers cette région : 2,5 % seulement.

Après avoir rappelé dans ses grandes lignes les raisons de cette relative absence française, – une politique des *« coups »* sur les grands contrats sans stratégie d'implantation, un soutien financier parfois mal adapté, l'utilisation insuffisante des transferts de technologie, – M. Missoffe a présenté dix propositions pour remonter la pente. Parmi celles-ci, retenons la constitution d'un fonds d'aide public à l'investissement du type de ceux que la Grande-Bretagne, avec le Commonwealth Fund ou la RFA, avec la DEG (Deutsche Entwicklungs-Gesellschaft), ont créés.



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 30 OCTOBRE

Cours relevés à 17 h 49

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1708	4,5 % 1973	1690	1650	1652	– 2 24
4445	C.N.E. 3 %	4430	4470	4500	+ 1 58
1185	B.N.P. T.P.	1183	1201	1201	+ 1 52
1200	C.C.F. T.P.	1250	1250	1250	....
1148	Créd. Lyon. T.P.	1150	1160	1160	+ 0 86
2555	Electricité T.P.	2572	2650	2650	+ 3 03
2160	Renault T.P.	2115	2138	2130	+ 0 70
2085	Rhône-Poul. T.P.	2080	2138	2138	+ 2 29
1420	St-Gobain T.P.	1420	1395	1390	– 2 11
1370	Thomson T.P.	1395	1390	1390	– 0 35
410	Accor	421	430	430	+ 2 13
1970	Agence Havas	1900	1950	1950	+ 2 63
1720	Ag. Havas C. I.	1670	1740	1740	+ 4 19
735	Air Liquide	760	756	759	– 0 13
1880	Alcatel	1930	1948	1948	+ 0 93
1810	Als. Superm.	1931	1945	1945	+ 0 72
380	A.L.S.P.I.	384	389 90	390	+ 1 56
320	Alsthom ★	329 10	331	332	+ 0 88
2050	Arjom. Prioux	2041	2062	2057	+ 0 78
275	Aussedat-Rey	299	305	305	+ 2
1540	Aux. Entrepr.	1470	1470	1476	+ 0 40
1200	Avions Dassault	1165	1200	1181	+ 1 37
430	Bail-Equipem.	450	479	479	+ 6 44
1070	Bail-Investiss.	1085	1070	1065	....
1080	Cie Bancaire	1128	1155	1156	+ 2 48
500	Bazar H.-V.	535	548	548	+ 2 42
495	Béghin-Say	495	502	502	+ 1 41
425	Berger (Mal)	430	430	430	....
600	Bic	615	615	616	+ 0 16
1460	B.I.S.	1405	1430	1430	+ 1 77
2330	Biscuit (Gén.)	2300	....	....	....
2330	Bongrain S.A.	2255	2250	2250	– 0 22
1360	Bouygues	1361	1385	1380	+ 1 39
4170	B.S.N.	4190	4300	4300	+ 2 62
1100	Carnaud	1076	1083	1088	+ 1 20
3500	Carrefour	3550	3600	3600	+ 1 40
2200	Casino	2265	2360	2360	+ 4 19
1550	Casino A.D.P.	1616	1730	1730	+ 7 05
840	C.C.M.C.	850	860	860	+ 1 17
1270	Cetelem	1245	1303	1314	+ 5 54
1710	C.F.A.O.	1720	1705	1710	– 0 58
460	C.F.D.E.	455	475	477	+ 4 83
1160	C.G.I.P.	1114	1130	1150	+ 3 23
1290	Chargeurs S.A.	1300	1330	1336	+ 2 76
60	Chiers-Châtill.	59	58 50	59	....
690	Ciments franç.	735	745	748	+ 1 76
595	Club Méditer.	600	600	600	....
235	Codetel	234 10	236	236	+ 0 81
405	Cofimeg	406	401	402	– 0 98
880	Coles	1093	1078	1090	– 0 27
210	Compt. Entrepr.	179	199	199	+ 11 17
660	Compt. Mod.	648	650	650	+ 0 30
1250	Créd. Foncier	1225	1249	1260	+ 2 85
500	Crédit F. Imm.	535	553	554	+ 3 55
1550	Crédit Nat.	1542	1652	1646	+ 6 74
275	Crouzet ★	284 50	287	292	+ 2 63
2210	Damart S.A.	2338	2255	2231	– 4 57
4000	Darty ★	4003	4036	4115	+ 2 79
285	Dév. R.d.C. (Ly)	285	285	285	....
550	D.M.C.	517	545	538	+ 4 06
2190	Docks France ★	2370	2380	2419	+ 2 06
1800	Dumez ★	1793	1800	1834	+ 2 28
1330	Eaux (Gén.)	1349	1356	1356	+ 0 59
2960	Ecco ★	3000	2980	3061	+ 2 03
950	Electro-Finan.	969	975	979	+ 1 03
310	Elf-Aquitaine	310	309	310 50	+ 0 16
305	— (certific.)	297	295	295	– 0 67
2300	Epeda-B-Faure	2465	2500	2510	+ 1 82
3190	Essilor	3240	3200	3200	– 1 23
465	Esso S.A.F. ★	465 20	471	467	+ 0 38
3160	Eurafrance	3101	3080	3090	– 0 35
1300	Europcom ★	1363	1370	1380	+ 1 89
2800	Euromarché	2750	2800	2800	+ 1 81
810	Europe n° 1 ★	830	825	820	– 1 20
1380	Facom	1475	1500	1503	+ 1 89
995	Fichet-Bauche	1045	1020	1020	– 2 39
280	Finextel	284	286	286	+ 0 70
180	Fives-Lille	165 50	172	174 70	+ 5 55
240	Fraissinet (Sté)	240	242 50	244 50	+ 1 87
340	Francarep	336	326	326	– 2 97
1000	Fromageries Bel	1030	1030	1030	....
990	Gal. Lafayette	934	989	995	+ 6 53
355	Gascogne	370	374 90	374 90	+ 1 32
300	Géophysique	285 50	292	292	+ 2 27
1420	Gerland	1460	1470	1475	+ 1 02
495	GTM-Entrepose	510	518	520	+ 1 96
690	Guyenne-Gas. ★	661	668	670	+ 1 36
2720	Hachette ★	2630	2621	2650	+ 0 76
770	Hénin (La)	799	800	799	....
65	Imétal	60	60	60	....
790	Imm. Plaine-M.	843	849	849	+ 0 71
4200	Inst. Mérieux	4199	4020	4020	– 4 26
720	Interbail	718	720	720	+ 0 27
1580	Intertechnique	1500	1505	1505	+ 0 33
1030	J. Lefebvre	1035	1060	1060	+ 2 41
1830	Lab. Bellon	1875	1950	1953	+ 4 16
1300	Lafarge-Coppée	1338	1372	1368	+ 2 24
1680	Lebon	1649	1620	1600	– 2 97
4600	Legrand	4500	4640	4640	+ 3 11
1290	Lesieur	1256	1300	1300	+ 3 50
935	Locabail Immob.	935	933	933	– 0 21
595	Locafrance	595	605	607	+ 2 01
1120	Locindus	1117	1125	1124	+ 0 62
940	L. Vuitton S.A ★	1008	1015	1018	+ 0 99
750	Luchaire	735	721	726	– 1 22
1360	Lyonn. Eaux ★	1395	1383	1427	+ 2 22
192	Mais. Phénix	191	190	190	– 0 52
560	Majorette (Ly)	555	550	550	– 0 90
74	Manurhin	87 50	83	82 50	– 5 71
385	Mar. Wendel	380	382	382	+ 0 52
1400	Martell	1477	1500	1500	+ 1 55
2150	Matra	2160	2240	2245	+ 3 93
2480	Merlin-Gerin ★	2479	2498	2501	+ 0 88
2450	Michelin	2450	2495	2495	+ 1 83
1500	Midi (Cie)	1555	1594	1589	+ 2 18
435	Midland Bk S.A.	455	461	460	+ 1 09
610	Min. Salsig. (Ms)	610	612	612	+ 0 32
36	M.M. Penarroya	36 20	37 50	37 30	+ 3 03
2250	Moët-Hennessy	2225	2290	2280	+ 2 47
905	Mot. Leroy-S ★	895	908	916	+ 2 34
63	Moulinex	63 80	64	64 50	+ 1 09
1060	Navig. Mixtes	1075	1090	1094	+ 1 76
175	Nord-Est	180 10	181 50	182 50	+ 1 33
470	Nordon (Ny)	470	475	475	+ 1 06
490	Nouvelles Gal.	506	513	515	+ 1 77
1010	Occident. (Gén.)	1015	1011	1010	– 0 49
1470	Omn.F.Paris	1450	1475	1475	+ 1 72
162	Olida-Caby	162	161	161	– 0 61
470	Opfi-Paribas	460	465	468	+ 1 73
3450	Oréal (L')	3531	3590	3580	+ 1 38
840	Paris-Réescomp	810	830	830	+ 2 46
1120	Pechelbronn	1106	1120	1125	+ 1 71
1320	Penhoet	1332	1335	1335	+ 0 22
980	Pernod-Ricard	1021	1046	1040	+ 1 86
148	Pétroles B.P.	145	148	148	+ 2 06
1090	Peugeot S.A.	1088	1110	1111	+ 2 11
35	Poclain	31 90	32 60	32 60	+ 2 19
1610	Poliet	1603	1580	1605	+ 0 12
795	P.M. Labinal	840	851	853	+ 1 54
....	Presses Cité	2825	2788	2780	– 1 59
1670	Prétabail Sic.	1672	1683	1685	+ 0 77
530	Primagaz	525	525	525	....
490	Printemps ★	486 90	482	499	+ 2 48
1790	Promodès	1800	1820	1820	+ 1 11
280	Provencel S.A ★	283 90	286	286 90	+ 1 17
805	Radiotechn.	830	785	790	– 4 81
155	Raff. Dist. Total	157 50	160 90	162 50	+ 3 17
2230	Redoute (La) ★	2240	2250	2270	+ 1 33
1440	Roussel-Uclaf	1420	1370	1400	– 1 40
900	Roussel-C.N.I.	910	943	943	+ 3 62
4570	R. Impériale (Ly)	4590	4570	4570	– 0 43
285	Sade	286	285 10	285 10	– 0 31
2940	Sagem	3040	3005	3005	– 1 15
725	St-Louis B.	720	740	740	+ 2 77
1610	Salomon	1665	1685	1690	+ 1 50
1050	Salvepar	1070	1085	1085	– 0 46
880	Sanofi	650	674	675	+ 3 84
450	S.A.T.	482	490 10	490	+ 6 06
710	Saupiquet (Ns)	730	730	730	....
780	Schneider ★	704	715	707	+ 0 42
83	S.C.O.A.	78 90	77 10	77 10	– 2 28
450	S.C.R.E.G.	468	499 90	497	+ 6 19
555	Seb ★	549	551	560	+ 2
485	Sefimeg	470	470	475	+ 1 06
1630	S.F.I.M.	1670	1705	1715	+ 2 69
72	S.G.E.	74 50	75	75 60	+ 1 47
510	Sigauss Ent. El.	519	521	523	+ 0 77
900	Silic	939	921	929	– 1 06
605	Simco-U.P.H. ★	631	622	639	+ 1 26
380	Simnor (Li)	362	362	362	....
1210	Skis Rossignol	1258	1270	1270	+ 0 95
885	Slimineo	890	899	894	+ 0 44
215	Sodero (Ns)	219	219	219	....
2030	Sodexho	2010	2050	2050	+ 1 99
415	Sogerap	392	410	410	+ 4 59
1330	Sommer-Allib.	1350	1388	1388	+ 2 81
800	Source Perrier	797	800	801	+ 0 50
1320	Sovac	1340	1370	1370	+ 2 23
840	Spie-Batignol.	970	940	940	– 3 09
505	Strafor	510	506	510	....
340	Synthelabo ★	345	350	349 90	+ 1 42
525	Talcs Luzenac	602	609	612	+ 1 66
2720	Tél. Elect.	2785	2865	2863	+ 2 80
1480	Thomson-C.S.F.	1545	1565	1565	+ 1 29
425	Total (CFP)	425	423 50	422	– 0 70
100	— (certific.)	97 60	97 20	97 20	– 0 40
2700	T.R.T.	2235	2265	2285	+ 2 23
755	U.F.B.	750	765	765	+ 2
1240	U.I.C.	1295	1318	1318	+ 1 77
830	U.I.F.	613	615	615	+ 0 32
1060	U.I.S.	1060	1070	1070	+ 0 94
590	U.C.B. ★	593	611	614	+ 3 54
880	Unibail	900	900	902	+ 0 22
510	Valéo	517	527	525	+ 1 54
80	Vallourec	81	81 50	81 50	+ 0 61
5420	V. Clicquot-P.	5470	5600	5600	+ 2 37
770	Via Banque	747	765	770	+ 3 07
850	Elf-Gabon	838	821	821	– 2 02
87	Amax Inc.	88	86	86 50	– 1 70
375	Amer. Express	389	385	385	– 1 02
155	Amer. Teleph.	161 30	164	164	+ 1 67
84	Anglo Amer. C.	87	86 50	86	– 1 14
465	Amgold	476	475	473	– 0 63
870	BASF (Akt)	902	904	918	+ 1 77
940	Bayer	950	953	970	+ 2 10
113	Buffelsfont.	120 50	118	118 50	– 1 65
230	Chase Manh.	233	239	239	+ 2 57
210	Cie Pétr. Imp.	212 50	211 80	211 80	– 0 32
47	De Beers	46 50	46 30	46 60	+ 0 21
2550	Deutsche Bank	2476	2565	2568	+ 3 83
43	Dome Mines	43 10	43 50	43 50	+ 0 92
1270	Dresdner Bank	1200	1246	1262	+ 5 16
94	Driefontein Ctd	96 50	94 50	94 50	– 2 07
520	Du Pont-Nem.	544	548	565	+ 3 86
375	Eastman Kodak	395	398	400	+ 1 26
37	East Rand	36 50	35 20	35 10	– 3 83
295	Electrolux	303	305	305	+ 0 66
240	Ericsson	239	244	244	+ 2 09
430	Exxon Corp.	438 50	436	436	– 0 57
380	Ford Motors	384	384	384	....
67	Freegold	70 70	69 90	69 90	– 1 13
78	Gencor	77 50	76	71 70	– 7 48
505	Gén. Electr.	510	508	519	+ 1 76
465	Gén. Belgique	465	486	467	+ 0 43
445	Gen. Motors	455	460	467	+ 2 63
61	Goldfields	58	57 70	57 70	– 0 51
41	Gd Metropolitain	40 20	41 40	41 40	+ 2 98
65	Harmony	65 60	63 40	65 10	– 0 76
43	Hitachi	40 20	40 75	41 30	+ 2 73
820	Hoechst Akt.	830	840	846	+ 1 92
99	Imp. Chemical	99 60	100	100	+ 0 40
83	Inco. Limited	84 20	84	84	– 0 23
780	IBM	807	800	826	+ 2 35
340	ITT	345	360 10	360	+ 4 34
151	Ito-Yokado	152	158	159 10	+ 4 67
75	Matsushita	74 60	74 95	75	+ 0 53
700	Merck	708	720	720	+ 1 69
880	Minnesota M.	725	719	719	– 0 82
245	Mobil Corp.	241	236 40	236 40	– 1 90
540	Morgan J.P.	543	548	548	+ 0 92
34800	Nestlé	34650	34900	34900	+ 0 72
128	Norsk Hydro	126	121 70	115	– 8 73
173	[illegible]	183	180 80	180 80	– 1 20
1480	Petrofina	1438	1440	1440	+ 0 13
455	Philip Morris	481	489	490	+ 1 87
134	Philips	130	125 50	125 50	– 3 46
500	Quilmès	519	509	514	– 0 96
540	Randfontein	536	530	534	– 0 37
575	Royal Dutch	556	561	561	+ 0 89
60	Rio Tinto Zinc	61 40	61 10	61 10	– 0 48
78	St Helena Co	85 40	82	82 55	– 3 33
210	Schlumberger	214	207 50	207 50	– 3 03
85	Shell transp.	82 10	83	83 50	+ 1 70
2250	Siemens A.G.	2228	2255	2280	+ 2 33
148	Sony	148	147	148 10	+ 0 06
171	T.D.K.	165	168 50	168 50	+ 2 12
25	Toshiba Corp.	24 80	26 10	26 30	+ 6 04
1370	Unilever	1375	1388	1388	+ 0 94
280	Unit. Techn.	286	292	291	+ 1 74
495	Vaal Reefs	499	494 10	485	– 2 80
345	Volvo	353 90	349 50	352 50	– 0 39
220	West Deep	228	225	226	– 0 87
350	Xerox Corp.	363	363	363	....
1 16	Zambia Corp.	1 18	1 17	1 18	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	[illegible]	..
Emp. 8,80 % 77	123 15	3 882
9,80 % 78/93	104 15	2 880
8,80 % 78/86	100 08	7 787
10,80 % 79/94	108	1 687
13,25 % 80/90	108 70	5 446
13,80 % 80/87	105 25	0 567
13,80 % 81/89	110 80	10 927
16,75 % 81/87	107	2 340
16,20 % 82/90	121 60	12 916
16 % juin 82	123 40	6 312
14,60 % fév. 83	122 35	10 080
13,40 % déc. 83	120 80	11 528
12,20 % oct. 84	118	0 769
11 % fév. 85	119 80	7 586
10,25 % mars 86	111 40	5 580
CNT 12,75 % 83	1710	..
OAT 10 % 2000	112 60	4 301
OAT 9,50 % 1997	110 70	8 734
OAT 9,80 % 1995	109 45	7 387
Ch. France 3 %	168	..
CNB Bques janv. 82	103	2 829
CNB Paribas	103	2 829
CNB Suez	103	2 829
CNI janv. 82	103	2 829
PTT 11,20 % 85	114 10	9 390
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	113 05	4 253
CNT 9 % 86	103 50	4 884
CRH 10,90 % déc. 85	113 80	8 197

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	922	920
Agache (Sté Fin.)	1100	1088
A.G.F. (St Cent.)	8800	8810
André Roudière	225	....
Applic. Hydraul.	618	618
Arbel	180	182
Astorg	285	275
Avenir Publicité	1720	1720
Bain C. Monaco	420	425
Banque Hypoth. Eur.	438	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
B.G.I.	349	349
Blanzy-Ouest	498	490
B.N.P. CI	475	474
B.N.P. Intercontin.	408	405
Bénédictine	3820	3830
Bon-Marché	848	850
CdF	890	880
Cambodge	430	456 80
C.A.M.E.	250	248
Campenon Bern.	380	370
Carbone-Lorraine	590	605
C.E.G.Frig.	498	499 50
Centen. Blanzy	2512	2512
Centrest (Ny)	244	240
Cerabati	58 80	57 40 o
CERUS	730	730
Chambourcy (M.)	1030	1030
Champex (Ny)	155	155
C.I.C. (Financ. de)	260	268
C.I. Maritime	465	480
[illegible]	1171	....
Cipem (B)	279	278
Clause	887	887
Cofradel (Ly)	1507	1507
Cogifi	516	518
Comiphos	486	449
Cie Industrielle	3720	3650
Comp. Lyon-Alem.	525	504
Concorde (La)	1245	1180
C.M.P.	21	21 80
Crédit (C.F.B.)	824	....
Créd. Gén. Ind.	1040	1020
Crédit Lyonnais C.I.	730	730
Cr. Universel (Cie)	780	770
Créditel	196	196
Dablay S.A.	465	480
Darty Act. d.p.	3100	3294
De Dietrich	1801	1850
Delalande S.A.	1108	1108
Delmas-Vieljeux (Fin.)	1249	1225
Didot-Bottin	528	530
Drag. Trav. Pub.	32 50	33 60
Eaux Bass. Vichy	1342	1342
Eaux Vittel	1796	1796
Economats Centre	583	583
Electro-Banque	425	428
EF Antargaz	380	380
E.L.M. Leblanc	600	576
Enelli-Bretagne	275	275
Entrepôts Paris	580	580
Epargne (B)	2550	2550
Europ. Accumul.	67 60	72
Eternit	2500	2500
Exor	3640	3650
Finalens	230	238 20
FPP	620	665 o
Frac.	878	900
Foncière (Cie)	535	535
Fonc. Lyonnaise	3860	3870
Foncina	612	612
Forinter	1100	1100
Fougerolle	175	180
France I.A.R.D.	374 40	385
France (La)	8080	8110
From. Paul Renard	480	441 50
GAN	1280	1285
Gaumont	480	500
Gaz et Eaux	2150	2140
Géviac	281	280 20
Gr. Fin. Constr.	570	569
Gds Moul. Paris	350	346
Groupe Victoire	3810	3800
G. Transp. Ind.	481 50	486
Hutchinson	370	365
Immindo S.A.	543	550
Imminvest	315	320
Immobail	549	539
Immobanque	885	885
Immob. Marseille	7800	7200 o
Immofice	575	575
Imprimt. (Sté Cent.)	3600	....
Jaeger	218 50	210
Lafitte-Bail	607	605
Lambert Frères	110	105 50 o
Lille-Bonnières	105	130
Loca-Expansion	370	370
Locafinancière	480	500
Locatel	369	368
Louvre (Sté)	1716	1730
Machines Bull	45 50	45 50
Magasins Uniprix	200	205
Magnant S.A.	117 30	119 80
Maritime Part.	350	364
Métal Déployé	444 80	462 40
Mors	172	172
Naval Worms	102	101
Navig. (Nat. de)	183 30	176
OPB Paribas	350	340 50
Optorg	179	176
Oréal (L') C.I.	3081	3140
Origny-Desvroise	610	625
Palais Nouveauté	910	930
Paribas-CIP	905	905
Paris France	323	320
Paris-Orléans	301	310
Part. Fin. Gest. Im.	1715	1730
Pathé-Cinéma	525	520
Pechiney (cert. inv.)	182	180 50
Piles Wonder	970	955
Piper-Heidsieck	869	851
P.L.M.	175	177
Porcher	312	324 50
Providence S.A.	1800	1800
Publicis	1800	1800
Raff. Souf. R.	164 40	165 10
Rhône-Poul. (c. inv.)	400	402
Ricqlès-Zan	176 90	184 d
Rochefortaise S.A.	190	189
Rochette-Cenpa	94	98
Rosario (Fin.)	240	240
Rougier et Fils	63 10	65
Sacer	220	235 70 d
Sacilor	21 50	....
SAFAA	750	750
Safic-Alcan	547	550
SAFT	1375	1370
Saga	277	272
St-Gobain C.I.	311	305
Salins du Midi	580	540
Santa-Fé	180	169
Satam	138 90	139 90
Saulnes	61	59 80
Saunier-Duval	40 05	41 70 d
Savoisienne (M)	163	165
SCAC	710	727
Senelle Maubeuge	465	455
S.E.P. (M)	248	240
Serv. Equip. Véh.	89 50	91 80
Sicli	151	146
Sicotel	402 50	402 50
Simnin	299 90	295
Siph (Plant. Hévéas)	345	350
SMAC Acieroïd	54 90	54 90
Sté Générale-CIP	1070	1100
Sofal Financière	2000	2000
Sofio	331 20	325
Soficomi	887	885
S.O.F.I.P. (M)	138	147 90 d
Sofragi	1082	1038
Soudure Autog.	400 10	400 10
Sovabail	870	880
Speichim	60 80	45 20 o
S.P.I.	630	650
Suez (Fin. de)-CIP	1130	1130
Stemi	675	699
Taittinger	1922	1911
Testut-Aequitas	329	....
Tour Eiffel	522	525
Ufiner S.M.D.	516	526
U.A.P.	2794	2810
Usinor	6 10	....
U.T.A.	2100	2150
Vicat	660	670
Virax	189	189
Waterman S.A.	715	709
Brass. du Maroc	115 10	118 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1050	980
Akzo	400	....
Alcan Alum.	205	200
Algemene Bank	1503	1501
American Brands	628	628
Am. Petrofina	298	....
Arbed	430	370 o
Asturienne Mines	138	....
Bco Pop Espanol	271	275
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	910	940
B. Régl. Internat.	34950	34950
Br. Lambert	595	595
Canadian-Pacific	71 65	73 70
Commerzbank	980	1010
Dart. and Kraft	369	362
De Beers (port.)	39 60	....
Dow Chemical	361	355 c
Gén. Belgique	465	467
Gevaert	910	....
Glaxo	94 90	94 90
Goodyear	305	311
Grace and Co	350	380 50
Gulf Canada Corp.	63 50	63
Honeywell Inc.	459	480
I.C. Industries	174	175
Johannesburg	580	....
Kubota	13 20	14 50
Latonia	283	274
Mannesmann	528	545
Midland Bank Plc	51 80	52 50
Mineral-Ressourc.	54 20	....
Nixdorf	2250	2310
Noranda	95 20	98
Olivetti	36 30	37 80
Pakhoed Holding	188	200
Pfizer Inc.	405	410
Procter Gamble	475	480
Ricoh Cy Ltd	36 50	37
Rolinco	235 50	239 30
Robeco	258 80	261 50
Rodamco	384	385
Saipem	23 50	23 20
Shell fr. (port.)	81	....
S.K.F. Aktiebolag	315	....
Sperry Rand	515	....
Steel Cy of Can.	105	104
Tenneco	260 50	261
Thorn EMI	41	....
Thyssen c. 1 000	480	....
Toray indust. inc	22 25	22 60
Vieille Montagne	818	819
Wagons-Lits	840	836
West Rand	20 15	18 95

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	9 50	....
Calciphos	815	860
C.E.M.	....	....
Cochery	88	....
Coparex	360 10	355 50
Dubois Inv. (Certo.)	800	800
Hydro-Energie	324	....
Hoogovens	250	....
Matra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	651	651
Révillon	210	....
Rorento N.V.	142 20	142 50
Sopalem	85 70	....
S.P.R.	186	....
Ulinex	380	....
Union Brasseries	125	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1320	1320	Dauphin O.T.A.	1900	1900	Molex	284	299
Alain Manoukian	845	840	Devanlay	2140	2150	Navale-Delmas	700	720
Asystel	440	440	Deville	926	926	Ora. Gest. Fin.	431	462
BARP	690	690	Drouot-Assurances	585	576	Patemelle-R.D.	3470	3500
B.I.C.M.	470	470	Editions Belfond	250	260 d	Petit Bateau	250	260
B.I.P.	1220	1230	Elect. S. Dassault	875	875	Petroligaz	428	428
Bolloré Technologies	1145	1149	Expand	395	410 50	Razel	1098	1110
Boiron	539	531	Filipacchi	740	715	St-Gobain Emballage	1370	1369
Cables de Lyon	898	905	Guintoli	410	415	St-Honoré Matignon	239	238
Calberson	596	598	Guy Degrenne	912	900	S.C.G.P.M.	217	217
Cardif	2900	2950	I.C.C.	280	280	Sama-Métra	1030	1071
Cap Gemini Sogeti	2320	2335	IN Informatique	302	302	S.E.P.	1249	1250
C.D.M.E.	760	760	Le gd livre du mois	325	325	S.E.P.R.	1640	1600
C. Equip. Elect.	235	230	Loca-Investissement	359	350	S.M.T. Goupil	281	292
C.E.G.I.D.	1476	1470	Manutan	440	430	Sofibus	325	326
C.G.I. Informatique	580	580	Merlin Immobilier	432	432	Supra	1081	1070
C. Occid. Formation	120	121	Métallurg. Minière	146 80	149	Valeurs de France	340	340
Dafsa	220	228 80	M.M.B	696	709			

SICAV (sélection) — 30/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	724 08	708 37
Actions France	457 62	436 87
Actions sélectives	598 39	571 26
Aedificandi	669 81	639 44
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1167 49	1139 01
A.G.F. 5000	568 43	554 57
A.G.F. ECU	1110 43	1099 44
A.G.F. Interfonds	457 19	446 04
A.G.F. OBLIG.	1175 17	1169 32
Agfimo	671 60	655 22
Alefi	222 68	212 58
A.L.T.O.	207 53	198 12
Amsel-Gan	5310 13	5069 34
America-Valor	744 01	710 27
Amérique Gestion	363 72	347 23◆
Amplitude	527 58	512 19
Arbitrages court terme	5129 16	5118 91
Argonautes	402 97	384 70
Associc	1243 74	1243 74◆
Aurecic	1367 16	1327 34◆
Bourse-Investiss.	464 21	443 16
Bred Associations	2855 95	2849 01
Bred International	91 13	91 13◆
Capital Plus	1847 25	1847 25
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Colombia	825 08	787 67
Convertimmo	385 12	370 31
Cortal court terme	12095 71	12095 71
Cortena	907 67	866 51
Credinter	448 83	435 76◆
Croiss. France	276 94	265 01
Croiss. Marceau	2698 09	2609 80
Croiss. Immobil.	647 91	618 43
Croiss. Prestige	353 90	337 85
Démeter	12892 65	12892 65
Drouot-France	643 68	614 49◆
Drouot-Investiss.	1072 71	1024 07◆
Drouot-Sécurité	247 84	236 60◆
Drouot-Sélection	146 45	138 85◆
Ecuric	1173 40	1158 06◆
Elicoop Sicav	10983 96	10983 96
Elf-Valeurs	9179 05	8955 17
Energia	252 31	240 87
Eparcic	2880 29	2874 54◆
Eparcourt Sicav	8106 97	8088 75
Epargne Associations	25143 22	25105 56
Epargne-Capital	7952 18	7873 46
Epargne-Croiss.	1413 02	1375 20
Epargne-Industr.	748 32	714 39
Epargne-Inter	620 85	604 06
Epargne-Long-Terme	1747 53	1700 76
Epargne-Oblig.	202 12	196 71
Epargne-Unie	1184 27	1130 57
Epargne-Valeur	415 70	404 57
Eparoblig	1319 71	1317 08◆
Euracic	9816 77	9671 69◆
Euro-Croissance	537 20	521 55
Eurodyn	1051 17	1016 61
Française Plus	27002 22	26734 87
Fond Placement	63328 13	63013 05
Fond Trimestriel	1134 46	1117 69
Fond Valorisation	13233 99	12974 49
Foncier Investiss.	1101 39	1074 53
Foncival	282 55	269 74
France Ecu Plus	10182 05	10081 24
France-Garantie	316 03	315 40◆
France-Investiss.	521 83	498 17
France-Net	125 11	123 87
France-Obligations	472 20	467 62
Francic	391 26	379 65◆
Fructi-Associations	1290 15	1290 15
Fructicapi	305 38	300 87
Fructidor	259 92	256 08
Fructifrance	777 16	759 20
Fructinter	80181 43	79961 53
Fructi ECU	584 33	556 59
Fructi-Première	12218 76	12038 19
Fructoblig	1091 55	1090 46
Gestilion	59798 11	59648 89
Gestion Associations	143 77	140 61
Gestion Mobilière	683 84	662 38
Gest. Rendement	503 91	481 08◆
Gest. Sél. France	765 04	730 36◆
Haussmann Associat.	1275 53	1275 53
Haussmann court terme	1135 65	1135 65
Haussmann Epargne	1380 53	1380 53
Haussmann Europe	1899 09	1812 87
Haussmann France	1027 83	981 22
Haussmann [illegible]	1310 89	1310 89
Haussmann Obligation	1561 36	1490 58
Horizon	1229 64	1193 83
I.M.S.I.	617 28	589 29◆
Indo-Suez Valeurs	767 71	732 90◆
Ind. française	14282 69	14002 64
Interoblig.	11715 40	11264 81
Intersélect France	466 85	445 68
Interval. Indust.	647 55	618 19◆
Invest. net	14659 78	14640 60◆
Invest. Obligataire	17690 46	17655 15◆
Japacic	166 07	161 62
Jeune épargne	230 57	227 16
Laffitte-crt-terme	60720 11	60720 11
Laffitte-Expansion	808 14	772 45
Laffitte-France	339 20	323 82
Laffitte-Immobilier	259 87	248 09
Laffitte-Japon	303 34	289 58
Laffitte-Oblig.	152 58	145 66
Laffitte-Rend.	215 87	206 08
Laffitte-Tokyo	1146 10	1094 13
Lion-Associations	11957 61	11957 61
Lion-Institutionnels	25245 05	25182 09
Livaplus	73849 40	72820 20
Livret portefeuille	602 08	584 54
Médiomonde	158 59	151 40◆
Mondiale Investissem.	446 26	428 02
Monacic	5783 63	5763 63◆
Monéj.	51593 77	51593 77
Multi-Obligations	456 49	435 79◆
Mutuelle Unie Sél.	155 72	148 66◆
Natio-Assoc.	8412 99	8400 19
Natio-Epargne	13945 64	13708 55
Natio-Inter	1083 36	1084 10
Natio-Obligations	541 13	526 65
Natio-Patrimoine	1387 56	1350 42
Natio-Placements	65230 41	65230 41
Natio-Revenus	1119 49	1108 41
Natio-Sécurité	53486 18	53486 18
Natio-Valeurs	731 51	711 93
Nippon-Gan	4931 56	4707 93
Nord-Sud Développ.	1205 09	1202 68
Oblicorp Sicav	1463 33	1434 69
[illegible]	1146 70	1118 01
Optimavalor	623 08	594 81
Options et Rendement	51066 83	50312 15◆
Orient-Gestion	156 50	149 40◆
Paramérique	520 46	496 86
[illegible]	814 56	778 02
Paribas Epargne	15438 02	15407 21
Paribas Gestion	592 04	567 90
Parnasse-Valor	1118 65	1115 53
Patrimoine-Retraite	1649 77	1617 42
Phenix Placements	274 52	273 15
Pierre Investiss.	732 93	699 69
Placement A	971 17	971 17
Placement crt-terme	71031 81	71031 81
Placement J	53880 46	53880 46
Placement Premier	50296 29	50296 29
Pré Association	21985 76	21985 76
Province Investiss.	537 69	513 31
Quartz	104 65	102 07
Rentacic	171 88	169 34 c
Revenus Trimestriels	8098 61	8038 25
Revenu Vert	1192 09	1180 84
[illegible]	1049 39	1001 80
St-Honoré Assur.	14178 97	14108 43
St-Honoré Bio-alimen.	701 24	669 44
St-Honoré Capital	10028 49	9949 90
St-Honoré Pacifique	512 44	489 20
St-Honoré P.M.E.	429 82	410 33
St-Honoré Réal	11159 08	11114 62
St-Honoré Rendement	12189 18	12128 54
St-Honoré Technol.	693 24	661 80
St-Honoré Valor	12328 93	12231 08
Sécuricic	10861 39	10850 54◆
Sécur. Mobilière	444 11	423 97◆
Sécuri Taux	10078 35	10078 35
Sél. court terme	12292 83	12201 32
[illegible]	778 48	767 96
Sicav-Associations	1354 55	1351 85
S.F.I. fr. et ét.	582 67	565 60
Sicavimmo	785 43	749 81◆
Sicav 5000	348 35	339 03
Slivafrance	533 06	518 79
Slivarente	410	399 03
Slivinter	221 62	215 59
Shinter	402 31	381 54
S.I.-Est	1256 41	1199 44
S.I.G.	883 01	842 58
S.N.I.	1191 38	1146 97◆
Solinvest	517 31	498 22
Sogepargne	379 24	365 53
Sogetec	52777 94	51240 72
Sogevar	1022 70	976 32
Soginter	1254 44	1197 56
Soleil Investiss.	463 59	442 57
Technocic	1136 70	1103 59◆
Techno-Gan	5284 48	5044 85◆
U.A.P. Investiss.	390 20	372 51
Uni-Associations	112 98	112 98
Unifrance	457 05	436 32
Unifoncier	1263 04	1234 41
Uni-Garantie	1438 66	1410 42
Unigestion	870 21	830 76
Uni-Japon	1361 80	1300 05◆
Uni-Régions	2739 56	2809 60
Univarie	2272 48	2187 74
Univer	171 55	171 55
Univers-Obligations	1551 87	1500 65
Valorem	494 74	492 67
Valoblig	59913 61	59320 41
Valorg	1451 30	1449 85
[illegible]	76922 44	76894 ◆

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	78	73 10
Casino	230	....
Créd. Foncier France	237	244
Pernod Ricard	342	....
Total	8 30	7 65
Souscription		
Oréal (L')	....	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 627	6 592	6 300	6 850
ECU	6 816	6 805	....	....
Allemagne (100 DM)	328 880	328 830	317	337
Belgique (100 F)	15 740	15 733	15 200	16 100
Pays-Bas (100 fl.)	289 190	289 220	280	298
Danemark (100 krd)	86 850	86 870	82 500	90
Norvège (100 k)	89 310	89 120	85 500	91
Grande-Bretagne (£ 1)	9 377	9 298	8 950	9 850
Grèce (100 drachmes)	4 814	4 813	4	5 800
Italie (1 000 lires)	4 728	4 727	4 580	5
Suisse (100 fr.)	395 220	394 850	382	403
Suède (100 krs)	95 390	95 050	91 500	97
Autriche (100 sch)	46 440	46 490	45 100	47 450
Espagne (100 pes.)	4 875	4 874	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 453	4 435	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 770	4 749	4 500	4 950
Japon (100 yens)	4 138	4 129	3 980	4 150

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/10
Or fin (kilo en barre)	86500	85500
Or fin (en lingot)	86650	86150
Pièce française (20 fr)	522	522
Pièce française (10 fr)	392	380
Pièce suisse (20 fr)	526	527
Pièce latine (20 fr)	490	498
Souverain	613	613
Pièce de 20 dollars	3040	3025
Pièce de 10 dollars	1680	1740
Pièce de 5 dollars	1018	975
Pièce de 50 pesos	3300	3285
Pièce de 10 florins	521	520
Or Londres	405 80	404
Or Zurich	410 50	406
Or Hongkong	411 50	406 05
Argent Londres	5 59	5 50

Le Monde

ÉTRANGER
3 La réglementation du droit de pêche autour des Malouines.
4 Tunisie : les élections du 2 novembre.
— Tchad : les partisans de Goukouni Oueddei auraient capturé une compagnie libyenne.
5-6 La lutte contre le terrorisme.

POLITIQUE
7 La discussion budgétaire à l'Assemblée nationale.
8 Le RPR se réorganise en vue de l'élection présidentielle.
— La nouvelle politique du logement présentée au Sénat.

DÉBATS
2 Une vraie participation.

SOCIÉTÉ
19 Le Vatican condamne les tendances homosexuelles.
— 2 000 jeunes pour débroussailler la garrigue.
20 Le professeur Schwarzenberg rappelé à l'ordre.
— « Journal d'un amateur », par Philippe Boucher.

CULTURE
22 *Les Voyages de M. Broucek* à l'Opéra de Lyon.
23 FIAC : un projet de fondation chez Daniel Templon.
— Communication.

SPORTS
21 Après l'échec de la candidature de Paris aux JO de 1992.

ÉCONOMIE
27 Après le limogeage de M. Yamani.
— La compétitivité des transports maritimes.
28 Les nouvelles règles de licenciement.
30-31 Marchés financiers.

SERVICES
Radio-télévision 25
Petites annonces 28
Carnet 26
Météorologie 26
Mots croisés 18
Echecs 26
Philatélie 26
Loto 24
Programmes des spectacles 24

INDE : un discours qui fera date

M. Rajiv Gandhi prononce une violente diatribe contre quarante ans de gestion socialiste

NEW-DELHI
de notre correspondant

M. Rajiv Gandhi en a assez. Il ne faut plus compter sur lui pour poursuivre la politique économique socialiste que lui ont léguée son grand-père, l'illustre Nehru, et sa mère, la grande Indira. Dix mois après avoir accusé, dans un discours retentissant à Bombay, les caciques de son parti de n'avoir *« aucun principe, aucune moralité, aucun sens social »*, et d'être *« corrompus »*, le premier ministre s'en est pris, mercredi 29 octobre, avec une vigueur sans précédent, aux milieux industriels, aux syndicats et aux travailleurs. Jamais autant d'idées reçues n'auront été molestées à ce point en public, et cela à la veille du deuxième anniversaire de la mort d'Indira Gandhi.

« Au nom du socialisme, ce mot dont on abuse, s'est-il écrié, *nous protégeons des industries incompétentes et coûteuses ! Allons-nous continuer de subventionner des petits groupes de travailleurs parce qu'il est politiquement gênant de fermer une usine ? »* La pratique qui consistait jusqu'ici à faire reprendre presque systématiquement par l'Etat tous les canards boiteux, les industries mal gérées ou techniquement dépassées, est finie. Mieux : *« Nous allons évaluer l'engagement des finances publiques dans les entreprises malades »*, a dit M. Gandhi. *« Et si nous ne sommes pas trop empêtrés, nous essaierons d'en sortir »*, a-t-il ajouté.

Décidément très en verve à l'occasion de l'inauguration d'une conférence sur la productivité nationale, le jeune premier ministre n'a pas mâché ses mots. Reprenant à son compte une opinion partagée par de nombreux économistes et par tous les consommateurs de produits manufacturés indiens, M. Rajiv Gandhi a ajouté : *« Notre industrie a trop longtemps évolué dans une atmosphère surprotégée, avec un credo féodal qui consiste à acheter bon marché et à revendre cher, à prendre des raccourcis pour des profits plus gras, à tromper le client, d'une part, et le Trésor public, de l'autre, à produire enfin des biens de qualité inférieure. »*

Les automobiles deux fois plus cheres qu'ailleurs, et qui passent deux jours par semaine en réparation, les équipement sanitaires et électriques qui lâchent périodiquement, les ampoules qu'il faut changer sans arrêt, les lames de rasoir qui coupent la peau et pas la barbe, les piles pour transistors à peine chargées, les stylos bille asséchés en un temps record ou qui fuient dans la poche, les allumettes qui éclatent régulièrement au visage, etc. Dresser la liste exhaustive de tous ces produits de mauvaise qualité fabriqués par une industrie publique ou privée, mais ni soumise à la compétition ni aiguillonnée par des associations de consommateurs balbutiantes, serait interminable.

« Ce sont les pauvres qui paient... »

Le premier ministre indien lui-même, qui achète le matériel photographique et audiophonique dont il est friand à l'étranger, en a fait l'expérience il y a quelques semaines à New-Delhi, lors d'un séminaire sur la petite et moyenne industrie. Alors que, selon la tradition locale, on tentait de lui accrocher une fleur de papier sur la poitrine, il fallut de longues minutes pour trouver une épingle de nourrice qui ne cassât pas. *« Voilà ! »*, devait alors s'exclamer M. Gandhi, quand il put enfin approcher le micro : *« Comment voulez-vous que nous exportions quand nous ne savons même pas fabriquer des épingles de qualité ? »*

Les industriels en question, reprit le premier ministre, *« se conduisent de manière insouciante et irresponsable (...). Ils ne sont pas vraiment concernés par ce qu'ils font, mais travaillent seulement pour s'en mettre plein les poches »*. Quant au secteur lourd nationalisé, *« sa contribution aux exportations nationales est négligeable et sans rapport avec l'argent public investi (...). Il y a quelque chose qui ne va pas là-dedans (...). Il faut que cela change ! Il faut sortir de cette spirale inefficacité-hauts coûts dans laquelle nous sommes »*.

Cette industrie, qui *« manque de dynamisme »*, ne peut plus continuer à importer des technologies *« qu'elle n'est pas capable d'améliorer ou de développer »*. Quant à la main-d'œuvre indienne du secteur dit organisé (industries et administrations), a poursuivi le premier ministre, *« elle est peut-être parmi la plus incompétente du monde, et elle est pourtant bien payée ! »*. La faute en est, selon lui, aux syndicats, qui ne pensent *« qu'à protéger des emplois et à augmenter les salaires sans se préoccuper de la productivité »*. Celle du travailleur indien est, en effet, parmi les plus faibles du monde.

Mettant les points sur les « i », M. Rajiv Gandhi s'en est pris finalement à l'Organisation internationale du travail (OIT), dont *« nous avons accepté toutes les recommandations. Résultat : les travailleurs ont perdu tout intérêt à leur devoir de production (...). Regardez ce qui s'est passé au Bengale-Occidental : dans cet Etat* [gouverné par des communistes], *les travailleurs se sont montrés tellement déraisonnables que beaucoup d'industries sont allées s'installer ailleurs »*. Et le premier ministre de conclure : *« Un pays pauvre ne peut plus continuer de facturer son inefficacité aux plus pauvres d'entre les siens — car ce sont eux qui paient, en définitive — et s'appeler socialiste. C'est ridicule. »*

Jamais, en tout cas, le chef du gouvernement indien ne s'était si ouvertement et brutalement éloigné des idées économiques et politiques en vogue depuis quarante ans à New-Delhi. La presse nationale, qui a mis, dans un bel ensemble, cette longue mercuriale à la une, ne s'y est pas trompée : le discours du 29 octobre fera date et laisse peut-être prévoir un chambardement économique. Quelques heures après l'intervention du premier ministre, était annoncée, à New-Delhi, la création d'une toute nouvelle *« commission de l'efficacité »*. C'est un début...

PATRICE CLAUDE.

A Beyrouth-Ouest

Assassinat du propriétaire — chrétien — de l'hôtel Coral Beach

Le propriétaire d'un des grands hôtels susbsistant à Beyrouth-Ouest, le Coral Beach, M. Georges Massoud, a été assassiné jeudi 30 octobre. Il a été tué à l'aide d'un revolver muni d'un silencieux par des *« éléments armés »*, alors qu'il se rendait au volant de sa voiture de son appartement à son hôtel, distant l'un de l'autre de quelques centaines de mètres. M. Massoud a eu la force de conduire jusqu'à un barrage mixte libano-syrien des forces de sécurité, mais il s'y est effondré et est décédé avant d'être transporté à l'hôpital.

Survenant dans une atmosphère d'anarchie rampante émaillée d'enlèvements, d'attentats et de hold-up, et suivant de près le meurtre de trois Libanais arméniens habitant ce secteur, dont Mme Buchakdjian, femme d'un grand bijoutier, lui-même tué l'an dernier par un obus, l'assassinat du propriétaire du Coral Beach a mis en émoi les chrétiens vivant encore à Beyrouth-Ouest.

Ils y ont vu un message très clair. M. Massoud était, en effet, de par ses relations, le type même du chrétien ultra-protégé, qui pouvait se sentir en sécurité à Beyrouth-Ouest et s'y maintenir pour y sauvegarder ses intérêts. Ami personnel de M. Walid Joumblatt, son établissement était attenant à l'autre grand hôtel de la région, le Summerland, qui appartient à une famille druze. L'un et l'autre n'avaient pas désempli de tout l'été, baigneurs et baigneuses s'y pressaient, surtout la bourgeoisie musulmane.

● **Combats au Liban.** — Palestiniens et miliciens chiites du mouvement Amal se sont de nouveau affrontés, jeudi soir 30 octobre, dans des duels d'artillerie autour des camps de Bourj-el-Barajneh, à Beyrouth, et à Rachidiyé, près de Tyr, dans le sud du pays. — *(Reuter.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 octobre

En hausse : + 0,22 %

La Bourse était de nouveau bien orientée le 31 octobre, dans la matinée, l'indicateur de tendance gagnant 0,22 %. En hausse figuraient : Total (+ 3 %), Chargeurs (+ 2 %), Ecco (+ 2 %), Guyenne (+ 2 %). En repli, on notait Essilor (– 2 %), Midi (– 2 %), Printemps (– 1 %), Prouvost (– 1 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	430	430	430
Agence Havas	1950	1950	1950
Air Liquide (L')	769	755	755
Bancaire (Cie)	1156	1170	1165
Bongrain	2250	2265	2255
Bouygues	1380	1371	1380
B.S.N.	4300	4320	4305
Carrefour	3600	3630	3600
Chargeurs S.A.	1336	1365	1362
Club Méditerranée	600	596	600
Crédit National	1646	1645	1640
Eaux (Gén.)	1356	1368	1368
Elf-Aquitaine	310 50	311 80	312
Essilor	3200	3120	3125
Lafarge-Coppée	1368	1375	1380
Michelin	2495	2496	2495
Midi (Cie)	1589	1559	1580
Moët-Hennessy	2280	2285	2288
Navig. Mixte	1094	1100	1094
Oréal (L')	3580	3600	3598
Pechelbronn	1125	1131	1135
Pernod-Ricard	1040	1048	1045
Peugeot S.A.	1111	1105	1105
Sanofi	675	677	680
Source Perrier	801	808	808
Télémécanique	2883	2871	2890
Thomson-C.S.F.	1595	1588	1588
Total-C.F.P.	422	427	435
T.R.T.	2285	2285	2300
Valéo	525	525	525

Le numéro du « Monde »
daté 31 octobre 1986
a été tiré à 483 717 exemplaires

A B C D E F G

M. Goldsmith et Hanson Trust s'apprêteraient à lancer une OPA sur Goodyear

Le financier franco-britannique Sir James Goldsmith et le conglomérat Hanson Trust (alimentation, tabac, restauration, hôtellerie) du Royaume-Uni s'apprêteraient à lancer une OPA sur le groupe américain Goodyear, numéro un mondial du pneumatique (63 milliards de francs environ de chiffre d'affaires). La nouvelle a été lancée par le *Financial Times*, qui la tient de personnalités proches des candidats au « raid ».

Depuis quelques semaines, les actions Goodyear sont activement recherchées à Wall Street et environ 44 % du capital de la firme auraient changé de mains. D'après les milieux boursiers, Sir James en aurait à lui seul acquis 15 %, *mais il ne serait pas seul en* lice avec Hanson Trust. La société américaine GAF, ancien prétendant au rachat d'Union Carbide, et M. Carl Icahn seraient également sur les rangs.

Consciente du danger, la direction de Goodyear a confié aux firmes de courtage Goldman Sachs et Drexel Burnham Lambert le soin de renforcer l'actionnariat de la firme. Sir James et Hanson Trust pourraient attendre la fin de cette opération, jugée insuffisante par les analystes, pour se déclarer.

En revanche, si le patron de *l'Express* s'est effectivement rendu propriétaire de 15 % des actions Goodyear, il n'a plus que quelques jours pour saisir la Securities and Exchange Commission (COB américaine) de son acquisition.

LAOS

M. Souphanouvong démissionne de la présidence pour « raisons de santé »

Le prince Souphanouvong, chef de l'Etat laotien, a démissionné, mercredi 29 octobre, pour « raisons de santé », a rapporté vendredi Radio-Ventiane. L'intérim de la présidence est assuré par M. Phoumi Vongvichit, vice-premier ministre, dans l'attente du congrès du Parti révolutionnaire du peuple lao (Pathet-Lao), qui doit se réunir avant la fin de l'année. Ce congrès pourrait confier à M. Kaysone Phomvihane, premier ministre, secrétaire général du Pathet-Lao, les fonctions de chef de l'Etat.

Le « prince rouge »

Le demi-frère du prince Souvanna Phouma, le « neutraliste », décédé en 1984, quitte le devant de la scène à l'âge de soixante-dix-sept ans, alors qu'on ne sait toujours pas quelle influence il a pu avoir au sein des instances de la République populaire du Laos, dont il a été le président depuis sa proclamation en 1975. Souvent considéré comme une figure symbolique, dont le charisme et les origines princières expliquaient la présence à la tête de l'Etat, le prince Souphanouvong est, cependant, le numéro trois du bureau politique du Pathet-Lao et l'on ignore encore s'il conserve ses fonctions au sein du parti.

L'itinéraire de cet ingénieur formé en France — et qui a exercé, pendant un an, le métier de docker au Havre — est étroitement lié à celui des communistes laotiens. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, *il adhère au Lao Issara*, mouvement insurrectionnel anti-français, retourne à Hanoï — où il a fait ses égudes secondaires — pour y recueillir l'appui d'Ho Chi Minh et organise la résistance contre le retour des Français en tant que ministre de la défense du gouvernement présidé par son demi-frère. Avec l'arrivée des troupes françaises, le gouvernement s'exile en Thaïlande.

Souvanna Phouma et Souphanouvong se sépareront très vite. Le « prince rouge » devient l'un de ces « hommes des cavernes » — les chefs du Pathet-Lao, fondé en 1949 — qui dirigent la lutte armée de Sam Neua avec le soutien du Vietminh. En 1974, Souphanouvong regagne définitivement Vientiane comme président d'un gouvernement d'union nationale dont Souvanna Phouma est le premier ministre. La fiction ne durera qu'un an, le Pathet-Lao décidant d'assumer ouvertement le pouvoir à l'époque où ses alliés vietnamiens prennent Saigon. M. Phoumi Vongvichit, qui assure l'intérim de la présidence, a le même âge que son prédécesseur et a été malade à plusieurs reprises ces dernières années.

J.-C. P.

Sur le vif

C'est des menteries

Ce matin, coup de téléphone de mon Jacquot : J'en ai assez. Mes démentis font rigoler. Personne y croit. Là, j'ai pas le temps de m'adresser directement aux Français pour leur expliquer le coup. J'ai un comice agricole en Corrèze, le salon des antiquaires, tout ça... Alors, comme t'es honnête et sérieuse, j'accepte de te donner une interview en exclusivité, histoire de mettre les choses au point.

Bon, OK, d'accord, on y va :

Question : Est-ce que t'as vraiment filé des sous à ton copain Assad ?

Réponse : Faux. Il voulait du liquide, c'est vrai, mais nous deux Bernadette on a pensé que ce serait plus élégant de lui donner des belles étrennes à Noël : la maquette d'un Mirage 2 000 et une boîte de corn flakes pour son petit déjeuner. Faut dire, il manque de blé !

Question : On dit que tu magouilles avec la Syrie et l'Algérie.

Réponse : C'est des menteries. J'ai téléphoné à Assad et à Chedli, et, comme ils étaient sortis, j'ai laissé des messages sur leurs répondeurs. Et puis, bon, je leur ai envoyé des petits télégraphistes pour le cas où ils seraient allés se coucher, en rentrant, sans prendre la peine de l'écouter, mon message.

Question : Pour avoir la paix, paraît que t'envisages de faire acquitter Georges Ibrahim Abdallah en février.

Réponse : Absolument pas. D'ailleurs la Syrie ne me l'a pas demandé.

Question : Pourquoi ?

Réponse : Elle en a peut-être marre de lui. Il a déjà beaucoup servi.

Question : Qu'est-ce que tu comptes dire à Mme Thatcher le mois prochain à la réunion des Douze ?

Réponse : De retourner à son évier laver le linge sale de ses ministres. C'est un vrai bordel, son gouvernement. A l'ordre du jour il y a que des putes et des femmes engrossées. Alors, qu'elle commence par faire le ménage chez elle, la Maggie, avant de me donner des leçons d'intransigeance et d'intégrité. Non, mais de quoi je me mêle ?

CLAUDE SARRAUTE.

Faillite du quotidien belge « De Morgen »

La société SV Morgen, éditrice de trois journaux belges flamands, dont l'influent quotidien *De Morgen* créé en 1978 et proche du Parti socialiste flamand, a déposé son bilan le 30 octobre auprès du tribunal de commerce de Gand (Belgique). Le déficit de *De Morgen* est de 70 millions de francs belges (10 millions de francs). Décision surprenante pour la rédaction — *De Morgen* avait, en effet, augmenté régulièrement sa diffusion ces derniers mois jusqu'à atteindre 42 000 exemplaires, et ses recettes publicitaires dépassaient les prévisions — mais que le conseil d'administration de la société a motivée par le fait qu'il n'avait pas trouvé la somme destinée à combler le déficit. Les administrateurs, en outre, ont accusé le gouvernement *« de démanteler systématiquement l'aide à la presse »*, ce qui s'est traduit, ces dernières années, par une perte de 6 millions de francs pour *De Morgen*.

Les journalistes, réunis en assemblée générale, ont publié une édition pirate *De Moord* (l'Assassinat), et ont décidé de poursuivre la parution de *De Morgen* pendant huit jours. Ce délai sera utilisé à la recherche de nouveaux actionnaires. La rédaction veut tout tenter afin de sauver le titre, notamment auprès des pouvoirs publics mais aussi du Parti socialiste flamand.

M. EDMOND MAIRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 2 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le responsable du syndicat répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt, du *Monde*, et de Janine Perrimond et de Claude Pozzanski, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Compressions d'emplois à FMI

France Média International (FMI) procéderait prochainement, selon des sources syndicales, à d'importantes compressions d'emplois : sur un total de cinquante-huit, une trentaine pourraient être supprimés. Le PDG de cette société de commercialisation de programmes de télévision, M. Gérard Pruvost, a en effet indiqué au cours d'une assemblée générale du personnel qu'il présentera dans trois semaines un nouvel organigramme. Constatant un important déficit d'exploitation, le dernier conseil d'administration de FMI (*le Monde* du 30 octobre) avait exigé un plan *de redressement*. M. Pruvost a donc décidé de *« changer la vocation et la structure »* de la société en sous-traitant, par exemple, certaines activités.

Mort de l'historien Marcel Simon

L'historien Marcel Simon, membre de l'Institut, est mort dimanche 26 octobre, à Strasbourg.

[Né le 10 avril 1907 dans le Haut-Rhin, Marcel Simon avait fait toute sa carrière universitaire à Strasbourg. Après une agrégation d'histoire et des séjours à l'Ecole française de Rome et à l'Institut français de Berlin avant la guerre, il avait été nommé chargé d'enseignement puis, en 1947, professeur titulaire à la chaire d'histoire des religions à la faculté des lettres de Strasbourg. L'année suivante, il devenait doyen de cette faculté, poste qu'il occupa jusqu'en 1963. Il était membre libre de l'Académie des inscriptions et belles lettres depuis 1969, et membre étranger de l'Académie norvégienne des sciences. Auteur de plusieurs ouvrages sur le christianisme primitif, Marcel Simon s'était également intéressé aux sectes juives et aux relations judéo-chrétiennes au temps de Jésus. Son dernier grand livre, *la Civilisation de l'Antiquité et le christianisme*, était paru en 1972, chez Arthaud (*le Monde* du 4 août 1972.]